

Les embrassades de Damas

Dans l'histoire du monde arabe, riche en embrassades entre ennemis jurés de la veille et en ruptures fracassantes entre « frères », les alliances et les antagonismes n'ont jamais rien de définitif. La reprise du dialogue entre la Syrie et l'OLP, concrétisée par le « retour » à Damas, le dimanche 24 avril, de M. Yasser Arafat après cinq ans d'absence, en apporte un nouveau témoignage.

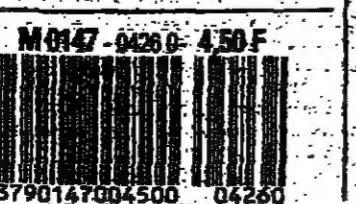
Plusieurs signes avant-coureurs avaient, depuis un an, laissé entrevoir le rapprochement en cours. Lors de la réunion à Alger, en avril 1987, du Conseil national palestinien, M. Arafat s'était réconcilié avec les deux factions plus proches de la Syrie, le FPLP de M. Georges Habbache et le FIDLP de M. Nayef Hawatmeh, réintégré à l'époque dans le giron de l'OLP ; il avait aussi pris ses distances avec l'Égypte, honoré à Damas. Ce double geste fut bien accueilli par la Syrie.

Mais les retrouvailles syro-palestiniennes d'aujourd'hui tiennent surtout à un faisceau de facteurs conjoncturels. La révolte qui gronde depuis maintenant quatre mois et demi dans les territoires occupés par Israël incite d'autant plus le monde arabe à taire ses querelles, en faisant ressortir leur caractère dérisoire, que les manifestations de Cluj-Roumanie et de Bagdad ont réitéré une unité internationale. La diplomatie syro-palestino-égyptienne a cherché à saisir l'opportunité de M. Assad, à Damas.

Le succès de M. Assad, le numéro deux de l'OLP, inhumé à Damas, ne fit qu'accroître le processus en cours. Sur quoi débouchera-t-il ? Dans l'immédiat, sur une probable rencontre entre MM. Assad et Arafat. A long terme, l'horizon reste flou. L'OLP et la Syrie, dit-on à Damas, souhaiteraient réunir dès juin à Alger un sommet de la Ligue arabe chargé d'étudier les moyens de soutenir plus concrètement les révoltés de Cluj-Roumanie et de Bagdad.

Mais la coopération entre MM. Assad et Arafat ne s'établira pas du jour au lendemain. Le président syrien, qui expulse le dirigeant palestinien en juin 1983 avant de noyer ses troupes sous un déluge de feu à Tripoli, dans le nord du Liban, est un homme à la réputation ternie. Il n'a jamais toléré que M. Arafat prétende conserver à l'OLP une autonomie de décision caractéristique acquise : Rien ne prouve qu'il ait changé d'avis.

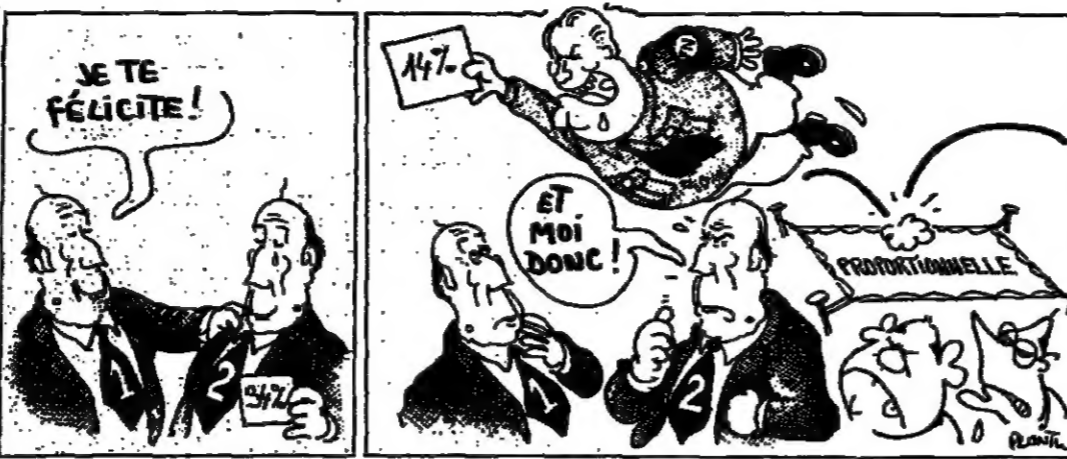
(Lire page 38 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX.)



Mitterrand : 34,10 % ; Chirac : 19,90 % ; Barre : 16,55 % ; Le Pen : 14,41 %

Le morcellement de la droite provoqué par la poussée de M. Le Pen place M. Mitterrand en bonne position face à M. Chirac

En Nouvelle-Calédonie, le scrutin a été émaillé de violences



Arrivé en tête des neuf candidats du premier tour de l'élection présidentielle avec 34,10 % des suffrages exprimés, M. François Mitterrand a lancé, le dimanche 24 avril, un appel à l'« union de tous les Français ». Il a indiqué qu'il entend rassembler, au second tour, tous ceux qui partagent les valeurs de progrès et de justice.

Son rival, M. Jacques Chirac, qui a devancé M. Raymond Barre d'un peu plus de trois points (19,90 %), a reçu l'appui du député du Rhône. Après s'être entretenu lundi avec M. Edouard Balladur, il a présidé un conseil de cabinet et devait réunir le comité de la majorité. Il devait s'exprimer, mardi,

devant les parlementaires du RPR et de l'UDF.

La question principale posée à M. Chirac est celle de son attitude à l'égard du Front national, dont le président talonne les deux candidats de la majorité parlementaire, avec 14,41 %.

Jean-Marie Le Pen prendra position, le 1^{er} mai au cours d'un meeting à Paris.

La Bourse de Paris s'est ouverte lundi sur une baisse de 3 %.

En Nouvelle-Calédonie, où le scrutin a été gravement perturbé dimanche, la situation s'est encore dégradée lundi au point de devenir quasi insurrectionnelle sur la côte Est du territoire.

D'un rassemblement à un autre ?

par ANDRÉ FONTAINE

LES trois « principaux candidats », pour reprendre une expression dont le poussé de Jean-Marie Le Pen montre a posteriori l'incongruité, n'avaient que le « rassemblement » à la bouche. A juste titre : toute maison divisée contre elle-même périclite. La France, face aux défis de l'Europe et de l'an 2000, ne peut se permettre d'épuiser ses forces dans des querelles de clocher. Force est de reconnaître malheureusement que ce discours n'a pas été entendu : de Gaulle est mort une seconde fois, l'évidence ambition avait été, précisément, que les institutions dont il a doté la nation permettant à celle-ci de trouver, après sa disparition, un autre rassembleur.

De son vivant déjà, à vrai dire, il était clair que cet objectif, une fois passés les drames qui avaient provoqué son rappel au pouvoir, n'était pas atteint. Dès 1965, l'élection présidentielle était devenue un duel entre la droite et la gauche, compliqué au premier tour par le refus du centre d'accepter l'hégémonie gaulliste. En 1974, pour la première fois, les héritiers du gaullisme avaient dû passer le main.

Le nouvel élu avait commis le sacrilège de critiquer publiquement « l'exercice solitaire du pouvoir » par l'homme du

18 juin. Mais il ne l'avait emporté qu'après s'être assuré provisoirement le concours de Jacques Chirac, gaulliste doté d'un trop fort appétit pour pouvoir jouer longtemps les numéros deux. En créant un parti nommé « Rassemblement pour la République », l'ancien et futur premier ministre montrait clairement son ambition de rétablir le gaullisme dans sa vocation hégémonique de jadis.

Il y a certes réussi aujourd'hui dans la mesure où il devance, légèrement, le candidat centriste, alors qu'en 1981 il arrivait loin derrière celui-ci. Mais il y a échoué, et c'est beaucoup plus grave, dans la mesure où son score est à peine supérieur à celui qu'il avait alors obtenu : rude réveil pour un homme qui s'est tant dépensé et a tant dépensé pour arriver à ses fins.

Le voici maintenant tiraillé entre les deux électeurs dont le concours lui serait nécessaire pour l'emporter contre François Mitterrand : celui de Jean-Marie Le Pen et celui de Raymond Barre. Il sait parfaitement que du premier il ne peut attendre d'autre soutien que celui que la corde donne au pendu. Les idées, les méthodes et jusqu'à la personne du leader du Front national le révoltent.

(Lire la suite page 3.)

L'onde de choc

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhorneau

Sous son beau costume bleu marine, M. Jean-Marie Le Pen roule les muscles. Il gronde contre la presse, les instituts de sondage et les paris de droite, qui ne feront plus rien sans lui. Côte à côte, M. Raymond Barre et, Jacques Chirac offrent aux Français un duo cacophonique qui tient lieu de « déclaration commune » annoncée. Le premier pose au second des conditions (pour une « société ouverte et tolérante », contre la « xénophobie », le « racisme » et tous les « extrémismes ») et M. Chirac, qui l'écrit « le plus grand compte de ces observations », répond à côté. M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, imagine pour sa part une sorte de déclaration à trois

puisque'il comptabilise, dans le total des voix de droite, celles du Front national. M. Le Pen, enfin, éliminé au premier tour, en est le roi. Il le sera encore au second, et au-delà.

M. Le Pen parle d'un « tremblement de terre » politique. C'en est un, en effet : la secousse est forte pour la droite traditionnelle, qui recule et accorde la dépendance vis-à-vis de l'extrême droite : l'onde de choc menace les centristes aujourd'hui sommés de choisir leur camp. Elle révèle enfin une société française malade, plus atteinte qu'on ne le croyait et dont la guérison ne paraît pas être pour demain. L'image de la France, seule grande démocratie occidentale à subir pareil phénomène, en souffrira.

(Lire la suite page 3.)

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

TOTAL			
Inscrits	37 931 494		
Votants	30 906 340 (81,47 %)		
Abstentions	7 025 154 (18,52 %)		
Blancs ou nuls	623 390 (2,01 %)		
Exprimés	30 282 950		
CANDIDATS			
	Nombre de voix obtenues	Suff. exp. (%)	Inscrits (%)
Mitterrand	10 326 369	34,10	27,22
Chirac	6 025 376	19,90	15,88
Barre	5 010 577	16,55	13,20
Le Pen	4 363 603	14,41	11,50
Lajoie	2 053 784	6,78	5,41
Waechter	1 146 502	3,78	3,02
Juquin	636 781	2,10	1,68
Laguiller	604 524	2,00	1,59
Boussel	116 474	0,38	0,31

Cette statistique officielle tient compte du vote de 115 450 électeurs inscrits parmi les Français de l'étranger et comptabilisés avec les votes en métropole mais ne prend pas en considération les résultats du scrutin en Polynésie française.

- Lire également**
- Pages 2 à 4 : Les stratégies de MM. Chirac, Barre et Le Pen.
 - Pages 6 et 8 : La physiologie du scrutin.
 - Pages 10 à 12 : Les déclarations des candidats, les réactions et la soirée à la télévision.
 - Pages 13 à 17 : Les résultats de Paris et de la région parisienne.
 - Pages 18 à 35 : Les résultats dans les départements et dans les DOM-TOM.
 - Page 36 : Les résultats des élections régionales en Nouvelle-Calédonie.



L'EXPERIENCE MITTERRAND
Continuité et changement dans la France contemporaine

Sous la direction de Stanley Hoffmann et George Ross

Ce dossier très fourni dresse un bilan complet de la gestion socialiste : l'économie, la vie politique française, les réformes, les relations internationales.

Collection « Recherches Politiques » dirigée par X. Brossolette, O. Duhamel, J.-L. Fauriol, E. Fassin, R. Fassin, 446 pages - 220 F.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Le retrait soviétique d'Afghanistan
Les chefs de la résistance envisagent plusieurs scénarios.
PAGE 37

La commémoration du génocide arménien
Manifestations à Moscou et à Evreux.
PAGE 37

Le terrorisme en Corse
L'ex-FLNC a revendiqué l'attentat à la voiture piégée contre des gendarmes.
PAGE 39

Tennis
Lendl, encore et toujours.
PAGE 44

Le sommaire complet se trouve en page 48

سكزا من الاجل

ier tour
Le recul de la
bonne tenue de la

euphorie, la tris

l'élection présidentielle

Le Monde • Mardi 26 avril 1988 • 3

la montée de l'extrême droite favorisent M. François Mitterrand

mond Barré pourraient être attirés par M. Mitterrand.
La percée de M. Le Pen, en revanche, est générale. Elle touche principalement les zones urbaines : le catalyseur, d'ailleurs répertorié durant les consultations précédentes, est un fort taux de population immigrée et de chômage. La nouveauté est que la France rurale est attirée à son tour, sous l'effet de l'inquiétude suscitée dans le monde paysan par l'ouverture des frontières, en 1992. Celle-ci suscite des réactions à la fois de nationalisme et de populisme qui touchent non seulement le monde rural mais également le milieu des PME (Tendre, la Manche, le Gers, la Sarthe et tout des exemples frappants). Ce phénomène touche aussi bien des départements de tradition conservatrice que des zones historiquement de gauche.

L'élection du second tour est donc déterminée non seulement par le poids du vote d'extrême droite, mais aussi par son caractère protestataire et composite qui devrait priver M. Chirac de l'assise des suffrages qui se sont portés sur

M. Le Pen, quelle que soit la consigne de vote que celui-ci donnera le 1^{er} mai, d'autant plus que M. Le Pen s'est nourri dans certaines zones d'un apport de voix communistes. Le cas de la Seine-Saint-Denis, bastion il n'y a pas si longtemps de la « culture rouge » de la capitale, est de ce point de vue symbolique : M. Le Pen devance les deux candidats de la droite, tandis que le PC ne représente plus que le tiers des voix socialistes.

L'affaiblissement du PCF confine cette fois à la marginalisation : avec deux candidats se réclamant du communisme, cette tendance non seulement ne raffine pas plus large, mais obtient même moins de voix que M. Georges Marchais en 1981 et que les listes communistes en 1986.

L'abstention est équivalente à celle enregistrée au premier tour de 1981 (18,52 % au lieu de 18,90 %). Elle est inférieure aux 21,9 % des législatives de 1986. Les deux protagonistes du second tour peuvent difficilement tabler sur une mobilisation qui favoriserait plus l'un que l'autre.

ANNE CHAUSSEBOURG
et ANDRÉ PASSERON.



L'onde de choc

(Suite de la première page.)
Dans l'immédiat, les résultats du premier tour créent les meilleures chances pour une réélection de M. François Mitterrand. Malgré un recul enregistré tout au long d'une campagne explicite moins performante que sa campagne implicite, le président sortant est très largement en tête (quatorze points le séparent de son rival). La gauche reste minoritaire et M. Mitterrand n'a pas encore créé une dynamique en sa faveur, mais il a pour lui la mécanique des reports de voix. L'élection du second tour est en effet résolue par un premier « tremblement de terre », celui qui affecte la droite : elle éclate en trois pôles — barrière, chrétienne, lepéniste — de force presque équivalente. Cet éclatement introduit dans le paysage politique un changement de première grandeur. Il donne à M. Mitterrand le bénéfice d'un choc comparable au recul communiste de 1981.

A tout seigneur, tout honneur, comment éviter de lier les deux ans de gestion de M. Chirac au recul spectaculaire de la majorité parlementaire, qui passe de 52 % à 36 %, effondrement dont profite largement le candidat de l'extrême droite. Vérification est ainsi faite que, depuis qu'il fait de la politique au plus haut niveau, le premier ministre vit au déclin de son camp. Il passe contre les siens : en assurant la victoire de M. Giscard d'Estaing contre le gaulliste Chaban-Debras (1974) ; en faisant la courte échelle à M. Mitterrand contre le conservateur Giscard d'Estaing (1981) ; en contribuant à l'échec du centriste Raymond Barre, pourtant mieux placé que lui, en principe, pour battre M. Mitterrand (1986). Tout son art, au premier tour, a été de faire illusion, grâce à une débâche d'énergie... et d'argent. Le rapport qualité-prix est bien médiocre.

Jusqu'à présent, il est vrai, il avait mené des combats de survie, aux présidentielles de 1974 et 1981, et à l'élection européenne de 1979. Cette fois, il se batrait soit pour gagner (il considèrerait succéder au début de la semaine dernière que le président-candidat était « battable »), soit pour s'assurer le leadership du camp conservateur. Or M. Barre, au vu

des résultats, est toujours fondé à le lui disputer — « rira bien qui rira le dernier », disait-il — et M. Le Pen empêche l'un comme l'autre de s'imposer.

Deux interprétations
Il y a, bien sûr, deux façons d'interpréter l'audience accrue de l'extrême droite, l'une douce, l'autre qui l'est moins. Venant d'abord : en France, depuis quarante ans, un Français sur quatre vote protestataire. Ce Français-là cherche une solution simplifiée à ses difficultés : hier, c'était, à travers le vote communiste, la croyance en un Eldorado mythique ; aujourd'hui, c'est la religion des « Arabes à la mer ». Que ce vote exotique donne 20 % au PCF, comme en 1978, ou 10 % au PCF et 10 % au FN, comme en 1986, ou 6 % au PCF et 15 % au FN, comme en 1988, le résultat comptable est perenniel : la France mal à l'aise paie toujours le même poids.

La version dure est cependant plus pertinente : c'est une maladie sociale qui crée l'effet Le Pen ; c'est par un traitement social qu'il pourra être combattu, comme l'a affirmé avec force Michel Rocard dans son discours de Compiègne-Sainte-Honorine (1). A condition de ne pas réduire le traitement social aux TUC et autres SIVP, ni même au revenu minimum d'insertion que propose M. François Mitterrand et qui est déjà au-delà de l'urgence ; à condition d'admettre que le phénomène Le Pen est aussi un mouvement social, comme le fut, il y a vingt ans, le mouvement de mai 1968, structuré par sa propre hiérarchie de valeurs.

Valeurs contre valeurs : dans un premier temps, la gauche et une partie de la droite ont essayé le traitement moral du lepénisme. Résultat : apparus à 10 % en 1984, ils sont malintentionnés au même niveau en 1986. Dans un second temps, la droite s'est servie d'une explication en forme d'accusation : M. Le Pen, disait-elle, s'est nourri du laxisme de la gauche. De mars 1986 à avril 1988, on a donc expérimenté le traitement sécuritaire du lepénisme. M. Pasqua s'est donc pas de mots assez durs

(« terroriser les terroristes ») ni de mise en scène assez spectaculaire (le charter pour le Mali, et « des trains » s'il l'avait fallu). Résultat : les voix d'extrême droite progressent de 30 % ! L'éloge de la matraque et la tentative de séduction par « géméllité » des électeurs d'extrême droite ont donc eu pour effet de renforcer l'audience de M. Le Pen.

Ce double constat ne signifie pas qu'il faille abandonner le traitement moral. C'est sur le socle des valeurs

l'altère. Hier, la France a eu besoin d'un aménagement économique de son territoire : ce fut l'expérience de la DATAR. Elle a aujourd'hui besoin d'un aménagement social de ce territoire. Les zones sinistrées sont connues : la carte des records de M. Le Pen prend la forme d'une énumération de villes à fort taux de chômage. Autant dire que le nouveau pouvoir devra, d'urgence, apporter aux Français les plus touchés le sentiment que leurs problèmes sont pris en charge, et les

rait perdre les élections plutôt que de vendre son âme. On l'a entendu dimanche soir lorsque M. Barre a posé à son vainqueur ses conditions. M. Mitterrand, qui depuis longtemps se fait un devoir d'essayer de casser la droite, n'attend que cela pour se dresser contre cet adversaire devenu un égal. Sa décision, dimanche soir, ne paraissait pas encore clairement prise. Si la consigne de second tour est bien celle qui ressort des déclarations de ses principaux lieutenants — rassemblement tout ce qui n'est pas socialiste contre M. Mitterrand, — alors il conviendra d'interpeller les « grandes consciences » de la droite, les Bernard Stasi, Michel Noir, Simone Veil, qui rivalisent d'audace et y a quelques mois, dans la dénonciation de danger et qui sont restés soit silencieux, soit réservés, dimanche soir. Contre qui souhaitent-ils rassembler : l'adversaire socialiste ou l'ennemi d'extrême droite ? La même question vaut pour M. Barre, dont les conditions posées à M. Chirac ne suffiraient pas à éclairer la réponse. Elle vaudra, en fait, pour tout le monde. Sans l'affaire du budget de la région Champagne-Ardenne, les socialistes ont eu à choisir entre un vote contre la droite, par réflexe, et une abstention, favorable à M. Stasi, pour priver M. Le Pen de sa position d'arbitre. Mutatis mutandis, la droite aujourd'hui est dans la situation des socialistes de Champagne-Ardenne. S'il y a, demain, dissolution de l'Assemblée nationale, la question se posera avec plus d'acuité encore dans de nombreuses circonstances. Pour le 8 mai et au-delà, la responsabilité politique de ceux qui se réclament du centre est engagée. En choisissant leur camp, ils feront aussi un choix de société, enjeu inattendu d'un scrutin qui s'annonçait sans passion.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Le Monde du 13 avril 1988.



républicaines qu'il faut au contraire bâtir un véritable traitement social, en considérant que le phénomène Le Pen représente d'abord le coût social et politique de la crise.

Interpeller les « grandes consciences »
De ce point de vue, la difficulté est grande, et double. La France ne peut pas ne pas continuer sa marche forcée sur le chemin de la modernisation de son appareil productif. Mais plus vite on modernise, plus on risque le drame. L'état de nos forces, dans la compétition économique mondiale, et d'abord européenne, nous interdit cependant, au nom de ces menaces, de ralentir

Les VUES de Raymond Depardon

LUNDI 25 AVRIL, 0 h 05

François Mitterrand arrive avenue Franco-Russe.
Bousculade.
Pas de déclaration !
Il s'enferme au deuxième étage.
Par miracle, je passe tous les cordons de sécurité.
Une porte s'ouvre.
Il est là !
Je suis le seul photographe.
J'avance encore.
Il est très détendu.
Tout le monde rit.
Il entend mon appareil.
Il se retourne, surpris.
Je bredouille quelque chose.
Il me serre la main.
Sa femme me sourit.
Je crois qu'il faut que je sorte.

D'un rassemblement à l'autre ?

(Suite de la première page.)
Lui donner des gages de la privation de surcroît des voix de beaucoup d'électeurs de Barre, dont les propos dimanche soir, sur la nécessité d'une « société ouverte, tolérante, qui refuse la xénophobie, le racisme et tous les extrémismes », avaient la valeur d'un avertissement.

A supposer même qu'il parvienne, le temps d'un scrutin, à surmonter ces contradictions au nom du combat contre une gauche parée de tous les maux, il tombe sous le sens qu'il les retrouverait une fois élu. Il serait obligé de naviguer au jugé entre deux hommes dont l'ambition n'a pu être que stimulée par le vote du 24 avril. L'un, Jean-Marie Le Pen, parce qu'il se sent porté par une vague de fond. L'autre, Raymond Barre, parce qu'au terme d'une campagne menée, au moins au départ, avec trop de détachement, il a le sentiment d'incarner désormais mieux que personne les valeurs de tolérance et de mesure inséparables à ses yeux de l'image de la France.

Face à cette droite morcelée, et qui ne se reconnaît plus de rassemblement, François Mitterrand doit éprouver une grande satisfaction à constater que la gauche, elle, a dominé ses divisions, que personne ne conteste qu'il en est le guide, et que la plupart des pronostiqueurs s'accordent à annoncer sa victoire le jour de la Victoire. Mais outre qu'il a trop fréquenté l'Église pour ne pas savoir que tel qui entre par la porte en sort souvent cardi-

nal, il ne peut pas ne pas voir tout ce qui, dans le présent et dans l'avenir, a lieu de le précéder.

Son score, pour commencer, est inférieur à celui dont le scrutinisme les sondages. Il dépasse peu le total des voix obtenues aux législatives de 1986 par le PS et les divers gauches. Le succès inattendu des candidats marginaux s'ajoute à celui du Front national pour montrer qu'une partie importante de la population française a perdu foi, qu'il montre un visage de droite ou un visage de gauche, dans les vertus du système.

Le plus préoccupant
Il va de soi cependant que le plus préoccupant demeure, précisément, la montée en force de Jean-Marie Le Pen, nouvel avertisseur de cet homme providentiel à qui les Français sont périodiquement tentés de remettre leur sort.

Étrange destin que celui de ce bégayeur qui a passé l'essentiel de sa vie au combat marginal ou perdu d'avance, et qui, sur le tard, voit des millions de gens, qui sont pour la plupart du temps des braves gens, applaudir ses réquisitions contre l'immigration.

S'il connaît un tel succès, ne nous le désolons pas, ce n'est pas seulement parce que le retour à la proportionnelle, en 1986, a ouvert la boîte de Pandore. C'est parce que

celle-ci débordait des ressentiments de trop de Français qui pour toutes sortes de raisons — mauvaises ou bonnes — ne se sentent plus chez eux en France. Tant qu'il y aura des exclus, il ne faudra pas s'étonner de voir se développer la tentation extrémiste.

Pour être réélu, François Mitterrand a besoin d'une fraction de l'électorat de Le Pen et de Barre. Moins que Chirac, il n'a besoin de faire de concessions au premier, et il rencontre tout naturellement le second sur le terrain des droits de l'homme.

La position hégémonique qu'il détient au sein de la gauche le dispense de consentir la moindre promesse à des communistes en pleine déconfiture. Il est donc, à première vue, beaucoup plus libre de ses mouvements que son challenger. Souhaitons qu'il en profite pour sortir du flou où il s'est jusqu'à présent trop souvent complu et pour définir les quelques idées simples capables de rendre enfin à la France l'ambition collective dont elle a tant besoin.

C'est à ce prix seulement qu'il sera autre chose que le « président par défaut » dont parle Jean Boissonnat, et que face à la montée des périls internes et externes il donnera à de Gaulle la satisfaction de constater que si ses héritiers sont en partie de vêtus, du moins son adversaire le plus résolu lui donne enfin raison.

ANDRÉ FONTAINE.

Pierre-André ALBERTINI

Un Français en apartheid

Une Afrique du Sud « vue de l'intérieur. Le récit scrupuleux de deux ans et demi de la vie d'un jeune Français en apartheid, qui ne trouve qu'un seul moyen de s'y adapter : aider ceux qui le combattent.

au Vif du Sujet

GALLIMARD *mf*

سكرا من الاجل

سكزا من الامم

Le premier tour de l'élection présidentielle

Les stratégies à droite et à l'extrême droite

M. Raymond Barre reste dans le jeu

Selon le fameux principe de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, le score de M. Raymond Barre peut être apprécié de deux manières. Mathématiquement, il est décevant. Depuis sa création en 1978, jamais l'UDF n'était tombé aussi bas. Son candidat fait certes un peu mieux que M. Jean Lecanuet en 1965 (15,57 %) et, pour prendre un repère souvent retenu au cours de cette campagne, mieux que M. Jacques Chaban-Delmas en 1974 (13,10 %), mais il est très nettement en deçà du total de M. Alain Poher au premier tour de 1969 (23,30 %), sans parler évidemment des performances de M. Valéry Giscard d'Estaing tant au premier tour de 1974 (32,60 %) qu'à celui de 1981 (28,31 %).

Mais, psychologiquement — et c'est sans doute ce qui, aujourd'hui, importe le plus pour lui — M. Barre ne perd pas la face devant son concurrent de la majorité, M. Chirac. Trois points d'écart, c'est moins que ne le présidaient les derniers sondages, et c'est en tout cas trois fois moins que l'écart qui séparait au premier tour de 1981 ce même M. Chirac du président sortant. Sur le terrain de la droite miné par le Front national, M. Barre a réussi à faire bonne figure face à M. Chirac, et il peut prétendre représenter, entre le Front national et le RPR, le troisième tiers de cette droite en décomposition ou plutôt en voie de recomposition.

Cela faisait dire, dimanche soir, aux barreaux que leur candidat avait subi « un échec purement technique », consécutif à une campagne « hyperméditerranéenne ». Explication un peu courte. Dès le départ, c'est vrai, ces barreaux avaient annoncé qu'ils feraient une campagne « sérieuse, classique, peu ostentatoire ». Sans doute fut-elle en définitive trop sérieuse, trop classique, trop peu ostentatoire. Ils en faisaient une question d'honneur. C'était louable. Mais on ne se bat pas à l'élection présidentielle pour l'honneur seulement. Ces barreaux ont voulu disputer un match en se référant à des règles du jeu que l'on savait par avance obsolètes.

Ils ont donc constamment donné le sentiment d'être en porte-à-faux, de lutter à armes inégales, avec un candidat qui pourrait avoir grandement besoin de donner de lui une image plus moderne. Ils étaient en retard de trois campagnes. Ce n'est que dans la dernière semaine qu'ils ont parus accepter de se plier aux nouvelles modes. C'était trop tard. Qu'on le veuille ou non, une campagne est faite pour se vendre. M. Barre n'a pas su se vendre. Il est aussi resté trop professoral, ne parvenant que rarement à distiller l'once de révérence, indispensable support à tout élan. Il a paru s'intéresser à la France plutôt qu'aux Français.

Enfin, l'ancien premier ministre aura commis quelques erreurs stratégiques qui, à partir de la mi-février, ont provoqué un beau gâchis dans les sondages. Installé constamment par ceux-ci dans la position avantageuse de meilleur challenger de M. Mitterrand au second tour, il a fini par oublier le premier. Vis-à-vis de M. Chirac parti en campagne avant lui, et bêtotaillant sa droite, il a accusé un « retard à l'allumage » qu'il n'est jamais parvenu par la suite à rattraper.

L'homme du recours

Mais surtout, lui qui avait réussi depuis 1981 à composer une image d'homme au-dessus des partis s'est laissé benoîtement enfermer dans le jeu des partis. L'UDF a, en permanence, traîné les pieds pour le soutenir. Le carré magique de M. François Léotard a surtout été pour lui diabolique. La « campagne de proxi-

mité » des centristes n'exista que sur le papier. Au total, le soutien UDF aura eu plus d'inconvénients pour M. Barre que d'avantages. Notamment ces deux-ci : son discours d'ouverture vers la gauche est resté sans effet, car il était trop occupé à consolider son camp ; forcé de participer malgré lui aux jeux subtils du microcosme, il n'a pu disputer à M. Jean-Marie Le Pen le capital électoral nourri par le rejet de la classe politique dans une bonne partie de l'opinion.

Parions qu'en ces deux mois de campagne présidentielle M. Barre aura appris plus qu'un douze ans de vie politique. « Cette campagne l'a déstabilisé », approuvait un de ses proches. On a d'ailleurs eu la confirmation des dimanche soir qu'il n'avait nullement l'intention de déserter. Sa courte déclaration faite à 20 h 15 au Sénat aux côtés de M. Chirac se termine par deux phrases lourdes de perspectives : « A toutes celles et à tous ceux qui m'ont fait confiance, je demande qu'au-delà du 8 mai ils poursuivent l'action qu'ils ont menée jusqu'au service de la France. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur moi. »

L'hexagone magique

D'expérience, M. Barre sait qu'il peut espérer à nouveau s'investir dans le rôle qui lui sied le mieux : celui de l'homme providentiel et du recours. L'âge de M. Mitterrand, son résultat convenable, son capital de confiance demeuré paradoxale-ment intact, sa satisfaction d'avoir fourni à cette campagne les enjeux essentiels du débat (État impartial, Europe, solidarité), voilà autant d'éléments qui depuis quelques jours déjà l'ont décidé à ne point abandonner la scène. La contre-performance de M. Chirac, lourdement testé à présent par le boulet Le Pen, représente aussi pour lui un espoir de lendemain meilleurs. M. Barre, on peut l'en croire, sera entre les deux tours d'un loyalisme parfait à l'égard de M. Chirac, d'autant plus parfaite que les chances du candidat du RPR de l'emporter dans quinze jours paraissent hypothétiques.

C'est la première fois depuis le début de la V^e République que, au soir d'un premier tour, on perdant accepte de s'afficher beau joueur aux côtés du gagnant de son camp. Cet engagement spectaculaire n'est évidemment pas sans arrière-pensées. C'est une façon de loyaliser à M. Chirac que M. Barre avait accusé, au lendemain du 10 mai 1981, d'« avoir joué à quille ou

double le sort de la V^e République ». Ce reproche ne pourra jamais lui être retourné. C'est une façon aussi de prendre date et de poser ses conditions au candidat de la majorité, qui pourrait être tenté de faire maintenant les yeux doux à M. Le Pen.

M. Léotard avait inventé le carré magique. M. Barre a inventé dimanche soir l'hexagone magique, en posant tout de suite à M. Chirac les six priorités de son engagement : « Une société ouverte, tolérante, qui refuse le xénophobie, le racisme et tous les extrémismes ; une meilleure formation de notre jeunesse ; la compétitivité de notre économie par la recherche et l'investissement ; la solidarité à l'égard des nouveaux pauvres et des exclus ; l'impartialité de l'État ; l'union de l'Europe. » C'est évidemment sur le premier côté de cet hexagone que va se jouer la partie entre M. Chirac et M. Barre, et derrière lui l'UDF.

Tous derrière et lui devant, telle est dès maintenant la consigne dans les rangs de l'UDF, dont le bureau politique devra se réunir dès lundi matin. Les centristes tiendront conseil l'après-midi. Mardi, ce sera au tour des parlementaires. On peut s'attendre à ce que tous, officiellement, dans les conditions posées par M. Barre, apportent un soutien loyal et massif à M. Chirac pour mieux se dédouaner des projets futurs. Entre ce 25 avril et le 8 mai, personne ne compte bouger. Mais la perspective et les conséquences d'une réélection confortable de M. Mitterrand sont déjà dans toutes les têtes. La marge de manœuvre de M. Léotard, trop liée à M. Chirac, apparaît restreinte. La discrétion prolongée de M. Valéry Giscard d'Estaing peut être encore sujette à beaucoup d'interprétations.

Au soir du 8 mai, tous les projecteurs risquent bien de se tourner vers le CDS de M. Pierre Méhaignerie, qui sera placé devant une responsabilité historique : accepter le front républicain avec les socialistes ou rester arrimé à une droite élysée par le Front national. La possession de M. Le Pen et le mauvais score de M. Chirac sembleraient lever définitivement, dimanche soir, les dernières appréhensions. Ces centristes au fond ne se posent plus que deux questions : jusqu'à M. Barre consentent-ils à les suivre ? M. Mitterrand vainqueur saura-t-il, pour leur permettre de respirer, se dispenser de l'arme automatique de la dissolution ? L'heure du compromis historique ne peut-elle pas être qu'une question de minutes.

DANIEL CARTON.

M. Chirac face à la tentation du compromis

Les chiraquiens ne pouvaient dissimuler, dimanche soir, leur déception. Même si le premier ministre-candidat, « semblable à lui-même dans ces moments-là », selon l'un de ses proches, affichait sa détermination à se battre et s'employait à galvaniser son entourage, le résultat du premier tour de scrutin était trop inférieur aux espérances pour ne pas assombrir les perspectives.

M. Edouard Balladur, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, venu à l'hôtel Mésangeon s'entretenir avec M. Jacques Chirac, affirmait qu'il y avait « une partie à jouer », et qu'il fallait « la jouer à fond ». Il n'est resté pas moins que, tant par le résultat de M. Chirac que par celui de M. Jean-Marie Le Pen et par l'écart séparant le premier ministre de M. François Mitterrand, la douce issue des urnes fournissait à peine aux chiraquiens la possibilité d'un jeu de contour.

De son ministère de la place Beauvau, M. Charles Pasqua, s'entretenant par téléphone avec M. Chirac, communiquait ses informations et ses analyses. Le ministre de l'Intérieur estimait que les événements de Nouvelle-Calédonie et de Corse avaient fait perdre à M. Chirac des voix — à point de vue politique, on devinait — au profit, avant tout, de M. Le Pen. Un glissement de ce genre aurait été observé dans des bureaux où venaient des militaires. Pourtant, on était au début de la soirée, et les résultats de Paris, des DOM et des Français de l'étranger pouvaient faire remonter le score de M. Chirac. Jusqu'à 22 % ? Cette hypothèse se devait pas tenir très longtemps.

M. Chirac se trouvait face à deux inconnues. La première résidait dans le comportement de M. Raymond Barre. Le premier ministre s'était rendu, samedi, au domicile parisien du candidat de l'UDF, avenue Charles-Floquet, pour s'entretenir avec lui de la préparation du second tour. M. Chirac, dimanche, a considéré que la conduite que tous deux adopteraient devait être décidée par eux, tête à tête, et non par l'intermédiaire de leurs entourage, ni même au téléphone. Cela n'avait pas empêché M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, Alain Juppé, son porte-parole, et Philippe Minère, directeur de la campagne de M. Barre, de discuter ensemble pour préparer cette entrevue. Le principe d'une apparition conjointe était acquis. L'idée qu'elle ait lieu au Sénat, bastion de l'opposition de

1981 à 1986 et lieu symbolique d'une union UDF-RPR non assemblée par le Front national, était avancée depuis le milieu de la semaine.

Un meeting avec M. Barre à Paris

Faute de pouvoir lire, chacun, la moitié d'une déclaration commune... MM. Chirac et Barre sont copivores de s'exprimer côte à côte, dès 20 h 15, au palais du Luxembourg. Les propos de M. Barre n'ont pas été, manifestement, tout à fait du goût du premier ministre, puisqu'ils désignaient d'emblée, à l'attention des électeurs centristes, le danger que représente le Front national. M. Chirac se peut, toutefois, que s'en accommoder. M. Barre et lui-même ont prévu, d'autre part, un meeting commun au Palais Omnisports de Bercy, à Paris, réunion dont la date doit être fixée en fonction de celle du débat télévisé entre le premier ministre et M. Mitterrand.

Pour le reste, après la réunion du gouvernement en conseil de cabinet, lundi en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, et celle du comité de liaison de la majorité, en fin d'après-midi, étaient prévues celles des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale et du Sénat, mardi. M. Chirac, après un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing, devait prendre la parole devant ses deux derniers auditoires, mais il n'était pas sûr que M. Barre y vienne avec lui. Le député du Rhône tient, visiblement, à préserver sa totale autonomie entre les deux tours. Loin de donner carte blanche à M. Chirac, il s'est posé en observateur vigilant des initiatives que prendra le premier ministre.

« Finasser » ? A quel jeu ?

Les initiatives dont il est question concernent, naturellement, M. Le Pen et son électeur. Les chiraquiens ont observé que le président du Front national était apparu, dimanche soir, à « très courte » et que, au-delà du second tour, il avait paré des élections futures. M. Le Pen parait se soucier de son avenir comme l'un des chefs d'une droite dans laquelle M. Pasqua l'a, sans tarder, rangé dans sa présentation des résultats : voilà qui peut être encourageant pour M. Chirac. Il vent être adossé, un jour, parmi les patrons de la droite, M. Le Pen doit réussir un examen de passage, celui du rassemblement face à l'adversaire commun.

Sur la façon de s'y prendre pour parvenir à ce résultat, il y a des

« Finasser » avec le mouvement, comme les socialistes, observent-ils, est cassé de le faire en leur temps. A quel jeu ? « Finasser », un effet, avec un courant qui se nourrit du rejet et du mépris qu'il entretient et répand, envers les hommes politiques ? M. Jean-Claude Gaudin en a fait, et s'en sent de plus en plus sûr. M. Chirac, au pouvoir, pas son plein, ne voit-il pas le président ? M. Chirac, au pouvoir, pas son plein, ne voit-il pas le président ?

Entre le président du RPR — à qui M. Le Pen et ce qu'il représente inspirent de longue date, une aversion, sans mélange — et celui du Front national, l'heure n'est pas — si elle l'a jamais été — à des alliances basées, mais à la guerre. Les hommes de ce combat existent auprès de lui. Est-ce de ceux-là qu'il prendra la tête ?

PATRICK JARREAU.

M. Le Pen se tourne vers les électeurs de gauche

Le succès de M. Le Pen est indéniable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1974, le président du FN grappillait 0,74 % des suffrages. En 1981, faute de terrains, il ne participait pas aux agapes électoraux. En 1988, « le grand perturbateur » dévore les suffrages. Il accroit considérablement son influence par rapport aux élections législatives de mars 1986 et il talonne M. Barre. Aux élections européennes de 1984, il ne manqua au Front national que quelques milliers de voix pour devancer le bloc du PCF. Outre-mer, plus tard, M. Jean-Marie Le Pen fait plus du double du score du candidat communiste. Il ne s'agit plus d'un simple électeur de rencontre, mais d'un électeur durablement fixé à droite de la droite « classique ». Les douze mois de campagne du « menhir tricolore » ont payé, alors même que l'élection présidentielle représentait pour le FN la course électorale la plus difficile à mener.

Depuis les élections municipales de 1983, le score du Front national constitue régulièrement la « surprise » des soirées d'élections. Il dépasse systématiquement les estimations avancées par les instituts de sondages. Cela prouve à quel point l'électorat lepéniste est difficile à saisir. Les sondages se trouvent en effet confrontés aux mêmes difficultés que celles rencontrées jadis avec les électeurs communistes. L'électorat lepéniste n'avoue pas facilement son intention de vote. Malgré les correctifs apportés aux résultats bruts, le redressement se révèle, régulièrement, insuffisant. Quoi qu'en dise M. Le Pen, cette sous-estimation n'a pas que des effets négatifs, bien au contraire : elle renforce l'impact psychologique de son résultat en accentuant l'effet « divine surprise » et elle cimente un peu plus ses électeurs dans la conviction qu'il est bien — et qu'ils sont avec lui — la victime d'un « complot politico-médiatique » destiné à le dévaloriser.

En attendant les études fines qui permettront de mieux détailler les ressorts de la nouvelle poussée lepéniste, il est possible d'avancer plusieurs éléments d'explication. Le candidat de « la droite nationale et populaire » a probablement bénéficié des événements de Nouvelle-Calédonie et de Corse. La mort de plusieurs gendarmes serait ainsi venue à point nommé fournir, aux yeux des sympathisants lepénistes, la preuve de la véracité des propos de l'« outsider » sur la nécessité de restaurer « l'autorité de l'Etat ».

Le fait qu'à droite M. Chirac ait distancé nettement M. Barre dans les sondages (plus nettement que dans la réalité) a peut-être libéré pour M. Le Pen le vote d'électeurs chiraquiens. Certains, sensibles aux thèses lepénistes, ils auraient — si cette thèse est confirmée — voté au premier tour pour le premier ministre si MM. Barre et Chirac avaient été donnés dans un mouchoir, afin de le faire passer devant M. Barre, suspect de « centrisme mou ».

Ces raisons conjoncturelles sont toutefois insuffisantes pour expliquer l'éruption lepéniste du 24 avril. Il faut en revenir à ce qui fait l'essentiel du vote Le Pen : une double réaction protestataire et morale. Les sympathisants FN représentent « un ensemble désemparé et marginalisé, mal à l'aise dans notre système social et politique » indiquent une enquête réalisée auprès de quatre cents sympathisants FN (Le Monde du 12 mars). La fraction de l'électorat prête à abandonner les repères droite-gauche pour sanctionner globalement la classe politique, s'est accrue. C'est l'une des conséquences d'une crise qui dure depuis maintenant quinze ans et dont la non-résolution est imputée aussi bien à la droite qu'à la gauche.

Le 1^{er} mai de droite

Le « grand perturbateur » a largement puisé dans un autre gisement : celui des « valeurs morales ». Lors des discours économicques, M. Le Pen a fait vibrer ses publics en entonnant l'hymne de la morale, de la hiérarchie des valeurs, du bien et du mal. Un instantané permet peut-être de mieux comprendre le succès du candidat FN. C'était à Montpellier, au début du mois de mars, au cours de l'un de ses meetings. Les premiers rangs étaient remplis de jeunes garçons et filles, dix-huit/vingt-cinq ans. Leur look n'avait rien de « facho ». Leur présence n'aurait en rien dérangé dans un concert de Madonna ou des Pink Floyd. Leurs applaudissements, sourds, enthousiastes, fervents, allaient systématiquement aux compléments sur le retour des valeurs morales, de la famille, de la patrie, du culte de la terre, etc. « On veut lui remettre le pouvoir parce qu'on a confiance qu'en toute circonstance il sentira comme la nation », écrivait il y a cent ans Maurice Barrès à propos du général Boulanger.

M. Le Pen est parvenu aujourd'hui à dépasser le simple exploitation électorale des thèmes de l'immigration et de la sécurité pour incarner un système de pensée

« national » (« la préférence nationale »), une idéologie empruntant à la droite ses valeurs d'autorité, de nationalisme, de défense de « l'ordre naturel des choses », et à la gauche celle de défense des pauvres, des chômeurs, des exclus, du moins de ceux moins d'une carte d'identité nationale. Le choix de la date du 1^{er} mai, fête du travail, pour diffuser à l'ombre de Jeanne d'Arc est évidemment symbolique de la stratégie du Front national. Le secrétaire général de cette formation, M. Jean-Pierre Stirbois, ne cache d'ailleurs pas son souhait de « s'attaquer rapidement à l'électorat socialiste. Quant à M. Le Pen, il n'a cessé de lever de plus en plus haut, au cours de la campagne, le drapeau des « nouveaux pauvres ».

Avec plus de 14 % des suffrages, M. Le Pen se trouve maintenant en position de force à l'égard du premier ministre. Dimanche soir, son son impétueux et de nouveaux, volontiers agressifs avec les journalistes, montre assez dans quelle disposition d'esprit il se trouve. Il campe sur son fortin électoral en attendant les émissaires de M. Chirac. « Je ne sollicite rien », dit-il.

« Je deviens moralement le chef de file de l'opposition nationale », expliquait M. Le Pen dans un entretien aux « Dernières nouvelles d'Alsace », évoquant une réélection de M. Mitterrand. La voie qui s'ouvre devant lui s'annonce royale. Si M. Chirac négocie ou infirmité son discours dans le sens de la « préférence nationale », ce sont les bases de M. Le Pen qui seront ainsi validées au plus haut niveau. Si, en revanche, il s'est Poljot d'un appel du pied, d'aucune sollicitation, pourra mettre en avant « la célérité » de la droite. « Justement » sanctionner par son électeur en colère. Dans les deux hypothèses, il est gagnant.

Quant à la perspective des élections municipales de 1989, un simple regard sur le nombre de villes où le Front national dépasse les 20 % et arrive en tête complète une vision que de sa linéarité de marine installée dans sa ville de Saint-Cyr, l'ancien député communiste jugé kyli-

PIERRE SERVIENT.

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

	MÉTROPOLE		OUTRE-MER		TOTAL	
	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants
Inscrits	37 071 316		860 178		37 931 494	
Votants	30 391 284 (81,98 %)		515 056 (59,87 %)		30 906 340 (81,47 %)	
Abstentions	6 680 032 (18,01 %)		345 122 (40,12 %)		7 025 154 (18,52 %)	
Blancs ou nuls	604 391 (1,98 %)		18 999 (3,68 %)		623 390 (2,01 %)	
Exprimés	29 786 893		496 057		30 282 950	
CANDIDATS						
	Nombre de voix obtenus	Suff. exp. (%)	Nombre de voix obtenus	Suff. exp. (%)	Nombre de voix obtenus	Suff. exp. (%)
Mitterrand	10 094 137	33,88	232 232	46,81	10 326 369	34,10
Chirac	5 893 238	19,78	132 138	26,63	6 025 376	19,90
Barre	4 915 823	16,50	84 654	16,88	5 010 477	16,56
Le Pen	4 349 783	14,60	13 820	2,78	4 363 603	14,41
Lajoinie	2 041 394	6,85	12 370	2,49	2 053 764	6,78
Jacquin	634 487	2,13	2 274	0,45	636 761	2,10
Vaechter	1 141 988	3,83	3 516	0,70	1 145 502	3,78
Lagutilier	600 667	2,01	3 857	0,77	604 524	2,00
Boussel	115 278	0,38	1 196	0,24	116 474	0,38

identielle

la tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

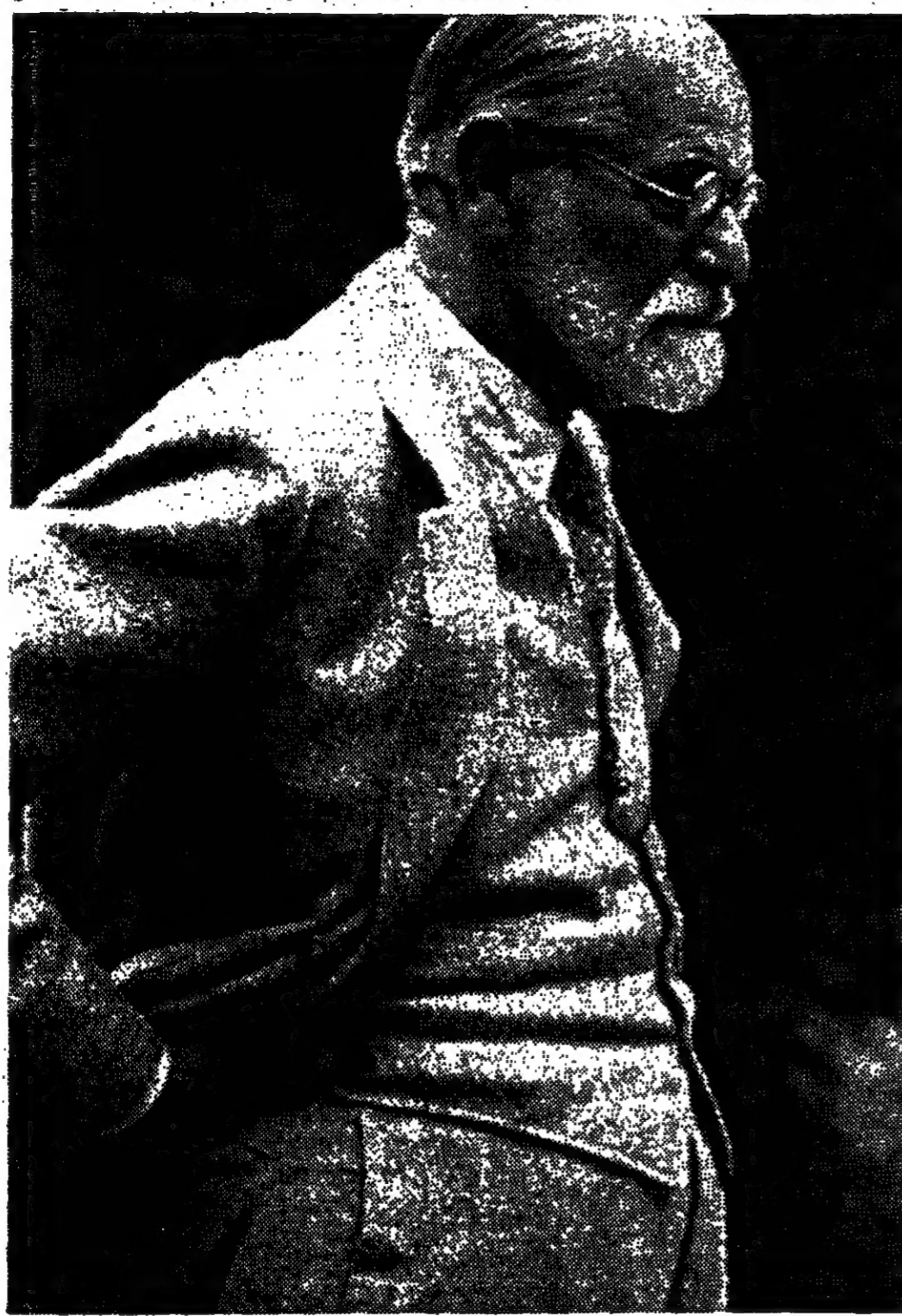
La tentation du complot

La tentation du complot

La tentation du complot

SI VOUS AVEZ LU FREUD, VOUS N'AVEZ JAMAIS LU FREUD.

L'histoire de la traduction et de la publication en langue française des Œuvres Complètes de Sigmund Freud est avant tout l'histoire d'une aventure. L'aventure du mouvement psychanalytique français et des résistances à la psychanalyse que Freud avait lui-même décelées. L'aventure d'une traduction qui a mis en scène les enjeux, les symboles, les risques d'un passage aux couleurs de transfert. L'aventure d'une édition qui n'est restée étrangère ni au narcissisme ni à la sublimation.



La première traduction en français d'un texte de Freud date de 1913 : la revue italienne "Scientia" avait publié "L'intérêt de la psychanalyse". Le premier volume des Œuvres Complètes paraît en 1988. Étrange paradoxe, propre aux œuvres de génie, que cette coïncidence de soixante-quinze années

entre une influence et une absence. Infaillible symptôme, disent les esprits forts, de l'impéritie des éditeurs, de l'impuissance des psychanalystes, de l'impotence des traducteurs. Effroyable symbole, susurrent les sceptiques, de notre allergie à la nouveauté, de notre méfiance pétrie de nationalisme culturel, de notre incompréhension de la modernité.

L'HEURE n'est cependant ni à la récrimination ni à la congratulation. Elle est, dans la langue et la pensée de ce peuple cartésien, à la méditation. Les années qui courent de 1913 à 1988 sont, plus que le temps et la durée, un long mouvement de conquête et d'appréhension de l'identité freudienne. De même que Freud s'inscrivait dans l'histoire culturelle germanique et dans la fidélité aux plus belles intuitions du romantisme, de même les rationalités propres de la psychologie française n'étaient pas la meilleure terre d'élection pour le triomphe de la science des rêves. Claparède avait noté ce fait scientifique, constitutif de l'histoire des idées, dès 1920 : "La psychologie française semble répugner à la conception dynamique de l'activité mentale." Preuve supplémentaire de ce phénomène : au début du siècle, Romain Rolland et Bergson comptent parmi les très rares et attentifs lecteurs de Freud. Est-ce d'ailleurs tout à fait un hasard si,

centrales sont déjà au rendez-vous de l'histoire puisque se crée à Genève, en 1927, une commission linguistique pour l'unification du vocabulaire psychanalytique français et que des choix terminologiques sont opérés : "Verdrängung" sera traduit par "refoulement", "Unterdrückung" par "répression", "Trieb" par "pulsion", "Besetzung" par "investissement". On pourrait croire que tout est fini... et pourtant rien n'est commencé. C'est en 1967 seulement que paraîtra, sous la signature de Laplanche et Pontalis, le "Vocabulaire de la psychanalyse" : la première apparition du mot "psychoanalyse" datait de 1896 et, chose curieuse, c'était dans une revue française. Un esprit malin estimera sans doute que cette recherche était du temps perdu ou que le retour à Freud ne sera jamais un sens retrouvé. Mais cet esprit malin sera un esprit faux.

Il ne faut pas, en effet, oublier que la traduction de Freud est restée, pendant plusieurs décennies, un projet scientifique en mouvement. Qu'il s'agisse des éditeurs (Gallimard, Payot, Presses Universitaires de France ou Alcan), ou des premiers traducteurs, ou de Laplanche, Pontalis, Bourguignon, Cotet et beaucoup d'autres, des conflits théoriques ou épistémologiques, conscients ou inconscients, féconds ou stériles, tous et tout furent nécessaires à l'achèvement de l'entreprise. Seuls les sophistes reprochaient à Socrate ses apories. Seuls d'autres sophistes reprocheront aujourd'hui aux éditeurs, aux analystes et aux traducteurs d'avoir patiemment contribué au lever du jour. Le texte de Freud qui renaît en 1988 doit sa nouvelle genèse à des principes clairs : la cohérence de la traduction, l'unité de la terminologie, l'ambition commune aux germanistes et aux psychanalystes de restaurer une œuvre dans la fidélité des artisans à l'artiste et des disciples au créateur.

au même moment, les premiers traducteurs de Freud ne sont pas – ou pas encore – des analystes ?

LES années 1920 sont décisives pour la mise en forme d'une traduction française : Jankélévitch, Meyerson et Marie Bonaparte en sont les artisans. Les questions

Sigmund Freud. Œuvres Complètes.
Direction de la publication : A. Bourguignon, P. Cotet.
Direction scientifique : J. Laplanche.
Traduit de l'allemand. Publié avec le concours du CNL.
21 volumes avec index et glossaire.
Vient de paraître : volume XIII. Une névrose infantile. Métapsychologie (1914-1915).



ŒUVRES COMPLÈTES DE FREUD

Pour la première fois au monde, l'intégralité de l'œuvre de Freud, dans une édition scientifique et critique.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

سكزا من الاجل

ésidentielle

La réglementation

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

Le Monde

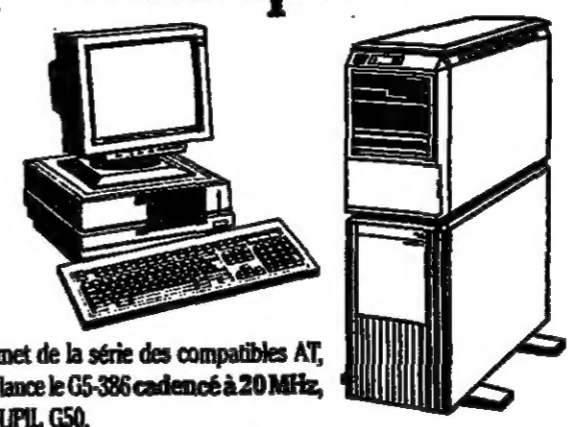
Le Monde

Le Monde



GOUPIL G5-386 - GOUPIL G 50

Une puissance exceptionnelle au cœur de l'informatique d'entreprise.



Au sommet de la série des compatibles AT, GOUPIL lance le G5-386 cadencé à 20 MHz, et le GOUPIL G50.

Particulièrement efficaces comme stations de travail haut-de-gamme et comme serveurs multipostes ou réseaux, ces 2 ordinateurs sont complémentaires.

Machine de table, le G5-386 est un super-micro orienté monoposte, destiné à répondre à d'importants besoins bureautiques.

Le G50, lui, se présente comme un ordinateur de type "tower", plus orienté serveur pour des configurations allant de 3 à 17 postes (sous UNIX™ 386 ou PICK).

Quant aux performances de ces 2 ordinateurs, elles parlent d'elles-mêmes. Pour le G5-386 : processeur 80 386 à 20 MHz; 2 à 8 M-octets de mémoire RAM sur la carte-mère; 5 "slots" d'extension; 3 demi-hauteurs pour recevoir lecteurs de disquettes, disque dur (jusqu'à 150 Mo) et streamer. Pour le G50 : processeur 80 386 à 20 MHz; 2 à 16 M-octets de mémoire RAM sur la carte-mère; mémoire cache de 32 Ko; 8 "slots" d'extension; 7 demi-hauteurs pour recevoir lecteurs de disquettes, disques durs (jusqu'à 600 Mo) et streamer.

Autres atouts, ces 2 machines proposent un affichage EGA + ou VGA et supportent les systèmes MS/DCS (Microsoft), OS/2 (Microsoft), UNIX 386 (AT & T) et PICK (Pick Systems).

Avec le G5-386 et le G50, GOUPIL bâtit la puissance informatique des entreprises.



GOUPIL

LA NOUVELLE DIMENSION INFORMATIQUE

صكزا من الاجل

Le premier tour de l'élection présidentielle

L'évolution des forces département par département

L'affaiblissement du courant gaulliste

Avec un peu moins de 20 % des suffrages exprimés, M. Jacques Chirac améliore le score qu'il avait obtenu au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (17,99 %), mais il ne retrouve pas le résultat atteint, globalement, par les trois candidats qui se réclamaient, alors, du gaullisme, soit, outre lui-même, M^{me} Marie-France Garaud (1,33 %) et M. Michel Debré (1,65 %). C'est-à-dire 20,97 %. Par rapport à ce total, M. Chirac progresse dans vingt-trois départements, qui se situent, pour la plupart, dans des régions qui figuraient parmi ses zones de force il y a sept ans.

C'est le cas du Massif central (Puy-de-Dôme, Cantal, Lozère, Aveyron, Ardèche, Haute-Loire), mais il perd plus de 3,5 points de pourcentage dans le département où il est élu député depuis vingt ans et dont il a présidé le conseil général, la Corrèze. Il progresse encore dans les deux départements corses, dans les Alpes-Maritimes, en Aquitaine (dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques), dans certains départements de l'Ouest, ainsi qu'à Paris.

Partout ailleurs — si l'on excepte la Seine-Maritime, où il retrouve exactement le même score, — le premier ministre recueille moins de voix que l'ensemble de sa famille politique en 1981. Le plus fort recul s'observe dans le Haut-Rhin (moins

4,65 points), département où le Front national connaît une forte progression. Tel est le cas, aussi, en Moselle, dans le Rhône et dans les départements ruraux comme la Mayenne ou l'Orne. Dans la région parisienne, le recul de M. Chirac en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise, l'Essonne, le Val-de-Marne est, de la même façon, corollaire d'une progression de M. Le Pen. Cette corrélation est évidente, enfin, dans les Bouches-du-Rhône, où, pour la première fois, avec près de 15 % des voix, améliore le résultat qu'avait obtenu, en mars 1986, la liste du RPR aux élections législatives (9,47 %).

Le score de M. Chirac est en retrait, encore, en Bretagne, région centrée où la concurrence de M. Raymond Barre s'est fait sentir, de même qu'en Lorraine. Les zones de faiblesse du courant gaulliste en 1981, c'est-à-dire toute la façade nord du pays et le Midi méditerranéen, ont été moins favorables encore à M. Chirac. Le plus remarquable, cependant, est le recul qu'il enregistre dans des départements à dominante agricole, tels que la Charente, la Dordogne ou l'Orne, où l'ancien ministre de l'Agriculture pouvait penser qu'il disposait d'une audience plus solide.

P. J.

La déconvenue des barristes

Dans aucun département de métropole, M. Barre n'aura réussi à réaliser, pour le compte de l'UDF, un meilleur score que M. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. En outre, il enregistre partout un score inférieur à celui obtenu par M. Alain Poher au premier tour de l'élection présidentielle de 1969 et à celui de M. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle de 1974. A deux exceptions près : la Vendée, le département de ses lieutenants, MM. Philippe Méreau et Philippe de Villiers, où M. Barre parvient à faire mieux que M. Alain Poher en 1969, et le département de la Gironde, où, il fait mieux que M. Giscard d'Estaing en 1974, qui était, il est vrai, opposé au maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas.

M. Barre réalise son meilleur score dans le Maine-et-Loire, son plus mauvais dans le fief de M. Chirac, la Corrèze. Dans le département du Rhône, M. Barre évite l'affront d'être dépassé chez lui par M. Chirac, mais le député du Rhône encore subit néanmoins un certain tassement par rapport à son résultat des élections législatives de mars 1986, qui avait pourtant été considéré comme un camouflet. La baisse la plus frap-

pante pour le camp UDF est relevée en Alsace, région centriste réputée jusqu'alors imprenable. Dans le Haut-Rhin comme dans le département voisin du Bas-Rhin, M. Barre subit de plein fouet les conséquences de l'effet Le Pen. A Paris, M. Barre n'évite que de 2 000 voix une gifle analogue.

Un avertissement aux responsables de l'UDF

Dans le Var et dans les Bouches-du-Rhône, l'UDF s'en sort beaucoup moins bien. M. Jean-Claude Gandin à Marseille comme M. François Trucy et Arrecix à Toulon avaient devant en leur compte. D'autres responsables de l'UDF pourront aussi s'interroger. Dans la province de M. Mitterrand arrive devant M. Barre. Même cas de figure à Amnecy (Haute-Savoie), la commune de M. Bernard Bosson, ou encore dans le département de la Vienne, celui de M. René Monory. Dans le Lot-et-Garonne, sur les terres d'un autre barriste, M. Jean-François Poncet, c'est M. Chirac qui arrive devant M. Barre.

D. C.

La nationalisation de l'extrême droite

Le FN progresse dans tous les départements les traditionnels bastions lepénistes du pourtour méditerranéen, ceux du Nord-Pas-de-Calais, de l'Est, du Rhône ainsi que ceux de Paris et de la région parisienne se sont considérablement renforcés. Mais la carte de la « lepénie » s'étend à toute la France. Ainsi, par exemple, le département de la Nièvre passe de 0,83 % à 9,72 % des voix pour le FN.

Dans huit départements, le candidat du FN dépasse 20 % des suffrages : les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, le Vaucluse, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, le Gard, les Pyrénées-Orientales. Le président du FN double sa mise dans les Hautes-Alpes, en Lozère et dans le Tarn-et-Garonne. Les progressions les plus spectaculaires sont enregistrées en Corse-du-Sud (+ 12,42 points), dans le Bas-Rhin (+ 7 points) et le Haut-Rhin (+ 7,69), dans le Var (+ 7,1), en Savoie et dans les Hautes-Alpes (+ 6,88), dans les Vosges (+ 6,87) et dans les Ardennes (+ 6,6).

Dans neuf départements, M. Le Pen arrive en tête des candidats de la droite : Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Moselle, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin et Haut-Rhin, Var et Vaucluse. Dans les Alpes-Maritimes, M. Jacques Chirac ne devance M. Le Pen que de 0,1 point.

Dans les Bouches-du-Rhône, non seulement le FN devient la première force politique de la ville de Mar-

seille, mais il arrive en tête dans 41 communes sur les 110 du département (soit dix de plus que précédemment (soit la moitié). A 10 000 habitants (soit la moitié), A Martignas, il dépasse le 34 %. Dans le Var, il oscille entre 22 %, Martignas, et 29,73 % à Draguignan, 61 % et 29,73 % à Draguignan, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Saint-Raphaël, La Valette-du-Var, Toulon, Fréjus, Six-Fours, A Fréjus, Aint, par exemple, le département de la Nièvre passe de 0,83 % à 9,72 % des voix pour le FN.

Les grandes tendances de l'implantation électorale du FN restent donc sensiblement les mêmes qu'en 1984 (européennes) et 1986 (législatives). C'est le relief d'une France urbaine et frappée par la crise économique. Mais la nouveauté du scrutin du 24 avril c'est que le FN mord partout, et déborde le cadre naturel de son implantation. Il n'est pas impossible — c'est ici une hypothèse — que le thème de l'ouverture du grand marché européen en 1993, présenté par M. Le Pen comme un « Waterloo », ait également renforcé dans une partie de la population un réflexe de repli hexagonal.

P. S.

Les scores des gaullistes et de M. Chirac

	1969 % exprimés (1)	1974 % exprimés (2)	26 avril 1981 % exprimés (3)	24 avril 1988 % exprimés (3)
Ain	46,42	12,95	21,25	19,12
Alsace	40,62	15,17	19,04	17,17
Allier	38,53	9,71	20,14	19,45
Alpes-de-Haute-Provence	38,53	13,20	18,60	18,34
Alpes-Maritimes	43,69	16,49	19,51	20,61
Alpes	39,05	18,77	22,87	24,28
Ardèche	45,50	16,93	18,46	19,09
Ardennes	42,52	12,61	19,07	17,32
Ariège	43,91	14,01	20,90	18,18
Aube	36,93	15,56	18,18	17,64
Avignon	55,52	12,83	24,64	26,76
Bouches-du-Rhône	34,77	18,87	17,35	14,77
Calvados	48,28	14,55	22,23	19,99
Charente	69,78	12,12	25,27	37,44
Charente-Maritime	42,29	23,42	21,29	19,56
Cher	43,15	13,20	20,46	18,72
Corse	43,88	15,55	42,88	39,17
Corse-du-Sud	50,09	31,93	28,81	31,73
Creuse	45,65	12,64	20,53	19,43
Dordogne	39,76	28,15	23,26	21,51
Doubs	48,89	19,88	23,56	21,51
Durolle	42,69	14,76	21,68	18,34
Eure	44,96	13,42	20,72	19,67
Eure-et-Loire	37,83	12,66	21,81	19,30
Finistère	39,66	13,76	18,64	16,78
Gers	34,71	18,00	19,75	20,29
Gironde	40,77	16,60	20,28	19,35
Haute-Garonne	39,53	12,87	18,70	17,32
Haute-Meuse	52,53	14,52	23,14	20,94
Haute-Normandie	36,46	13,66	22,23	19,87
Indre	41,28	7,49	21,21	18,29
Indre-et-Loire	39,33	12,89	18,24	16,60
Jura	45,94	20,82	19,27	20,99
Landes	38,18	12,61	19,83	19,92
Loire	43,95	12,82	20,50	20,99
Loire-Atlantique	37,83	12,66	16,56	15,35
Lot	49,53	15,26	21,07	19,76
Lot-et-Garonne	46,60	14,11	21,92	21,62
Lozère	47,58	17,30	25,58	23,82
Mayenne	34,66	22,12	20,30	18,53
Meurthe-et-Moselle	33,14	13,14	22,18	24,93
Meuse	54,85	13,95	23,59	22,65
Normandie	44,71	13,48	21,68	20,49
Normandie-Mer	53,82	15,46	26,25	24,10
Normandie-Intérieur	44,44	12,16	16,90	15,63
Normandie-Ouest	49,68	9,76	16,90	18,86
Normandie-Normandie	44,98	12,52	18,47	19,91
Normandie-Normandie	50,85	11,81	19,30	16,25
Normandie-Normandie	35,45	9,61	15,90	17,02
Normandie-Normandie	42,61	15,34	17,37	17,74
Normandie-Normandie	46,44	16,98	27,88	23,39
Normandie-Normandie	39,28	15,20	16,83	14,80
Normandie-Normandie	44,54	4,35	16,80	19,60
Normandie-Normandie	50,54	26,77	23,54	24,46
Normandie-Normandie	39,48	17,94	18,23	18,34
Normandie-Normandie	38,51	12,69	17,99	17,51
Normandie-Normandie	39,77	15,62	18,47	17,59
Normandie-Normandie	42,89	14,46	21,62	16,97
Normandie-Normandie	42,89	10,11	20,91	17,36
Normandie-Normandie	44,50	11,53	21,02	20,12
Normandie-Normandie	42,94	13,29	18,95	20,56
Normandie-Normandie	41,19	15,40	19,95	19,32
Normandie-Normandie	44,12	16,07	22,34	20,95
Normandie-Normandie	47,09	13,38	24,94	22,52
Normandie-Normandie	41,44	12,16	16,75	16,75
Normandie-Normandie	44,31	14,81	22,53	19,85
Normandie-Normandie	43,61	12,98	24,65	24,48
Normandie-Normandie	49,04	17,04	28,56	21,20
Normandie-Normandie	39,58	15,74	19,85	16,89
Normandie-Normandie	41,96	17,98	21,21	19,15
Normandie-Normandie	42,72	20,30	22,33	20,40
Normandie-Normandie	46,59	12,32	20,11	19,91
Normandie-Normandie	34,55	13,28	18,19	16,76
Normandie-Normandie	59,71	18,76	24,07	24,51
Normandie-Normandie	38,12	16,07	21,96	21,77
Normandie-Normandie	38,12	14,56	25,13	22,13
Normandie-Normandie	48,33	12,64	21,75	19,18
Normandie-Normandie	44,89	13,19	21,83	19,06
Normandie-Normandie	44,66	12,86	19,33	17,29
Normandie-Normandie	44,66	12,78	21,52	19,33
Normandie-Normandie	41,62	12,98	24,26	24,72
Normandie-Normandie	33,97	11,68	18,12	14,61
Normandie-Normandie	38,48	12,06	21,21	18,33
Normandie-Normandie	39,33	12,13	20,55	18,80

(1) Georges Pompidou; (2) M. Chaban-Delmas; (3) M. Barre.

Les scores de MM. Poher, Giscard d'Estaing et Barre

	1 ^{er} juin 1969 % exprimés (1)	5 mai 1974 % exprimés (2)	26 avril 1981 % exprimés (2)	24 avril 1988 % exprimés (3)
Ain	26,10	38,86	31,67	21,21
Alsace	21,42	27,21	25,49	13,32
Allier	19,37	33,23	25,36	14,99
Alpes-de-Haute-Provence	22,65	29,93	27,16	15,68
Alpes-Maritimes	29,41	31,99	29,83	19,81
Alpes	29,41	39,84	32,18	14,96
Ardèche	23,49	32,71	31,55	19,43
Ardennes	21,18	31,38	28,36	14,22
Ariège	24,49	18,36	28,79	18,41
Aube	24,14	34,06	30,86	17,79
Avignon	24,86	21,06	19,13	18,33
Bouches-du-Rhône	23,13	40,48	20,22	18,49
Calvados	18,56	28,28	25,32	13,89
Charente	24,49	37,26	39,21	18,29
Charente-Maritime	8,89	46,50	25,92	11,52
Cher	24,28	22,53	24,22	15,29
Corse	27,49	38,99	25,26	18,97
Corse-du-Sud	27,77	31,19	27,66	16,57
Creuse	15,69	27,89	9,17	4,84
Dordogne	20,56	23,25	28,89	14,19
Doubs	27,89	25,22	24,11	12,94
Durolle	27,49	36,92	26,82	16,81
Eure	27,54	35,58	27,23	17,22
Eure-et-Loire	17,07	29,44	19,38	9,95
Finistère	25,83	19,65	20,86	12,89
Gers	22,34	37,78	25,86	14,96
Haute-Garonne	26,63	27,28	17,10	10,30
Haute-Meuse	25,71	33,65	28,68	16,35
Haute-Normandie	25,36	36,12	30,64	17,61
Haute-Normandie	18,86	41,45	28,64	16,56
Haute-Normandie	20,28	21,81	25,36	14,56
Haute-Normandie	27,11	28,68	21,95	14,73
Haute-Normandie	33,41	23,10	22,94	14,45
Haute-Normandie	28,68	14,53	23,25	16,68
Haute-Normandie	23,15	25,38	13,64	9,35
Haute-Normandie	26,48	43,58	31,97	20,40
Haute-Normandie	28,85	27,64	26,66	14,25
Haute-Normandie	30,39	19,88	27,67	18,74
Haute-Normandie	24,16	30,84	25,25	15,42
Haute-Normandie	22,49	38,29	28,13	17,42
Haute-Normandie	24,83	18,71	25,66	14,96
Haute-Normandie	31,87	31,24	31,28	18,22
Haute-Normandie	24,89	36,38	28,26	18,92
Haute-Normandie	24,93	43,78	36,99	21,42
Haute-Normandie	26,28	38,26	29,80	19,89
Haute-Normandie	24,80	25,93	30,63	18,28
Haute-Normandie	26,74	27,47	18,71	12,11
Haute-Normandie	28,11	33,11	28,82	16,83
Haute-Normandie	28,11	46,92	39,88	21,29
Haute-Normandie	25,89	40,23	35,25	24,27
Haute-Normandie	26,25	43,66	36,38	20,98
Haute-Normandie	22,39	34,54	28,26	16,89
Haute-Normandie	26,48	33,36	28,69	15,62
Haute-Normandie	28,65	44,76	36,28	23,44
Haute-Normandie	25,15	26,64	29,49	17,97
Haute-Normandie	26,33	37,84	33,11	18,41
Haute-Normandie	22,69	45,98	35,86	19,67
Haute-Normandie	25,75	38,60	34	16,66
Haute-Normandie	27,12	26,39	22,61	12,45
Haute-Normandie	17,14	28,81	27,36	15,28
Haute-Normandie	22,14	29,37	26,81	14,85
Haute-Normandie	13,17	36,49	30,67	19,32
Haute-Normandie	18,16	25,36	26,16	13,95
Haute-Normandie	18,98	45,85	31,84	17,46
Haute-Normandie	24,80	28,84	28,73	18,10
Haute-Normandie	23,80	24,81	23,20	15,61
Haute-Normandie	23,80	28,49	26,51	13,39
Haute-Normandie	27,41	43,68	45,84	18,69
Haute-Normandie	25,88	43,78	38,32	17,97
Haute-Normandie	29,48	38,40	28,78	21,98
Haute-Normandie	29,39	35,42	28,31	15,48
Haute-Normandie	26,93	31,12	28,96	18,14
Haute-Normandie	24,78	33,40	28,96	18,14
Haute-Normandie	26,93	38,55	27,98	18,04
Haute-Normandie	27,89	41,82	31,43	22,81
Haute-Normandie	23,59	39,54	25,96	16,84
Haute-Normandie	26,69	32,21	29,08	16,84
Haute-Normandie	28,96	32,54	25,91	15,11
Haute-Normandie	22,82	34,81	26,93	18,48
Haute-Normandie	28,41	26,98	26,48	14,85
Haute-Normandie	28,87	34,79	33,23	21,14

صوت من اليمين

Le premier tour de

Les réactions des états-majors

AUPS

MICHEL ROCARD : le plus beau score pour le socialisme démocratique... M. Michel Rocard, député des Yvelines, ancien ministre...

LIONEL JOSPIN : en bonne position pour gagner... M. Lionel Jospin, député de Haute-Garonne, premier secrétaire du PS...

PIERRE BÉREGOVY : l'Etat RPR massivement condamné... M. Pierre Béregovy, ancien ministre, directeur de campagne de M. Mitterrand...

En pléban largement François Mitterrand en tête au premier tour... Les Français ont indiqué la direction à prendre pour le rassemblement du 8 mai...

PIERRE MAUROY : le grand rassemblement... M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, député du Nord...

LAURENT FABIUS : un échec de M. Chirac et de M. Barre... M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, député de Seine-Maritime...

JACK LANG : député PS du Lot-et-Garonne... M. Jack Lang, ancien ministre...

JEAN-LOUIS DELECOURT : secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire (MGP)... M. Jean-Louis Delecourt...

PIERRE JOXE : président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale... M. Pierre Joxe...

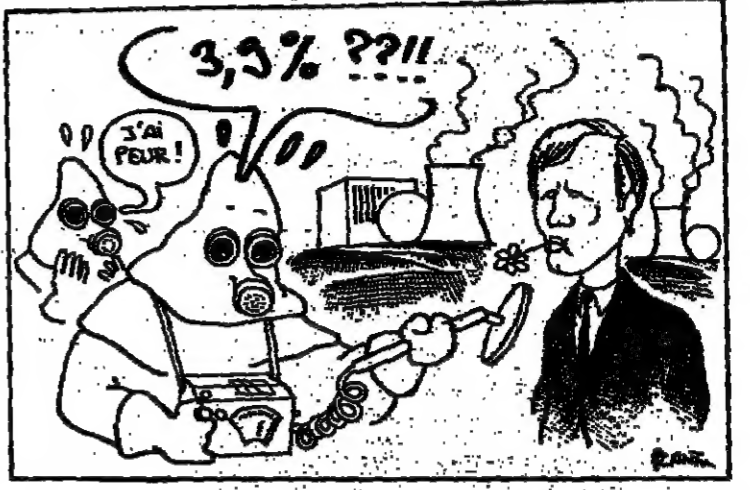
AU RPR

JACQUES TOUBON : le salut de la France passe par Jacques Chirac... M. Jacques Toubon, député de Paris, secrétaire général du RPR...

ALAIN JUPPÉ : tout est possible... M. Alain Juppé, ministre du budget et porte-parole du gouvernement...

CHARLES PASQUA : un puissant courant anti-socialiste... M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur...

PHILIPPE SEGUIN : ministre de la Santé... M. Philippe Seguin...



M. JACQUES CHABAN-DELMAS : mettre un terme à la guerre civile froide... M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale...

M. MICHEL NOIR : garder son âme... M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur...

Mme MICHELE BARZACH : ministre de la Santé... Mme Michèle Barzach...

M. FRANK BOROTRA : porte-parole du RPR... M. Frank Borotra...

M. PIERRE MESSNER : député... M. Pierre Messner...

LE CRI : syndicat... Le CRI...

Le Monde advertisement including contact information, subscription rates, and a subscription form.

AU MRG

FRANÇOIS DOUBIN : président du MRG... M. François Doubin...

AU PCF

M. Georges Marchais : « Jamais le PC n'appartient à un candidat de la droite... »

AU L'UDF

JEAN LECANUET : pas de tractations... M. Jean Lecanuet, président de l'UDF...

DANS LES SYNDICATS

Fédération de l'éducation nationale... M. Alain Madelin, ministre de l'Industrie (PR)

AU FRONT NATIONAL

BRUNO MÉGRET : « Nous ne sommes pas un feu de paille... »

JEAN-PIERRE STROBOS

Le grand vainqueur... M. Jean-Pierre Strosbos...

JEAN-CLAUDE MARTINEZ

député de l'Hérault... M. Jean-Claude Martinez...

Vertical text on the right edge of the page, including 'Action' and other fragments.

l'élection présidentielle

Les déclarations des candidats

M. Chirac : Refuser le retour à 1981

« Je voudrais, à mon tour, remercier de tout cœur les électeurs et les électeurs qui m'ont soutenu dès le premier tour et, au-delà, tous ceux qui, appartenant à la majorité, ont voté pour ses candidats, pour Raymond Barre et pour moi, marquant ainsi leur attachement à certaines valeurs de liberté, de solidarité, de sécurité, marquant aussi leur attachement à certains objectifs : l'indépendance et la grandeur de la France, et la construction d'un de l'Europe, qui est notre avenir.

« Alors, demain, j'engagerai le combat pour le second tour, avec tous ceux qui refusent le retour à l'expérience de 1981 ou qui refusent l'incertitude, l'immobilisme qui caractérisent, aujourd'hui, le message du candidat socialiste. Je le ferai avec Raymond Barre, bien entendu, et je voudrais lui exprimer toute ma reconnaissance pour le soutien qu'il m'a apporté, lui disant qu'il va de son côté le défendre le plus grand nombre de ses observations et lui exprimer mes sentiments d'estime et d'amitié.

« Je crois qu'il me reste maintenant, face au candidat socialiste, à rassembler, à rassembler le maximum de Français, toutes celles et tous ceux qui sont attachés à une France, plus forte, à des Français plus libres, à une société plus juste, plus généreuse, plus solidaire ; qui veulent, c'est vrai, des enfants mieux formés et préparés à la vie, des familles mieux encouragées, des personnes âgées, c'est-à-dire nos parents, mieux garantis contre les risques, qui veulent également qu'il n'y ait plus d'exclus dans notre société, que ceux qui n'ont ni revenus ni travail puissent être garantis

M. Raymond Barre et M. Jacques Chirac ont fait ensemble, au Sénat, leurs déclarations officielles. En voici les textes.

dans leur existence et conformément à leur dignité.
« Tous ceux qui veulent aussi que la sécurité soit assurée, et que la délinquance, la criminalité, le terrorisme, soient combattus avec toute la fermeté nécessaire, que notre identité nationale soit préservée, que l'immigration clandestine soit également combattue, comme nous avons commencé de le faire ; aussi que toutes les tracasseries administratives, les impôts excessifs, soient diminués.

« C'est cela que nous avons engagé depuis deux ans, dans des conditions difficiles, avec l'ensemble de la majorité. C'est cela que nous poursuivons et que nous simplifions devant, dans le cadre notamment d'une économie qui doit être plus dynamique ; qui doit nous permettre d'assumer nos responsabilités européennes, c'est-à-dire d'être les premiers dans cette Europe de demain, ce que nous devons être à condition que nos entreprises, que nos travailleurs, ne soient pas plus contraints par trop de fiscalité ou de bureaucratie, que leur liberté puisse s'épanouir, et leurs responsabilités avec.

« Voilà le combat que je mène pendant cette période du second tour, et je le mènerai avec détermination et aussi avec confiance, convaincu qu'une majorité de Français adhérents à ces objectifs, et que, par conséquent, le 9 mai prochain, ils pourront être mis en œuvre au service de tous les Français et au service de la France.

M. Barre : une société ouverte

« Le peuple français s'est prononcé. Je remercie les Françaises et les Français qui m'ont apporté leurs suffrages. Ma gratitude va à tous ceux, élus et simples citoyens, qui ont soutenu avec courage, loyauté et dévouement ma candidature à l'élection présidentielle. Je mesure la responsabilité que le témoignage de leur confiance m'impose pour l'avenir.

« Jacques Chirac fera face le 8 mai prochain au candidat socialiste. Je lui offre tous mes vœux de succès. Je le soutiens dans son combat et je demande à tous ceux qui ont voté pour moi de voter pour lui

M. André Lajoinie : toujours face à la droite

« Comme candidat communiste, j'ai mené campagne non pour être élu, mais pour affirmer l'exigence d'une politique nouvelle. Dans un tel contexte, il est évident que l'influence réelle du Parti communiste va très au-delà du résultat que nous enregistrons aujourd'hui. En outre, ces mêmes forces politiques ont organisé dans les médias à l'encontre du candidat communiste une censure si grossière que même la CNCL a dû dénoncer. Enfin, elles ont pris la lourde responsabilité d'offrir au dangereux Le Pen un piédestal indécent, banalisant ses actions racistes et visant son talent. (...)

au second tour de l'élection présidentielle. Je compte qu'il défendra les objectifs auxquels nous sommes particulièrement attachés : une société ouverte, tolérante, qui refuse la xénophobie, le racisme et tous les extrémismes ; une meilleure formation de notre jeunesse, la compétitivité de notre économie par la recherche d'investissements, la solidarité à l'égard des nouveaux pauvres et des exclus, l'impartialité de l'Etat, l'union de l'Europe.

« A toutes celles et à tous ceux qui m'ont fait confiance, je demande que, au-delà du 8 mai, ils poursuivent l'action qu'ils ont menée jusqu'ici au service de la France. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur moi.

M. Mitterrand : le respect des autres

M. Mitterrand a prononcé à Château-Chinon (Nièvre) la courte déclaration suivante :

« Françaises, Français,

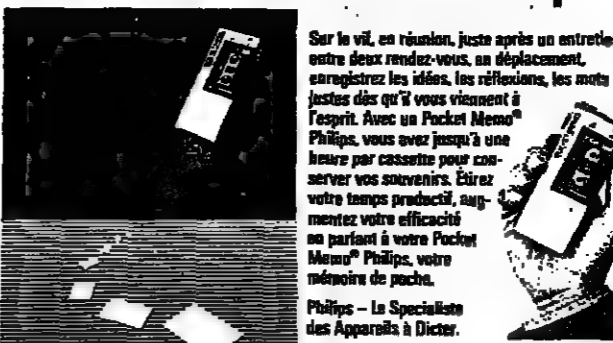
« A vous qui m'avez apporté vos suffrages aujourd'hui, je veux dire ma gratitude. Vous êtes engagés avec moi dans le combat pour l'union des Français autour des valeurs de la démocratie : progrès, justice sociale, égalité des chances, finalement respect des autres.

« A vous qui n'avez pas émis le même vote pour ce premier tour de scrutin et qui croyez dans ces mêmes valeurs je dis : nous allons nous rejoindre, désormais le choix est simple.

« A vous tous qui aimez et servez la France, j'exprime ma confiance. Nous avons devant nous de grandes tâches : le chantier de l'Europe, la cause de la paix.

« Françaises et Français, rassemblons-nous, ne négligeons aucun effort pour gagner le 8 mai ».

Philips Pocket Mémo® Votre Bloc-Notes Electronique



Sur le vil, en réunion, juste après un entretien, entre deux rendez-vous, un déplacement, enregistrer les idées, les réflexions, les mots justes dès qu'ils vous viennent à l'esprit. Avec un Pocket Memo® Philips, vous avez jusqu'à une heure par cassette pour enregistrer vos souvenirs. Ecrivez votre texte productif, augmentez votre efficacité au point de votre Pocket Memo® Philips, votre mémoire de poche. Philips - La Spécialité des Appareils à Diode.

Pour plus amples informations, appelez votre fournisseur habituel ou contactez le service-philips.
Nom _____ Fonction _____
Société _____ Adresse _____
Code postal _____
THT TL, Dep, Grande Distribution, Espace Max Hyman - 78741 Paris Cedex 15. LMB



M. Jean-Marie Le Pen : un tremblement de terre politique

Ce premier tour de scrutin apporte la certitude d'un véritable tremblement de terre politique et d'une transformation radicale du paysage national. Ce sont des millions de Français supplémentaires, parmi lesquels beaucoup de jeunes citoyens, dont certains votaient pour la première fois, qui sont venus rejoindre le grand élan de la renaissance nationale.

Celle-ci s'exprimera solennellement le 9 mai à Paris pour le grand rassemblement du peuple de France que j'appelle à l'occasion des fêtes du travail et de Jeanne d'Arc et devant lequel je prendrai position pour le second tour.

C'est pourquoi à un véritable complot de désinformation que j'ai dû faire face. Depuis des mois les médias ont presque tous présenté M. Barre, Chirac et Mitterrand comme les seuls candidats qui avaient des chances d'être élus et n'ont d'ailleurs publié que leurs programmes. Des sommes énormes ont été dépensées par les grands

candidats, au mépris du principe de l'égalité des candidatures. Les sondages ont, malgré mes protestations répétées, continuellement minimisé les pronostics. Or, ces pronostics sont faux car ils ont manipulé la vérité.

« Une parole des électeurs a donc été délibérément trompée. Elle le sait maintenant, elle s'en souviendra lors des prochaines élections. A tous nos électeurs lucides et courageux, à tous ceux, dirigeants, militants ou sympathisants qui ont contribué à cette grande victoire de la France sur les tenants du déclin et de la décadence, j'apporte mon salut fraternel.

« Rien ne se fera plus en France sans ce à l'arrière, contre, la volonté des électeurs du Front national. La fierté, la joie et l'espoir qui m'habitent ce soir sont cependant voilés par la pensée de la peine et de l'angoisse des familles de ceux qui, en Nouvelle-Calédonie ou en Corse, sont tombés pour la défense de la France.

M. Antoine Waechter : « Le score de Le Pen traduit une société désespérée. »

M. Antoine Waechter, candidat écologiste, s'est déclaré inquiet « face aux résultats incrochables du Front national » dont le score « traduit une société désespérée et l'incapacité des formations politiques à y répondre. Mettant en garde l'ensemble de la classe politique devant la montée de l'extrême droite », M. Waechter a indiqué que, « face aux problèmes que pose la civilisation industrielle, il fallait trouver des solutions qui sont nécessairement audacieuses ». Le candidat écologiste laisse « à l'intelligence » de ses électeurs « le soin d'adopter la meilleure attitude possible » pour le second tour.

M^{me} Arlette Laguiller : « La gauche est responsable de la montée de Le Pen »

Pour M^{me} Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotskiste) à l'élection présidentielle, « les partis qui se disent de gauche sont responsables de la montée électorale de Le Pen ». Le score de celui-ci signifie « un recul de la classe ouvrière » que les partis de gauche « ont laissé démontrer par les licenciements, le chômage et le recul du niveau de vie ».

M. Pierre Juquin : « Un sursaut de salut public pour battre Chirac et Le Pen »

M. Pierre Juquin, candidat à l'élection, a invité les électeurs de gauche « à s'unir contre Le Pen ». « J'apporte mon soutien en faveur de François Mitterrand, a-t-il déclaré. Il faut que nous rassemblions toutes nos forces dans un sursaut de salut public pour battre Chirac et Le Pen. Le Front national, c'est l'exclusion, la haine, c'est exactement le langage que tenaient Hitler et Goebbels en Allemagne. » « Ce qui est dramatique, a ajouté M. Juquin, c'est que des ouvriers, des chômeurs qui n'ont rien de fasciste, rien de raciste, votent pour le Front national. Il faut que la gauche se rassemble, que les démocrates se rassemblent. Nous sommes confrontés à un danger. »

M. Pierre Boussel : « Le score de Le Pen est très grave. »

M. Pierre Boussel, candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPTT, trotskiste), a déclaré prendre son score « avec beaucoup de philosophie », en estimant que les médias l'avaient boycotté « de manière féroce ». Pour M. Boussel, « le score de Le Pen est très grave, car cette montée du Front national exprime une radicalisation à droite », due à la « rupture des engagements pris en 1981 ». « Le gouvernement Mitterrand-Maurice-Fitzman a donné des milliards et des milliards aux capitalistes pour spéculer et non pour investir dans l'économie. »

Handwritten text in Arabic script: « كذا من الاجل »

premier tour
La progression du Front national



l'élection présidentielle

Paris : M. Le Pen menace l'hégémonie de la majorité municipale

M. Jacques Chirac a sans peine battu la bataille de Paris. Défaite relative, certes. Mais défaite symbolique, puisque dans ce ville le président du RPR n'a pu que très légèrement freiner le mouvement descendant enregistré au plan national. Obtenir 31,57 % des suffrages exprimés dans la cité dont on est le maire, ce n'est pas un succès. Surtout quand, pour faire sa campagne présidentielle, on s'est non seulement appuyé sur son travail de chef de gouvernement, mais aussi sur la qualité de sa gestion municipale, donnant un exemple de ce qui pourrait être fait en France ce qui a été réalisé à Paris.

Ce résultat est en effet de 3,46 points inférieur à celui obtenu par la liste menée par M. Jacques Toubon aux législatives de 1986. De nombreux voix s'étaient alors élevées dans les milieux chiraquiens pour critiquer la façon dont le secrétaire général du RPR avait mené sa campagne, le résultat responsable de la remontée opérée il y a deux ans par le Parti socialiste. « Ah ! si Chirac avait conduit lui-même la bataille parisienne !... disaient à l'époque nombre de ses amis. C'est ce qu'il a fait cette fois, mais avec moins de profit que son suppléant d'alors.

Le recul du RPR en deux ans est sensible dans quinze des vingt arrondissements parisiens. Le cru de 1988 est en revanche meilleur que celui

de 1986 dans les 2^e, 3^e, 7^e, 8^e et 16^e arrondissements. Les deux premiers sont les fiefs de M. Jacques Dominati, qui menait la liste UDF II y a deux ans et qui cette fois a refusé de choisir entre M. Chirac et M. Barre. Le septième est la « propriété » de M. Edouard Frédéric-Dupont, qui en 1986 était deuxième de la liste de M. Jean-Marie Le Pen et qui cette année a été fort discret. Les deux députés sortants du seizième étaient deuxième et troisième sur la liste UDF. Partout ailleurs, M. Chirac fait moins bien que M. Toubon, y compris dans le dix-huitième, dont son porte-parole, M. Alain Juppé, est l'hôte (- 4,35 points) et surtout dans le treizième, dont le maire est le secrétaire général du RPR (- 3,39 points).

Cette baisse du RPR profite bien entendu à M. Raymond Barre, qui, lui, fait mieux que la liste officielle de l'UDF en 1986 (+ 2,76 points sur l'ensemble de la capitale). Cette progression est sensible dans tous les arrondissements parisiens, sauf dans trois où l'UDF progresse : le seizième, déjà évoqué ; le dix-huitième, dont pourtant M. Roger Chissard, coordonnateur à Paris de la campagne barriériste, est le maire ; et le douzième, dont le maire, M. Paul Perrin, était en 1986 en quatrième position sur la liste UDF, mais a pris cette fois position pour M. Chirac.

Ce gain permet au député du Rhône de sauver l'honneur à Paris : il n'est pas doublé, comme certains de ses partisans le redoutaient, par M. Jean-Marie Le Pen. Il s'en faut de peu (2 005 voix exactement), mais l'essentiel est atteint. Car, bien entendu, le grand gagnant, à Paris comme ailleurs, est le président du Front national, qui, s'il n'atteint pas dans la capitale son score national, progresse par rapport à 1986 dans tous les arrondissements.

Voilà de quoi préoccuper encore un peu plus M. Chirac, car le résultat de tout cela est que la majorité municipale (RPR-UDF) ne franchit cette fois la barre des 50 % que dans six arrondissements (les 6^e, 7^e, 8^e, 15^e, 16^e, 17^e). Cette constatation pourrait rendre gourmand le Front national dans la préparation des prochaines élections municipales. Sur l'ensemble de Paris, MM. Chirac et Barre ne totalisent à eux deux que 45,16 % des suffrages exprimés. Il est loin le temps des européennes de 1984 où la liste de M^{me} Simone Veil obtenait 49,61 % dans la capitale, et plus loin encore le premier tour des municipales de 1983 où les listes du maire recueillirent 61,90 %.

Pour se consoler, M. Chirac peut faire deux constats : il progresse sensiblement par rapport au premier tour de la présidentielle de 1981, où il

n'avait obtenu que 26,96 % dans la capitale, et cela dans tous les arrondissements sauf le 12^e. La légitimité, cette fois, était pour lui. Ensuite, M. François Mitterrand connaît la même mésaventure que lui : il fait moins bien que la liste conduite par M. Lionel Jospin le 16 mars 1986 (- 2,47 points), et cela, là encore, dans tous les arrondissements sauf le 12^e, décidément bien particulier. Les deux listes avaient fait mieux que leurs patrons. Infortunés les deux.

Toutefois, M. Mitterrand fait aussi, comme M. Chirac, mieux qu'il y a sept ans, et cela une fois encore dans tous les arrondissements.

Pour le reste, il faut noter le score honorable du candidat écologiste, même s'il est inférieur à celui des municipales de 1983 ; la chute continue du PC avec ce correctif que les voix de M. Juquin additionnées à celles de M. Lajoie sont supérieures à celles de la liste du PC du 16 mars 1986.

Paris est devenue une ville de droite. Elle le reste. Mais, pour les chiraquiens, elle n'est plus la place forte inexpugnable qu'ils espéraient avoir bâtie.

THERRY BRÉHER.

Ins. 1 238 823 ; vot. 953 069
Abst. 285 754 (23,66 %)
Suffr. expr. 947 325

Chirac 297 514 (31,57)
Mitterrand 277 768 (29,47)
Barre 128 125 (13,59)
Le Pen 126 120 (13,38)
Lajoie, 34 483 (3,65) ; Waechter, 34 316 (3,64) ; Juquin, 25 964 (2,75) ; Laguille, 14 820 (1,57) ; Bousnel, 3 215 (0,34).

1986 - Ins. 1 250 484 ; abst. 25 52 % ; suffr. expr. 918 190. RPR, 321 459 (35,01) ; PS, 293 991 (31,97) ; UDF, 228 108 (24,83) ; FN, 100 933 (10,99) ; PC, 41 881 (4,56) ; div. opp., 23 688 (2,57) ; Vots. 13 173 (1,43) ; LD, 3 963 (0,43) ; abst. 3 012 (0,32) ; MPT, 7 541 (0,77) ; Alt. 2 397 (0,26) ; 186 1 400 (0,15) ; PR, 630 (0,06) ; div. opp., 291 (0,03) ; div. g., 264 (0,02) ; div. opp., 256 (0,02).

1981 - Ins. 1 272 977 ; abst. 22,49 % ; suffr. expr. 975 035. Chirac, 263 096 (26,98) ; Giscard d'Estaing, 253 158 (25,96) ; Mitterrand, 239 718 (24,58) ; Barre, 89 376 (9,16) ; Laloë, 39 696 (4,07) ; Crépeau, 20 706 (2,12) ; Debré, 17 875 (1,80) ; Bouchardon, 17 532 (1,79) ; Giscard, 17 008 (1,77) ; Laguille, 16 871 (1,73).

1^{er} ARRONDISSEMENT
Ins. 11 856 ; suffr. expr., 8 744
Chirac, 3 037 (34,73) ; Mitterrand, 2 423 (27,71) ; Barre, 1 190 (13,60) ; Le Pen, 1 115 (12,75) ; Waechter, 346 (3,95) ; Lajoie, 251 (2,87) ; Juquin, 226 (2,58) ; Laguille, 125 (1,42) ; Bousnel, 31 (0,35).

1981 - Chirac, 2 871 (30,71) ; Giscard d'Estaing, 2 550 (27,28) ; Mitterrand, 2 033 (21,58) ; Barre, 803 (8,64) ; Lajoie, 435 (4,63) ; Crépeau, 184.

2^e ARRONDISSEMENT
Ins. 12 107 ; suffr. expr., 8 584
Mitterrand, 2 930 (34,13) ; Chirac, 2 279 (26,54) ; Le Pen, 1 190 (13,86) ; Barre, 1 028 (11,97) ; Waechter, 365 (4,25) ; Lajoie, 292 (3,40) ; Juquin, 286 (3,33) ; Laguille, 168 (1,95) ; Bousnel, 46 (0,53).

1981 - Mitterrand, 2 508 (26,24) ; Chirac, 2 483 (25,98) ; Giscard d'Estaing, 2 407 (25,18) ; Barre, 1 992 (21,02) ; Lajoie, 1 187 (12,51) ; Crépeau, 929 (9,72) ; Laguille, 187.

3^e ARRONDISSEMENT
Ins. 21 111 ; suffr. expr., 15 281
Mitterrand, 5 680 (37,17) ; Chirac, 3 859 (25,25) ; Le Pen, 1 787 (11,69) ; Barre, 1 716 (11,22) ; Waechter, 695 (4,54) ; Lajoie, 617 (4,03) ; Juquin, 572 (3,74) ; Laguille, 293 (1,91) ; Bousnel, 62 (0,40).

1981 - Mitterrand, 4 718 (29,90) ; Chirac, 4 638 (29,21) ; Giscard d'Estaing, 3 837 (24,77) ; Barre, 2 678 (16,66) ; Lajoie, 710 ; Bouchardon, 556.

4^e ARRONDISSEMENT
Ins. 20 312 ; suffr. expr., 15 832
Mitterrand, 5 333 (33,68) ; Chirac, 4 781 (30,19) ; Barre, 1 992 (12,58) ; Le Pen, 1 074 (10,57) ; Waechter, 665 (4,20) ; Lajoie, 533 (3,36) ; Juquin, 515 (3,25) ; Laguille, 282 (1,78) ; Bousnel, 57 (0,36).

1981 - Mitterrand, 4 633 (27,94) ; Chirac, 4 474 (26,97) ; Giscard d'Estaing, 3 687 (22,22) ; Barre, 1 528 (9,21) ; Lajoie, 721 ; Bouchardon, 556.

5^e ARRONDISSEMENT
Ins. 44 797 ; suffr. expr., 34 616
Chirac, 11 901 (34,38) ; Mitterrand, 10 633 (30,71) ; Barre, 4 450 (12,85) ; Le Pen, 3 234 (9,34) ; Waechter, 1 581 (4,56) ; Juquin, 1 208 (3,48) ; Lajoie, 920 (2,65) ; Laguille, 391 (1,10) ; Bousnel, 98 (0,28).

1981 - Chirac, 11 278 (31,16) ; Mitterrand, 8 708 (25,60) ; Giscard d'Estaing, 6 557 (20,45) ; Barre, 2 046 (6,01) ; Lajoie, 1 716 ; Bouchardon, 925.

6^e ARRONDISSEMENT
Ins. 33 054 ; suffr. expr., 25 254
Chirac, 9 052 (35,84) ; Mitterrand, 6 566 (25,99) ; Barre, 4 806 (19,03) ; Le Pen, 2 295 (9,08) ; Waechter, 1 025 (4,05) ; Juquin, 638 (2,52) ; Lajoie, 469 (1,85) ; Bousnel, 111 (0,44) ; Crépeau, 13 (0,05).

1981 - Chirac, 8 705 (31,56) ; Giscard d'Estaing, 7 272 (26,36) ; Mitterrand, 6 566 (25,99) ; Barre, 4 806 (19,03) ; Le Pen, 2 295 (9,08) ; Waechter, 1 025 (4,05) ; Juquin, 638 (2,52) ; Lajoie, 469 (1,85) ; Bousnel, 111 (0,44) ; Crépeau, 13 (0,05).

7^e ARRONDISSEMENT
Ins. 21 111 ; suffr. expr., 15 281
Mitterrand, 5 680 (37,17) ; Chirac, 3 859 (25,25) ; Le Pen, 1 787 (11,69) ; Barre, 1 716 (11,22) ; Waechter, 695 (4,54) ; Lajoie, 617 (4,03) ; Juquin, 572 (3,74) ; Laguille, 293 (1,91) ; Bousnel, 62 (0,40).

1981 - Mitterrand, 4 718 (29,90) ; Chirac, 4 638 (29,21) ; Giscard d'Estaing, 3 837 (24,77) ; Barre, 2 678 (16,66) ; Lajoie, 710 ; Bouchardon, 556.

Laguille, 342 (1,35) ; Bousnel, 61 (0,24).

1981 - Giscard d'Estaing, 7 756 (30,25) ; Chirac, 7 273 (28,37) ; Mitterrand, 5 769 (22,50) ; Lajoie, 1 182 (4,61) ; Barre, 1 025 ; Debré, 606.

8^e ARRONDISSEMENT
Ins. 40 337 ; suffr. expr., 31 392
Chirac, 13 936 (44,39) ; Barre, 6 222 (19,82) ; Mitterrand, 5 873 (18,70) ; Le Pen, 3 417 (10,88) ; Waechter, 799 (2,54) ; Lajoie, 425 (1,35) ; Juquin, 411 (1,30) ; Laguille, 266 (0,84) ; Bousnel, 43 (0,13).

1981 - Giscard d'Estaing, 11 191 (34,99) ; Chirac, 10 466 (32,90) ; Mitterrand, 5 225 (16,36) ; Lajoie, 1 146 (3,60) ; Barre, 971 ; Debré, 792.

9^e ARRONDISSEMENT
Ins. 25 033 ; suffr. expr., 19 094
Chirac, 9 053 (47,41) ; Mitterrand, 3 348 (17,53) ; Barre, 3 216 (16,84) ; Le Pen, 2 430 (12,72) ; Waechter, 475 (2,54) ; Lajoie, 206 (1,07) ; Juquin, 151 (0,8) ; Laguille, 147 (0,76) ; Bousnel, 21 (0,10).

1981 - Chirac, 7 497 (38,77) ; Giscard d'Estaing, 7 160 (34,16) ; Mitterrand, 3 226 (15,59) ; Lajoie, 670 (3,19) ; Barre, 620 ; Debré, 493.

10^e ARRONDISSEMENT
Ins. 25 033 ; suffr. expr., 19 094
Chirac, 9 053 (47,41) ; Mitterrand, 3 348 (17,53) ; Barre, 3 216 (16,84) ; Le Pen, 2 430 (12,72) ; Waechter, 475 (2,54) ; Lajoie, 206 (1,07) ; Juquin, 151 (0,8) ; Laguille, 147 (0,76) ; Bousnel, 21 (0,10).

1981 - Chirac, 7 497 (38,77) ; Giscard d'Estaing, 7 160 (34,16) ; Mitterrand, 3 226 (15,59) ; Lajoie, 670 (3,19) ; Barre, 620 ; Debré, 493.

11^e ARRONDISSEMENT
Ins. 34 776 ; suffr. expr., 25 810
Chirac, 8 487 (32,85) ; Mitterrand, 7 583 (29,38) ; Le Pen, 3 612 (13,99) ; Barre, 3 388 (13,12) ; Waechter, 893 (3,45) ; Lajoie, 688 (2,66) ; Juquin, 677 (2,62) ; Laguille, 394 (1,52) ; Bousnel, 88 (0,34).

1981 - Chirac, 8 705 (31,56) ; Giscard d'Estaing, 7 272 (26,36) ; Mitterrand, 6 566 (25,99) ; Barre, 4 806 (19,03) ; Le Pen, 2 295 (9,08) ; Waechter, 1 025 (4,05) ; Juquin, 638 (2,52) ; Lajoie, 469 (1,85) ; Bousnel, 111 (0,44) ; Crépeau, 13 (0,05).

12^e ARRONDISSEMENT
Ins. 78 979 ; suffr. expr., 61 842
Mitterrand, 19 357 (31,30) ; Chirac, 18 139 (29,33) ; Le Pen, 8 462 (13,68) ; Barre, 7 792 (12,59) ; Waechter, 2 500 (4,04) ; Lajoie, 2 491 (4,02) ; Juquin, 1 833 (2,99) ; Laguille, 1 033 (1,67) ; Bousnel, 215 (0,34).

1981 - Mitterrand, 17 027 (26,72) ; Chirac, 14 081 (24,05) ; Le Pen, 8 612 (14,71) ; Barre, 6 190 (10,17) ; Lajoie, 2 794 (4,77) ; Waechter, 2 430 (4,15) ; Juquin, 2 046 (3,49) ; Laguille, 1 136 (1,94) ; Bousnel, 241 (0,41).

13^e ARRONDISSEMENT
Ins. 95 680 ; suffr. expr., 73 882
Mitterrand, 26 287 (35,57) ; Chirac, 18 140 (24,55) ; Le Pen, 8 938 (12,09) ; Barre, 8 707 (11,78) ; Lajoie, 4 174 (5,64) ; Waechter, 3 128 (4,23) ; Juquin, 2 760 (3,73) ; Laguille, 1 404 (1,90) ; Bousnel, 344 (0,46).

1981 - Mitterrand, 21 968 (29,89) ; Chirac, 15 320 (20,85) ; Giscard d'Estaing, 1 788 (2,32) ; Chirac, 1 277 (1,71) ; Lajoie, 351.

14^e ARRONDISSEMENT
Ins. 79 667 ; suffr. expr., 60 854
Mitterrand, 19 529 (32,09) ; Chirac, 17 592 (28,90) ; Barre, 8 249 (13,55) ; Le Pen, 7 135 (11,72) ; Waechter, 2 548 (4,18) ; Lajoie, 2 413 (3,96) ; Juquin, 2 130 (3,50) ; Laguille, 1 036 (1,70) ; Bousnel, 222 (0,36).

1981 - Mitterrand, 17 272 (27,14) ; Chirac, 16 351 (25,69) ; Giscard d'Estaing, 15 015 (23,59) ; Barre, 5 985 (9,40) ; Lajoie, 2 841 ; Crépeau, 1 448.

15^e ARRONDISSEMENT
Ins. 136 298 ; suffr. expr., 106 470
Chirac, 37 556 (35,27) ; Mitterrand, 28 419 (26,69) ; Barre, 17 488 (16,42) ; Le Pen, 12 175 (11,43) ; Waechter, 3 844 (3,61) ; Lajoie, 2 893 (2,71) ; Juquin, 2 358 (2,21) ; Laguille, 1 456 (1,36) ; Bousnel, 281 (0,26).

1981 - Chirac, 30 391 (28,17) ; Giscard d'Estaing, 29 463 (27,31) ; Mitterrand, 25 665 (23,79) ; Barre, 7 494 (6,89) ; Lajoie, 4 531 ; Crépeau, 2 494.

16^e ARRONDISSEMENT
Ins. 98 944 ; suffr. expr., 79 639
Chirac, 40 943 (51,41) ; Barre, 14 702 (18,46) ; Mitterrand, 11 720 (14,71) ; Le Pen, 8 925 (11,20) ; Waechter, 1 507 (1,89) ; Lajoie, 646 (0,81) ; Juquin, 640 (0,80) ; Laguille, 468 (0,58) ; Bousnel, 88 (0,11).

1981 - Giscard d'Estaing, 32 023 (38,75) ; Chirac, 28 444 (34,55) ; Mitterrand, 11 338 (13,74) ; Lajoie, 2 413 (2,92) ; Giscard, 1 924 ; Barre, 1 902.

17^e ARRONDISSEMENT
Ins. 97 076 ; suffr. expr., 73 956
Chirac, 28 247 (38,19) ; Mitterrand, 17 314 (23,41) ; Barre, 11 548

(15,61) ; Le Pen, 10 367 (14,01) ; Waechter, 2 303 (3,11) ; Lajoie, 1 790 (2,42) ; Juquin, 1 300 (1,75) ; Laguille, 904 (1,22) ; Bousnel, 183 (0,24).

1981 - Giscard d'Estaing, 24 442 (30,86) ; Chirac, 24 139 (30,47) ; Mitterrand, 16 167 (20,89) ; Barre, 4 931 (6,23) ; Lajoie, 2 979 ; Crépeau, 1 704.

18^e ARRONDISSEMENT
Ins. 104 984 ; suffr. expr., 75 997
Mitterrand, 24 831 (32,67) ; Chirac, 18 344 (24,13) ; Le Pen, 13 592 (17,88) ; Barre, 8 303 (10,92) ; Lajoie, 3 591 (4,72) ; Waechter, 2 924 (3,84) ; Juquin, 2 531 (3,33) ; Laguille, 1 534 (2,01) ; Bousnel, 347 (0,45).

1981 - Mitterrand, 21 741 (26,32) ; Giscard d'Estaing, 20 433 (24,74) ; Chirac, 19 132 (23,16) ; Barre, 10 514 (12,73) ; Lajoie, 3 334 ; Laguille, 1 875.

19^e ARRONDISSEMENT
Ins. 82 014 ; suffr. expr., 61 421
Mitterrand, 22 400 (36,46) ; Chirac, 18 344 (24,13) ; Le Pen, 10 062 (16,38) ; Barre, 6 184 (9,97) ; Lajoie, 3 727 (6,06) ; Waechter, 2 180 (3,54) ; Juquin, 1 944 (3,16) ; Laguille, 1 142 (1,85) ; Bousnel, 287 (0,46).

1981 - Mitterrand, 17 724 (28,76) ; Chirac, 13 777 (22,36) ; Giscard d'Estaing, 12 318 (19,99) ; Barre, 9 571 (15,59) ; Lajoie, 2 476 ; Laguille, 1 496.

20^e ARRONDISSEMENT
Ins. 95 357 ; suffr. expr., 70 514
Mitterrand, 24 969 (35,40) ; Chirac, 15 325 (21,73) ; Le Pen, 11 628 (16,49) ; Barre, 7 388 (10,47) ; Lajoie, 4 120 (5,84) ; Waechter, 2 778 (3,93) ; Juquin, 2 516 (3,56) ; Laguille, 1 463 (2,07) ; Bousnel, 327 (0,46).

1981 - Mitterrand, 20 174 (28,44) ; Chirac, 15 593 (21,98) ; Giscard d'Estaing, 13 209 (18,85) ; Barre, 10 302 (14,52) ; Lajoie, 3 050 ; Crépeau, 1 712.

Ile-de-France : le FN chasse le PC

La gauche, installée dans ses murs, attire l'extrême droite comme un aimant le feraille. Les résultats de ce 24 avril en Ile-de-France sont particulièrement démonstratifs : là où les communistes, surtout, les socialistes, un peu, sont forts, là M. Jean-Marie Le Pen fait ses meilleurs scores.

Le cas de la Seine-Saint-Denis est particulièrement significatif. Dans ce fief communiste, le Front national a obtenu 19,81 % des suffrages exprimés devantant - et de beaucoup - MM. Chirac et Barre. Mieux même, c'est dans les villes gérées par le PC, ou qu'il a dû abandonner il y a peu, que l'extrême droite obtient ses meilleurs résultats.

Même constatation dans le Val-de-Marne, dans les Hauts-de-Seine, dans les Yvelines, dans le Val-d'Oise : c'est dans les villes de gauche que

le Front national dépasse de beaucoup son score national. Dans les cités traditionnellement de droite, il fait entre 10 % et 14 %, comme dans le reste du pays.

La conclusion s'impose : si M. Le Pen dispose d'une base électorale venant de la droite, il se renforce d'anciens électeurs communistes. Dans ces villes-dortoirs, souvent sans âme, dans ces cités HLM où la droite a préféré tasser les émigrés, dans ces anciens quartiers ouvriers déclinés par la crise, où le chômage frappe plus qu'ailleurs, le mal-vivre est une seconde nature, le vote protestataire une tradition, une obligation. Le PC n'a plus la force d'espérer ces électeurs, de leur donner le minimum d'espoir indispensable. Le PS, obnubilé par sa chasse à la classe moyenne, et sa soif de respectabilité gouvernementale, n'a pas voulu, pas osé, prendre le relais. La place était vide. Le FN en a profité.

Les socialistes ont récupéré l'électorat communiste embourgeoisé, l'extrême droite ceux qui sont et demeurent des exclus. Au PC, il ne reste plus que les militants liés à leur chapelle par la foi intangible du charbonnier ou du gagne-pain. Ce n'est pas beaucoup. Dans pratiquement tous ces fiefs municipaux, même les plus symboliques, M. André Lajoie est devancé quand ce n'est pas écrasé par M. Mitterrand. Voilà qui promet une difficile préparation des municipales. Car le PC sait que sa chute ne sera vraiment consommée que lorsque le communisme ne sera même plus municipal.

Les socialistes n'ont peut-être pas vraiment raison de s'en réjouir. Ils ne doivent pas oublier qu'en 1983 le PC a préféré que ce soit la droite plutôt que le PS qui profite de ses défaites.

Les socialistes ont récupéré l'électorat communiste embourgeoisé, l'extrême droite ceux qui sont et demeurent des exclus. Au PC, il ne reste plus que les militants liés à leur chapelle par la foi intangible du charbonnier ou du gagne-pain. Ce n'est pas beaucoup. Dans pratiquement tous ces fiefs municipaux, même les plus symboliques, M. André Lajoie est devancé quand ce n'est pas écrasé par M. Mitterrand. Voilà qui promet une difficile préparation des municipales. Car le PC sait que sa chute ne sera vraiment consommée que lorsque le communisme ne sera même plus municipal.

Les socialistes n'ont peut-être pas vraiment raison de s'en réjouir. Ils ne doivent pas oublier qu'en 1983 le PC a préféré que ce soit la droite plutôt que le PS qui profite de ses défaites.

Les socialistes n'ont peut-être pas vraiment raison de s'en réjouir. Ils ne doivent pas oublier qu'en 1983 le PC a préféré que ce soit la droite plutôt que le PS qui profite de ses défaites.

L'autant est certain pour le RPR et l'UDF. Mais voilà la droite classique à son tour empiétrée dans l'extrémisme. En Seine-et-Marne, dans les Yvelines, l'Essonne, le Val-d'Oise, tous départements qu'elle gère, le FN lui est indispensable pour rester majoritaire. Les chiraquiens en pâtissent. Ils espèrent que leur puissance en Ile-de-France leur permettrait d'offrir à leur candidat les voix nécessaires pour gagner. Or si en grande couronne il fait un peu mieux (20,71 %) que sa moyenne nationale, dans la petite couronne, en revanche, il ne réussit à l'atteindre que d'extrême justesse. Et ce ne sont ni M. Barre ni M. Mitterrand qui en profitent.

L'Ile-de-France se voit ainsi éberlée d'un extrémisme que pour tomber, si l'on ose dire, sous l'emprise d'un autre.

Th. B.

SEINE-ET-MARNE

Ins. 609 189 ; vot. 496 581
Abst. 112 608 (18,48 %)
Suffr. expr. 488 011

Mitterrand 161 063 (33,00)
Chirac 96 911 (19,85)
Le Pen 86 639 (17,75)
Barre 73 770 (15,11)
Lajoie, 30 721 (6,29) ; Waechter, 18 612 (3,81) ; Juquin, 9 248 (1,89) ; Laguille, 8 993 (1,84) ; Bousnel, 2 054 (0,42).

1986 - Ins. 584 528 ; abst. 23,75 % ; suffr. expr. 428 648. PS, 131 282 (30,62) ; RPR, 120 417 (28,09) ; FN, 31 031 (11,50) ; UDF-CDS, 4

حزب من الاحل

Le premier tour de l'élection présidentielle

(Suite de la page 13.)

MONTEBAU-FAUT-YONNE

Ins. 8 584; suffr. expr., 6 865
Mitterrand, 2 283 (33,25); Le Pen, 1 305 (19,00); Chirac, 1 012 (14,74); Barre, 928 (13,51); Lajoie, 903 (13,15); Waechter, 185 (2,69); Lagullier, 122 (1,77); Juquin, 86 (1,25); Bousset, 41 (0,59).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 107 (26,35); Marchais, 1 902 (23,78); Mitterrand, 1 870 (23,38); Chirac, 1 206 (15,08); Lalonde, 254; Crépain, 203.

NEMOURS

Ins. 6 084; suffr. expr., 4 706
Mitterrand, 1 644 (34,93); Le Pen, 896 (19,03); Chirac, 894 (18,99); Barre, 658 (13,98); Lajoie, 277 (5,88); Waechter, 151 (3,20); Lagullier, 94 (1,99); Juquin, 68 (1,44); Bousset, 24 (0,50).

1981. - Mitterrand, 1 220 (25,71); Giscard d'Estaing, 1 190 (24,87); Chirac, 986 (20,61); Marchais, 798 (16,68); Lalonde, 191; Crépain, 123.

OSOIR-LA-FERRIERE

Ins. 7 642; suffr. expr., 6 981
Mitterrand, 2 430 (34,80); Chirac, 1 347 (19,29); Le Pen, 1 236 (17,70); Barre, 972 (13,92); Lajoie, 396 (5,70); Waechter, 297 (4,25); Juquin, 150 (2,14); Lagullier, 109 (1,56); Bousset, 42 (0,60).

1981. - Mitterrand, 1 943 (27,64); Giscard d'Estaing, 1 270 (22,75); Chirac, 1 126 (20,17); Marchais, 806 (14,44); Lalonde, 293; Crépain, 159.

PONTAULT-COMBAULT

Ins. 12 125; suffr. expr., 9 631
Mitterrand, 3 248 (33,72); Le Pen, 1 809 (18,78); Chirac, 1 770 (18,37); Barre, 1 433 (14,87); Lajoie, 603 (6,26); Waechter, 371 (3,85); Juquin, 210 (2,18); Lagullier, 159 (1,65); Bousset, 28 (0,29).

1981. - Mitterrand, 2 371 (27,84); Giscard d'Estaing, 1 981 (22,09); Chirac, 1 576 (18,31); Marchais, 1 398 (16,72); Lalonde, 463; Crépain, 247.

YVELINES

Ins. 772 804; vot., 634 296
Abst., 138 508 (19,92%)
Suffr. expr., 625 151

Mitterrand, 183 684 (29,38)
Chirac, 153 090 (24,48)
Barre, 115 565 (18,48)
Le Pen, 94 100 (15,05)
Lajoie, 29 282 (4,68); Waechter, 24 713 (3,95); Juquin, 12 634 (2,02); Lagullier, 9 874 (1,57); Bousset, 2 209 (0,35).

1981. - Ins. 750 202; abst., 22,35%; suffr. expr., 588 196 (78,33); RPR, 166 264 (28,26); UDF-CDS, 10 400 (17,70); FN, 59 105 (10,04); PCF, 30 748 (5,21); PS, 26 249 (4,45); Verts, 11 707 (2,00); LCR, 4 705 (0,82); MPPT, 1 783 (0,31); PDS, 1 159 (0,20); LCR, 978 (0,17).

1981. - Ins. 710 390; abst., 18,09%; suffr. expr., 573 473 (80,87); Giscard d'Estaing, 154 482 (26,89); Mitterrand, 129 745 (22,61); Chirac, 118 604 (20,68); Marchais, 71 742 (12,51); Lalonde, 28 840 (5,02); Crépain, 17 341 (3,00); Lagullier, 11 870 (2,06); Juquin, 11 558 (2,01); Debré, 11 251 (1,96); Bouchard, 6 137 (1,07).

VERSAILLES

Ins. 59 808; suffr. expr., 48 008
Chirac, 16 007 (33,34); Barre, 10 906 (22,71); Mitterrand, 10 396 (21,65); Le Pen, 6 815 (14,19); Waechter, 1 538 (3,20); Lajoie, 1 016 (2,11); Juquin, 675 (1,40); Lagullier, 530 (1,10); Bousset, 123 (0,26).

1981. - Giscard d'Estaing, 16 154 (33,87); Chirac, 11 876 (24,50); Mitterrand, 9 050 (18,97); Marchais, 3 600 (7,51); Lalonde, 2 075; Debré, 1 321.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Ins. 15 140; suffr. expr., 11 872
Chirac, 5 997 (50,51); Mitterrand, 3 132 (26,38); Barre, 2 391 (20,13); Le Pen, 1 328 (11,18); Waechter, 471 (3,96); Lajoie, 308 (2,59); Juquin, 225 (1,89); Lagullier, 180 (1,51); Bousset, 40 (0,33).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 233 (27,66); Chirac, 2 883 (24,27); Mitterrand, 2 633 (22,55); Marchais, 914 (7,72); Lalonde, 670; Crépain, 370.

CHATOU

Ins. 19 297; suffr. expr., 14 771
Chirac, 4 244 (28,73); Mitterrand, 3 798 (25,71); Barre, 3 268 (22,12); Le Pen, 1 966 (13,30); Waechter, 620 (4,19); Lajoie, 428 (2,89); Juquin, 251 (1,69); Lagullier, 163 (1,10); Bousset, 33 (0,22).

1981. - Giscard d'Estaing, 4 108 (28,36); Chirac, 3 369 (22,85); Mitterrand, 3 377 (22,85); Marchais, 1 285 (8,57); Lalonde, 823; Crépain, 472.

LE CHESNAY

Ins. 18 986; suffr. expr., 15 220
Chirac, 5 410 (35,54); Barre, 3 445 (22,63); Mitterrand, 3 308 (21,73); Le Pen, 1 867 (12,26); Waechter, 481 (3,16); Lajoie, 304 (1,99); Juquin, 221 (1,45); Lagullier, 157 (1,03); Bousset, 27 (0,17).

1981. - Giscard d'Estaing, 4 204 (31,54); Chirac, 3 577 (26,84); Mitterrand, 2 727 (20,46); Marchais, 800 (6,00); Lalonde, 635; Crépain, 373.

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Ins. 20 101; suffr. expr., 15 539
Mitterrand, 5 676 (36,52);

PROVINS

Ins. 6 828; suffr. expr., 5 140
Mitterrand, 1 684 (32,76); Chirac, 1 263 (24,57); Le Pen, 851 (16,55); Barre, 718 (13,96); Lajoie, 309 (6,01); Waechter, 165 (3,21); Lagullier, 82 (1,59); Juquin, 51 (0,99); Bousset, 17 (0,33).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 640 (29,40); Mitterrand, 1 259 (22,57); Chirac, 1 051 (18,84); Marchais, 926 (16,60); Lalonde, 242; Lagullier, 131.

VILLEPARISIS

Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

1981. - Marchais, 2 059 (27,91); Mitterrand, 1 761 (23,87); Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11); Chirac, 1 097 (14,87); Lalonde, 367; Crépain, 182.

1981. - Ins. 10 332; suffr. expr., 7 907
Mitterrand, 2 614 (33,05); Le Pen, 1 769 (22,37); Chirac, 1 099 (13,89); Barre, 904 (11,43); Lajoie, 882 (11,15); Waechter, 251 (3,17); Juquin, 178 (2,25); Lagullier, 175 (2,21); Bousset, 33 (0,44).

Waechter, 372 (4,03); Lajoie, 212 (2,29); Juquin, 156 (1,69); Lagullier, 109 (1,18); Bousset, 26 (0,28).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 477 (27,93); Mitterrand, 2 213 (24,97); Chirac, 1 972 (22,27); Marchais, 670 (7,55); Lalonde, 427; Crépain, 312.

POISSY

Ins. 20 432; suffr. expr., 16 275
Mitterrand, 5 586 (34,32); Chirac, 3 314 (20,36); Le Pen, 2 785 (17,11); Barre, 2 519 (15,47); Lajoie, 873 (5,36); Waechter, 557 (3,42); Juquin, 304 (1,86); Lagullier, 276 (1,69); Bousset, 61 (0,37).

1981. - Mitterrand, 4 534 (27,55); Giscard d'Estaing, 3 860 (23,45); Chirac, 3 020 (18,35); Marchais, 2 722 (16,54); Lalonde, 739; Crépain, 463.

RAMBOUILLET

Ins. 15 098; suffr. expr., 12 138
Mitterrand, 3 852 (31,73); Chirac, 2 781 (22,91); Barre, 2 495 (20,55); Le Pen, 1 499 (12,34); Lajoie, 540 (4,44); Waechter, 501 (4,12); Juquin, 241 (1,98); Lagullier, 186 (1,53); Bousset, 43 (0,35).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 085 (25,82); Mitterrand, 2 743 (22,63); Chirac, 1 831 (17,10); Marchais, 1 543 (12,36); Lalonde, 560; Crépain, 355.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Ins. 9 865; suffr. expr., 7 628
Mitterrand, 2 404 (31,51); Chirac, 1 331 (17,44); Barre, 1 182 (15,49); Le Pen, 1 076 (14,10); Lajoie, 900 (11,79); Waechter, 318 (4,16); Juquin, 253 (3,31); Lagullier, 138 (1,80); Bousset, 26 (0,34).

1981. - Mitterrand, 1 868 (23,58); Marchais, 1 819 (22,96); Giscard d'Estaing, 1 746 (22,04); Chirac, 1 299 (16,40); Lalonde, 378; Crépain, 256.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ins. 25 866; suffr. expr., 20 567
Chirac, 6 666 (32,41); Mitterrand, 5 102 (24,80); Barre, 4 454 (21,65); Le Pen, 2 488 (12,09); Waechter, 816 (3,96); Lajoie, 412 (2,00); Juquin, 354 (1,72); Lagullier, 236 (1,14); Bousset, 39 (0,18).

1981. - Giscard d'Estaing, 6 139 (31,72); Chirac, 5 172 (25,63); Mitterrand, 4 100 (21,19); Marchais, 1 321 (6,42); Lalonde, 1 093; Crépain, 520.

SARTROUVILLE

Ins. 26 820; suffr. expr., 20 696
Mitterrand, 6 642 (32,09); Le Pen, 3 976 (19,21); Chirac, 3 287 (15,87); Barre, 2 947 (14,23); Lajoie, 2 000 (9,66); Waechter, 801 (3,87); Juquin, 567 (2,73); Lagullier, 362 (1,74); Bousset, 114 (0,55).

1981. - Mitterrand, 4 939 (24,71); Giscard d'Estaing, 4 715 (23,59); Marchais, 4 299 (21,51); Chirac, 3 114 (15,50); Lalonde, 981; Crépain, 588.

TRAPPES

Ins. 13 234; suffr. expr., 9 471
Mitterrand, 3 588 (37,88); Le Pen, 1 562 (16,49); Lajoie, 1 559 (16,46); Barre, 1 053 (11,11); Chirac, 902 (9,52); Juquin, 307 (3,24); Waechter, 305 (3,22); Lagullier, 145 (1,53); Bousset, 50 (0,52).

1981. - Marchais, 3 925 (35,08); Mitterrand, 2 768 (24,74); Giscard d'Estaing, 1 967 (17,58); Chirac, 1 119 (10,00); Lalonde, 445; Lagullier, 271.

VELLE-VILLACOUBLAY

Ins. 15 119; suffr. expr., 12 431
Mitterrand, 3 828 (30,79); Chirac, 3 414 (27,46); Barre, 2 005 (16,12); Le Pen, 1 646 (13,24); Lajoie, 535 (4,30); Waechter, 496 (3,99); Juquin, 243 (1,95); Lagullier, 225 (1,80); Bousset, 39 (0,31).

1981. - Chirac, 3 444 (27,54); Mitterrand, 3 141 (25,12); Giscard d'Estaing, 2 668 (21,54); Marchais, 1 303 (10,42); Lalonde, 665; Crépain, 366.

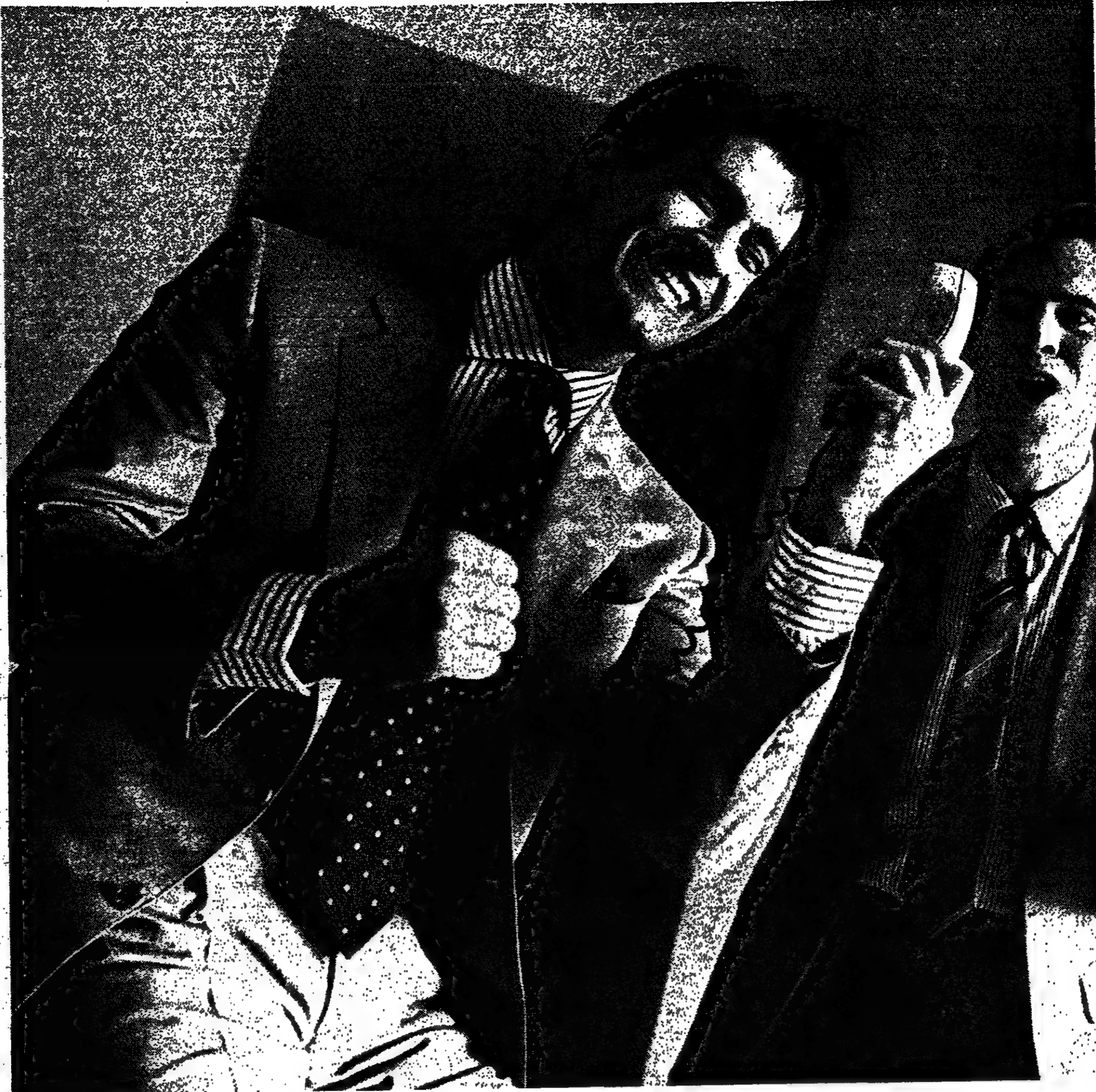
LE VESINET

Ins. 11 911; suffr. expr., 9 788
Chirac, 3 996 (40,82); Barre, 2 349 (23,99); Mitterrand, 1 557 (15,90); Le Pen, 1 222 (12,48); Waechter, 352 (3,59); Juquin, 107 (1,09); Lagullier, 102 (1,04); Lajoie, 89 (0,90); Bousset, 14 (0,14).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 546 (36,83); Chirac, 2 962 (30,59); Mitterrand, 1 428 (14,75); Lalonde, 498 (5,14

IL N'EST PAS AUX ETATS-UNIS.

© 1988 AT&T



MAIS IL Y FAIT DES AFFAIRES TOUS LES JOURS.

"Jack ? C'est Paul. Vous avez reçu le feu vert pour l'émission ?"

"Oui, si les conditions sont acceptables."

"Elles le sont ?"

"Oui, à condition que vous preniez l'intégralité des 300 millions."

"Notre syndicat de placement est prêt à intervenir."

"Dans ce cas, on y va."

"Alors, on a le contrat ?"

"Vous l'avez."

"Fantastique... Dites, et si on signait à Paris ?"

La suite de la conversation est strictement professionnelle.

Avec AT&T et France Télécom, les lignes entre la France et les Etats-Unis sont ouvertes à tout le monde.

Si vous voulez décrocher une affaire, décrochez le téléphone.



صكنا من الاجل

di
ns
i à
re

du
at
o-
ns
a-
nt
ar
és

ns
nt
es

Ho
ou
la
pe
ies
an
or-
al-
vi-
ne
si-
Vi-
le
ite
pu

w-
ad
sé
lu-
ré-
on
ce
mi
ne
nt
us
de
d,
re
té
de
r

di-
ne
jo-
us

ndi
au
de
ral
pa-
ser
du
isé
ne
ci-
de

re
ve
de
de
un
23
ar
si.

صحة من الامل

Le premier tour de

HAUTS-DE-SEINE

Ins. 816 776; vot., 660 831
Abst., 155 945 (19,09) %
Suffr. expr. 652 123

Mitterrand 189 809 (29,10)
Chirac 161 205 (24,72)
Barre 107 684 (16,51)
Le Pen 96 322 (14,77)

Lajoie, 44 758 (6,86); Waechter, 23 960 (3,67); Juquin, 15 775 (2,41); Lagullier, 10 264 (1,57); Bousset, 2 346 (0,35).

1981. - Ins. 816 860; abst., 22,83 %; suffr. expr., 615 507. RPR-dm., 190 943 (31,02); PS-MRG, 173 952 (28,26); UDF-CDS-dm., 90 061 (14,63); FN-dm., 69 529 (11,22); PC-dm., 46 185 (7,54); Gauc., 12 470 (2,02); LO, 4 510 (0,73); ALT., 3 913 (0,63); MPPT, 2 610 (0,42); POE, 1 334 (0,21).

1981. - Ins. 833 119; abst., 18,81 %; suffr. expr., 675 274. Giscard d'Estaing, 168 480 (24,94); Mitterrand, 158 852 (23,52); Chirac, 139 222 (20,61); Marchais, 109 047 (16,14); Lalonde, 32 357 (4,82); Crépeau, 18 305 (2,72); Giscard d'Estaing, 6 442 (0,95); Dohet, 12 620 (1,86); Girard, 12 595 (1,86); Bouchardou, 10 660 (1,57).

NANTERRE
Ins. 40 000; suffr. expr., 31 732
Mitterrand, 10 469 (32,99); Le Pen, 5 223 (16,45); Lajoie, 4 984 (15,70); Chirac, 4 473 (14,09); Barre, 3 801 (11,97); Waechter, 1 055 (3,32); Juquin, 1 020 (3,21); Lagullier, 563 (1,77); Bousset, 144 (0,45).

1981. - Marchais, 10 636 (30,69); Mitterrand, 7 811 (23,11); Chirac, 6 590 (19,77); Barre, 2 718 (8,23); Lajoie, 1 594 (4,83); Crépeau, 358 (1,07).

ANTONY
Ins. 35 338; suffr. expr., 29 134
Mitterrand, 9 322 (31,99); Chirac, 6 314 (21,67); Barre, 4 698 (16,12); Le Pen, 3 869 (13,28); Lajoie, 2 009 (6,99); Waechter, 1 249 (4,28); Juquin, 996 (3,41); Lagullier, 563 (1,93); Bousset, 114 (0,39).

1981. - Mitterrand, 7 965 (26,32); Giscard d'Estaing, 6 630 (21,97); Chirac, 5 494 (18,15); Marchais, 2 325 (7,30); Lalonde, 1 647 (5,29); Crépeau, 823 (2,63).

ASNIERES-SUR-SEINE
Ins. 39 941; suffr. expr., 31 155
Mitterrand, 8 656 (27,78); Chirac, 7 591 (24,36); Le Pen, 6 171 (19,80); Barre, 4 916 (15,77); Lajoie, 1 461 (4,68); Waechter, 1 077 (3,45); Juquin, 679 (2,17); Lagullier, 506 (1,62); Bousset, 98 (0,31).

1981. - Giscard d'Estaing, 9 057 (28,46); Mitterrand, 8 008 (25,36); Chirac, 7 714 (24,29); Marchais, 4 293 (13,43); Lalonde, 1 583 (4,92); Crépeau, 832 (2,57).

BAGNEUX
Ins. 23 156; suffr. expr., 16 617
Mitterrand, 5 622 (33,83); Lajoie, 2 838 (17,07); Le Pen, 2 382 (14,33); Chirac, 2 312 (13,91); Barre, 1 778 (10,69); Waechter, 673 (4,05); Juquin, 582 (3,50); Lagullier, 359 (2,16); Bousset, 71 (0,42).

1981. - Marchais, 5 635 (29,19); Mitterrand, 4 730 (24,41); Giscard d'Estaing, 3 303 (17,05); Chirac, 2 768 (13,26); Lalonde, 1 042 (5,08); Crépeau, 482 (2,87).

BOIS-COLOMBES
Ins. 13 575; suffr. expr., 12 303
Chirac, 3 242 (26,35); Mitterrand, 3 199 (26,00); Barre, 2 213 (17,98); Le Pen, 2 206 (17,93); Waechter, 486 (3,95); Juquin, 477 (3,87); Juquin, 259 (2,10); Lagullier, 179 (1,45); Bousset, 42 (0,34).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 678 (27,95); Chirac, 3 133 (23,81); Mitterrand, 2 839 (21,57); Marchais, 1 331 (10,11); Lalonde, 734 (5,62); Crépeau, 416 (3,20).

BOULOGNE-BILLANCOURT
Ins. 60 281; suffr. expr., 47 612
Chirac, 15 957 (33,51); Mitterrand, 12 140 (25,49); Barre, 8 448 (17,74); Le Pen, 6 271 (13,17); Lajoie, 1 738 (3,65); Waechter, 1 512 (3,17); Juquin, 830 (1,74); Lagullier, 599 (1,25); Bousset, 117 (0,24).

1981. - Giscard d'Estaing, 13 865 (28,68); Chirac, 12 640 (26,15); Mitterrand, 10 612 (22,51); Marchais, 4 605 (9,52); Lalonde, 2 075 (4,37); Crépeau, 1 140 (2,38).

BOURG-LA-REINE
Ins. 12 517; suffr. expr., 9 992
Chirac, 2 753 (27,55); Mitterrand, 2 745 (27,47); Barre, 2 172 (21,73); Le Pen, 1 172 (11,72); Waechter, 429 (4,29); Lajoie, 315 (3,15); Juquin, 266 (2,66); Lagullier, 128 (1,28); Bousset, 12 (0,12).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 715 (27,50); Mitterrand, 2 462 (25,30); Chirac, 2 196 (22,57); Marchais, 1 331 (13,81); Lalonde, 546 (5,66); Crépeau, 306 (3,13).

CHATENAY-MALABRY
Ins. 17 271; suffr. expr., 13 375
Mitterrand, 4 345 (32,48); Chirac, 2 819 (21,07); Barre, 2 297 (17,17); Le Pen, 1 683 (12,58); Lajoie, 888 (6,63); Waechter, 596 (4,45); Juquin, 431 (3,22); Lagullier, 266 (1,98); Bousset, 50 (0,37).

Laguillier, 208 (1,68); Bousset, 35 (0,28).
1981. - Mitterrand, 3 480 (25,85); Giscard d'Estaing, 2 809 (20,86); Marchais, 2 725 (20,24); Chirac, 2 473 (18,37); Lalonde, 682 (5,05); Crépeau, 343 (2,54).

CHAVILLE
Ins. 12 127; suffr. expr., 9 756
Mitterrand, 2 971 (30,45); Chirac, 2 257 (23,13); Barre, 1 895 (19,42); Le Pen, 1 264 (12,95); Lajoie, 491 (5,03); Waechter, 411 (4,21); Juquin, 254 (2,60); Lagullier, 179 (1,83); Bousset, 34 (0,34).

1981. - Mitterrand, 2 634 (25,87); Giscard d'Estaing, 2 491 (24,46); Chirac, 2 080 (20,43); Marchais, 1 253 (12,32); Lalonde, 603 (5,87); Crépeau, 305 (2,98).

CLAMART
Ins. 31 211; suffr. expr., 25 045
Mitterrand, 7 959 (31,77); Giscard d'Estaing, 4 491 (17,93); Marchais, 4 309 (17,20); Le Pen, 3 604 (14,39); Lajoie, 1 613 (6,44); Waechter, 1 054 (4,20); Juquin, 652 (2,60); Lagullier, 446 (1,77); Bousset, 102 (0,40).

1981. - Giscard d'Estaing, 6 494 (25,05); Mitterrand, 6 336 (24,44); Chirac, 4 820 (18,99); Marchais, 4 185 (15,99); Lalonde, 1 428 (5,69); Crépeau, 709 (2,81).

CLICHY
Ins. 25 275; suffr. expr., 18 868
Mitterrand, 6 793 (36,00); Le Pen, 3 752 (19,88); Chirac, 3 165 (16,77); Barre, 2 167 (11,48); Lajoie, 1 339 (7,09); Waechter, 657 (3,48); Juquin, 471 (2,49); Lagullier, 412 (2,18); Bousset, 112 (0,59).

1981. - Mitterrand, 5 229 (27,40); Giscard d'Estaing, 4 491 (23,40); Marchais, 3 449 (18,49); Chirac, 3 291 (17,14); Lalonde, 770 (4,09); Crépeau, 358 (1,89).

COLOMBES
Ins. 44 870; suffr. expr., 35 666
Mitterrand, 10 935 (30,65); Le Pen, 6 391 (17,83); Chirac, 6 344 (17,78); Barre, 4 853 (13,60); Lajoie, 3 938 (11,04); Waechter, 1 369 (3,83); Juquin, 1 035 (2,90); Lagullier, 629 (1,76); Bousset, 172 (0,48).

1981. - Mitterrand, 9 368 (23,86); Giscard d'Estaing, 8 816 (22,45); Marchais, 8 696 (22,14); Lalonde, 6 505 (16,56); Lalonde, 2 069 (5,22); Crépeau, 993 (2,50).

COURBEVOIE
Ins. 34 761; suffr. expr., 28 433
Chirac, 7 698 (27,07); Mitterrand, 7 511 (26,41); Barre, 5 719 (20,11); Le Pen, 4 437 (15,60); Lajoie, 1 095 (3,85); Waechter, 989 (3,47); Juquin, 483 (1,69); Lagullier, 407 (1,43); Bousset, 94 (0,33).

1981. - Giscard d'Estaing, 8 229 (28,51); Mitterrand, 6 321 (22,66); Chirac, 6 257 (22,44); Marchais, 3 068 (11,00); Lalonde, 1 180 (4,16); Crépeau, 749 (2,62).

FONTEINAY-AUX-ROSES
Ins. 15 025; suffr. expr., 12 220
Mitterrand, 4 033 (33,00); Chirac, 2 721 (22,26); Barre, 2 163 (17,70); Le Pen, 1 436 (11,75); Lajoie, 673 (5,50); Waechter, 562 (4,59); Juquin, 343 (2,80); Lagullier, 238 (1,94); Bousset, 51 (0,41).

1981. - Mitterrand, 3 553 (28,99); Giscard d'Estaing, 2 907 (23,99); Chirac, 2 451 (19,72); Marchais, 1 393 (11,20); Lalonde, 683 (5,58); Crépeau, 393 (3,21).

GARCHES
Ins. 10 793; suffr. expr., 9 002
Chirac, 3 140 (34,88); Mitterrand, 2 064 (22,92); Barre, 1 885 (20,93); Le Pen, 1 102 (12,23); Waechter, 344 (3,82); Lajoie, 225 (2,51); Juquin, 135 (1,49); Lagullier, 86 (0,95); Bousset, 21 (0,23).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 411 (26,47); Chirac, 2 273 (25,04); Mitterrand, 1 743 (19,08); Marchais, 642 (7,38); Lalonde, 466 (5,13); Crépeau, 243 (2,70).

LA GARENNE-COLOMBES
Ins. 13 376; suffr. expr., 10 633
Mitterrand, 3 092 (29,07); Chirac, 2 541 (23,89); Barre, 1 886 (17,73); Le Pen, 1 772 (16,66); Lajoie, 476 (4,47); Waechter, 436 (4,10); Juquin, 211 (1,98); Lagullier, 173 (1,62); Bousset, 46 (0,43).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 302 (27,94); Mitterrand, 2 726 (23,07); Chirac, 2 505 (21,20); Marchais, 1 503 (12,73); Lalonde, 553 (4,72); Crépeau, 402 (3,38).

GENEVILLIERS
Ins. 19 395; suffr. expr., 15 305
Mitterrand, 4 955 (32,37); Lajoie, 3 260 (21,30); Le Pen, 3 173 (20,73); Chirac, 1 441 (9,41); Barre, 1 085 (7,08); Juquin, 710 (4,63); Waechter, 353 (2,30); Lagullier, 248 (1,62); Bousset, 80 (0,52).

1981. - Marchais, 7 694 (49,98); Mitterrand, 6 625 (43,27); Giscard d'Estaing, 2 406 (15,75); Chirac, 1 853 (12,09); Lalonde, 672 (4,38); Crépeau, 456 (2,98).

ISSY-LES-MOULINEAUX
Ins. 27 205; suffr. expr., 21 540
Mitterrand, 6 944 (32,23); Chirac, 4 573 (21,23); Barre, 3 604 (16,73); Le Pen, 3 082 (14,30); Lajoie, 1 400 (6,49); Waechter, 849 (3,94); Juquin, 600 (2,78); Lagullier, 385 (1,78); Bousset, 103 (0,47).

LEVALLOIS-PERRET
Ins. 26 794; suffr. expr., 22 131
Mitterrand, 6 249 (28,23); Chirac, 5 987 (27,05); Le Pen, 3 577 (16,16); Barre, 3 278 (14,81); Lajoie, 1 421 (6,42); Waechter, 750 (3,38); Juquin, 460 (2,07); Lagullier, 342 (1,54); Bousset, 67 (0,30).

1981. - Giscard d'Estaing, 5 881 (25,25); Mitterrand, 5 064 (22,74); Chirac, 4 923 (21,13); Marchais, 4 375 (18,77); Lalonde, 988 (4,46); Crépeau, 531 (2,38).

MALAKOFF
Ins. 20 200; suffr. expr., 15 261
Mitterrand, 4 575 (29,97); Lajoie, 3 078 (20,16); Le Pen, 2 155 (14,12); Chirac, 2 094 (13,72); Barre, 1 818 (11,91); Juquin, 623 (4,08); Waechter, 581 (3,80); Lagullier, 270 (1,76); Bousset, 67 (0,43).

1981. - Marchais, 6 430 (37,85); Mitterrand, 5 489 (32,47); Chirac, 2 756 (16,17); Chirac, 2 264 (13,28); Lalonde, 699 (4,30); Crépeau, 373 (2,42).

MEUDON
Ins. 31 183; suffr. expr., 24 340
Mitterrand, 7 637 (31,37); Chirac, 5 980 (24,56); Barre, 4 457 (18,31); Le Pen, 2 913 (11,96); Lajoie, 1 224 (5,02); Waechter, 1 054 (4,33); Juquin, 565 (2,32); Lagullier, 421 (1,72); Bousset, 89 (0,36).

1981. - Mitterrand, 6 623 (26,67); Giscard d'Estaing, 6 141 (24,72); Chirac, 5 090 (20,89); Marchais, 2 927 (11,78); Lalonde, 1 344 (5,52); Crépeau, 713 (2,93).

MONTBOUGE
Ins. 22 696; suffr. expr., 18 041
Mitterrand, 5 936 (32,90); Chirac, 3 969 (21,99); Barre, 2 853 (15,71); Le Pen, 2 563 (14,20); Lajoie, 1 023 (5,67); Waechter, 793 (4,39); Juquin, 499 (2,76); Lagullier, 330 (1,82); Bousset, 93 (0,51).

1981. - Mitterrand, 5 173 (26,57); Giscard d'Estaing, 4 923 (25,27); Chirac, 3 814 (19,58); Marchais, 2 611 (13,40); Lalonde, 983 (5,42); Crépeau, 483 (2,65).

NEUILLY-SUR-SEINE
Ins. 37 180; suffr. expr., 31 280
Chirac, 16 027 (51,23); Barre, 6 507 (20,80); Mitterrand, 3 877 (12,39); Le Pen, 3 687 (11,78); Waechter, 648 (2,07); Lajoie, 214 (0,68); Juquin, 168 (0,53); Lagullier, 131 (0,41); Bousset, 21 (0,06).

1981. - Giscard d'Estaing, 12 339 (39,00); Chirac, 11 273 (35,63); Mitterrand, 3 728 (11,74); Lalonde, 994 (3,14); Gerard, 785 (2,47); Dohet, 773 (2,44).

LE PLESSIS-ROBINSON
Ins. 13 104; suffr. expr., 10 430
Mitterrand, 3 236 (31,02); Chirac, 3 117 (30,12); Le Pen, 1 521 (14,52); Barre, 1 516 (14,53); Lajoie, 1 332 (12,77); Waechter, 411 (3,94); Juquin, 364 (3,48); Lagullier, 187 (1,79); Bousset, 42 (0,40).

1981. - Mitterrand, 2 953 (25,22); Marchais, 2 870 (24,51); Giscard d'Estaing, 2 260 (19,30); Chirac, 1 906 (16,27); Lalonde, 615 (5,22); Crépeau, 309 (2,64).

PUTEAUX
Ins. 22 099; suffr. expr., 17 829
Mitterrand, 5 874 (32,94); Chirac, 4 261 (23,89); Le Pen, 3 072 (17,23); Barre, 2 629 (14,74); Lajoie, 845 (4,73); Waechter, 538 (3,01); Juquin, 286 (1,60); Lagullier, 253 (1,41); Bousset, 71 (0,39).

1981. - Mitterrand, 4 319 (26,53); Giscard d'Estaing, 3 994 (24,54); Chirac, 3 322 (20,41); Marchais, 2 441 (14,99); Lalonde, 694 (3,86); Crépeau, 430 (2,41).

RUEIL-MALMAISON
Ins. 42 131; suffr. expr., 34 152
Mitterrand, 10 217 (29,91); Chirac, 9 031 (26,44); Barre, 6 126 (17,93); Le Pen, 4 521 (13,23); Lajoie, 1 529 (4,47); Waechter, 1 325 (3,87); Juquin, 675 (1,97); Lagullier, 600 (1,75); Bousset, 128 (0,37).

1981. - Giscard d'Estaing, 8 118 (24,88); Mitterrand, 7 980 (24,46); Chirac, 7 138 (21,88); Marchais, 4 077 (12,49); Lalonde, 1 741 (5,10); Crépeau, 961 (2,80).

SAINT-CLOUD
Ins. 18 957; suffr. expr., 13 267
Mitterrand, 3 814 (38,08); Barre, 3 476 (22,76); Mitterrand, 3 070 (20,10); Le Pen, 1 808 (11,84); Waechter, 499 (3,26); Lajoie, 223 (1,46); Juquin, 210 (1,37); Lagullier, 140 (0,91); Bousset, 27 (0,17).

1981. - Giscard d'Estaing, 4 868 (32,99); Chirac, 4 295 (29,11); Mitterrand, 2 225 (15,48); Lalonde, 687 (4,65); Marchais, 666 (4,66); Crépeau, 408 (2,94).

SCEAUX
Ins. 13 248; suffr. expr., 11 074
Chirac, 3 272 (29,54); Mitterrand, 2 840 (25,64); Barre, 2 559 (23,10); Le Pen, 1 163 (10,50); Waechter, 486 (4,38); Juquin, 302 (2,72); Lajoie, 278 (2,51); Lagullier, 149 (1,34); Bousset, 25 (0,22).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 185 (28,92); Mitterrand, 2 718 (24,68); Chirac, 2 537 (23,04); Marchais, 688 (6,24); Lalonde, 596 (5,42); Crépeau, 321 (2,90).

LEVALLOIS-PERRET
Ins. 26 794; suffr. expr., 22 131
Mitterrand, 6 249 (28,23); Chirac, 5 987 (27,05); Le Pen, 3 577 (16,16); Barre, 3 278 (14,81); Lajoie, 1 421 (6,42); Waechter, 750 (3,38); Juquin, 460 (2,07); Lagullier, 342 (1,54); Bousset, 67 (0,30).

1981. - Giscard d'Estaing, 5 881 (25,25); Mitterrand, 5 064 (22,74); Chirac, 4 923 (21,13); Marchais, 4 375 (18,77); Lalonde, 988 (4,46); Crépeau, 531 (2,38).

MALAKOFF
Ins. 20 200; suffr. expr., 15 261
Mitterrand, 4 575 (29,97); Lajoie, 3 078 (20,16); Le Pen, 2 155 (14,12); Chirac, 2 094 (13,72); Barre, 1 818 (11,91); Juquin, 623 (4,08); Waechter, 581 (3,80); Lagullier, 270 (1,76); Bousset, 67 (0,43).

1981. - Marchais, 6 430 (37,85); Mitterrand, 5 489 (32,47); Chirac, 2 756 (16,17); Chirac, 2 264 (13,28); Lalonde, 699 (4,30); Crépeau, 373 (2,42).

MEUDON
Ins. 31 183; suffr. expr., 24 340
Mitterrand, 7 637 (31,37); Chirac, 5 980 (24,56); Barre, 4 457 (18,31); Le Pen, 2 913 (11,96); Lajoie, 1 224 (5,02); Waechter, 1 054 (4,33); Juquin, 565 (2,32); Lagullier, 421 (1,72); Bousset, 89 (0,36).

1981. - Mitterrand, 6 623 (26,67); Giscard d'Estaing, 6 141 (24,72); Chirac, 5 090 (20,89); Marchais, 2 927 (11,78); Lalonde, 1 344 (5,52); Crépeau, 713 (2,93).

MONTBOUGE
Ins. 22 696; suffr. expr., 18 041
Mitterrand, 5 936 (32,90); Chirac, 3 969 (21,99); Barre, 2 853 (15,71); Le Pen, 2 563 (14,20); Lajoie, 1 023 (5,67); Waechter, 793 (4,39); Juquin, 499 (2,76); Lagullier, 330 (1,82); Bousset, 93 (0,51).

1981. - Mitterrand, 5 173 (26,57); Giscard d'Estaing, 4 923 (25,27); Chirac, 3 814 (19,58); Marchais, 2 611 (13,40); Lalonde, 983 (5,42); Crépeau, 483 (2,65).

NEUILLY-SUR-SEINE
Ins. 37 180; suffr. expr., 31 280
Chirac, 16 027 (51,23); Barre, 6 507 (20,80); Mitterrand, 3 877 (12,39); Le Pen, 3 687 (11,78); Waechter, 648 (2,07); Lajoie, 214 (0,68); Juquin, 168 (0,53); Lagullier, 131 (0,41); Bousset, 21 (0,06).

1981. - Giscard d'Estaing, 12 339 (39,00); Chirac, 11 273 (35,63); Mitterrand, 3 728 (11,74); Lalonde, 994 (3,14); Gerard, 785 (2,47); Dohet, 773 (2,44).

LE PLESSIS-ROBINSON
Ins. 13 104; suffr. expr., 10 430
Mitterrand, 3 236 (31,02); Chirac, 3 117 (30,12); Le Pen, 1 521 (14,52); Barre, 1 516 (14,53); Lajoie, 1 332 (12,77); Waechter, 411 (3,94); Juquin, 364 (3,48); Lagullier, 187 (1,79); Bousset, 42 (0,40).

1981. - Mitterrand, 2 953 (25,22); Marchais, 2 870 (24,51); Giscard d'Estaing, 2 260 (19,30); Chirac, 1 906 (16,27); Lalonde, 615 (5,22); Crépeau, 309 (2,64).

PUTEAUX
Ins. 22 099; suffr. expr., 17 829
Mitterrand, 5 874 (32,94); Chirac, 4 261

l'élection présidentielle

SAINT-DENIS
Ins. 39 172; suffr. expr., 29 226
Mitterrand, 10 165 (34,78); Le Pen, 5 995 (20,51); Lajoie, 5 320 (18,20); Chirac, 2 976 (10,16); Barre, 2 313 (7,91); Juquin, 982 (3,36); Waechter, 775 (2,65); Lagullier, 546 (1,86); Bousset, 154 (0,52).
1981. - Mitterrand, 12 289 (36,58); Mitterrand, 7 567 (22,51); Giscard d'Estaing, 5 757 (17,13); Chirac, 3 996 (11,89); Lalonde, 1 271; Lagullier, 652.

SAINT-OUEN
Ins. 19 536; suffr. expr., 14 876
Mitterrand, 4 553 (30,60); Le Pen, 2 952 (19,84); Lajoie, 2 939 (19,75); Chirac, 1 823 (12,25); Barre, 1 325 (8,90); Waechter, 463 (3,11); Juquin, 460 (3,09); Lagullier, 299 (2,00); Bousset, 62 (0,41).
1981. - Mitterrand, 5 892 (34,00); Mitterrand, 3 815 (22,01); Giscard d'Estaing, 3 191 (18,41); Chirac, 2 350 (13,56); Lalonde, 613; Lagullier, 494.

SEVRAN
Ins. 21 428; suffr. expr., 16 730
Mitterrand, 5 872 (35,09); Le Pen, 3 453 (20,63); Chirac, 2 219 (13,26); Lajoie, 1 925 (11,50); Barre, 1 923 (11,49); Waechter, 510 (3,04); Juquin, 441 (2,63); Lagullier, 308 (1,84); Bousset, 79 (0,47).
1981. - Mitterrand, 4 498 (27,10); Mitterrand, 3 890 (23,46); Giscard d'Estaing, 3 333 (20,22); Chirac, 2 526 (15,23); Lalonde, 724; Lagullier, 444.

STAINS
Ins. 17 499; suffr. expr., 13 130
Mitterrand, 4 271 (32,52); Lajoie, 2 881 (21,94); Le Pen, 2 560 (19,49); Chirac, 1 340 (10,20); Barre, 1 137 (8,65); Waechter, 343 (2,61); Juquin, 262 (1,99); Lagullier, 253 (1,92); Bousset, 83 (0,63).
1981. - Mitterrand, 5 835 (39,48); Mitterrand, 3 141 (21,25); Giscard d'Estaing, 2 533 (17,27); Chirac, 1 609 (10,88); Lalonde, 568; Lagullier, 372.

VAL-DE-MARNE
Ins. 699 769; vot., 560 384
Abst., 139 385 (19,91) %
Suffr. expr., 522 103
Mitterrand, 173 693 (31,46); Chirac, 106 682 (19,32); Le Pen, 86 276 (15,62); Barre, 77 285 (13,99); Lajoie, 60 943 (11,03); Waechter, 21 006 (3,80); Juquin, 14 862 (2,69); Lagullier, 9 020 (1,63); Bousset, 2 336 (0,42).
1981. - Ins. 694 392; abst., 241 418; suffr. expr., 513 496. PS-MRG, 147 881 (28,79); RPR-dm, 118 095 (22,99); PC-dm, 41 913 (8,15); UDF-CDS, 37 364 (7,27); FN-dm, 39 632 (7,71); V, 15 222 (2,96); div., 6 215 (1,20); L, 3 996 (0,77); MPPF, 2 039 (0,39); I, 1 941 (0,37); LCR, 1 210 (0,23).
1981. - Ins. 716 445; abst., 10 099 %; suffr. expr., 570 640. Mitterrand, 140 645 (24,64); Giscard d'Estaing, 124 533 (21,68); Chirac, 121 964 (21,37); Lajoie, 103 585 (18,15); Barre, 84 963 (14,72); Crépeau, 14 317 (2,50); Lagullier, 12 285 (2,15).

CRETEIL
Ins. 41 943; suffr. expr., 33 660
Mitterrand, 13 624 (40,47); Chirac, 5 822 (17,29); Le Pen, 4 828 (14,34); Barre, 4 490 (13,33); Lajoie, 1 938 (5,75); Waechter, 1 362 (4,04); Juquin, 931 (2,76); Lagullier, 512 (1,52); Bousset, 153 (0,45).
1981. - Mitterrand, 9 316 (31,67); Giscard d'Estaing, 6 438 (21,80); Chirac, 5 550 (18,57); Mitterrand, 3 740 (12,71); Lalonde, 1 093; Crépeau, 777.

ALFORTVILLE
Ins. 22 475; suffr. expr., 16 339
Mitterrand, 7 060 (43,20); Le Pen, 2 564 (15,69); Chirac, 2 249 (13,76); Barre, 1 747 (10,69); Lajoie, 1 381 (8,45); Waechter, 588 (3,59); Juquin, 391 (2,39); Lagullier, 277 (1,69); Bousset, 82 (0,50).
1981. - Mitterrand, 5 942 (34,15); Mitterrand, 3 416 (19,63); Giscard d'Estaing, 3 315 (19,65); Chirac, 2 390 (14,88); Lalonde, 718.

ARCUEIL
Ins. 12 657; suffr. expr., 9 527
Mitterrand, 2 908 (30,52); Lajoie, 2 339 (24,55); Le Pen, 1 259 (13,21); Chirac, 1 147 (12,03); Barre, 910 (9,55); Juquin, 424 (4,45); Waechter, 330 (3,46); Lagullier, 170 (1,78); Bousset, 40 (0,41).
1981. - Mitterrand, 4 928 (44,39); Mitterrand, 2 741 (24,28); Giscard d'Estaing, 1 488 (13,40); Chirac, 1 259 (11,34); Lalonde, 477; Crépeau, 203.

BONNEUIL-SUR-MARNE
Ins. 3 064; suffr. expr., 6 034
Mitterrand, 2 054 (34,04); Lajoie, 1 157 (19,17); Le Pen, 975 (16,15); Chirac, 711 (11,78); Barre, 652 (10,80); Waechter, 219 (3,62); Juquin, 130 (2,15); Lagullier, 106 (1,75); Bousset, 30 (0,49).
1981. - Mitterrand, 2 087 (31,09); Mitterrand, 1 650 (24,38); Giscard d'Estaing, 1 189 (17,71); Chirac, 914 (13,61); Lalonde, 315; Lagullier, 167.

CACHAN
Ins. 13 802; suffr. expr., 11 061
Mitterrand, 3 929 (35,52); Chirac, 2 021 (18,27); Le Pen, 1 569 (15,08); Barre, 1 569 (14,18); Lajoie, 832 (7,52); Waechter, 445 (4,02); Juquin, 342 (3,09); Lagullier, 206 (1,86); Bousset, 48 (0,43).
1981. - Mitterrand, 2 829 (31,19); Giscard d'Estaing, 1 990 (21,93); Chirac, 1 364 (15,03); Lalonde, 483; Crépeau, 245. *Ferme de FN, nommée du PS, instauré le RPR, chef de l'UDF du PC: telle est la leçon tirée de la comparaison entre ce premier tour et les législatives du 16 mars 1988. Le succès de M. Le Pen est particulièrement net.*

TREMBLAY-LES-GONNESSE
Ins. 17 505; suffr. expr., 13 593
Mitterrand, 4 562 (33,56); Le Pen, 2 760 (20,30); Lajoie, 2 047 (15,05); Chirac, 1 705 (12,54); Barre, 1 413 (10,39); Waechter, 449 (3,30); Juquin, 329 (2,42); Lagullier, 253 (1,86); Bousset, 75 (0,55).
1981. - Mitterrand, 3 657 (28,47); Mitterrand, 3 179 (24,75); Giscard d'Estaing, 2 387 (18,58); Chirac, 1 840 (14,32); Lalonde, 614; Lagullier, 351.

VILLEMOMBLE
Ins. 17 781; suffr. expr., 13 701
Mitterrand, 3 991 (29,12); Chirac, 3 349 (24,44); Le Pen, 2 576 (18,80); Barre, 2 078 (15,16); Lajoie, 684 (4,99); Waechter, 561 (4,09); Juquin, 220 (1,60); Lagullier, 207 (1,51); Bousset, 35 (0,25).
1981. - Mitterrand, 3 657 (28,47); Mitterrand, 3 179 (24,75); Giscard d'Estaing, 2 387 (18,58); Chirac, 1 840 (14,32); Lalonde, 614; Lagullier, 351.

VILLEPINE
Ins. 13 350; suffr. expr., 10 285
Mitterrand, 3 395 (33,00); Le Pen, 2 270 (22,07); Chirac, 1 527 (14,84); Barre, 1 390 (13,51); Lajoie, 929 (9,03); Waechter, 328 (3,18); Juquin, 232 (2,25); Lagullier, 177 (1,72); Bousset, 37 (0,35).
1981. - Mitterrand, 2 430 (25,60); Mitterrand, 2 084 (21,77); Giscard d'Estaing, 2 023 (21,14); Chirac, 1 663 (17,37); Lalonde, 487; Crépeau, 260. *En sept ans, le PC a perdu plus de la moitié de ses voix dans son fief. Le chef est d'autant plus sans appel qu'elle est régulièrement répartie. Dans toutes les villes, les communistes sont maintenant devancés par les socialistes. Y compris dans celle dont le nom seul est un symbole: Saint-Denis (où le PS fut pris du double de la PC). C'est le cas aussi de Bagnoles, Montreuil (où le CGT a installé son siège), Saint-Ouen, La Courneuve, Aubervilliers, alors que dans ces deux dernières villes il avait réussi à se maintenir en tête aux législatives de 1986.*

VAL-DE-MARNE
Ins. 699 769; vot., 560 384
Abst., 139 385 (19,91) %
Suffr. expr., 522 103
Mitterrand, 173 693 (31,46); Chirac, 106 682 (19,32); Le Pen, 86 276 (15,62); Barre, 77 285 (13,99); Lajoie, 60 943 (11,03); Waechter, 21 006 (3,80); Juquin, 14 862 (2,69); Lagullier, 9 020 (1,63); Bousset, 2 336 (0,42).
1981. - Ins. 694 392; abst., 241 418; suffr. expr., 513 496. PS-MRG, 147 881 (28,79); RPR-dm, 118 095 (22,99); PC-dm, 41 913 (8,15); UDF-CDS, 37 364 (7,27); FN-dm, 39 632 (7,71); V, 15 222 (2,96); div., 6 215 (1,20); L, 3 996 (0,77); MPPF, 2 039 (0,39); I, 1 941 (0,37); LCR, 1 210 (0,23).
1981. - Ins. 716 445; abst., 10 099 %; suffr. expr., 570 640. Mitterrand, 140 645 (24,64); Giscard d'Estaing, 124 533 (21,68); Chirac, 121 964 (21,37); Lajoie, 103 585 (18,15); Barre, 84 963 (14,72); Crépeau, 14 317 (2,50); Lagullier, 12 285 (2,15).

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Ins. 42 893; suffr. expr., 31 954
Mitterrand, 9 907 (31,00); Lajoie, 5 484 (17,18); Le Pen, 5 199 (16,27); Chirac, 5 148 (16,11); Barre, 3 647 (11,41); Waechter, 1 077 (3,37); Juquin, 896 (2,80); Lagullier, 485 (1,51); Bousset, 111 (0,34).
1981. - Mitterrand, 10 602 (30,51); Mitterrand, 7 481 (22,15); Giscard d'Estaing, 6 554 (18,36); Chirac, 5 433 (15,70); Lalonde, 1 338; Crépeau, 788.

CHARLONTON-LE-PONT
Ins. 13 983; suffr. expr., 11 160
Mitterrand, 3 411 (30,56); Chirac, 2 588 (23,19); Barre, 1 940 (17,38); Le Pen, 1 553 (16,62); Lajoie, 453 (4,05); Waechter, 447 (4,00); Juquin, 240 (2,15); Lagullier, 175 (1,56); Bousset, 50 (0,44).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 059 (28,73); Mitterrand, 2 653 (24,91); Chirac, 2 245 (20,88); Mitterrand, 1 170 (10,96); Lalonde, 482; Crépeau, 274.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Ins. 8 738; suffr. expr., 7 129
Mitterrand, 2 175 (30,50); Chirac, 1 637 (22,96); Le Pen, 1 373 (19,25); Barre, 1 027 (14,40); Lajoie, 366 (5,13); Waechter, 270 (3,78); Juquin, 145 (2,02); Lagullier, 95 (1,33); Bousset, 41 (0,57).
1981. - Mitterrand, 1 809 (25,95); Giscard d'Estaing, 1 616 (23,18); Chirac, 1 474 (21,15); Mitterrand, 992 (14,23); Lalonde, 376; Crépeau, 194.

CHEVILLY-LAURIE
Ins. 9 505; suffr. expr., 7 710
Mitterrand, 2 541 (32,95); Chirac, 1 380 (17,89); Le Pen, 1 103 (14,30); Barre, 1 097 (14,22); Lajoie, 865 (11,21); Waechter, 302 (3,91); Juquin, 256 (3,32); Lagullier, 130 (1,68); Bousset, 36 (0,46).
1981. - Mitterrand, 2 344 (28,07); Mitterrand, 1 644 (20,57); Giscard d'Estaing, 1 623 (20,30); Chirac, 1 363 (17,05); Lalonde, 370.

CHOSY-LE-ROI
Ins. 19 278; suffr. expr., 15 186
Mitterrand, 4 976 (32,76); Le Pen, 2 405 (15,83); Lajoie, 2 359 (15,53); Chirac, 2 344 (15,43); Barre, 1 763 (11,60); Waechter, 492 (3,23); Juquin, 489 (3,22); Lagullier, 305 (2,00); Bousset, 53 (0,34).
1981. - Mitterrand, 4 412 (26,04); Mitterrand, 3 989 (23,54); Giscard d'Estaing, 3 377 (19,93); Chirac, 2 725 (16,08); Lalonde, 789; Crépeau, 436.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Ins. 33 010; suffr. expr., 24 097
Mitterrand, 6 855 (28,44); Chirac, 4 772 (19,80); Le Pen, 3 631 (15,06); Lajoie, 3 419 (14,18); Barre, 3 330 (13,81); Waechter, 938 (3,89); Juquin, 677 (2,80); Lagullier, 392 (1,62); Bousset, 83 (0,34).
1981. - Mitterrand, 5 819 (23,22); Mitterrand, 5 661 (23,59); Giscard d'Estaing, 5 399 (22,56); Chirac, 4 746 (18,59); Lalonde, 1 160; Crépeau, 641.

FRESNES
Ins. 13 712; suffr. expr., 10 811
Mitterrand, 3 965 (36,67); Chirac, 1 784 (16,50); Le Pen, 1 594 (14,74); Barre, 1 565 (14,47); Lajoie, 711 (6,57); Waechter, 547 (5,05); Juquin, 373 (3,45); Lagullier, 223 (2,06); Bousset, 49 (0,45).
1981. - Mitterrand, 3 638 (31,47); Giscard d'Estaing, 2 382 (20,60); Chirac, 1 878 (16,28); Mitterrand, 1 744 (15,08); Lalonde, 658; Crépeau, 351.

GENTILLY
Ins. 9 999; suffr. expr., 7 665
Mitterrand, 2 426 (31,65); Lajoie, 1 688 (22,02); Le Pen, 999 (13,03); Chirac, 961 (12,53); Barre, 797 (10,39); Juquin, 307 (4,00); Waechter, 273 (3,56); Lagullier, 179 (2,33); Bousset, 35 (0,45).
1981. - Mitterrand, 2 922 (36,71); Mitterrand, 2 196 (21,30); Giscard d'Estaing, 1 344 (16,88); Chirac, 1 039 (13,05); Lalonde, 293; Lagullier, 184.

L'HAY-LES-ROSES
Ins. 17 932; suffr. expr., 14 597
Mitterrand, 5 324 (36,47); Chirac, 2 761 (18,91); Le Pen, 2 058 (14,09); Barre, 2 057 (14,09); Lajoie, 941 (6,44); Waechter, 620 (4,24); Juquin, 445 (3,04); Lagullier, 319 (2,18); Bousset, 72 (0,49).
1981. - Mitterrand, 4 574 (30,94); Giscard d'Estaing, 3 999 (27,28); Chirac, 2 687 (18,17); Mitterrand, 2 195 (14,84); Lalonde, 743; Crépeau, 449.

IVRY-SUR-SEINE
Ins. 29 044; suffr. expr., 23 342
Lajoie, 7 685 (32,92); Mitterrand, 6 573 (28,15); Le Pen, 2 600 (11,13); Chirac, 2 507 (10,74); Barre, 1 899 (8,13); Juquin, 860 (3,68); Waechter, 708 (3,03); Lagullier, 382 (1,63); Bousset, 128 (0,54).
1981. - Mitterrand, 11 966 (44,73); Mitterrand, 7 462 (26,41); Giscard d'Estaing, 3 481 (13,01); Chirac, 2 940 (10,99); Lalonde, 864; Lagullier, 562.

JOINVILLE-LE-PONT
Ins. 10 439; suffr. expr., 8 493
Mitterrand, 2 436 (28,68); Chirac, 2 069 (24,36); Le Pen, 1 499 (17,64); Barre, 1 230 (14,48); Lajoie, 540 (6,35); Waechter, 358 (4,21); Juquin, 199 (2,34); Lagullier, 125 (1,47); Bousset, 37 (0,43).
1981. - Giscard d'Estaing, 2 253 (24,56); Mitterrand, 2 153 (23,49); Chirac, 1 938 (21,12); Mitterrand, 1 586 (17,28); Lalonde, 441; Crépeau, 202.

LE KREMLIN-BICETRE
Ins. 10 282; suffr. expr., 8 130
Mitterrand, 2 771 (34,08); Chirac, 1 398 (17,19); Le Pen, 1 377 (16,93); Barre, 1 164 (14,31); Lajoie, 715 (8,79); Waechter, 302 (3,71); Juquin, 215 (2,64); Lagullier, 150 (1,84); Bousset, 38 (0,46).
1981. - Mitterrand, 2 095 (25,70); Giscard d'Estaing, 1 864 (22,68); Chirac, 1 483 (18,25); Lalonde, 417; Crépeau, 238.

LIMEL-BREVANNES
Ins. 8 129; suffr. expr., 6 613
Mitterrand, 2 265 (34,25); Chirac, 1 219 (18,43); Le Pen, 1 071 (16,19); Barre, 883 (13,35); Lajoie, 651 (9,84); Waechter, 238 (3,59); Juquin, 136 (2,05); Lagullier, 116 (1,75); Bousset, 34 (0,51).
1981. - Mitterrand, 1 723 (25,09); Mitterrand, 1 427 (20,66); Chirac, 1 211 (16,23); Lalonde, 331; Crépeau, 197.

MAISON-SUR-ALFORT
Ins. 32 056; suffr. expr., 26 166
Mitterrand, 8 287 (31,67); Chirac, 5 216 (19,93); Le Pen, 4 717 (18,02); Barre, 4 343 (16,59); Lajoie, 1 522 (5,81); Waechter, 992 (3,79); Juquin, 560 (2,14); Lagullier, 415 (1,58); Bousset, 114 (0,43).
1981. - Mitterrand, 7 230 (26,18); Giscard d'Estaing, 7 047 (25,52); Chirac, 5 315 (19,25); Mitterrand, 3 800 (13,76); Lalonde, 1 961; Crépeau, 780.

NOGENT-SUR-MARNE
Ins. 16 233; suffr. expr., 13 348
Chirac, 4 333 (32,46); Mitterrand, 3 268 (24,49); Barre, 2 494 (18,68); Le Pen, 2 019 (15,12); Waechter, 485 (3,63); Lajoie, 347 (2,59); Juquin, 221 (1,65); Lagullier, 157 (1,17); Bousset, 24 (0,17).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 924 (29,17); Chirac, 3 661 (27,21); Mitterrand, 3 268 (24,49); Chirac, 1 011 (7,51); Lalonde, 698; Crépeau, 353.

ORLY
Ins. 12 707; suffr. expr., 9 198
Mitterrand, 3 211 (34,90); Lajoie, 1 920 (20,87); Le Pen, 1 419 (15,42); Chirac, 1 098 (11,93); Barre, 825 (8,96); Waechter, 263 (2,85); Juquin, 260 (2,82); Lagullier, 163 (1,77); Bousset, 39 (0,42).
1981. - Mitterrand, 3 782 (34,47); Mitterrand, 2 611 (23,79); Giscard d'Estaing, 1 842 (16,78); Chirac, 1 340 (12,21); Lalonde, 454; Crépeau, 272.

LE PERRIER-SUR-MARNE
Ins. 18 090; suffr. expr., 14 739
Chirac, 4 087 (27,72); Mitterrand, 4 003 (27,15); Le Pen, 2 546 (17,27); Barre, 2 360 (16,01); Lajoie, 638 (4,32); Waechter, 591 (4,00); Juquin, 287 (1,94); Lagullier, 178 (1,20); Bousset, 49 (0,33).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 992 (26,64); Chirac, 3 727 (24,87); Mitterrand, 3 305 (22,39); Mitterrand, 1 489 (9,93); Lalonde, 789; Crépeau, 434.

SAINT-MANDE
Ins. 13 408; suffr. expr., 10 483
Chirac, 3 750 (35,77); Mitterrand, 2 455 (23,41); Barre, 1 911 (18,22); Le Pen, 1 470 (14,02); Waechter, 386 (3,68); Lajoie, 179 (1,70); Juquin, 67 (1,59); Lagullier, 123 (1,17); Bousset, 42 (0,40).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 348 (31,43); Chirac, 3 026 (28,50); Mitterrand, 2 234 (21,16); Mitterrand, 494 (4,63); Lalonde, 465; Crépeau, 252.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Ins. 47 996; suffr. expr., 38 782
Chirac, 11 307 (29,15); Mitterrand, 9 641 (24,85); Barre, 7 538 (19,43); Le Pen, 6 120 (15,78); Waechter, 1 529 (3,94); Lajoie, 1 272 (3,27); Juquin, 736 (1,89); Lagullier, 509 (1,31); Bousset, 130 (0,33).
1981. - Giscard d'Estaing, 11 090 (27,88); Chirac, 10 578 (26,09); Mitterrand, 8 700 (21,87); Mitterrand, 3 533 (8,88); Lalonde, 2 090; Crépeau, 1 105.

SUCY-EN-BRIE
Ins. 15 117; suffr. expr., 12 616
Mitterrand, 3 623 (28,71); Chirac, 2 946 (23,35); Barre, 2 359 (18,69); Le Pen, 2 123 (16,82); Waechter, 535 (4,24); Lajoie, 515 (4,08); Juquin, 251 (1,98); Lagullier, 215 (1,70); Bousset, 49 (0,38).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 153 (27,10); Mitterrand, 3 016 (25,92); Chirac, 2 425 (20,84); Mitterrand, 1 220 (10,48); Lalonde, 626; Crépeau, 293.

THIAIS
Ins. 14 115; suffr. expr., 11 492
Mitterrand, 3 929 (34,18); Chirac, 2 383 (20,73); Le Pen, 1 684 (14,65); Barre, 1 556 (13,53); Lajoie, 891 (7,75); Waechter, 439 (3,82); Juquin, 328 (2,85); Lagullier, 219 (1,90); Bousset, 63 (0,54).
1981. - Mitterrand, 3 095 (27,18); Giscard d'Estaing, 2 518 (22,11); Chirac, 2 062 (18,11); Mitterrand, 1 922 (16,88); Lalonde, 570; Crépeau, 314.

VILLEJUIF
Ins. 26 166; suffr. expr., 20 728
Mitterrand, 6 314 (30,46); Lajoie, 4 989 (24,06); Le Pen, 1 907 (9,19); Chirac, 1 609 (7,75); Waechter, 759 (3,66); Juquin, 737 (3,55); Lagullier, 392 (1,89); Bousset, 101 (0,48).
1981. - Mitterrand, 9 216 (39,25); Mitterrand, 4 999 (21,29); Giscard d'Estaing, 3 510 (14,94); Chirac, 2 930 (12,47); Lalonde, 999; Crépeau, 343.

VILLENEUVE-LE-ROI
Ins. 11 960; suffr. expr., 9 914
Mitterrand, 2 551 (28,61); Chirac, 1 784 (19,39); Le Pen, 3 506 (15,42); Waechter, 933 (4,10); Lajoie, 718 (3,15); Juquin, 521 (2,29); Lagullier, 326 (1,43); Bousset, 94 (0,41).
1981. - Giscard d'Estaing, 6 947 (29,38); Mitterrand, 5 589 (23,44); Chirac, 5 578 (23,59); Mitterrand, 1 970 (8,33); Lalonde, 1 139; Crépeau, 617.

VITRY-SUR-SEINE
Ins. 43 900; suffr. expr., 34 304
Mitterrand, 11 456 (33,39); Lajoie, 6 667 (19,43); Le Pen, 5 46

صحة من الاجل

Le premier tour de l'élection présidentielle

AIN

Ins. 284 985; vot. 230 958
Abst. 54 027 (18,95 %)
Suffr. expr. 226 665
Mitterrand 71 194 (31,40)
Barre 48 082 (21,21)
Chirac 43 343 (19,12)
Le Pen 36 464 (16,08)
Lajoie 10 046 (4,43)
Waechter 9 194 (4,05)
Juquin 4 120 (1,81)
Laguiller 3 412 (1,50)
Boussel 810 (0,35)
1981 - Ins. 277 382; abst. 23,81 %; suffr. expr. 202 009 PS-MRG, 64 908 (32,13); UDF-CDS, 59 815 (29,61); RPR, 43 070 (21,32); FN, 20 474 (10,13); PC, 11 258 (5,57); MPPF, 1 419 (0,70); AL, 1 065 (0,52).
1981 - Ins. 262 000; abst. 21,62 %; suffr. expr. 202 080 Giscard d'Estaing, 64 004 (31,67); Mitterrand, 51 232 (25,35); Chirac, 36 171 (17,89); Marchais, 22 913 (11,33); Lalonde, 8 535 (4,23); Crépeau, 5 206 (2,57); Laguiller, 4 307 (2,13); Debré, 3 648 (1,80); Gannad, 3 138 (1,53); Bouchardon, 2 906 (1,43).

BOURG-EN-BRESSE

Ins. 22 016; suffr. expr. 17 534
Mitterrand 9 559 (33,98)
Chirac 3 419 (19,49)
Barre 3 402 (19,40)
Le Pen 2 432 (13,87)
Lajoie 787 (4,48)
Waechter 711 (4,05)
Juquin 521 (2,97)
Laguiller 226 (1,28)
Boussel 77 (0,43)
1981 - Mitterrand, 5 193 (29,94); Giscard d'Estaing, 4 871 (28,08); Chirac, 3 026 (17,44); Marchais, 1 884 (10,86); Lalonde, 721 (4,23); Crépeau, 484 (2,85); Debré, 368 (2,16); Gannad, 280 (1,64); Bouchardon, 190.

AMBERIEU-EN-BUEGY

Ins. 6 295; suffr. expr. 4 815
Mitterrand 1 610 (33,43)
Barre 926 (19,23)
Le Pen 754 (15,65)
Chirac 686 (14,24)
Lajoie 450 (9,34)
Waechter 203 (4,21)
Juquin 112 (2,32)
Laguiller 59 (1,22)
Boussel 15 (0,31)
1981 - Giscard d'Estaing, 1 253 (26,24); Mitterrand, 1 211 (27,29); Marchais, 772 (17,40); Chirac, 637 (14,33); Lalonde, 181 (3,76); Crépeau, 103 (2,16); Debré, 65 (1,36); Gannad, 63 (1,32); Bouchardon, 62.

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Ins. 5 977; suffr. expr. 4 522
Mitterrand 1 493 (33,01)
Barre 815 (18,02)
Le Pen 787 (17,40)
Chirac 661 (14,61)
Lajoie 397 (8,77)
Waechter 176 (3,89)
Juquin 116 (2,56)
Laguiller 60 (1,32)
Boussel 17 (0,37)
1981 - Giscard d'Estaing, 1 168 (26,18); Mitterrand, 1 151 (25,80); Marchais, 780 (17,40); Chirac, 637 (14,33); Lalonde, 181 (3,76); Crépeau, 103 (2,16); Debré, 65 (1,36); Gannad, 63 (1,32); Bouchardon, 62.

BELLEY

Ins. 4 255; suffr. expr. 3 436
Barre 1 108 (32,24)
Mitterrand 966 (28,11)
Chirac 593 (17,25)
Le Pen 423 (12,31)
Waechter 151 (4,39)
Lajoie 94 (2,73)
Juquin 55 (1,60)
Laguiller 34 (0,98)
Boussel 12 (0,34)
1981 - Giscard d'Estaing, 1 240 (37,31); Mitterrand, 966 (28,11); Chirac, 593 (17,25); Le Pen, 423 (12,31); Waechter, 151 (4,39); Lajoie, 94 (2,73); Juquin, 55 (1,60); Laguiller, 34 (0,98); Boussel, 12 (0,34).

MIRIBEL

Ins. 4 365; suffr. expr. 3 459
Mitterrand 1 117 (32,29)
Le Pen 759 (21,94)
Barre 702 (20,29)
Chirac 491 (14,19)
Lajoie 140 (4,04)
Waechter 108 (3,12)
Juquin 75 (2,16)
Laguiller 63 (1,82)
Boussel 4 (0,11)
1981 - Mitterrand, 957 (29,89); Giscard d'Estaing, 858 (26,62); Chirac, 611 (18,95); Marchais, 397 (12,31); Lalonde, 140 (4,04); Crépeau, 70 (2,03); Debré, 46 (1,34); Bouchardon, 47 (1,37).

OYONNAX

Ins. 10 806; suffr. expr. 8 343
Mitterrand 2 338 (28,02)
Le Pen 1 760 (21,09)
Chirac 1 499 (17,96)
Barre 1 494 (17,90)
Lajoie 645 (7,73)
Waechter 287 (3,55)
Juquin 170 (2,03)
Laguiller 107 (1,28)
Boussel 35 (0,39)
1981 - Giscard d'Estaing, 2 359 (27,18); Chirac, 1 915 (22,06); Mitterrand, 1 654 (19,09); Marchais, 1 610 (18,33); Lalonde, 379 (4,43); Crépeau, 161 (1,91); Debré, 108 (1,28); Gannad, 152 (1,80); Bouchardon, 108.

SAINT-QUENTIN

Ins. 37 387; suffr. expr. 30 397
Mitterrand 11 802 (38,82)
Chirac 4 800 (15,79)
Barre 4 256 (14,00)
Le Pen 3 428 (11,37)
Lajoie 3 180 (10,49)
Waechter 926 (3,04)
Laguiller 623 (2,04)
Juquin 404 (1,32)
Boussel 148 (0,48)
1981 - Giscard d'Estaing, 8 421 (25,22); Mitterrand, 8 121 (24,32); Chirac, 5 246 (17,45); Lalonde, 1 228 (3,76); Crépeau, 574 (1,74); Debré, 337 (1,02); Gannad, 231.

SOISSONS

Ins. 17 096; suffr. expr. 13 046
Mitterrand 4 789 (36,70)
Chirac 2 335 (17,89)
Barre 2 136 (16,37)
Le Pen 1 746 (13,38)
Lajoie 1 121 (8,59)
Waechter 406 (3,11)
Laguiller 239 (1,83)
Juquin 227 (1,73)
Boussel 47 (0,36)
1981 - Mitterrand, 3 970 (27,95); Giscard d'Estaing, 3 894 (27,42); Marchais, 2 533 (17,83); Chirac, 1 149 (8,12); Lalonde, 513 (3,63); Crépeau, 298 (2,14); Debré, 188 (1,36); Bouchardon, 114.

ALLIER

Ins. 266 223; vot. 220 216
Abst. 46 007 (17,28 %)
Suffr. expr. 214 919
Mitterrand 65 073 (30,27)
Chirac 41 821 (19,45)
Lajoie 38 943 (18,11)
Le Pen 32 230 (14,99)
Barre 10 813 (5,03)
Waechter 9 843 (4,59)
Juquin 4 583 (2,13)
Laguiller 3 161 (1,47)
Boussel 864 (0,40)
1981 - Ins. 267 388; abst. 21,09 %; suffr. expr. 199 417. Unopp. 78 824 (39,52); PS, 53 885 (26,51); PC, 44 312 (22,22); FN, 13 124 (6,58); MRG-MOP, 8 406 (4,21); MPPF, 1 866 (0,93).
1981 - Ins. 266 534; abst. 16,60 %; suffr. expr. 218 640 Giscard d'Estaing, 55 467 (25,36); Mitterrand, 52 072 (23,81); Marchais, 49 934 (22,81); Chirac, 39 294 (17,97); Lalonde, 6 804 (3,11); Laguiller, 5 078 (2,32); Crépeau, 3 894 (1,78); Debré, 2 506 (1,14); Gannad, 2 259 (1,03); Bouchardon, 1 332 (0,60).

AISNE

Ins. 366 041; vot. 306 730
Abst. 59 311 (16,20 %)
Suffr. expr. 300 389
Mitterrand 118 761 (39,54)
Chirac 51 599 (17,17)
Le Pen 40 293 (13,41)
Barre 40 024 (13,32)
Lajoie 26 940 (8,96)
Waechter 9 814 (3,26)
Laguiller 7 373 (2,45)
Juquin 4 783 (1,59)
Boussel 1 401 (0,46)
1981 - Ins. 364 734; abst. 19,83 %; suffr. expr. 276 651. Unopp. 108 246 (39,12); PS, 95 236 (34,42); PC, 43 308 (15,63); FN, 25 404 (9,18); MPPF, 4 457 (1,61).
1981 - Ins. 359 928; abst. 15,32 %; suffr. expr. 299 795 Giscard d'Estaing, 76 418 (25,49); Mitterrand, 73 984 (24,34); Marchais, 65 047 (21,69); Chirac, 48 819 (16,28); Lalonde, 9 751 (3,25); Laguiller, 8 286 (2,76); Debré, 5 018 (1,67); Crépeau, 4 769 (1,59); Gannad, 3 270 (1,09); Bouchardon, 2 134 (0,71).

LAON

Ins. 16 391; suffr. expr. 12 674
Mitterrand 4 996 (39,41)
Chirac 2 555 (20,15)
Barre 1 897 (14,96)
Le Pen 1 357 (10,70)
Lajoie 786 (6,20)
Waechter 544 (4,29)
Laguiller 286 (2,25)
Juquin 197 (1,55)
Boussel 56 (0,44)
1981 - Mitterrand, 5 359 (29,43); Giscard d'Estaing, 3 477 (25,93); Chirac, 2 363 (16,90); Marchais, 1 568 (11,56); Lalonde, 521 (3,76); Crépeau, 281 (2,02); Debré, 273 (1,99); Gannad, 143.

CHATOU-THIERRY

Ins. 8 774; suffr. expr. 6 496
Mitterrand 2 265 (34,86)
Chirac 1 128 (17,36)
Barre 1 127 (17,34)
Le Pen 853 (13,13)
Lajoie 573 (8,82)
Waechter 250 (3,84)
Laguiller 142 (2,18)
Juquin 131 (2,01)
Boussel 27 (0,41)
1981 - Giscard d'Estaing, 1 778 (25,87); Mitterrand, 1 724 (25,14); Marchais, 1 342 (19,53); Chirac, 1 100 (16,00); Lalonde, 374 (5,45); Crépeau, 171 (2,48); Debré, 140 (2,01); Gannad, 94 (1,36); Bouchardon, 72.

CHAUNY

Ins. 8 464; suffr. expr. 6 545
Mitterrand 2 596 (39,66)
Chirac 1 074 (16,40)
Le Pen 1 002 (15,30)
Barre 911 (13,91)
Lajoie 528 (8,06)
Waechter 184 (2,81)
Laguiller 127 (1,94)
Juquin 97 (1,48)
Boussel 26 (0,39)
1981 - Giscard d'Estaing, 1 831 (28,89); Mitterrand, 1 742 (26,62); Marchais, 1 598 (22,59); Chirac, 1 182 (18,11); Lalonde, 213 (3,26); Crépeau, 117 (1,78); Debré, 101 (1,54); Gannad, 78 (1,19); Bouchardon, 57.

HERSON

Ins. 7 484; suffr. expr. 5 748
Chirac 902 (15,69)
Lajoie 806 (14,02)
Barre 753 (12,75)
Le Pen 692 (12,03)
Waechter 178 (3,09)
Laguiller 155 (2,69)
Juquin 74 (1,28)
Boussel 38 (0,66)
1981 - Giscard d'Estaing, 1 643 (28,32); Marchais, 1 588 (26,05); Mitterrand, 1 527 (24,09); Chirac, 923 (14,56); Laguiller, 179 (3,04); Lalonde, 177 (3,04); Crépeau, 102 (1,78); Debré, 101 (1,74); Gannad, 61 (1,05); Bouchardon, 37.

SAINT-QUENTIN

Ins. 37 387; suffr. expr. 30 397
Mitterrand 11 802 (38,82)
Chirac 4 800 (15,79)
Barre 4 256 (14,00)
Le Pen 3 428 (11,37)
Lajoie 3 180 (10,49)
Waechter 926 (3,04)
Laguiller 623 (2,04)
Juquin 404 (1,32)
Boussel 148 (0,48)
1981 - Giscard d'Estaing, 8 421 (25,22); Mitterrand, 8 121 (24,32); Chirac, 5 246 (17,45); Lalonde, 1 228 (3,76); Crépeau, 574 (1,74); Debré, 337 (1,02); Gannad, 231.

SOISSONS

Ins. 17 096; suffr. expr. 13 046
Mitterrand 4 789 (36,70)
Chirac 2 335 (17,89)
Barre 2 136 (16,37)
Le Pen 1 746 (13,38)
Lajoie 1 121 (8,59)
Waechter 406 (3,11)
Laguiller 239 (1,83)
Juquin 227 (1,73)
Boussel 47 (0,36)
1981 - Mitterrand, 3 970 (27,95); Giscard d'Estaing, 3 894 (27,42); Marchais, 2 533 (17,83); Chirac, 1 149 (8,12); Lalonde, 513 (3,63); Crépeau, 298 (2,14); Debré, 188 (1,36); Bouchardon, 114.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Ins. 97 406; vot. 80 096
Abst. 17 310 (17,77 %)
Suffr. expr. 78 683
Mitterrand 23 894 (30,36)
Chirac 14 434 (18,34)
Le Pen 13 154 (16,71)
Barre 12 345 (15,68)
Lajoie 7 224 (9,18)
Waechter 3 554 (4,51)
Juquin 2 417 (3,07)
Laguiller 1 345 (1,70)
Boussel 316 (0,40)
1981 - Ins. 95 453; abst. 17,51 %; suffr. expr. 73 445. PS, 23 262 (30,33); RPR, 17 995 (24,37); UDF-CDS, 18 800 (25,73); FN, 11 224 (15,28); MPPF, 18 327 (24,94); div. opp., 1 224 (1,68); MPPF, 366 (0,48); Bouchardon, 194 (0,25).

MOULINS

Ins. 14 516; suffr. expr. 11 418
Mitterrand 3 450 (30,21)
Chirac 2 639 (23,11)
Barre 1 956 (17,13)
Lajoie 1 346 (11,78)
Le Pen 1 283 (11,23)
Waechter 321 (2,81)
Juquin 227 (1,98)
Laguiller 124 (1,08)
Boussel 72 (0,63)
1981 - Giscard d'Estaing, 3 485 (27,06); Mitterrand, 3 151 (24,46); Marchais, 2 170 (17,27); Chirac, 1 161 (9,30); Lalonde, 428 (3,42); Crépeau, 254 (2,02); Debré, 166 (1,34); Gannad, 93.

COMMENTRY

Ins. 6 135; suffr. expr. 4 762
Lajoie 1 073 (22,53)
Barre 658 (13,81)
Chirac 638 (13,39)
Le Pen 317 (6,65)
Waechter 109 (2,28)
Juquin 96 (2,01)
Laguiller 86 (1,80)
Boussel 15 (0,31)
1981 - Marchais, 1 485 (28,26); Mitterrand, 1 428 (27,17); Giscard d'Estaing, 1 225 (23,31); Chirac, 573 (10,90); Lalonde, 166 (3,09); Crépeau, 99 (1,85); Debré, 89 (1,66); Gannad, 53 (1,00); Bouchardon, 32.

CUSSET

Ins. 10 009; suffr. expr. 7 937
Mitterrand 2 685 (33,82)
Chirac 1 323 (16,66)
Barre 1 321 (16,64)
Lajoie 1 070 (13,48)
Le Pen 1 036 (13,05)
Waechter 216 (2,72)
Juquin 143 (1,80)
Laguiller 116 (1,46)
Boussel 27 (0,34)
1981 - Mitterrand, 2 188 (27,88); Giscard d'Estaing, 2 129 (27,15); Marchais, 1 503 (19,15); Chirac, 1 161 (15,02); Lalonde, 303 (3,82); Crépeau, 157 (2,00); Debré, 89 (1,13); Gannad, 78 (1,00); Bouchardon, 35.

MONTLUÇON

Ins. 31 623; suffr. expr. 25 083
Mitterrand 7 621 (30,38)
Lajoie 4 961 (19,77)
Chirac 4 437 (17,68)
Barre 3 601 (14,35)
Le Pen 2 466 (9,83)
Waechter 769 (3,06)
Laguiller 767 (3,05)
Laguiller, 331 (1,33)
Boussel, 110 (0,43)
1981 - Marchais, 7 872 (27,36); Mitterrand, 6 747 (23,46); Giscard d'Estaing, 5 257 (20,57); Chirac, 3 779 (15,07); Lalonde, 303 (1,19); Crépeau, 245 (0,96); Debré, 330 (1,28); Gannad, 317 (1,24); Bouchardon, 80.

VICHY

Ins. 19 866; suffr. expr. 15 197
Chirac 3 899 (25,65)
Mitterrand 3 857 (25,38)
Barre 3 147 (20,70)
Le Pen 2 515 (16,54)
Lajoie 886 (5,83)
Waechter 435 (2,86)
Juquin 213 (1,40)
Laguiller 194 (1,27)
Boussel 51 (0,33)
1981 - Giscard d'Estaing, 5 910 (35,77); Mitterrand, 3 779 (22,31); Chirac, 3 505 (21,10); Marchais, 1 607 (10,57); Lalonde, 624 (3,96); Crépeau, 182 (1,17); Debré, 101 (0,65); Gannad, 234 (1,52); Bouchardon, 80.

YZEURE

Ins. 9 458; suffr. expr. 7 619
Mitterrand 2 578 (33,83)
Chirac 1 405 (18,44)
Barre 1 291 (16,94)
Lajoie 1 154 (15,14)
Le Pen 835 (8,30)
Waechter 265 (3,47)
Juquin 144 (1,89)
Laguiller 99 (1,29)
Boussel 50 (0,65)
1981 - Mitterrand, 2 255 (29,00); Giscard d'Estaing, 1 907 (23,96); Marchais, 1 517 (20,11); Chirac, 1 246 (16,23); Lalonde, 255 (3,36); Crépeau, 140 (1,83); Debré, 101 (1,33); Gannad, 78 (1,03); Bouchardon, 35.

HAUTES-ALPES

Ins. 81 696; vot. 66 613
Abst. 15 083 (18,46 %)
Suffr. expr. 66 613
Mitterrand 18 971 (29,06)
Chirac 13 457 (20,61)
Le Pen 12 930 (19,81)
Barre 9 940 (14,92)
Lajoie 4 215 (6,45)
Waechter 3 475 (5,32)
Juquin 2 417 (3,63)
Laguiller 1 345 (2,01)
Boussel 316 (0,48)
1981 - Ins. 80 983; abst. 18,61 %; suffr. expr. 63 164. Un opp. 28 430 (45,00); PS, 21 333 (33,77); PC, 4 360 (6,90); FN, 4 306 (6,81); RPR-dis, 3 112 (4,92); div. opp., 1 338 (2,11); MPPF, 286 (0,45).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Ins. 97 406; vot. 80 096
Abst. 17 310 (17,77 %)
Suffr. expr. 78 683
Mitterrand 23 894 (30,36)
Chirac 14 434 (18,34)
Le Pen 13 154 (16,71)
Barre 12 345 (15,68)
Lajoie 7 224 (9,18)
Waechter 3 554 (4,51)
Juquin 2 417 (3,07)
Laguiller 1 345 (1,70)
Boussel 316 (0,40)
1981 - Ins. 95 453; abst. 17,51 %; suffr. expr. 73 445. PS, 23 262 (30,33); RPR, 17 995 (24,37); UDF-CDS, 18 800 (25,73); FN, 11 224 (15,28); MPPF, 18 327 (24,94); div. opp., 1 224 (1,68); MPPF, 366 (0,48); Bouchardon, 194 (0,25).

DIJONNE

Ins. 10 413; suffr. expr. 8 206
Mitterrand 2 548 (31,05)
Chirac 1 624 (19,79)
Barre 1 388 (16,91)
Le Pen 1 261 (15,36)
Lajoie 536 (6,53)
Waechter 428 (5,21)
Juquin 234 (2,85)
Laguiller 148 (1,80)
Boussel 72 (0,87)
1981 - Giscard d'Estaing, 2 141 (27,77); Mitterrand, 1 928 (25,00); Chirac, 1 406 (18,23); Marchais, 1 129 (14,64); Lalonde, 420 (5,12); Crépeau, 176 (2,14); Debré, 128 (1,55); Gannad, 123 (1,50); Bouchardon, 90.

CHATEAU-ARNOUX

Ins. 3 894; suffr. expr. 3 161
Mitterrand 1 123 (35,59)
Chirac 511 (16,16)
Barre 495 (15,65)
Le Pen 429 (13,57)
Lajoie 323 (10,21)
Waechter 131 (4,14)
Juquin 79 (2,49)
Laguiller 55 (1,73)
Boussel 13 (0,41)
1981 - Mitterrand, 896 (28,04); Giscard d'Estaing, 694 (21,96); Marchais, 653 (20,67); Chirac, 465 (14,71); Lalonde, 161 (5,08); Crépeau, 101 (3,17); Debré, 40 (1,24); Gannad, 40 (1,24); Bouchardon, 25.

MANOSQUE

Ins. 13 201; suffr. expr. 10 483
Mitterrand 3 163 (30,17)
Le Pen 2 156 (20,56)
Chirac 1 872 (17,85)
Barre 1 729 (16,49)
Lajoie 682 (6,50)
Waechter 397 (3,78)
Juquin 290 (2,76)
Laguiller 162 (1,54)
Boussel 32 (0,30)
1981 - Giscard d'Estaing, 2 973 (28,35); Mitterrand, 2 480 (25,73); Chirac, 1 554 (16,12); Marchais, 1 488 (15,44); Lalonde, 375 (3,90); Crépeau, 202 (2,10); Debré, 150 (1,56); Gannad, 120 (1,24); Bouchardon, 50.

SISTERON

Ins. 4 630; suffr. expr. 3 838
Mitterrand 1 180 (30,74)
Chirac 895 (23,31)
Le Pen 590 (15,37)
Barre 541 (14,09)
Lajoie 296 (7,71)
Waechter 172 (4,48)
Juquin 86 (2,24)
Laguiller 67 (1,74)
Boussel 11 (0,28)
1981 - Giscard d'Estaing, 962 (22,15); Mitterrand, 853 (21,77); Marchais, 636 (16,89); Chirac, 538 (13,99); Lalonde, 136 (3,52); Crépeau, 76 (2,00); Debré, 33 (0,88); Gannad, 32 (0,84); Bouchardon, 40.

HAUTES-ALPES

Ins. 81 696; vot. 66 613
Abst. 15 083 (18,46 %)
Suffr. expr. 66 613
Mitterrand 18 971 (29,06)
Chirac 13 457 (20,61)
Le Pen 12 930 (19,81)
Barre 9 940 (14,92)
Lajoie 4 215 (6,45)
Waechter 3 475 (5,32)
Juquin 2 417 (3,63)
Laguiller 1 345 (2,01)
Boussel 316 (0,48)
1981 - Ins. 80 983; abst. 18,61 %; suffr. expr. 63 164. Un opp. 28 430 (45,00); PS, 21 333 (33,77); PC, 4 360 (6,90); FN, 4 306 (6,81); RPR-dis, 3 112 (4,92); div. opp., 1 338 (2,11); MPPF, 286 (0,45).

HAUTES-ALPES

</

résidentiels

3 LITRES V6

JAMAIS UNE ALFA N'A ÉTÉ AUSSI PUISSANTE.



NOUVELLE ALFA 75 V6 AMERICA 3.0. 3.0L À INJECTION ÉLECTRONIQUE MULTIPONT, SIX CYLINDRES EN V À 60°,

188 CH, UN COUPLE MAXI DE 25 MKG À 3000 TR/MN QUI ATTEINT 22 MKG DÈS 1000 TR/MN, DÉMARRAGES FULGURANTS ET REPRISES IMPRESSIONNANTES. 220 KM/H SUR CIRCUIT, LE KILOMÈTRE DÉPART ARRÊTÉ EN 28 s, 0 À 100 KM/H EN 7,3 s, LA PUISSANCE PARLE. À MOTEUR EXCEPTIONNEL, ON NE POUVAIT DONNER QUE LE MEILLEUR : PONT ARRIÈRE AUTOBLOQUANT, PARE-CHOC À ABSORPTION D'ÉNERGIE, FREINAGE ABS OPTIONNEL, ADHÉRENCE MAXIMUM MÊME DANS LES VIRAGES LES PLUS SERRÉS, SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT ROUTIER HORS DU COMMUN. LA LIGNE DE LA V6 AMERICA 3.0 EXPRIME SA FORCE : SPOILER, BECQUET, JUPES LATÉRALES DE BAS DE CAISSÉ, JANTES EN ALLIAGE LÉGER, PNEUS TAILLE BASSE, RÉTROVISEUR PROFILÉ, AÉRODYNAMISME POUSSÉ. SIÈGES ENVELOPPANTS, VOLANT RÉGLABLE EN HAUTEUR ET EN PROFONDEUR, DIRECTION ASSISTÉE, INTÉRIEUR VELOURS, AIR CONDITIONNÉ EN OPTION, CONFORT DE CONDUITE PARFAIT, PLAISIR DE PILOTAGE TOTAL. VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE ALFA 75 V6 AMERICA 3.0 CHEZ LES 450 CONCESSIONNAIRES ET AGENTS ALFA ROMEO. LES VOITURES PRODIGES VOUS Y ATTENDENT.



Alfa passionne la route.

ALFA 75, UNE GAMME A PARTIR DE 85.300 F. Modèle présenté ALFA 75 V6 3.0 AMERICA : 136.000 F. PRIX CLÉS EN MAIN. TARIF AU 15/02/88. CONSOMMATIONS UTAC : 7,4 L À 90 KM/H - 9,2 L À 120 KM/H - 12,9 L EN CYCLE URBAIN. GARANTIE TOTALE 1 AN; MOTEUR 2 ANS (DANS LA LIMITE DE 100.000 KM); ANTICORROSION 6 ANS. LUBRIFIANT Agip - ALFA ROMEO FINANCEMENT.

صكزا من الاجل

سكزا من الامم

Le premier tour de

(Suite de la page 23.)

BALMA
Ins. 7 015; suffr. expr., 5 976
Mitterrand, 2 132 (35,67);
Chirac, 1 142 (19,10); Barre, 1 054
(17,63); Le Pen, 877 (14,57);
Waechster, 241 (4,03); Lajoie,
220 (3,68); Juquin, 203 (3,39);
Laguiller, 98 (1,63); Bousset, 9
(0,15).

BLAGNAC
Ins. 10 660; suffr. expr., 8 841
Mitterrand, 3 629 (41,04);
Barre, 1 296 (14,65); Chirac, 1 255
(14,19); Le Pen, 1 136 (12,84);
Lajoie, 617 (6,97); Juquin, 346
(3,91); Waechster, 345 (3,90);
Laguiller, 185 (2,09); Bousset, 32
(0,36).

COLOMIERS
Ins. 16 047; suffr. expr., 13 197
Mitterrand, 6 306 (47,78);
Barre, 1 765 (13,37); Le Pen, 1 613
(12,22); Chirac, 1 603 (12,14);
Lajoie, 698 (5,28); Waechster,
508 (3,84); Juquin, 404 (3,06);
Laguiller, 251 (1,90); Bousset, 49
(0,37).

1981 - Mitterrand, 4 291 (39,89);
Giscard d'Estaing, 1 951 (18,14);
Marchais, 1 672 (15,54); Chirac, 1 381
(12,84); Lalonde, 923 (8,59);
Laguiller, 274 (2,57); Garand, 128;
Bouchardon, 128.

CUGNAUX
Ins. 6 761; suffr. expr., 5 635
Mitterrand, 2 294 (40,70);
Chirac, 912 (16,18); Barre, 845
(14,99); Le Pen, 774 (13,73);
Lajoie, 288 (5,11); Waechster,
230 (4,08); Juquin, 152 (2,69);
Laguiller, 119 (2,11); Bousset, 21
(0,37).

1981 - Mitterrand, 1 573 (34,61);
Giscard d'Estaing, 906 (19,93);
Chirac, 745 (16,39); Marchais, 669 (14,72);
Lajoie, 206 (4,59); Crépeau, 147;
Laguiller, 103; Garand, 66; Bouchardon, 62;
Debré, 60.

MURET
Ins. 10 370; suffr. expr., 8 380
Mitterrand, 3 142 (37,49);
Chirac, 1 468 (17,51); Barre, 1 419
(16,93); Le Pen, 1 386 (16,53);
Lajoie, 328 (3,91); Waechster,
288 (3,43); Juquin, 171 (2,04);
Laguiller, 163 (1,94); Bousset, 15
(0,17).

1981 - Mitterrand, 2 212 (30,15);
Giscard d'Estaing, 1 852 (25,24);
Chirac, 1 304 (17,77); Marchais, 963 (13,39);
Lajoie, 327; Laguiller, 161; Bouchardon,
160; Garand, 159; Bouchardon, 110;
Debré, 68.

RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Ins. 7 369; suffr. expr., 6 140
Mitterrand, 2 214 (36,05);
Chirac, 1 147 (18,68); Barre, 1 054
(17,16); Le Pen, 657 (10,70);
Juquin, 358 (5,83); Waechster, 351
(5,71); Lajoie, 226 (3,68);
Laguiller, 114 (1,85); Bousset, 19
(0,30).

1981 - Mitterrand, 1 679 (35,42);
Giscard d'Estaing, 1 128 (20,48);
Chirac, 922 (18,53); Marchais, 447 (8,89);
Lajoie, 338; Crépeau, 172; Bouchardon,
144; Garand, 123; Laguiller, 83;
Debré, 76.

REVEL
Ins. 5 871; suffr. expr., 5 048
Mitterrand, 2 013 (39,87);
Chirac, 968 (19,17); Le Pen, 685
(13,56); Barre, 665 (13,17);
Lajoie, 291 (5,76); Waechster,
180 (3,56); Laguiller, 131 (2,59);
Laguiller, 101 (2,00); Bousset, 14
(0,27).

1981 - Mitterrand, 1 581 (32,34);
Giscard d'Estaing, 1 176 (24,02);
Chirac, 798 (16,27); Marchais, 746 (15,21);
Lajoie, 180; Crépeau, 128; Laguiller,
103; Debré, 78; Garand, 69; Bouchardon,
42.

SAINT-GAUDENS
Ins. 8 794; suffr. expr., 6 290
Mitterrand, 2 273 (36,13);
Chirac, 1 513 (24,05); Barre, 1 168
(18,56); Le Pen, 716 (11,38);
Lajoie, 228 (3,62); Waechster,
185 (2,94); Juquin, 103 (1,63);
Laguiller, 85 (1,35); Bousset, 19
(0,30).

1981 - Mitterrand, 1 675 (27,39);
Giscard d'Estaing, 1 167 (27,26);
Chirac, 1 346 (22,01); Marchais, 389 (6,53);
Lajoie, 256; Crépeau, 191; Laguiller,
139; Garand, 114; Bouchardon, 71;
Debré, 66.

LUNION
Ins. 8 324; suffr. expr., 6 971
Mitterrand, 2 691 (38,60);
Chirac, 1 211 (17,37); Barre, 1 156
(16,58); Le Pen, 947 (13,58);
Lajoie, 325 (4,66); Waechster,
261 (3,74); Juquin, 230 (3,29);
Laguiller, 130 (1,86); Bousset, 20
(0,28).

1981 - Mitterrand, 1 856 (34,01);
Giscard d'Estaing, 1 243 (22,77);
Chirac, 913 (16,73); Marchais, 645 (11,81);
Lajoie, 278; Crépeau, 155; Laguiller,
116; Bouchardon, 89; Garand, 82;
Debré, 80.

niets, qui perdent beaucoup de terrain
ici aussi, avec seulement 5,90 %, bien
loin des 15,12 % réalisés en 1981 par
M. Marchais. Il est vrai que la fédération
du PCF connaît depuis quelque
temps un sérieux malaise dont témoignent
modestement certes, le score de
M. Juquin, qui dépasse les 3 %.

A Toulouse, M. Mitterrand est également
en progression de 4 points,
comme sur les autres villes significatives
du département, la palme revenant
à Colomiers, une ville dirigée par
M. Alex Raymond, ancien président
socialiste du conseil régional du Midi-
Pyrénées, où le candidat socialiste
obtient près de 48 %.

A droite, l'engagement, certes
divers, de M. Dominique Baudis, maire de
Toulouse (où M. Barzach avait été
envoyé en mission et où le RPR était
jusqu'à maintenant tenu sous l'étiquette
par M. Baudis) aux côtés de
M. Raymond lors de ce scrutin produit
un effet. A Toulouse, comme dans
l'ensemble du département, M. Chirac,
qui était derrière M. Giscard d'Estaing
au premier tour de 1981, devance
aujourd'hui M. Barre. Le terrain perdu
par la droite classique est donc en fait
perdu par le candidat de l'UDF. Au
total, l'UDF et le RPR limitent cependant
les dégâts par rapport à leur base
nationale.

Reste le phénomène Le Pen. Le
dépôt de Paris double presque le score
de la liste du FN en septembre 1986. Il
réalise toutefois un peu moins que sa
moyenne nationale sur l'ensemble du
département, mais aura à Toulouse.
Il trouve son meilleur résultat (16,5 %)
à Muret, ville dirigée par un maire
apparenté PR.

2 420 (2,23); Debré, 1 271 (1,17);
Garand, 1 230 (1,13); Bouchardon, 1 071
(0,98).

AUCH
Ins. 14 717; suffr. expr., 11 746
Mitterrand, 4 649 (39,57);
Chirac, 2 218 (18,88); Barre, 1 908
(16,24); Le Pen, 1 294 (11,01);
Lajoie, 605 (5,15); Waechster,
476 (4,05); Juquin, 370 (3,15);
Laguiller, 193 (1,64); Bousset, 33
(0,28).

1981 - Mitterrand, 3 635 (31,98);
Giscard d'Estaing, 2 178 (24,41); Chirac,
2 098 (18,45); Marchais, 1 306 (11,49);
Lajoie, 510; Crépeau, 341; Laguiller,
243; Debré, 164; Bouchardon, 152;
Garand, 142.

CONDOM
Ins. 5 364; suffr. expr., 4 435
Mitterrand, 1 772 (39,95);
Chirac, 932 (21,01); Barre, 618
(13,93); Le Pen, 553 (12,46);
Lajoie, 251 (5,65); Waechster,
125 (2,81); Juquin, 109 (2,45);
Laguiller, 69 (1,55); Bousset, 6
(0,13).

1981 - Mitterrand, 1 333 (31,58);
Giscard d'Estaing, 1 081 (25,29); Chirac,
815 (19,02); Marchais, 360 (13,07);
Lajoie, 132; Crépeau, 121; Laguiller,
90; Debré, 51; Garand, 46; Bouchardon,
35.

FLEURBAEY
Ins. 4 473; suffr. expr., 3 606
Mitterrand, 1 463 (40,57);
Chirac, 713 (19,77); Le Pen, 492
(13,64); Barre, 456 (12,64);
Lajoie, 208 (5,76); Waechster,
120 (3,32); Laguiller, 86 (2,38);
Juquin, 65 (1,80); Bousset, 3
(0,08).

1981 - Mitterrand, 1 093 (31,19);
Giscard d'Estaing, 839 (25,94); Chirac,
696 (19,88); Marchais, 463 (13,21);
Lajoie, 115; Laguiller, 92; Crépeau, 92;
Garand, 46; Debré, 38; Bouchardon, 32.

Le Gers de 1988 est le plus
mitterrandiste et moins à gauche qu'en
1981. Si le candidat-président réunit
autour de lui 40,13 % des suffrages
(coteur 34,13 % en 1981), soit nettement
plus que sa moyenne nationale, la
gauche reste majoritaire mais accuse
un tassement. Le PCF enregistrant une
chute sévère. La gauche n'est plus
régionnaire au Gers, elle est
nationale, puisqu'elle n'est plus majoritaire
dans le canton de Vic-François, cas unique,
dans un département où, du premier
au second tour, tous les cantons
avaient voté à gauche en 1981.

Les deux candidats de droite et le
candidat d'extrême droite enregistrèrent
un résultat inférieur à leur moyenne
nationale mais M. Le Pen fut plus
double que la liste FN de 1986.

Ins. 138 004; vol. 113 744
Abst. 24 260 (17,57 %)
Suffr. expr., 111 209
Mitterrand 44 651 (40,15)
Chirac 22 571 (20,29)
Barre 16 073 (14,45)
Le Pen 11 882 (10,68)
Lajoie, 6 614 (5,94); Waechster,
4 195 (3,77); Juquin, 2 684
(2,41); Laguiller, 2 175 (1,95);
Bousset, 364 (0,32).

1986 - Ins. 137 532; abst. 18,00 %;
suffr. expr. 107 385; PC, 41 022 (38,20);
Un. opp. 29 301 (27,28); div. opp. 19 113
(17,79); FN, 9 136 (8,50); FN, 5 182
(4,82); MRG, 2 010 (1,88); PS, 543
(0,50); MPPF, 490 (0,41).

1981 - Ins. 133 583; abst. 17,61 %;
suffr. expr. 108 281; Mitterrand, 36 956
(34,13); Giscard d'Estaing, 14 844
(13,71); FN, 8 887 (8,16); Marchais,
14 929 (13,78); Lalonde, 3 729
(3,44); Laguiller, 2 942 (2,71); Crépeau,
1 649 (1,53).

1986 - Ins. 137 532; abst. 18,00 %;
suffr. expr. 107 385; PC, 41 022 (38,20);
Un. opp. 29 301 (27,28); div. opp. 19 113
(17,79); FN, 9 136 (8,50); FN, 5 182
(4,82); MRG, 2 010 (1,88); PS, 543
(0,50); MPPF, 490 (0,41).

1981 - Mitterrand, 1 093 (31,19);
Giscard d'Estaing, 839 (25,94); Chirac,
696 (19,88); Marchais, 463 (13,21);
Lajoie, 115; Laguiller, 92; Crépeau, 92;
Garand, 46; Debré, 38; Bouchardon, 32.

Le Gers de 1988 est le plus
mitterrandiste et moins à gauche qu'en
1981. Si le candidat-président réunit
autour de lui 40,13 % des suffrages
(coteur 34,13 % en 1981), soit nettement
plus que sa moyenne nationale, la
gauche reste majoritaire mais accuse
un tassement. Le PCF enregistrant une
chute sévère. La gauche n'est plus
régionnaire au Gers, elle est
nationale, puisqu'elle n'est plus majoritaire
dans le canton de Vic-François, cas unique,
dans un département où, du premier
au second tour, tous les cantons
avaient voté à gauche en 1981.

Les deux candidats de droite et le
candidat d'extrême droite enregistrèrent
un résultat inférieur à leur moyenne
nationale mais M. Le Pen fut plus
double que la liste FN de 1986.

Ins. 774 517; vol. 638 919
Abst. 135 598 (17,50 %)
Suffr. expr., 627 507
Mitterrand 243 844 (38,85)
Chirac 121 460 (19,35)
Barre 97 846 (15,59)
Le Pen 77 180 (12,29)
Lajoie, 39 532 (6,29); Waechster,
18 951 (3,02); Juquin, 11 702
(2,18); Laguiller, 12 674 (2,01);
Bousset, 2 318 (0,36).

1986 - Ins. 763 802; abst. 21,90 %;
suffr. expr. 575 883; Un. opp. 448 198
(78,14); FN, 108 887 (18,93); FN,
45 744 (7,94); PC, 44 097 (7,65); div.
opp. 10 019 (1,74); LG, 7 210 (1,25); FN,
5 192 (0,90); MPPF, 2 691 (0,46); LCR,
1 449 (0,25).

1981 - Ins. 735 535; abst. 18,98 %;
suffr. expr. 587 211; Mitterrand, 195 121
(33,22); Giscard d'Estaing, 137 160
(23,35); Chirac, 97 846 (16,66);
Marchais, 82 611 (14,06); Lalonde, 19 543
(3,32); Crépeau, 15 783 (2,68); Laguiller,
13 132 (2,23); Debré, 12 854 (2,18);
Garand, 8 388 (1,42); Bouchardon, 4 759
(0,80).

1986 - Ins. 735 535; abst. 18,98 %;
suffr. expr. 587 211; Mitterrand, 195 121
(33,22); Giscard d'Estaing, 137 160
(23,35); Chirac, 97 846 (16,66);
Marchais, 82 611 (14,06); Lalonde, 19 543
(3,32); Crépeau, 15 783 (2,68); Laguiller,
13 132 (2,23); Debré, 12 854 (2,18);
Garand, 8 388 (1,42); Bouchardon, 4 759
(0,80).

1981 - Ins. 119 388; suffr. expr., 90 815
Mitterrand, 29 210 (32,16);
Chirac, 22 279 (24,53); Barre,
16 390 (18,04); Le Pen, 11 703
(12,88); Lajoie, 4 254 (4,79);
Waechster, 2 988 (3,29); Juquin,
2 157 (2,37); Laguiller, 1 453
(1,59); Bousset, 281 (0,30).

1986 - Ins. 119 388; suffr. expr., 90 815
Mitterrand, 29 210 (32,16);
Chirac, 22 279 (24,53); Barre,
16 390 (18,04); Le Pen, 11 703
(12,88); Lajoie, 4 254 (4,79);
Waechster, 2 988 (3,29); Juquin,
2 157 (2,37); Laguiller, 1 453
(1,59); Bousset, 281 (0,30).

1981 - Mitterrand, 28 400 (29,24);
Giscard d'Estaing, 25 349 (26,10);
Chirac, 18 848 (19,20); Marchais, 11 101
(11,43); Lalonde, 3 425; Debré, 1 185;
Crépeau, 2 752; Laguiller, 1 806; Garand,
1 588; Bouchardon, 903.

ARCACHON
Ins. 10 272; suffr. expr., 8 268
Chirac, 2 530 (30,59); Mitterrand,
2 129 (25,74); Barre, 1 737
(21,25); Le Pen, 1 266 (15,31);
Waechster, 210 (2,53); Lajoie,
170 (2,05); Juquin, 100 (1,20);
Laguiller, 92 (1,11); Bousset, 14
(0,16).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 866
(33,56); Chirac, 2 175 (25,97);
Mitterrand, 1 902 (22,77); Marchais, 508
(5,94); Lalonde, 253; Crépeau, 247;
Debré, 219; Garand, 181; Laguiller, 147;
Bouchardon, 41.

BÈGLES
Ins. 16 205; suffr. expr., 12 016
Mitterrand, 4 631 (38,54);
Lajoie, 2 568 (21,37); Chirac,
1 328 (11,05); Barre, 1 324
(11,01); Le Pen, 1 123 (9,34);
Juquin, 398 (3,31); Waechster, 326
(2,71); Laguiller, 271 (2,25);
Bousset, 47 (0,39).

1981 - Mitterrand, 4 206 (33,25);
Marchais, 3 836 (30,32); Giscard
d'Estaing, 2 046 (16,17); Chirac, 1 125
(8,89); Lalonde, 366 (2,92); Crépeau,
296; Debré, 243; Garand, 129;
Bouchardon, 90.

LE BOUSCAT
Ins. 14 384; suffr. expr., 11 878
Mitterrand, 4 003 (33,70);
Chirac, 2 911 (24,50); Barre, 2 071
(17,43); Le Pen, 1 446 (12,17);
Lajoie, 635 (5,31); Waechster,
379 (3,19); Juquin, 205 (1,72);
Laguiller, 179 (1,50); Bousset, 29
(0,24).

1981 - Mitterrand, 3 644 (31,07);
Giscard d'Estaing, 2 907 (24,70); Chirac,
2 160 (18,41); Marchais, 1 529 (13,03);
Lajoie, 413; Crépeau, 333; Debré, 283;
Laguiller, 194; Garand, 168; Bouchardon,
93.

1986 - Ins. 12 368; suffr. expr., 9 710
Mitterrand, 4 574 (47,10);
Le Pen, 1 345 (13,85); Lajoie, 1 094
(11,26); Chirac, 1 004 (10,33);
Barre, 935 (9,62); Waechster, 245
(2,52); Juquin, 244 (2,51);
Laguiller, 232 (2,38); Bousset, 37
(0,38).

1981 - Mitterrand, 4 233 (39,57);
Giscard d'Estaing, 2 907 (24,70); Chirac,
2 160 (18,41); Marchais, 1 529 (13,03);
Lajoie, 413; Crépeau, 333; Debré, 283;
Laguiller, 194; Garand, 168; Bouchardon,
93.

1981 - Mitterrand, 9 384 (37,40);
Giscard d'Estaing, 5 230 (20,94); Chirac,
3 746 (14,93); Marchais, 3 182 (12,68);
Lalonde, 1 024; Crépeau, 763; Laguiller,
582; Debré, 542; Garand, 392; Bouchardon,
243.

1986 - Ins. 9 384; suffr. expr., 7 452
Mitterrand, 2 630 (26,30); Le
Pen, 2 371 (23,71); Chirac, 2 188
(21,88); Barre, 1 391 (13,91);
Lajoie, 748 (7,48); Waechster,
275 (2,75); Juquin, 225 (2,25);
Laguiller, 145 (1,45); Bousset, 24
(0,24).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 019
(25,76); Chirac, 1 646 (21,07);
Marchais, 1 633 (20,50); Mitterrand, 1 622
(20,76); Lalonde, 258; Crépeau, 183;
Laguiller, 164; Debré, 115; Garand, 83;
Bouchardon, 53.

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
Ins. 14 186; suffr. expr., 11 903
Mitterrand, 4 642 (38,99);
Barre, 2 245 (18,86); Chirac, 2 061
(17,31); Le Pen, 1 347 (11,31);
Lajoie, 570 (4,78); Waechster,
416 (3,49); Laguiller, 290 (2,43);
Juquin, 265 (2,22); Bousset, 67
(0,56).

1981 - Mitterrand, 3 427 (36,26);
Giscard d'Estaing, 2 025 (21,42); Chirac,
1 507 (15,94); Marchais, 1 094 (11,57);
Lajoie, 355; Crépeau, 324; Laguiller,
224; Debré, 217; Garand, 134; Bouchardon,
80.

TALENCE
Ins. 19 335; suffr. expr., 16 224
Mitterrand, 5 914 (36,43);
Chirac, 3 229 (19,90); Barre, 3 027
(18,65); Le Pen, 1 785 (10,98);
Lajoie, 696 (4,28); Waechster,
661 (4,07); Juquin, 536 (3,30);
Laguiller, 314 (1,93); Bousset, 64
(0,39).

1981 - Mitterrand, 5 681 (34,92);
Giscard d'Estaing, 3 662 (22,51); Chirac,
2 583 (15,87); Marchais, 1 686 (10,36);
Lajoie, 746; Crépeau, 573; Debré, 466;
Laguiller, 332; Garand, 303; Bouchardon,
231.

LA TESTE
Ins. 15 580; suffr. expr., 10 977
Mitterrand, 3 644 (33,19);
Chirac, 2 382 (21,69); Barre, 2 123
(19,34); Le Pen, 1 656 (15,16);
Lajoie, 395 (3,59); Waechster,
269 (2,45); Juquin, 231 (2,10);
Laguiller, 227 (2,06); Bousset, 41
(0,37).

1981 - Mitterrand, 2 786 (29,16);
Giscard d'Estaing, 2 600 (27,21); Chirac,
1 866 (19,53); Marchais, 1 037 (11,06);
Lajoie, 343; Crépeau, 387; Laguiller,
219; Debré, 183; Garand, 150; Bouchardon,
63.

VILLENAVE-D'ORNON
Ins. 15 156; suffr. expr., 12 441
Mitterrand, 5 335 (42,88);
Barre, 1 771 (14,23); Chirac, 1 758
(14,13); Le Pen, 1 399 (11,24);
Lajoie, 1 095 (8,83); Waechster,
399 (3,20); Juquin, 342 (2,74);
Laguiller, 285 (2,29); Bousset, 53
(0,42).

1981 - Mitterrand, 4 477 (36,22);
Giscard d'Estaing, 2 092 (16,14);
Marchais, 2 025 (17,56); Chirac, 1 443
(11,57); Lalonde, 413; Crépeau, 306;
Laguiller, 252; Debré, 251; Garand, 142;
Bouchardon, 85.

La progression de M. Mitterrand est
très marquée dans les communes de
la rive droite de Bordeaux, déjà acquises
au PS. Dans ces villes, comme dans les
quartiers populaires du chef-lieu, cette
progression s'accompagne de fortes chutes
de Front national, qui y enregistrèrent
une progression assez importante que dans
les points d'ancrage traditionnels sur la
rive gauche d'Arcachon. Le président-
candidat obtient, aussi, de très bons
résultats à Pessac et à Talence, com-
munes que le RPR avait reprises au PS
en 1983. M. Chirac, dont M. Jacques
Veludo - président du conseil général
de la Gironde, adjoint au maire de Bor-
deaux, et ministre délégué à l'Enseigne-
ment supérieur et à la recherche, - a
défendu les couleurs sans bourgeois,
devance nettement M. Barre, sans obtien-
dre cependant un pourcentage signifi-
cant à cet égard en 1981.

Ins. 13 268; suffr. expr., 9 710
Mitterrand, 4 574 (47,10);
Le Pen, 1 345 (13,85); Lajoie, 1 094
(11,26); Chirac, 1 004 (10,33);
Barre, 935 (9,62); Waechster, 245
(2,52); Juquin, 244 (2,51);
Laguiller, 232 (2,38); Bousset, 37
(0,38).

1981 - Mitterrand, 3 081 (34,49);
Giscard d'Estaing, 1 989 (22,27); Chirac,
1 446 (16,19); Marchais, 973 (10,89);
Lajoie, 428; Crépeau, 284; Debré, 215;
Laguiller, 204; Garand, 165; Bouchardon,
126.

LIBOURNE
Ins. 14 568; suffr. expr., 11 675
Mitterrand, 4 565 (39,10);
Chirac, 2 719 (23,28); Barre, 1 867
(15,99); Le Pen, 1 293 (11,07);
Lajoie, 385 (3,29); Waechster,
360 (3,08); Laguiller, 248 (2,12);
Juquin, 200 (1,71); Bousset, 38
(0,32).

1981 - Mitterrand, 3 779 (31,75);
Giscard d'Estaing, 3 053 (25,95); Chirac,
2 438 (20,85); Marchais, 1 135 (9,33);
Lajoie, 423; Crépeau, 360; Debré, 257;
Laguiller

L'élection présidentielle

M. Mitterrand obtient un net succès avec 57,61 % des suffrages exprimés, soit 27,0 points de marge que les socialistes en 1981, et près de 12 points de plus qu'au premier tour de 1981.

A droite, les surprises viennent évidemment de la forte poussée du Front national, qui comble son score de mars 1986, mais aussi des communistes subis par l'UDF.

A Vitré, chef de M. Méthénier, c'est M. Mitterrand qui arrive en tête avec 57,61 % des suffrages. M. Méthénier était l'un des principaux lieutenants.

A Dinard, dont le maire est M. Yves Bourges (RPR), président du conseil régional de Bretagne, le président-candidat devance à nouveau de façon sensible (+ 4,34 points) celui du RPR. Même surprise dans le pays de Redon, où M. Madelin subit un échec personnel, sans doute expliqué par la présence de son barreau.

A noter également la sensible redressement du RPR, qui, dans ces terres démocratiques-chrétiennes, dépasse M. Barre de 0,53 point, alors que le candidat écologiste s'effondre, comme une valeur sûre avec 4,61 % des suffrages.

INDRE

Ins. 181 927; vot. 152 369
Abst. 29 558 (16,24 %)
Suffr. expr. 147 931

Mitterrand 55 690 (37,64)
Chirac 29 401 (19,87)
Barre 21 672 (14,65)
Lajoie 16 778 (11,34)
Lajoinie, 12 427 (8,40); Waechter, 4 296 (2,90); Laguille, 3 893 (2,63); Juquin, 3 137 (2,12); Bousset, 637 (0,43).

1981. - Ins. 181 749; abst. 18,65 %; suffr. expr. 137 894. RPR, 51 811 (37,58); PS-MRQ, 22 013 (15,97); UDF-CDS, 11 738 (8,51); FN, 8 110 (5,88); PCF, 1 614 (1,17); MPPF, 1 234 (0,89).

1981. - Ins. 180 632; abst. 17,11 %; suffr. expr. 146 691. Giscard d'Estaing, 39 110 (26,65); Mitterrand, 34 474 (23,50); Marchais, 28 294 (19,28); Chirac, 28 217 (19,23); Laguille, 4 114 (2,80); Lajoinie, 4 064 (2,76); Crépeau, 2 991 (2,03); Debré, 2 621 (1,78); Garand, 1 786 (1,21); Bouchardou, 1 109 (0,75).

CHATEAUBOUX

Ins. 33 522; suffr. expr. 26 710

Mitterrand, 10 000 (37,43)
Chirac, 4 543 (17,00); Barre, 4 387 (16,42); Le Pen, 3 581 (13,40); Lajoie, 2 010 (7,52); Waechter, 909 (3,40); Juquin, 587 (2,19); Laguille, 567 (2,12); Bousset, 126 (0,47).

1981. - Giscard d'Estaing, 7 080 (26,29); Mitterrand, 6 701 (24,94); Marchais, 4 924 (18,28); Chirac, 4 810 (18,23); Lajoinie, 971; Laguille, 649; Crépeau, 598; Debré, 492; Garand, 361; Bouchardou, 340.

LE BLANC

Ins. 9 357; suffr. expr. 4 427

Mitterrand, 1 589 (35,89)
Chirac, 1 026 (23,17); Barre, 756 (17,07); Le Pen, 529 (11,94); Lajoie, 172 (3,88); Waechter, 115 (2,59); Juquin, 112 (2,52); Laguille, 112 (2,52); Bousset, 16 (0,36).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 333 (30,81); Mitterrand, 974 (22,23); Marchais, 677 (15,52); Chirac, 4 810 (11,27); Lajoinie, 112; Debré, 101; Laguille, 96; Crépeau, 96; Garand, 66; Bouchardou, 24.

DEOLES

Ins. 5 701; suffr. expr. 4 654

Mitterrand, 1 678 (36,05)
Lajoie, 691 (14,84); Barre, 646 (13,88); Chirac, 643 (13,81); Le Pen, 608 (13,06); Waechter, 155 (3,33); Juquin, 118 (2,53); Laguille, 96 (2,06); Bousset, 19 (0,40).

1981. - Marchais, 1 181 (27,31); Mitterrand, 920 (23,38); Giscard d'Estaing, 911 (21,06); Chirac, 696 (16,09); Lajoinie, 146; Laguille, 110; Crépeau, 88; Debré, 73; Garand, 52; Bouchardou, 47.

ISSOUDUN

Ins. 10 229; suffr. expr. 8 519

Mitterrand, 3 668 (43,05)
Chirac, 1 327 (15,57); Barre, 1 241 (14,56); Le Pen, 944 (11,08); Lajoie, 707 (8,29); Waechter, 252 (2,95); Laguille, 193 (2,26); Juquin, 155 (1,81); Bousset, 32 (0,37).

1981. - Mitterrand, 2 314 (26,83); Giscard d'Estaing, 2 301 (26,73); Marchais, 1 631 (18,95); Chirac, 1 336 (15,52); Laguille, 265; Lalonde, 241; Crépeau, 198; Debré, 128; Garand, 108; Bouchardou, 87.

Le phénomène le plus significatif reste la montée de M. Le Pen, qui double ses voix par rapport aux législatives de 1986. Avec M. Barre, l'UDF accuse une baisse de 12 points par rapport au score réalisé par M. Giscard d'Estaing en 1981. Le Parti communiste baisse de 11 points au regard du score qu'avait réalisé M. Marchais il y a sept ans. M. Mitterrand progresse de plus de 14 points par rapport au premier tour de 1981 tandis que M. Chirac ne gagne que 2 points.

INDRE-ET-LOIRE

Ins. 351 109; vot. 285 950
Abst. 65 159 (18,55 %)
Suffr. expr. 279 289

Mitterrand 104 833 (37,53)
Barre 52 366 (18,74)
Chirac 51 105 (18,29)
Le Pen 34 155 (12,22)
Lajoie 13 874 (4,96); Waechter, 9 655 (3,45); Laguille, 6 229 (2,23); Juquin, 5 697 (2,03); Bousset, 1 375 (0,49).

1986. - Ins. 343 952; abst. 22,94 %; suffr. expr. 250 522. div. opp. 82 097 (32,76); PS-MRQ, 82 013 (32,73); UDF-CDS, 43 132 (17,23); FN, div. opp. 11 984 (4,70); PC, 15 929 (6,35); LD, 3 777 (1,50); div. p. 2 656 (1,06); div. opp. 1 562 (0,62); MPPF, 1 134 (0,45); LCR, 648 (0,25).

1981. - Ins. 329 781; abst. 18,62 %; suffr. expr. 263 044. Mitterrand, 75 217 (28,59); Giscard d'Estaing, 72 801 (27,67); Chirac, 40 231 (15,29); Marchais, 31 497 (11,97); Debré, 11 411 (4,33); Lalonde, 9 707 (3,69); Crépeau, 8 654 (3,28); Laguille, 6 653 (2,52); Garand, 4 172 (1,58); Bouchardou, 2 701 (1,02).

TOURS

Ins. 78 029; suffr. expr. 58 544

Mitterrand, 20 911 (35,71)
Barre, 11 963 (20,43); Chirac, 11 140 (19,02); Le Pen, 7 331 (12,52); Lajoie, 7 372 (12,52); Waechter, 2 102 (3,59); Juquin, 1 414 (2,41); Laguille, 1 079 (1,84); Bousset, 232 (0,39).

1981. - Mitterrand, 17 752 (28,95); Giscard d'Estaing, 16 901 (27,57); Chirac, 10 093 (16,46); Marchais, 6 671 (10,88); Lalonde, 3 074 (5,08); Crépeau, 1 964; Laguille, 1 281; Garand, 976; Bouchardou, 659.

AMBOISE

Ins. 7 155; suffr. expr. 5 716

Mitterrand, 2 107 (36,86)
Chirac, 1 305 (22,83); Barre, 951 (16,63); Le Pen, 676 (11,82); Lajoie, 263 (4,60); Waechter, 208 (3,63); Laguille, 102 (1,78); Juquin, 82 (1,43); Bousset, 22 (0,38).

1981. - Mitterrand, 1 572 (27,45); Giscard d'Estaing, 1 250 (21,59); Debré, 889 (15,35); Chirac, 867 (14,97); Marchais, 538; Crépeau, 220; Lalonde, 206; Laguille, 129; Garand, 75; Bouchardou, 42.

CHINON

Ins. 6 208; suffr. expr. 4 763

Mitterrand, 1 922 (40,35)
Barre, 860 (18,05); Chirac, 840 (17,63); Le Pen, 460 (9,65); Lajoie, 280 (5,87); Waechter, 135 (2,83); Laguille, 31 (0,65); Juquin, 102 (2,14); Bousset, 33 (0,69).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 305 (29,41); Mitterrand, 1 291 (28,09); Chirac, 692 (14,59); Marchais, 303 (6,36); Lalonde, 114; Laguille, 107; Garand, 75; Bouchardou, 45.

JOUE-LES-TOURS

Ins. 21 527; suffr. expr. 16 701

Mitterrand, 6 399 (38,31)
Barre, 3 080 (18,44); Chirac, 2 748 (16,43); Le Pen, 2 467 (14,77); Lajoie, 653 (3,80); Waechter, 620 (3,71); Juquin, 390 (2,33); Laguille, 289 (1,73); Bousset, 55 (0,32).

1981. - Mitterrand, 4 051 (31,92); Giscard d'Estaing, 3 635 (25,05); Chirac, 2 290 (15,37); Marchais, 1 533 (10,36);

ISÈRE

Ins. 612 756; vot. 501 991
Abst. 110 765 (18,07 %)
Suffr. expr. 492 918

Mitterrand 167 115 (33,90)
Barre 83 421 (16,92)
Chirac 81 949 (16,60)
Le Pen 79 338 (16,09)
Lajoie, 33 729 (6,84); Waechter, 22 665 (4,59); Juquin, 13 991 (2,83); Laguille, 8 830 (1,79); Bousset, 1 980 (0,40).

1986. - Ins. 598 230; abst. 22,43 %; suffr. expr. 447 701. div. opp. 172 923 (38,63); PS, 159 428 (35,61); FN, 45 405 (10,14); PC, 41 841 (9,34); Vds, 10 024 (2,23); LD, 3 472 (0,77); FN, 3 248 (0,72); CNRP, 2 947 (0,65); div. opp. 2 839 (0,63); div. p. 1 904 (0,42); MPPF, 1 563 (0,34); div. opp. 1 379 (0,30); LCR, 828 (0,18).

1981. - Ins. 539 988; abst. 20,73 %; suffr. expr. 447 701. div. opp. 172 923 (38,63); Giscard d'Estaing, 124 378 (27,81); Mitterrand, 112 947 (25,46); Marchais, 72 253 (16,54); Chirac, 66 019 (15,11); Lalonde, 21 333 (4,88); Laguille, 10 168 (2,22); Crépeau, 9 244 (2,12); Debré, 8 777 (1,98); Bouchardou, 6 765 (1,52); Garand, 5 783 (1,27).

GRENOBLE

Ins. 80 610; suffr. expr. 65 356

Mitterrand, 23 093 (35,33)
Chirac, 12 941 (19,80); Barre, 10 289 (15,74); Le Pen, 8 923 (13,65); Waechter, 3 237 (4,95); Lajoie, 3 181 (4,86); Juquin, 2 469 (3,77); Laguille, 986 (1,50); Bousset, 237 (0,36).

1981. - Mitterrand, 19 216 (30,09); Giscard d'Estaing, 16 176 (25,33); Chirac, 10 497 (16,43); Marchais, 8 511 (13,33); Lalonde, 3 573; Bouchardou, 1 449; Crépeau, 1 340; Debré, 1 249; Laguille, 1 206; Garand, 832.

BOURGAINVILLE

Ins. 13 086; suffr. expr. 9 832

Mitterrand, 3 037 (30,88)
Barre, 1 894 (19,26); Le Pen, 1 820 (18,51); Chirac, 1 528 (15,54); Lajoie, 734 (7,46); Waechter, 363 (3,69); Juquin, 242 (2,46); Laguille, 174 (1,76); Bousset, 40 (0,40).

1981. - Mitterrand, 2 691 (27,59); Giscard d'Estaing, 2 475 (25,68); Marchais, 1 602 (16,62); Chirac, 1 391 (14,43); Lalonde, 530; Laguille, 232; Crépeau, 231; Debré, 202; Bouchardou, 138; Garand, 137.

ÉCHIROLLES

Ins. 19 195; suffr. expr. 15 748

Mitterrand, 5 974 (37,93); Le Pen, 2 710 (17,20); Lajoie, 2 031 (12,89); Barre, 1 803 (11,44); Chirac, 1 716 (10,89); Juquin, 605 (3,84); Waechter, 605 (3,84); Laguille, 257 (1,63); Bousset, 47 (0,29).

1981. - Mitterrand, 4 335 (30,32);

Lalonde, 631; Crépeau, 551; Debré, 508; Laguille, 363; Garand, 275; Bouchardou, 151.

SAINT-AVERTIN

Ins. 7 753; suffr. expr. 6 394

Mitterrand, 2 077 (32,48)
Barre, 1 459 (22,81); Chirac, 1 296 (20,30); Le Pen, 786 (12,29); Waechter, 251 (3,92); Lajoie, 219 (3,42); Juquin, 163 (2,54); Laguille, 124 (1,93); Bousset, 17 (0,26).

1981. - Mitterrand, 1 629 (30,14); Giscard d'Estaing, 1 348 (25,08); Chirac, 1 002 (18,64); Marchais, 463 (8,61); Lalonde, 255; Debré, 219; Crépeau, 182; Garand, 105; Laguille, 103; Bouchardou, 77.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Ins. 10 513; suffr. expr. 8 432

Mitterrand, 2 731 (32,38)
Barre, 1 897 (22,49); Chirac, 1 859 (22,04); Le Pen, 1 009 (11,96); Waechter, 363 (4,30); Lajoie, 245 (2,90); Juquin, 162 (1,92); Laguille, 127 (1,50); Bousset, 39 (0,46).

1981. - Mitterrand, 2 282 (29,42); Giscard d'Estaing, 2 113 (27,24); Chirac, 1 459 (18,48); Marchais, 713 (8,38); Lalonde, 363; Crépeau, 315; Debré, 243; Laguille, 194; Bouchardou, 121; Garand, 92.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Ins. 11 562; suffr. expr. 8 702

Mitterrand, 3 614 (41,53)
Lajoie, 1 673 (19,22); Le Pen, 1 118 (12,84); Barre, 881 (10,12); Chirac, 579 (6,65); Juquin, 349 (4,01); Waechter, 261 (2,99); Laguille, 173 (1,98); Bousset, 54 (0,62).

1981. - Marchais, 3 154 (34,36); Mitterrand, 2 781 (30,30); Giscard d'Estaing, 1 434 (16,25); Chirac, 663 (7,22); Lalonde, 284; Crépeau, 268; Debré, 243; Laguille, 194; Bouchardou, 82; Garand, 75.

Le PS, qui avait fait un bond en 1981 (28,59 % pour M. Mitterrand), avait amorcé un recul aux élections de 1986 (16,69 %). Le PS, qui avait obtenu 31 (2,75) % en 1986 (32,7 %). Cette fois, le candidat Mitterrand frôle les 38 %, le meilleur score qu'il ait jamais obtenu.

Les deux candidats de la droite classique terminent dans un mouchoir. A Tours, le maire, M. Jean Royer, qui avait soutenu personnellement M. Barre, a su guère être entendu. A Amboise, dont le maire est M. Michel Debré, M. Mitterrand obtient un score presque équivalent au total de M. Barre et M. Chirac. En revanche, M. Le Pen (8,6 % aux européennes de 1986), qui avait connu un tassement en 1986 (7,52 %), dépasse les 12 %. A Saint-Pierre-des-Corps, l'adjoint communiste depuis 1970, M. Le Pen réalise près de 13 %, tandis que M. Lajoie, l'ancien adjoint de M. Barre, obtient 10,7 %, ce qui est le meilleur score qu'il ait jamais obtenu.

Les deux candidats de la droite classique terminent dans un mouchoir. A Tours, le maire, M. Jean Royer, qui avait soutenu personnellement M. Barre, a su guère être entendu. A Amboise, dont le maire est M. Michel Debré, M. Mitterrand obtient un score presque équivalent au total de M. Barre et M. Chirac. En revanche, M. Le Pen (8,6 % aux européennes de 1986), qui avait connu un tassement en 1986 (7,52 %), dépasse les 12 %. A Saint-Pierre-des-Corps, l'adjoint communiste depuis 1970, M. Le Pen réalise près de 13 %, tandis que M. Lajoie, l'ancien adjoint de M. Barre, obtient 10,7 %, ce qui est le meilleur score qu'il ait jamais obtenu.

ISÈRE

Marchais, 3 922 (27,43); Giscard d'Estaing, 2 677 (18,87); Chirac, 1 527 (10,80); Lajoinie, 661; Laguille, 351; Crépeau, 287; Debré, 215; Bouchardou, 176; Garand, 175.

FONTAINE

Ins. 12 871; suffr. expr. 9 858

Mitterrand, 3 889 (39,45)
Lajoie, 1 711 (17,35); Le Pen, 1 438 (14,58); Barre, 996 (10,10); Chirac, 870 (8,82); Waechter, 376 (3,81); Juquin, 362 (3,67); Laguille, 176 (1,78); Bousset, 40 (0,40).

1981. - Mitterrand, 3 112 (32,21); Mitterrand, 2 807 (29,05); Giscard d'Estaing, 1 631 (16,89); Chirac, 979 (10,13); Lalonde, 400; Laguille, 235; Crépeau, 192; Bouchardou, 109; Debré, 105; Garand, 90.

MEYLAN

Ins. 10 361; suffr. expr. 8 578

Mitterrand, 2 548 (29,70)
Barre, 2 000 (23,31); Chirac, 1 982 (23,10); Le Pen, 905 (10,55); Waechter, 574 (6,69); Juquin, 261 (3,04); Lajoie, 192 (2,23); Laguille, 101 (1,17); Bousset, 15 (0,17).

1981. - Mitterrand, 1 936 (27,37); Giscard d'Estaing, 1 834 (23,92); Chirac, 1 479 (20,91); Marchais, 514 (7,26); Lalonde, 301; Crépeau, 205; Debré, 164; Garand, 182; Bouchardou, 153; Laguille, 125.

LE PONT-DE-CLAIX

Ins. 6 051; suffr. expr. 4 685

Mitterrand, 1 750 (37,35); Le Pen, 930 (19,85); Chirac, 625 (13,34); Barre, 556 (11,86); Lajoie, 404 (8,62); Waechter, 171 (3,64); Juquin, 116 (2,47); Laguille, 107 (2,28); Bousset, 26 (0,55).

1981. - Mitterrand, 1 229 (28,00); Marchais, 976 (22,24); Giscard d'Estaing, 956 (21,78); Chirac, 612 (13,94); Lalonde, 225; Laguille, 154; Crépeau, 94; Debré, 63; Garand, 53; Bouchardou, 44.

SAINTE-ÉCREVE

Ins. 9 529; suffr. expr. 7 877

Mitterrand, 2 609 (33,12)
Barre, 1 515 (19,23); Chirac, 1 265 (16,05); Le Pen, 1 072 (13,60); Waechter, 518 (6,57); Lajoie, 398 (5,05); Juquin, 311 (3,94); Laguille, 149 (1,89); Bousset, 40 (0,50).

1981. - Mitterrand, 1 978 (28,89); Giscard d'Estaing, 1 591 (24,00); Chirac, 1 039 (15,67); Marchais, 871 (13,13); Lalonde, 400; Crépeau, 205; Laguille, 157; Debré, 145; Bouchardou, 141; Garand, 102.

SAINT-MARTIN-D'HERES

Ins. 13 763; suffr. expr. 12 397

Mitterrand, 4 758 (38,38);

Lajoie, 1 855 (14,96); Le Pen, 1 735 (13,99); Chirac, 1 328 (10,71); Barre, 1 274 (10,27); Juquin, 625 (5,04); Waechter, 555 (4,47); Laguille, 209 (1,68); Bousset, 58 (0,46).

1981. - Mitterrand, 3 588 (30,10); Marchais, 3 119 (27,00); Giscard d'Estaing, 2 284 (19,16); Chirac, 1 241 (10,41); Lalonde, 609; Crépeau, 265; Bouchardou, 225; Crépeau, 223; Debré, 142; Garand, 124.

SEYSSINET-PARISSET

Ins. 7 321; suffr. expr. 5 906

Mitterrand, 2 285 (38,68)
Barre, 882 (14,93); Le Pen, 866 (14,66); Chirac, 826 (13,98); Lajoie, 362 (6,12); Waechter, 356 (5,68); Juquin, 202 (3,42); Laguille, 131 (2,21); Bousset, 16 (0,27).

1981. - Mitterrand, 1 816 (34,27); Giscard d'Estaing, 1 096 (20,68); Marchais, 811 (15,30); Chirac, 734 (13,85); Lalonde, 316; Crépeau, 139; Laguille, 259; Bouchardou, 225; Crépeau, 223; Debré, 142; Garand, 124.

VIENNE

Ins. 17 490; suffr. expr. 13 663

Mitterrand, 4 672 (34,19); Le Pen, 2 504 (18,32); Barre, 2 459 (17,99); Chirac, 2 350 (17,19); Lajoie, 579 (4,23); Waechter, 513 (3,75); Juquin, 336 (2,45); Laguille, 209 (1,52); Bousset, 41 (0,30).

1981. - Mitterrand, 4 194 (31,26); Giscard d'Estaing, 3 843 (28,64); Chirac, 1 955 (14,57); Marchais, 1 637 (12,20); Lalonde, 387; Crépeau, 320; Laguille, 230; Bouchardou, 213; Garand, 181.

Le candidat du Front national réalise des scores particulièrement élevés dans deux secteurs du département, le nord-ouest d'Allevard, zone « charbonnière » de l'agglomération lyonnaise où la population immigrée est très fortement représentée avec des pourcentages avoisinant les 30 %, comme à Pont-de-Chéry ou à Crémieu. M. Le Pen obtient 23,4 % des suffrages dans le canton de Pont-de-Chéry et 21,7 % dans celui de Crémieu, mais également 19,5 % dans les deux cantons de Vienne, nord et sud, communes dont M. Mitterrand est le maire.

Le candidat du Front national réalise des scores particulièrement élevés dans deux secteurs du département, le nord-ouest d'Allevard, zone « charbonnière » de l'agglomération lyonnaise où la population immigrée est très fortement représentée avec des pourcentages avoisinant les 30 %, comme à Pont-de-Chéry ou à Crémieu. M. Le Pen obtient 23,4 % des suffrages dans le canton de Pont-de-Chéry et 21,7 % dans celui de Crémieu, mais également 19,5 % dans les deux cantons de Vienne, nord et sud, communes dont M. Mitterrand est le maire.

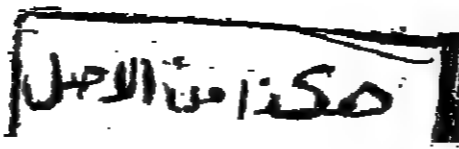
LANDES

Ins. 233 733; vot. 199 534
Abst. 34 199 (14,63 %)
Suffr. expr. 195 601

Mitterrand 82 290 (42,07)
Chirac 41 076 (20,99)
Barre 29 272 (14,96)
Le Pen 17 528 (8,96)
Lajoie, 13 582 (6,94); Waechter, 4 549 (2,32); Juquin, 3 845 (1,96); Laguille, 2 881 (1,47); Bousset, 578 (0,29).

1986. - Ins. 231 693; abst. 16,91 %; suffr. expr. 182 275. PS, 78 106 (42,85); UDF-CDS, 71 878 (39,45); PC, 14 632 (8,03); FN, 9 274 (5,08); MRG, 7 456 (4,05); MPPF, 972 (0,53).

1981. - Ins. 219 366; abst. 15,16 %; suffr. expr. 183 197. Mitterrand, 62 326 (34,02); Giscard d'Estaing, 47 013 (25,66); Chirac, 30 746 (16,78); Marchais, 26 095 (14,24); Lalonde, 4 744 (2,58); Laguille, 4 487 (2,44); Crépeau, 3 095 (1,68); Debré, 2 625 (1,43); Garand, 1 946 (1,06); Bouchardou, 1



Le premier tour de

LOIRE

Ins. 477 665; vot. 380 931
Abst. 96 734 (20,25%)
Suffr. expr., 373 209

Mitterrand 113 515 (30,41)
Barre 69 073 (18,50)
Chirac 66 908 (17,92)
Le Pen 64 805 (17,36)
Lajoie, 26 054 (6,98); Waechter, 15 114 (4,05); Jaquin, 8 429 (2,25); Lagullier, 7 574 (2,02); Boussel, 1 710 (0,45).

1986 - Ins. 479 904; abst. 24,85 %; suffr. expr. 344 213. Un. opp. 144 914 (42,09); PS, 102 807 (29,86); FN, 44 332 (12,87); PC, 36 846 (10,70); Verts, 9 168 (2,66); LR, 4 361 (1,26); MPPF, 1 767 (0,51).

1981 - Ins. 475 584; abst. 20,75 %; suffr. expr. 370 743. Giscard d'Estaing, 102 356 (27,58); Mitterrand, 91 613 (24,71); Chirac, 64 021 (17,26); Marchais, 58 743 (15,84); Lalonde, 15 179 (4,09); Lagullier, 7 873 (2,12); Crépeau, 7 094 (1,91); Debré, 6 688 (1,80); Bouchardon, 4 547 (1,23); Geraud, 4 790 (1,27).

SAINT-CHAMOND

Ins. 2 539; suffr. expr., 18 607
Mitterrand, 5 890 (31,65); Le Pen, 4 108 (22,07); Barre, 3 248 (17,45); Chirac, 2 782 (14,95); Lajoie, 1 000 (5,37); Waechter, 725 (3,89); Lagullier, 381 (2,04); Boussel, 179 (0,96); Geraud, 94 (0,50).

1981 - Mitterrand, 5 728 (29,80); Giscard d'Estaing, 5 271 (27,63); Chirac, 2 889 (15,03); Marchais, 2 710 (14,10); Lalonde, 895; Lagullier, 439; Crépeau, 378; Debré, 370; Bouchardon, 285; Geraud, 231.

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Ins. 7 259; suffr. expr., 5 768
Mitterrand, 1 474 (25,55); Le Pen, 1 278 (22,15); Barre, 1 120 (19,41); Chirac, 1 015 (17,59); Lajoie, 356 (6,17); Jaquin, 115 (1,99); Lagullier, 107 (1,85); Boussel, 22 (0,38).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 562 (30,98); Mitterrand, 1 113 (23,46); Chirac, 914 (18,13); Marchais, 730 (14,48); Lalonde, 201; Crépeau, 128; Debré, 101; Lagullier, 91; Geraud, 70; Bouchardon, 55.

UNIEUX

Ins. 5 758; suffr. expr., 4 536
Mitterrand, 1 419 (31,28); Le Pen, 834 (18,38); Barre, 692 (15,25); Lajoie, 556 (12,12); Chirac, 526 (11,59); Waechter, 190 (4,18); Jaquin, 176 (3,88); Lagullier, 124 (2,73); Boussel, 25 (0,55).

1981 - Marchais, 1 216 (26,34); Giscard d'Estaing, 1 146 (24,83); Mitterrand, 1 094 (23,70); Chirac, 571 (12,50); Lalonde, 107; Bouchardon, 76; Debré, 72; Geraud, 59.

LE CHAMON-PEUGEROLLES

Ins. 9 637; suffr. expr., 7 289
Mitterrand, 2 369 (32,50); Le Pen, 2 073 (28,44); Barre, 881 (12,08); Chirac, 777 (10,65); Lajoie, 669 (9,17); Waechter, 197 (2,70); Jaquin, 146 (2,00); Lagullier, 143 (1,96); Boussel, 34 (0,46).

1981 - Mitterrand, 2 068 (28,23); Marchais, 2 045 (28,34); Giscard d'Estaing, 1 805 (24,86); Chirac, 998 (13,69); Lalonde, 264; Lagullier, 190; Debré, 119; Bouchardon, 110; Crépeau, 101; Geraud, 84.

FIRMINY

Ins. 14 691; suffr. expr., 10 977
Mitterrand, 3 550 (32,34); Le Pen, 2 198 (20,02); Barre, 1 602 (14,59); Chirac, 1 389 (12,63); Lajoie, 1 245 (11,34); Waechter, 406 (3,69); Jaquin, 354 (3,22); Lagullier, 191 (1,74); Boussel, 42 (0,38).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 983 (27,11); Marchais, 2 529 (23,26); Mitterrand, 2 452 (22,64); Chirac, 1 371 (12,54); Lalonde, 416; Bouchardon, 264; Lagullier, 242; Crépeau, 217; Debré, 194; Geraud, 133.

MONTBRISON

Ins. 10 673; suffr. expr., 6 994
Mitterrand, 2 179 (31,15); Barre, 1 514 (21,64); Chirac, 1 452 (20,76); Le Pen, 959 (13,71); Waechter, 329 (4,70); Lajoie, 245 (3,50); Lagullier, 165 (2,35); Jaquin, 118 (1,68); Boussel, 33 (0,47).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 198 (33,40); Mitterrand, 1 711 (24,45); Chirac, 1 266 (18,24); Lalonde, 649 (9,86); Lalonde, 302; Lagullier, 145; Crépeau, 127; Debré, 110; Geraud, 104; Bouchardon, 78.

LA RICAMARIE

Ins. 6 196; suffr. expr., 4 589
Mitterrand, 1 307 (28,48); Mitterrand, 1 135 (24,73); Lajoie, 912 (19,87); Barre, 472 (10,28); Chirac, 395 (8,60); Waechter, 127 (2,76); Jaquin, 114 (2,48); Lagullier, 110 (2,39); Boussel, 17 (0,37).

1981 - Marchais, 1 848 (37,22); Giscard d'Estaing, 1 079 (21,73); Mitterrand, 1 010 (20,34); Chirac, 514 (10,35); Lalonde, 146; Lagullier, 119; Crépeau, 70; Debré, 69; Bouchardon, 64; Geraud, 46.

RIVE-DE-GIER

Ins. 8 047; suffr. expr., 6 465
Mitterrand, 2 146 (33,19); Lajoie, 1 127 (17,43); Le Pen, 1 053 (16,28); Barre, 875 (13,53); Chirac, 738 (11,41); Waechter, 210 (3,24); Jaquin, 162 (2,50); Lagullier, 116 (1,79); Boussel, 38 (0,58).

1981 - Mitterrand, 2 023 (28,67); Marchais, 1 962 (27,81); Giscard d'Estaing, 1 544 (21,84); Chirac, 768 (10,88); Lalonde, 243; Lagullier, 141; Crépeau, 111; Debré, 107; Bouchardon, 85; Geraud, 70.

ROANNE

Ins. 27 122; suffr. expr., 20 589
Mitterrand, 7 365 (35,77); Barre, 3 805 (18,48); Chirac, 3 440 (16,70); Le Pen, 2 755 (13,38); Lajoie, 1 672 (8,12); Waechter, 716 (3,47); Jaquin, 383 (1,86); Lagullier, 369 (1,79); Boussel, 84 (0,40).

1981 - Mitterrand, 6 678 (27,57); Giscard d'Estaing, 6 239 (28,57); Marchais, 4 514 (18,50); Chirac, 4 065 (16,66); Lalonde, 923; Crépeau, 514; Lagullier, 509; Debré, 311; Bouchardon, 307; Geraud, 278.

ROCHE-LA-MOLLIÈRE

Ins. 5 923; suffr. expr., 4 663
Mitterrand, 1 554 (33,32); Le Pen, 1 002 (21,48); Barre, 828 (17,75); Chirac, 641 (13,74); Lajoie, 299 (6,41); Waechter, 144 (3,08); Jaquin, 90 (1,93); Lagullier, 88 (1,88); Boussel, 17 (0,36).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 429 (31,05); Mitterrand, 1 336 (29,01); Mitterrand, 1 227 (26,95); Chirac, 1 100 (23,80); Barre, 828 (18,24); Lalonde, 144; Lagullier, 104; Crépeau, 76; Bouchardon, 73; Geraud, 57; Debré, 27.

YSINGEAUX

Ins. 4 495; suffr. expr., 3 642
Barre, 1 029 (28,25); Mitterrand, 1 021 (28,03); Chirac, 682

LOIRE-ATLANTIQUE

Ins. 704 919; vot. 574 077
Abst. 130 832 (18,55%)
Suffr. expr., 562 101

Mitterrand 262 807 (36,79)
Barre 111 809 (19,89)
Chirac 111 074 (19,76)
Le Pen 56 419 (10,03)
Waechter, 23 978 (4,26); Lajoie, 22 358 (3,97); Lagullier, 13 449 (2,39); Jaquin, 13 345 (2,37); Boussel, 2 862 (0,50).

1986 - Ins. 688 421; abst. 23,45 %; suffr. expr. 501 456. Un. opp. 235 384 (46,94); PS, 184 759 (36,84); FN, 30 479 (6,07); PC, 25 519 (5,08); LR, 7 731 (1,54); MRG-MGP, 5 691 (1,13); MPPF, 4 522 (0,90); POE, 4 016 (0,80); R6, 3 355 (0,66).

1981 - Ins. 632 967; abst. 18,57 %; suffr. expr. 523 933. Giscard d'Estaing, 156 176 (29,80); Mitterrand, 149 168 (28,46); Chirac, 93 905 (17,92); Marchais, 48 924 (9,33); Lalonde, 23 077 (4,40); Crépeau, 14 811 (2,82); Lagullier, 13 395 (2,52); Debré, 9 783 (1,86); Bouchardon, 7 980 (1,52); Geraud, 6 731 (1,28).

NANTES

Ins. 155 186; suffr. expr., 116 269
Mitterrand, 41 959 (36,08); Chirac, 23 931 (20,58); Barre, 22 850 (19,65); Le Pen, 12 513 (10,76); Waechter, 772 (4,10); Lajoie, 4 525 (3,89); Jaquin, 3 047 (2,62); Lagullier, 2 123 (1,82); Boussel, 549 (0,47).

1981 - Giscard d'Estaing, 34 228 (28,62); Giscard d'Estaing, 32 862 (27,47); Chirac, 21 044 (17,99); Marchais, 12 632 (10,86); Lalonde, 5 811; Crépeau, 4 217; Lagullier, 2 628; Debré, 2 407; Bouchardon, 2 036; Geraud, 1 728.

LA BAULE-ESCOUBLAC

Ins. 11 933; suffr. expr., 9 540
Chirac, 2 872 (30,10); Mitterrand, 2 627 (27,53); Barre, 1 739 (18,43); Le Pen, 1 264 (13,24); Waechter, 366 (3,83); Lajoie, 314 (3,29); Lagullier, 172 (1,80); Jaquin, 135 (1,41); Boussel, 31 (0,32).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 895 (31,10); Mitterrand, 2 213 (23,77); Chirac, 2 194 (23,31); Marchais, 1 262 (13,54); Lalonde, 385; Crépeau, 290; Debré, 219; Lagullier, 163; Geraud, 134; Bouchardon, 103.

BOUGUENAIS

Ins. 9 398; suffr. expr., 7 602
Mitterrand, 3 673 (48,31); Barre, 1 050 (13,81); Chirac, 918 (12,07); Le Pen, 651 (8,56); Waechter, 446 (5,86); Jaquin, 335 (4,40); Jaquin, 279 (3,67); Lagullier, 196 (2,57); Boussel, 54 (0,71).

1981 - Mitterrand, 2 742 (41,17); Giscard d'Estaing, 1 307 (19,63); Chirac, 876 (11,51); Marchais, 823 (10,82); Lalonde, 254; Lagullier, 204; Crépeau, 175; Bouchardon, 136; Debré, 80; Geraud, 62.

CHATEAUBRIANT

Ins. 9 461; suffr. expr., 7 708
Mitterrand, 3 049 (39,55); Barre, 1 475 (19,13); Chirac, 1 428 (18,52); Le Pen, 755 (9,79); Lajoie, 329 (4,26); Waechter, 309 (4,00); Lagullier, 186 (2,41); Jaquin, 151 (1,95); Boussel, 26 (0,33).

1981 - Mitterrand, 2 459 (32,46); Giscard d'Estaing, 1 931 (25,49); Chirac, 1 395 (18,41); Marchais, 834 (11,01); Lalonde, 296; Lagullier, 193; Crépeau, 139; Debré, 125; Bouchardon, 94; Geraud, 58.

COURENON

Ins. 10 692; suffr. expr., 8 664
Mitterrand, 3 975 (45,87); Barre, 1 105 (12,75); Chirac, 920 (10,61); Lajoie, 804 (9,28); Le Pen, 815 (9,40); Waechter, 348 (4,01); Jaquin, 287 (3,31); Lagullier, 257 (2,96); Boussel, 65 (0,75).

1981 - Mitterrand, 2 839 (32,95); Marchais, 1 492 (17,34); Giscard d'Estaing, 1 399 (16,00); Chirac, 746 (8,61); Lalonde, 291; Lagullier, 283; Crépeau, 179; Bouchardon, 112; Debré, 104; Geraud, 55.

ORVAULT

Ins. 16 059; suffr. expr., 13 014
Mitterrand, 4 730 (36,34); Barre, 2 735 (21,01); Chirac, 2 466 (18,94); Le Pen, 1 287 (9,88); Waechter, 683 (5,24); Lajoie, 388 (2,98); Jaquin, 382 (2,93); Lagullier, 283 (2,17); Boussel, 60 (0,46).

1981 - Mitterrand, 3 702 (31,63); Giscard d'Estaing, 2 912 (24,88); Chirac, 2 005 (17,13); Marchais, 998 (8,18); Lalonde, 473; Lagullier, 212; Crépeau, 276; Debré, 274; Bouchardon, 236; Geraud, 184.

FORNIC

Ins. 7 100; suffr. expr., 5 739
Mitterrand, 1 665 (29,01); Chirac, 1 418 (24,71); Barre, 1 284 (22,37); Le Pen, 711 (12,39); Waechter, 256 (4,46); Lajoie, 148 (2,57); Jaquin, 132 (2,30); Jaquin, 103 (1,79); Boussel, 21 (0,36).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 907 (33,77); Chirac, 1 068 (18,61); Mitterrand, 1 057 (18,72); Le Pen, 521 (14,30); Waechter, 143 (3,92); Lagullier, 80 (2,19); Lajoie, 76 (2,08); Jaquin, 67 (1,83); Boussel, 23 (0,63).

SAINT-NAZAIRE

Ins. 44 710; suffr. expr., 33 805
Mitterrand, 14 224 (42,07); Barre, 2 262 (18,54); Chirac, 4 710 (13,95); Le Pen, 3 095 (9,15); Lajoie, 2 543 (7,52); Waechter, 1 560 (4,61); Jaquin, 1 184 (3,50); Lagullier, 591 (2,93); Boussel, 242 (0,71).

1981 - Mitterrand, 11 963 (34,59); Giscard d'Estaing, 7 291 (21,88); Marchais, 5 575 (16,11); Chirac, 4 322 (12,49); Lalonde, 1 797; Lagullier, 1 013; Crépeau, 880; Bouchardon, 751; Debré, 506; Geraud, 447.

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Ins. 14 990; suffr. expr., 11 948
Mitterrand, 5 025 (42,05); Barre, 2 262 (18,93); Chirac, 1 962 (16,42); Le Pen, 1 012 (8,47); Lajoie, 565 (4,72); Waechter, 501 (4,19); Jaquin, 300 (2,51); Lagullier, 258 (2,15); Boussel, 63 (0,52).

1981 - Mitterrand, 2 254 (33,02); Giscard d'Estaing, 2 220 (22,93); Chirac, 1 723 (17,48); Marchais, 1 102 (11,31); Lalonde, 425; Crépeau, 350; Lagullier, 252; Debré, 192; Bouchardon, 149; Geraud, 133.

VERTOU

Ins. 11 708; suffr. expr., 9 840
Mitterrand, 3 773 (38,34); Barre, 2 079 (21,12); Chirac, 1 862 (18,92); Le Pen, 827 (8,40); Waechter, 429 (4,35); Lajoie, 371 (3,77); Lagullier, 244 (2,47); Jaquin, 203 (2,06); Boussel, 32 (0,32).

1981 - Mitterrand, 2 465 (29,29); Giscard d'Estaing, 2 445 (29,06); Chirac, 1 487 (17,67); Marchais, 791 (9,57); Lalonde, 364; Crépeau, 290; Lagullier, 211; Debré, 179; Bouchardon, 98; Geraud, 87.

SAINT-BREVIN-LES-PINS

Ins. 5 784; suffr. expr., 4 397
Mitterrand, 1 511 (34,36); Barre, 939 (21,35); Chirac, 875 (19,89); Le Pen, 523 (11,89); Waechter, 179 (4,07); Lajoie, 174 (3,95); Lagullier, 93 (2,11); Jaquin, 70 (1,59); Boussel, 33 (0,75).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 422 (34,72); Mitterrand, 1 037 (25,52); Chirac, 727 (17,75); Marchais, 343 (8,37); Lalonde, 166; Crépeau, 132; Lagullier, 116; Debré, 74; Geraud, 56; Bouchardon, 22.

SAINT-HERBLAIN

Ins. 28 505; suffr. expr., 22 221
Mitterrand, 9 568 (43,05); Barre, 3 749 (16,87); Chirac, 3 049 (13,72); Le Pen, 2 506 (11,27); Waechter, 1 027 (4,62); Lajoie, 985 (4,43); Jaquin, 732 (3,29); Lagullier, 520 (2,34); Boussel, 85 (0,38).

1981 - Mitterrand, 6 958 (36,37); Giscard d'Estaing, 4 200 (21,89); Chirac, 2 642 (13,41); Marchais, 2 202 (11,51); Lalonde, 992; Crépeau, 683; Lagullier, 501; Bouchardon, 382; Debré, 326; Geraud, 245.

LOIRET

Ins. 364 920; vot. 305 576
Abst. 59 344 (16,26%)
Suffr. expr., 298 538

Mitterrand 95 010 (31,82)
Barre 62 761 (21,02)
Chirac 54 581 (18,28)
Le Pen 44 554 (14,92)
Lajoie, 17 811 (5,96); Waechter, 11 147 (3,73); Lagullier, 6 103 (2,04); Jaquin, 5 318 (1,78); Boussel, 1 253 (0,41).

1986 - Ins. 356 577; abst. 19,96 %; suffr. expr. 270 921. Un. opp. 124 254 (45,86); PS-MRG, 83 098 (30,41); PC, 25 573 (9,43); FN, 24 590 (9,07); LR, 4 318 (1,59); MRG, 2 009 (0,74); MPPF, 2 011 (0,74); MGP, 1 694 (0,62); LCR, 634 (0,23).

1981 - Ins. 340 622; abst. 16,57 %; suffr. expr. 278 377. Giscard d'Estaing, 82 290 (30,53); Mitterrand, 67 159 (24,13); Chirac, 50 854 (18,26); Marchais, 35 115 (12,61); Lalonde, 11 977 (4,30); Lagullier, 7 560 (2,71); Crépeau, 4 318 (1,59); Debré, 2 009 (0,74); Bouchardon, 1 694 (0,62); Geraud, 1 454 (0,52); Geraud, 1 454 (0,52).

ORLÈANS

Ins. 56 487; suffr. expr., 44 289
Mitterrand, 13 749 (31,04); Chirac, 9 510 (21,47); Barre, 8 825 (19,92); Le Pen, 6 008 (13,56); Lajoie, 2 147 (4,84); Waechter, 1 983 (4,47); Jaquin, 1 054 (2,37); Lagullier, 835 (1,88); Boussel, 178 (0,40).

1981 - Giscard d'Estaing, 13 938 (30,55); Mitterrand, 11 672 (26,38); Chirac, 8 145 (17,85); Marchais, 4 667 (10,23); Lalonde, 2 306; Crépeau, 1 370; Debré, 1 071; Lagullier, 996; Geraud, 802; Bouchardon, 646.

CHALETTE-SUR-LOING

Ins. 7 508; suffr. expr., 5 916
Mitterrand, 1 927 (32,57); Lajoie, 1 143 (19,32); Le Pen, 951 (16,07); Chirac, 772 (13,04); Barre, 677 (11,44); Waechter, 196 (3,34); Lagullier, 129 (2,18); Jaquin, 91 (1,53); Boussel, 28 (0,47).

1981 - Marchais, 1 828 (28,50); Mitterrand, 1 306 (23,68); Giscard d'Estaing, 1 202 (20,60); Chirac, 713 (11,21); Lalonde, 251; Lagullier, 211; Crépeau, 123; Debré, 85; Geraud, 77; Bouchardon, 64.

VIEUX-LES-AUBRAIS

Ins. 5 687; suffr. expr., 4 428
Mitterrand, 3 712 (37,43); Barre, 1 621 (16,34); Chirac, 1 242 (12,52); Le Pen, 1 235 (12,45); Lajoie, 1 087 (10,96); Waechter, 421 (4,24); Jaquin, 303 (3,05); Lagullier, 246 (2,48); Boussel, 49 (0,49).

1981 - Mitterrand, 2 825 (29,27); Giscard d'Estaing, 2 234 (23,15); Marchais, 1 912 (19,81); Chirac, 1 278 (13,24); Lalonde, 430; Crépeau, 228; Lagullier, 225; Debré, 168; Geraud, 147; Bouchardon, 102.

GENN

Ins. 8 934; suffr. expr., 7 177
Mitterrand, 2 354 (32,79); Chirac, 1 342 (18,60); Le Pen,

LOT

Ins. 121 783; vot. 103 746
Abst. 17 997 (14,78%)
Suffr. expr., 101 400

Mitterrand 39 313 (38,77)
Chirac 24 160 (23,82)
Barre 12 285 (12,11)
Le Pen 8 452 (8,33)
Lajoie, 7 171 (7,07); Waechter, 4 466 (4,40); Jaquin, 3 038 (2,99); Lagullier, 2 138 (2,10); Boussel, 577 (0,57).

1986 - Ins. 121 783; abst. 14,32 %; suffr. expr. 99 617. PS-MRG, 36 222 (36,26); Un. opp. 35 185 (35,18); MRG, 18 022 (18,09); PC, 5 282 (5,31); FN, 3 583 (3,57); MPPF, 666 (0,66).

1981 - Ins. 117 111; abst. 15,68 %; suffr. expr. 97 541. Mitterrand, 30 204 (30,96); Chirac, 22 732 (23,30); Giscard d'Estaing, 18 236 (18,71); Marchais, 15 337 (15,62); Lalonde, 3 361 (3,45); Crépeau, 3 243 (3,33); Jaquin, 2 599 (2,66); Debré, 1 329 (1,37); Geraud, 1 174 (1,20); Bouchardon, 998 (1,02).

سنة من الاجل

Le premier tour de

(Suite de la page 27.)

Waechter, 6 600 (4,05); Laguille, 3 709 (2,27); Lajoie, 3 543 (2,17); Juquin, 2 614 (1,60); Bousnel, 840 (0,51).

1986. - Ins. 193 489; abst. 17,56 %; suffr. expr., 148 594. Un-opp., 88 836 (59,81); PS, 32 907 (22,16); FN, 15 168 (10,20); FN, 5 531 (3,60); PC, 3 783 (2,54); MPPF, 1 534 (1,04); Ind., 86, 990 (0,66).

1981. - Ins. 187 956; abst. 14,80 %; suffr. expr., 157 018. Giscard d'Estaing, 56 969 (36,28); Chirac, 37 215 (23,70); Mitterrand, 35 884 (22,85); Marchais, 8 285 (5,27); Laloche, 5 964 (3,79); Laguille, 3 996 (2,54); Cépéan, 2 572 (1,63); Debré, 2 538 (1,61); Garand, 1 936 (1,23); Bouchardon, 1 659 (1,05).

LAVAL
Ins. 31 535; suffr. expr., 26 079
Mitterrand, 10 378 (39,79); Barre, 5 561 (21,32); Chirac, 4 392 (16,84); Le Pen, 2 396 (9,18); Waechter, 1 217 (4,66); Lajoie, 792 (3,03); Juquin, 619 (2,37); Laguille, 543 (2,08); Bousnel, 181 (0,69).

1981. - Mitterrand, 8 407 (31,78); Giscard d'Estaing, 7 989 (30,20); Chirac, 4 487 (16,96); Marchais, 1 909 (7,21); Laloche, 1 316; Laguille, 586; Cépéan, 556; Debré, 506; Bouchardon, 383; Garand, 309.

CHATEAU-GONTIER
Ins., 5 331; suffr. expr., 4 345
Mitterrand, 1 543 (35,51); Barre, 1 126 (25,91); Chirac, 1 061 (24,41); Le Pen, 235 (5,40);

Waechter, 154 (3,54); Lajoie, 91 (2,09); Laguille, 80 (1,84); Juquin, 44 (1,01); Bousnel, 11 (0,25).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 796 (39,57); Chirac, 1 021 (22,49); Mitterrand, 973 (21,44); Marchais, 223 (4,91); Laloche, 157; Cépéan, 110; Laguille, 103; Debré, 72; Garand, 46; Bouchardon, 37.

MAYENNE
Ins. 8 869; suffr. expr., 7 221
Mitterrand, 3 157 (43,71); Barre, 1 472 (20,38); Chirac, 1 284 (17,78); Le Pen, 526 (7,28); Waechter, 299 (4,14); Laguille, 191 (2,64); Juquin, 151 (2,09); Lajoie, 118 (1,63); Bousnel, 23 (0,31).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui n'a plus local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Bailly, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barrière). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que M. Ariste Laguille.

1981. - Mitterrand, 2 174 (31,89); Mitterrand, 2 067 (30,32); Chirac, 1 167 (17,11); Marchais, 438 (6,43); Laloche, 347; Laguille, 192; Cépéan, 137; Garand, 114; Debré, 102; Bouchardon, 79.

VANDOEUVRE-LES-NANCY
Ins. 18 566; suffr. expr., 13 123
Mitterrand, 4 864 (37,06); Barre, 2 366 (18,02); Chirac, 2 127 (16,20); Le Pen, 2 051 (15,62); Waechter, 607 (4,62); Lajoie, 435 (3,31); Laguille, 316 (2,40); Juquin, 302 (2,30); Bousnel, 55 (0,41).

1981. - Mitterrand, 4 457 (32,53); Giscard d'Estaing, 1 747 (13,33); Chirac, 1 914 (13,97); Marchais, 1 448 (10,57); Laloche, 678; Cépéan, 363; Laguille, 342; Debré, 279; Garand, 242; Bouchardon, 228.

VILLERS-LES-NANCY
Ins. 10 808; suffr. expr., 8 835
Mitterrand, 2 930 (33,16); Barre, 2 080 (23,65); Chirac, 1 678 (18,99); Le Pen, 1 114 (12,60); Waechter, 441 (4,99); Lajoie, 192 (2,17); Juquin, 181 (2,04); Laguille, 176 (1,99); Bousnel, 33 (0,37).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 399 (30,54); Mitterrand, 2 254 (29,43); Chirac, 1 285 (16,77); Marchais, 542 (6,93); Laloche, 362; Cépéan, 206; Debré, 187; Laguille, 180; Garand, 170.

VILLERUPT
Ins. 11 538; suffr. expr., 9 171
Mitterrand, 2 895 (31,56); Lajoie, 2 395 (26,11); Chirac, 1 060 (11,55); Le Pen, 899 (9,80); Barre, 892 (9,72); Juquin, 457 (4,98); Waechter, 314 (3,42); Laguille, 224 (2,44); Bousnel, 35 (0,38).

1981. - Marchais, 2 951 (49,66); Mitterrand, 1 190 (20,02); Giscard d'Estaing, 852 (14,33); Chirac, 817 (8,70); Laloche, 139; Laguille, 112; Cépéan, 60; Bouchardon, 44; Debré, 37; Garand, 31.

Si M. Mitterrand progresse par rapport à 1981, c'est M. Barre qui reste le candidat le mieux placé de la majorité, tout sur l'ensemble du département que sur le plus grand des grands villages, comme par exemple à Nancy (22,45 %), dans le cadre est M. Rostoll, président du Parti radical. A Toul et Lunéville, M. Le Pen arrive à devancer M. Chirac, créant ainsi la surprise.

Des chiffres qui prouvent en réalité tout l'attachement de M. Barre à M. Haly, député et conseiller général UDF, vient d'annoncer officiellement qu'il se démettra pour raisons de santé de tous ses mandats électifs après le 8 mai. Dans le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté, le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 2 895 (31,56); Lajoie, 2 395 (26,11); Chirac, 1 060 (11,55); Le Pen, 899 (9,80); Barre, 892 (9,72); Juquin, 457 (4,98); Waechter, 314 (3,42); Laguille, 224 (2,44); Bousnel, 35 (0,38).

1981. - Marchais, 2 951 (49,66); Mitterrand, 1 190 (20,02); Giscard d'Estaing, 852 (14,33); Chirac, 817 (8,70); Laloche, 139; Laguille, 112; Cépéan, 60; Bouchardon, 44; Debré, 37; Garand, 31.

Si M. Mitterrand progresse par rapport à 1981, c'est M. Barre qui reste le candidat le mieux placé de la majorité, tout sur l'ensemble du département que sur le plus grand des grands villages, comme par exemple à Nancy (22,45 %), dans le cadre est M. Rostoll, président du Parti radical. A Toul et Lunéville, M. Le Pen arrive à devancer M. Chirac, créant ainsi la surprise.

Des chiffres qui prouvent en réalité tout l'attachement de M. Barre à M. Haly, député et conseiller général UDF, vient d'annoncer officiellement qu'il se démettra pour raisons de santé de tous ses mandats électifs après le 8 mai. Dans le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté, le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 2 895 (31,56); Lajoie, 2 395 (26,11); Chirac, 1 060 (11,55); Le Pen, 899 (9,80); Barre, 892 (9,72); Juquin, 457 (4,98); Waechter, 314 (3,42); Laguille, 224 (2,44); Bousnel, 35 (0,38).

1981. - Marchais, 2 951 (49,66); Mitterrand, 1 190 (20,02); Giscard d'Estaing, 852 (14,33); Chirac, 817 (8,70); Laloche, 139; Laguille, 112; Cépéan, 60; Bouchardon, 44; Debré, 37; Garand, 31.

Si M. Mitterrand progresse par rapport à 1981, c'est M. Barre qui reste le candidat le mieux placé de la majorité, tout sur l'ensemble du département que sur le plus grand des grands villages, comme par exemple à Nancy (22,45 %), dans le cadre est M. Rostoll, président du Parti radical. A Toul et Lunéville, M. Le Pen arrive à devancer M. Chirac, créant ainsi la surprise.

Des chiffres qui prouvent en réalité tout l'attachement de M. Barre à M. Haly, député et conseiller général UDF, vient d'annoncer officiellement qu'il se démettra pour raisons de santé de tous ses mandats électifs après le 8 mai. Dans le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté, le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 2 895 (31,56); Lajoie, 2 395 (26,11); Chirac, 1 060 (11,55); Le Pen, 899 (9,80); Barre, 892 (9,72); Juquin, 457 (4,98); Waechter, 314 (3,42); Laguille, 224 (2,44); Bousnel, 35 (0,38).

1981. - Marchais, 2 951 (49,66); Mitterrand, 1 190 (20,02); Giscard d'Estaing, 852 (14,33); Chirac, 817 (8,70); Laloche, 139; Laguille, 112; Cépéan, 60; Bouchardon, 44; Debré, 37; Garand, 31.

Si M. Mitterrand progresse par rapport à 1981, c'est M. Barre qui reste le candidat le mieux placé de la majorité, tout sur l'ensemble du département que sur le plus grand des grands villages, comme par exemple à Nancy (22,45 %), dans le cadre est M. Rostoll, président du Parti radical. A Toul et Lunéville, M. Le Pen arrive à devancer M. Chirac, créant ainsi la surprise.

Des chiffres qui prouvent en réalité tout l'attachement de M. Barre à M. Haly, député et conseiller général UDF, vient d'annoncer officiellement qu'il se démettra pour raisons de santé de tous ses mandats électifs après le 8 mai. Dans le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté, le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 2 895 (31,56); Lajoie, 2 395 (26,11); Chirac, 1 060 (11,55); Le Pen, 899 (9,80); Barre, 892 (9,72); Juquin, 457 (4,98); Waechter, 314 (3,42); Laguille, 224 (2,44); Bousnel, 35 (0,38).

1981. - Marchais, 2 951 (49,66); Mitterrand, 1 190 (20,02); Giscard d'Estaing, 852 (14,33); Chirac, 817 (8,70); Laloche, 139; Laguille, 112; Cépéan, 60; Bouchardon, 44; Debré, 37; Garand, 31.

Si M. Mitterrand progresse par rapport à 1981, c'est M. Barre qui reste le candidat le mieux placé de la majorité, tout sur l'ensemble du département que sur le plus grand des grands villages, comme par exemple à Nancy (22,45 %), dans le cadre est M. Rostoll, président du Parti radical. A Toul et Lunéville, M. Le Pen arrive à devancer M. Chirac, créant ainsi la surprise.

Des chiffres qui prouvent en réalité tout l'attachement de M. Barre à M. Haly, député et conseiller général UDF, vient d'annoncer officiellement qu'il se démettra pour raisons de santé de tous ses mandats électifs après le 8 mai. Dans le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté, le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 2 895 (31,56); Lajoie, 2 395 (26,11); Chirac, 1 060 (11,55); Le Pen, 899 (9,80); Barre, 892 (9,72); Juquin, 457 (4,98); Waechter, 314 (3,42); Laguille, 224 (2,44); Bousnel, 35 (0,38).

suffr. expr., 106 085. Un-opp., 48 244 (45,47); PS, 39 217 (36,96); FN, 9 856 (9,29); PC, 6 459 (6,06); POB, 977 (0,92); MPPF, 860 (0,81); Ind., 472 (0,44).

1981. - Ins. 129 031; abst. 16,96 %; suffr. expr., 113 576. Giscard d'Estaing, 37 539 (33,11); Mitterrand, 30 700 (27,07); Chirac, 17 938 (15,75); Marchais, 13 625 (12,19); Laloche, 4 008 (3,53); Laguille, 3 167 (2,77); Debré, 2 018 (1,77); Cépéan, 1 672 (1,47); Garand, 1 541 (1,35); Bouchardon, 1 088 (0,95).

BAR-LE-DUC
Ins., 11 392; suffr. expr., 9 073
Mitterrand, 3 474 (38,28); Barre, 1 749 (19,27); Chirac, 1 416 (15,60); Le Pen, 1 112 (12,25); Waechter, 482 (5,31); Lajoie, 355 (3,91); Laguille, 220 (2,42); Juquin, 206 (2,27); Bousnel, 59 (0,65).

1981. - Mitterrand, 3 277 (33,94); Giscard d'Estaing, 2 712 (28,06); Chirac, 1 324 (13,71); Marchais, 1 096 (11,35); Laloche, 397; Laguille, 241; Debré, 167; Cépéan, 160; Garand, 144; Bouchardon, 137.

COMMERCY
Ins., 4 036; suffr. expr., 3 231
Mitterrand, 1 313 (40,63); Barre, 566 (17,51); Chirac, 529 (16,18); Le Pen, 438 (13,55); Lajoie, 149 (4,61); Waechter, 115 (3,55); Laguille, 73 (2,25); Juquin, 36 (1,11); Bousnel, 18 (0,55).

1981. - Mitterrand, 1 125 (32,99); Giscard d'Estaing, 1 094 (32,19); Chirac, 452 (13,25); Marchais, 410 (12,02); Laloche, 89; Cépéan, 61; Laguille, 59; Debré, 57; Garand, 44; Bouchardon, 25.

VERDUN
Ins., 12 325; suffr. expr., 9 740
Mitterrand, 3 438 (35,29); Chirac, 1 919 (19,70); Barre, 1 819 (18,67); Le Pen, 1 422 (14,59); Waechter, 374 (3,85); Lajoie, 347 (3,56); Laguille, 240 (2,46); Juquin, 142 (1,45); Bousnel, 39 (0,40).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 969 (33,36); Mitterrand, 2 826 (27,90); Chirac, 1 779 (17,36); Marchais, 1 002 (9,89); Laloche, 365; Laguille, 219; Debré, 175; Cépéan, 154; Garand, 147; Bouchardon, 91.

Le premier tour est marqué par une forte poussée de M. Le Pen, qui totalise 15 %. Dans les cantons ruraux de Gondreville et Stenay, il arrive même devant M. Chirac. Le Parti communiste, en revanche, perd une large part de son électorat. M. Lajoie ne rassemble sur son nom que 4,53 % des voix et M. Juquin, 1,36 %, alors que M. Marchais totalisait encore, en 1981, 12,19 % des suffrages.

Le président sortant, avec 33,11 %, perd le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté. Le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 3 438 (35,29); Chirac, 1 919 (19,70); Barre, 1 819 (18,67); Le Pen, 1 422 (14,59); Waechter, 374 (3,85); Lajoie, 347 (3,56); Laguille, 240 (2,46); Juquin, 142 (1,45); Bousnel, 39 (0,40).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 969 (33,36); Mitterrand, 2 826 (27,90); Chirac, 1 779 (17,36); Marchais, 1 002 (9,89); Laloche, 365; Laguille, 219; Debré, 175; Cépéan, 154; Garand, 147; Bouchardon, 91.

Le premier tour est marqué par une forte poussée de M. Le Pen, qui totalise 15 %. Dans les cantons ruraux de Gondreville et Stenay, il arrive même devant M. Chirac. Le Parti communiste, en revanche, perd une large part de son électorat. M. Lajoie ne rassemble sur son nom que 4,53 % des voix et M. Juquin, 1,36 %, alors que M. Marchais totalisait encore, en 1981, 12,19 % des suffrages.

Le président sortant, avec 33,11 %, perd le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté. Le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 3 438 (35,29); Chirac, 1 919 (19,70); Barre, 1 819 (18,67); Le Pen, 1 422 (14,59); Waechter, 374 (3,85); Lajoie, 347 (3,56); Laguille, 240 (2,46); Juquin, 142 (1,45); Bousnel, 39 (0,40).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 969 (33,36); Mitterrand, 2 826 (27,90); Chirac, 1 779 (17,36); Marchais, 1 002 (9,89); Laloche, 365; Laguille, 219; Debré, 175; Cépéan, 154; Garand, 147; Bouchardon, 91.

Le premier tour est marqué par une forte poussée de M. Le Pen, qui totalise 15 %. Dans les cantons ruraux de Gondreville et Stenay, il arrive même devant M. Chirac. Le Parti communiste, en revanche, perd une large part de son électorat. M. Lajoie ne rassemble sur son nom que 4,53 % des voix et M. Juquin, 1,36 %, alors que M. Marchais totalisait encore, en 1981, 12,19 % des suffrages.

Le président sortant, avec 33,11 %, perd le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté. Le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 3 438 (35,29); Chirac, 1 919 (19,70); Barre, 1 819 (18,67); Le Pen, 1 422 (14,59); Waechter, 374 (3,85); Lajoie, 347 (3,56); Laguille, 240 (2,46); Juquin, 142 (1,45); Bousnel, 39 (0,40).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 969 (33,36); Mitterrand, 2 826 (27,90); Chirac, 1 779 (17,36); Marchais, 1 002 (9,89); Laloche, 365; Laguille, 219; Debré, 175; Cépéan, 154; Garand, 147; Bouchardon, 91.

Le premier tour est marqué par une forte poussée de M. Le Pen, qui totalise 15 %. Dans les cantons ruraux de Gondreville et Stenay, il arrive même devant M. Chirac. Le Parti communiste, en revanche, perd une large part de son électorat. M. Lajoie ne rassemble sur son nom que 4,53 % des voix et M. Juquin, 1,36 %, alors que M. Marchais totalisait encore, en 1981, 12,19 % des suffrages.

Le président sortant, avec 33,11 %, perd le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté. Le Parti communiste suit la même tendance que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

1981. - Mitterrand, 3 438 (35,29); Chirac, 1 919 (19,70); Barre, 1 819 (18,67); Le Pen, 1 422 (14,59); Waechter, 374 (3,85); Lajoie, 347 (3,56); Laguille, 240 (2,46); Juquin, 142 (1,45); Bousnel, 39 (0,40).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 969 (33,36); Mitterrand, 2 826 (27,90); Chirac, 1 779 (17,36); Marchais, 1 002 (9,89); Laloche, 365; Laguille, 219; Debré, 175; Cépéan, 154; Garand, 147; Bouchardon, 91.

Le premier tour est marqué par une forte poussée de M. Le Pen, qui totalise 15 %. Dans les cantons ruraux de Gondreville et Stenay, il arrive même devant M. Chirac. Le Parti communiste, en revanche, perd une large part de son électorat. M. Lajoie ne rassemble sur son nom que 4,53 % des voix et M. Juquin, 1,36 %, alors que M. Marchais totalisait encore, en 1981, 12,19 % des suffrages.

Lajoie, 469 (6,38); Waechter, 373 (5,07); Juquin, 162 (2,20); Laguille, 144 (1,96); Bousnel, 30 (0,

L'élection présidentielle

SARRE-REIMS

15 891; suff. expr., 12 315
Mitterrand, 8 578 (31,21); Le Pen, 2 807 (22,79); Barre, 2 119 (17,20); Chirac, 2 035 (16,52); Waechter, 736 (5,97); Laguille, 325 (2,63); Lajoie, 273 (2,21); Juquin, 116 (0,94); Bousnel, 47 (0,38).
1981. - Giscard d'Estaing, 4 727 (37,85); Mitterrand, 3 105 (24,86); Chirac, 2 088 (16,72); Marchais, 596 (4,79); Lalonde, 228; Waechter, 272; Giscard, 220; Debré, 216; Bouchard, 201; Crépeau, 192.

STIRING-WENDEL

15 891; suff. expr., 6 358
Mitterrand, 2 467 (38,90); Le Pen, 1 541 (24,23); Chirac, 730 (11,48); Barre, 718 (11,29); Waechter, 282 (4,43); Laguille, 267 (4,19); Lajoie, 250 (3,93); Bousnel, 53 (0,83); Juquin, 50 (0,78).
1981. - Giscard d'Estaing, 2 166 (37,09); Mitterrand, 1 703 (29,71); Chirac, 772 (13,47); Marchais, 664 (11,58); Lalonde, 105; Lajoie, 104; Giscard, 91; Debré, 55; Crépeau, 39; Bouchard, 32.

THIONVILLE

15 891; suff. expr., 20 624
Mitterrand, 6 646 (32,22); Chirac, 3 929 (19,05); Barre, 3 798 (18,41); Le Pen, 3 247 (15,74); Lajoie, 1 234 (5,98); Waechter, 877 (4,25); Laguille, 418 (2,02); Laguille, 409 (1,98); Bousnel, 66 (0,32).
1981. - Giscard d'Estaing, 6 592 (32,75); Mitterrand, 5 045 (25,06); Chirac, 3 221 (15,50); Marchais, 2 628 (12,85); Lalonde, 343; Laguille, 400; Debré, 327; Crépeau, 326; Giscard, 316; Bouchard, 227.

UCKANGE

15 891; suff. expr., 3 659
Mitterrand, 1 451 (39,65); Le Pen, 821 (22,43); Barre, 429 (11,72); Chirac, 374 (10,22); Lajoie, 280 (7,65); Waechter, 107 (2,92); Laguille, 103 (2,81); Juquin, 75 (2,04); Bousnel, 19 (0,51).
1981. - Mitterrand, 1 154 (31,64); Giscard d'Estaing, 871 (23,88); Chirac, 857 (23,52); Lalonde, 294; Lajoie, 108; Laguille, 107; Debré, 46; Giscard, 42; Bouchard, 40.

WORPPE

15 891; suff. expr., 5 349
Mitterrand, 2 167 (40,51); Le Pen, 1 290 (24,11); Barre, 697 (13,03); Chirac, 525 (9,81); Lajoie, 234 (4,37); Waechter, 177 (3,30); Laguille, 135 (2,59); Juquin, 75 (1,40); Bousnel, 29 (0,54).
1981. - Mitterrand, 1 714 (34,11); Giscard d'Estaing, 1 397 (27,01); Marchais, 784 (15,06); Chirac, 613 (12,20); Lalonde, 184; Laguille, 148; Crépeau, 85; Debré, 73; Giscard, 64; Bouchard, 32.

YUTZ

15 891; suff. expr., 8 103
Mitterrand, 2 834 (34,97); Barre, 1 505 (18,57); Le Pen, 1 416 (17,47); Chirac, 1 131 (13,95); Lajoie, 430 (5,30); Waechter, 404 (4,98); Laguille, 206 (2,54); Juquin, 151 (1,86); Bousnel, 26 (0,32).
1981. - Giscard d'Estaing, 2 353 (30,39); Mitterrand, 2 208 (27,80); Marchais, 1 438 (17,11); Chirac, 1 130 (13,45); Lalonde, 361; Laguille, 189; Crépeau, 156; Giscard, 107; Debré, 105; Bouchard, 83.

M. Le Pen recueille près de 20 % des suffrages exprimés. Non seulement cela représente un bond de 7 points par rapport aux législatives de 1986, mais c'est la plus grande victoire obtenue par M. Mitterrand, qui, lui-même, a obtenu 6 points de plus que son adversaire. Il y a dix ans, M. Mitterrand, candidat du Front national devant le fait de l'UDF, dont le score est inférieur de moitié à celui de M. Giscard d'Estaing et celui du RPR, qui se maintient à son niveau de 1981.

A Metz, où le maire et sénateur CDS, M. Jean-Marie Raesch, s'est impliqué dans la campagne de M. Barre, celui-ci, avec 20,11 % des suffrages, bien que devançant le Front national, est en retrait par rapport à M. Giscard d'Estaing. En outre, socialistes et centristes, qui perdent 5 points sur 1981, totalisent pour la première fois moins de voix que la gauche (39,7 %).

A Forbach, commune tenue par le RPR, M. Le Pen obtient largement les deux cinquièmes de la majorité gouvernementale (17,1 % pour M. Chirac, 14,61 % pour M. Barre). Même à Sarrebourg, commune de l'ancien premier ministre Pierre Messmer, le président du Front national devance M. Chirac de 3 voix, alors que M. Mitterrand arrive en tête.

A Thionville, le résultat du candidat communiste (6 %) est un véritable coup de semonce pour le député et maire René Souffrin (PC), alors que M. Mitterrand (32,2 %) poursuit sa progression (25,06 % en 1981, 28,02 % pour le PS en 1986). L'avertissement est pressenti aussi net à Hagondange, où l'ancien maire, Claude Lemaire (PC), site de l'usine aux législatives 1986, décliné en 1987, avait obtenu 35,26 %, il y a dix ans. M. Lajoie y recueille 12,65 %.

NIÈVRE

15 891; suff. expr., 145 095
Abst., 32 089 (18,11 %)
Suff. expr., 145 199
Mitterrand, 63 766 (44,52)
Chirac, 24 377 (17,02)
Barre, 17 831 (12,45)

LE PEN

13 925 (9,72)
Lajoie, 13 733 (9,59); Waechter, 4 013 (2,80); Juquin, 2 533 (1,76); Laguille, 2 501 (1,74); Bousnel, 520 (0,36).
1981. - Ins. 177 978; abst., 21 48 %; suff. expr., 131 955; PS, 53 845 (40,80); U. exp., 47 432 (35,94); PC, 18 253 (13,83); FN, 8 124 (6,15); Verts, 2 281 (1,73); FOE, 1 106 (0,83); MPPF, 914 (0,69).
1982. - Ins. 177 008; abst., 18,53 %; suff. expr., 142 166; Mitterrand, 55 912 (39,32); Giscard d'Estaing, 32 143 (22,61); Marchais, 21 324 (15,04); Chirac, 19 388 (13,63); Lalonde, 3 674 (2,58); Laguille, 3 045 (2,14); Crépeau, 2 277 (1,60); Debré, 1 749 (1,23); Giscard, 1 471 (1,03); Bouchard, 581 (0,41).

NEUVES

15 891; suff. expr., 21 569
Mitterrand, 9 373 (43,45); Chirac, 3 604 (16,70); Barre, 3 252 (15,07); Le Pen, 2 153 (9,98); Lajoie, 1 650 (7,64); Waechter, 686 (3,18); Juquin, 420 (1,94); Laguille, 362 (1,67); Bousnel, 69 (0,31).
1981. - Mitterrand, 8 985 (39,72); Giscard d'Estaing, 5 478 (24,22); Chirac, 3 997 (18,35); Marchais, 1 209 (5,56); Lalonde, 668; Crépeau, 480; Laguille, 387; Debré, 337; Giscard, 246; Bouchard, 179.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

15 891; suff. expr., 7 095
Mitterrand, 2 957 (41,67); Chirac, 1 168 (16,46); Barre, 1 149 (16,19); Le Pen, 875 (12,33); Lajoie, 444 (6,25); Waechter, 211 (2,97); Laguille, 154 (2,17); Juquin, 115 (1,62); Bousnel, 22 (0,31).
1981. - Mitterrand, 2 264 (34,14); Giscard d'Estaing, 1 757 (26,49); Chirac, 943 (14,22); Marchais, 842 (12,69); Lalonde, 226; Laguille, 193; Crépeau, 157; Debré, 108; Giscard, 103; Bouchard, 52.

NORD

15 891; suff. expr., 1 360 095
Abst., 274 296 (16,78 %)
Suff. expr., 1 329 195
Mitterrand, 488 371 (36,74)
Barre, 207 212 (15,58)
Le Pen, 201 473 (15,15)
Chirac, 199 741 (15,02)
Lajoie, 137 487 (10,34); Waechter, 38 844 (2,92); Juquin, 20 434 (1,53); Bousnel, 5 056 (0,38).
1986. - Ins. 1 628 409; abst., 20,53 %; suff. expr., 1 298 119; PS-MRG, 371 607 (28,61); RPR, 226 217 (17,42); UDR-CDS, 138 625 (10,66); FN, 140 544 (10,83); Verts, 37 980 (2,92); LD, 19 918 (1,53); MPPF, 10 423 (0,80); MPT, 6 863 (0,52); ECR, 5 817 (0,45); MRG, 4 308 (0,34); FOE, 3 954 (0,31).
1981. - Ins. 1 601 851; abst., 14,85 %; suff. expr., 1 334 746; Giscard d'Estaing, 366 297 (27,45); Mitterrand, 346 897 (25,91); Chirac, 223 176 (16,76); Chirac, 195 828 (14,63); Lalonde, 46 470 (3,47); Laguille, 31 078 (2,32); Debré, 29 783 (2,22); Crépeau, 18 480 (1,38); Giscard, 19 288 (1,45); Bouchard, 9 784 (0,73).

LELLE

15 891; suff. expr., 67 674
Mitterrand, 24 532 (36,25); Barre, 11 422 (16,87); Chirac, 11 056 (16,33); Le Pen, 10 997 (16,24); Lajoie, 3 251 (4,81); Waechter, 2 299 (3,39); Juquin, 1 835 (2,71); Laguille, 1 351 (1,99); Bousnel, 231 (0,34).
1981. - Giscard d'Estaing, 23 235 (30,06); Mitterrand, 22 144 (28,67); Chirac, 11 422 (14,79); Le Pen, 10 942 (14,16); Lalonde, 3 012; Laguille, 1 801; Debré, 1 515; Crépeau, 1 237; Bouchard, 518; Giscard, 912.

ANZIN

15 891; suff. expr., 7 122
Mitterrand, 2 929 (41,12); Lajoie, 1 334 (18,73); Le Pen, 1 042 (14,63); Barre, 734 (10,38); Chirac, 639 (9,25); Waechter, 148 (2,07); Laguille, 129 (1,81); Juquin, 98 (1,37); Bousnel, 29 (0,40).
1981. - Marchais, 2 685 (34,76); Mitterrand, 1 815 (23,76); Giscard d'Estaing, 1 764 (23,09); Chirac, 732 (9,58); Lalonde, 193; Laguille, 185; Debré, 129; Crépeau, 77; Giscard, 38; Bouchard, 36.

ARMENTIÈRES

15 891; suff. expr., 13 546
Mitterrand, 5 926 (43,74); Barre, 2 097 (15,48); Le Pen, 1 782 (13,15); Chirac, 1 657 (12,23); Lajoie, 1 147 (8,46); Waechter, 409 (3,01); Laguille, 306 (2,25); Juquin, 176 (1,29); Bousnel, 46 (0,33).
1981. - Mitterrand, 4 317 (31,34); Giscard d'Estaing, 3 894 (28,27); Marchais, 2 390 (17,35); Chirac, 1 822 (13,45); Lalonde, 469; Laguille, 323; Debré, 249; Crépeau, 189; Giscard, 118; Bouchard, 112.

BRIEUX-SUR-LES-CAUTS

15 891; suff. expr., 6 400
Mitterrand, 3 309 (36,07); Lajoie, 1 483 (21,77); Le Pen, 1 020 (15,93); Barre, 629 (9,28); Chirac, 589 (9,20); Waechter, 150 (2,24); Laguille, 135 (2,10); Juquin, 72 (1,12); Bousnel, 13 (0,20).
1981. - Marchais, 2 583 (39,20); Giscard d'Estaing, 1 578 (24,50); Mitterrand, 1 243 (18,86); Chirac, 608 (9,23); Debré, 76; Giscard, 62; Bouchard, 26.

CAMBRAI

15 891; suff. expr., 18 809
Mitterrand, 6 832 (36,32); Chirac, 3 526 (18,74); Barre, 3 206

DECYZE

15 891; suff. expr., 3 890
Mitterrand, 1 937 (49,79); Chirac, 671 (17,24); Barre, 441 (11,33); Lajoie, 318 (8,17); Le Pen, 268 (6,88); Waechter, 111 (2,85); Juquin, 67 (1,72); Laguille, 66 (1,69); Bousnel, 11 (0,28).
1981. - Mitterrand, 1 613 (41,22); Giscard d'Estaing, 893 (22,26); Marchais, 624 (15,56); Chirac, 518 (12,91); Lalonde, 103; Laguille, 81; Crépeau, 77; Giscard, 40; Debré, 39; Bouchard, 20.

VALENNES-VAUZELLES

15 891; suff. expr., 6 024
Mitterrand, 2 637 (43,77); Lajoie, 1 059 (17,57); Barre, 718 (11,91); Chirac, 685 (11,37); Le Pen, 422 (7,00); Waechter, 190 (3,15); Juquin, 174 (2,88); Laguille, 115 (1,90); Bousnel, 24 (0,39).
1981. - Mitterrand, 2 265 (42,59); Marchais, 1 141 (21,45); Giscard d'Estaing, 977 (18,04); Chirac, 472 (8,57); Lalonde, 162; Crépeau, 111; Laguille, 101; Debré, 61; Giscard, 39; Bouchard, 28.

Si la droite a pu considérer la Nièvre comme une terre promise en 1986, elle peut décevoir au soir de ce premier tour. M. Mitterrand arrive largement en tête avec 44,54 % des suffrages exprimés, améliorant de plus de 5 points son score d'il y a sept ans. A Cosne-Cours-sur-Loire, dans les trois ans où il a eu pour adversaire un élu qui se présente comme le candidat sortant, M. Mitterrand arrive largement en tête avec 44,54 % des suffrages exprimés, améliorant de plus de 5 points son score d'il y a sept ans. A Cosne-Cours-sur-Loire, dans les trois ans où il a eu pour adversaire un élu qui se présente comme le candidat sortant, M. Mitterrand arrive largement en tête avec 44,54 % des suffrages exprimés, améliorant de plus de 5 points son score d'il y a sept ans.

NORD

15 891; suff. expr., 1 360 095
Abst., 274 296 (16,78 %)
Suff. expr., 1 329 195
Mitterrand, 488 371 (36,74)
Barre, 207 212 (15,58)
Le Pen, 201 473 (15,15)
Chirac, 199 741 (15,02)
Lajoie, 137 487 (10,34); Waechter, 38 844 (2,92); Juquin, 20 434 (1,53); Bousnel, 5 056 (0,38).
1986. - Ins. 1 628 409; abst., 20,53 %; suff. expr., 1 298 119; PS-MRG, 371 607 (28,61); RPR, 226 217 (17,42); UDR-CDS, 138 625 (10,66); FN, 140 544 (10,83); Verts, 37 980 (2,92); LD, 19 918 (1,53); MPPF, 10 423 (0,80); MPT, 6 863 (0,52); ECR, 5 817 (0,45); MRG, 4 308 (0,34); FOE, 3 954 (0,31).
1981. - Ins. 1 601 851; abst., 14,85 %; suff. expr., 1 334 746; Giscard d'Estaing, 366 297 (27,45); Mitterrand, 346 897 (25,91); Chirac, 223 176 (16,76); Chirac, 195 828 (14,63); Lalonde, 46 470 (3,47); Laguille, 31 078 (2,32); Debré, 29 783 (2,22); Crépeau, 18 480 (1,38); Giscard, 19 288 (1,45); Bouchard, 9 784 (0,73).

CROIX

15 891; suff. expr., 9 012
Mitterrand, 3 549 (39,25); Barre, 1 162 (12,81); Le Pen, 2 062 (22,89); Chirac, 2 012 (22,43); Lajoie, 459 (5,09); Waechter, 326 (3,62); Laguille, 187 (2,08); Juquin, 135 (1,49); Bousnel, 20 (0,22).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 573 (39,65); Mitterrand, 3 117 (34,50); Chirac, 1 630 (18,13); Marchais, 317 (3,53); Lalonde, 436; Debré, 230; Laguille, 223; Crépeau, 148; Bouchard, 137; Giscard, 114.

DENAIN

15 891; suff. expr., 9 635
Mitterrand, 3 704 (38,44); Lajoie, 2 106 (21,85); Le Pen, 1 307 (13,56); Chirac, 1 042 (10,81); Barre, 836 (8,67); Laguille, 226 (2,34); Waechter, 215 (2,23); Juquin, 164 (1,70); Bousnel, 35 (0,36).
1981. - Marchais, 4 328 (44,82); Mitterrand, 3 426 (35,27); Chirac, 1 630 (16,83); Marchais, 1 604 (16,75); Lalonde, 436; Debré, 230; Laguille, 223; Crépeau, 148; Bouchard, 137; Giscard, 114.

DOUAI

15 891; suff. expr., 19 765
Mitterrand, 6 338 (32,06); Chirac, 3 899 (19,72); Barre, 3 201 (16,19); Le Pen, 3 049 (15,42); Lajoie, 1 948 (9,85); Waechter, 518 (2,62); Laguille, 392 (1,98); Juquin, 357 (1,80); Bousnel, 63 (0,31).
1981. - Giscard d'Estaing, 6 244 (31,60); Mitterrand, 4 743 (23,97); Marchais, 4 521 (22,86); Chirac, 3 454 (16,24); Lalonde, 739; Debré, 454; Laguille, 372; Crépeau, 298; Giscard, 267; Bouchard, 165.

DUNKERQUE

15 891; suff. expr., 37 470
Mitterrand, 13 023 (34,75); Barre, 6 805 (18,16); Chirac, 6 497 (17,33); Le Pen, 5 925 (15,81); Lajoie, 2 166 (5,78); Waechter, 1 366 (3,64); Laguille, 1 009 (2,69); Juquin, 503 (1,34); Bousnel, 176 (0,46).
1981. - Giscard d'Estaing, 11 748 (31,35); Mitterrand, 9 885 (26,39); Chirac, 6 138 (16,19); Marchais, 5 495 (14,65); Lalonde, 1 718; Laguille, 977; Debré, 690; Crépeau, 685; Giscard, 419; Bouchard, 322.

FACHES-THUMESNIL

15 891; suff. expr., 9 974
Mitterrand, 3 856 (38,66); Barre, 1 799 (18,03); Le Pen, 1 607 (16,11); Chirac, 1 353 (13,56); Lajoie, 558 (5,59); Waechter, 367 (3,67); Laguille, 204 (2,04); Juquin, 192 (1,92); Bousnel, 38 (0,38).
1981. - Mitterrand, 3 022 (29,75); Giscard d'Estaing, 2 728 (26,93); Marchais, 1 821 (18,14); Marchais, 1 368 (13,52); Lalonde, 459; Debré, 240; Laguille, 222; Crépeau, 164; Giscard, 113; Bouchard, 109.

FOURMIES

15 891; suff. expr., 7 658
Mitterrand, 2 860 (37,34); Chirac, 1 241 (16,20); Lajoie, 1 204 (15,72); Le Pen, 856 (11,17); Barre, 855 (11,16)

LAGUILLE

239 (3,12); Waechter, 233 (3,04); Juquin, 134 (1,74); Bousnel, 36 (0,47).
1981. - Marchais, 2 429 (28,81); Mitterrand, 1 970 (23,36); Giscard d'Estaing, 1 733 (20,55); Chirac, 1 364 (16,17); Laguille, 311; Lalonde, 253; Debré, 146; Crépeau, 95; Giscard, 74; Bouchard, 54.

GRANDE-SYNTHE

15 891; suff. expr., 10 701
Mitterrand, 4 963 (46,37); Le Pen, 1 774 (16,57); Barre, 1 082 (10,11); Lajoie, 1 037 (9,69); Chirac, 928 (8,67); Waechter, 366 (3,42); Waechter, 274 (2,56); Juquin, 199 (1,85); Bousnel, 78 (0,72).
1981. - Mitterrand, 3 303 (33,89); Marchais, 2 374 (24,35); Giscard d'Estaing, 2 056 (20,89); Chirac, 922 (9,25); Laguille, 354; Lalonde, 315; Crépeau, 156; Debré, 154; Bouchard, 94; Giscard, 74.

HALLUIN

15 891; suff. expr., 9 222
Mitterrand, 3 310 (35,89); Le Pen, 1 727 (18,72); Barre, 1 666 (18,06); Chirac, 1 105 (11,98); Lajoie, 793 (8,59); Waechter, 283 (3,05); Laguille, 185 (2,00); Juquin, 121 (1,31); Bousnel, 33 (0,35).
1981. - Giscard d'Estaing, 2 845 (31,47); Marchais, 2 070 (22,58); Mitterrand, 1 726 (22,10); Chirac, 1 211 (13,21); Lalonde, 353; Debré, 183; Laguille, 174; Crépeau, 110; Giscard, 81; Bouchard, 63.

HAUBOURDIN

15 891; suff. expr., 7 233
Mitterrand, 2 916 (40,31); Barre, 1 188 (16,42); Le Pen, 993 (13,72); Chirac, 811 (11,21); Lajoie, 768 (10,61); Laguille, 221 (3,05); Waechter, 202 (2,79); Juquin, 111 (1,53); Bousnel, 23 (0,31).
1981. - Giscard d'Estaing, 2 155 (29,64); Mitterrand, 1 910 (25,34); Marchais, 1 787 (23,71); Chirac, 859 (11,40); Lalonde, 274; Laguille, 201; Debré, 126; Crépeau, 108; Giscard, 76; Bouchard, 41.

HAZEBROUCK

15 891; suff. expr., 11 819
Mitterrand, 5 222 (44,18); Barre, 1 992 (16,85); Chirac, 1 622 (13,72); Le Pen, 1 351 (11,43); Lajoie, 726 (6,14); Laguille, 552 (4,67); Waechter, 339 (2,86); Juquin, 163 (1,37); Bousnel, 52 (0,43).
1981. - Giscard d'Estaing, 3 518 (30,94); Mitterrand, 3 337 (29,32); Chirac, 1 831 (16,10); Marchais, 1 604 (14,10); Laguille, 583; Lalonde, 331; Debré, 188; Crépeau, 140; Giscard, 71; Bouchard, 17.

LAMBERSART

15 891; suff. expr., 16 119
Mitterrand, 4 691 (29,10); Barre, 4 246 (26,34); Chirac, 3 250 (20,16); Le Pen, 2 178 (13,51); Lajoie, 678 (4,20); Waechter, 536 (3,32); Laguille, 272 (1,68); Juquin, 230 (1,42); Bousnel, 38 (0,23).
1981. - Giscard d'Estaing, 5 601 (34,77); Mitterrand, 4 688 (29,09); Chirac, 2 885 (18,06); Marchais, 1 604 (9,48); Lalonde, 778; Debré, 429; Laguille, 344; Crépeau, 298; Giscard, 259; Bouchard, 170.

Le premier tour de

OISE

Ins. 443 530; vot., 374 627
Abst. 68 903 (15,53 %)
Suffr. expr. 367 477

Mitterrand 134 132 (36,50)
Chirac 65 199 (17,74)
Le Pen 61 478 (16,72)
Barre 51 639 (14,05)

Lajoie, 26 894 (7,31); Waechter, 12 253 (3,33); Laguille, 8 678 (2,36); Juquin, 781 (1,57); Bousnel, 423 (0,38).

1981 - Ins. 432 067; abst. 19,71 %; suffr. expr. 330 478. Un. opp. 138 892 (42,02); PS, 105 218 (31,83); FN, 35 555 (10,75); PC, 39 283 (10,07); LO, 8 036 (2,43); MRG-dis, 5 508 (1,65); MPPT, 2 503 (0,75); LOR, 1 483 (0,44).

1981 - Ins. 408 357; abst. 15,41 %; suffr. expr. 339 786. Giscard d'Estaing, 88 399 (26,01); Mitterrand, 86 771 (25,53); Marchais, 61 695 (18,15); Chirac, 59 094 (17,39); Lalonde, 12 887 (3,79); Laguille, 10 063 (2,96); Crépeau, 7 282 (2,14); Debré, 5 865 (1,72); Garand, 4 638 (1,37); Bouchardou, 3 072 (0,90).

BEAUVAIS

Ins. 30 228; suffr. expr. 25 035
Mitterrand, 9 955 (39,76); Chirac, 4 058 (16,20); Le Pen, 3 938 (15,92); Barre, 3 723 (14,87); Lajoie, 3 557 (14,21); Waechter, 785 (3,13); Laguille, 641 (2,56); Juquin, 433 (1,72); Bousnel, 95 (0,37).

1981 - Mitterrand, 6 730 (27,19); Giscard d'Estaing, 6 711 (27,11); Chirac, 4 295 (17,35); Marchais, 3 632 (14,75); Lalonde, 382; Laguille, 764; Crépeau, 367; Debré, 462; Garand, 321; Bouchardou, 283.

COMPAGNE

Ins. 21 635; suffr. expr. 17 646
Mitterrand, 5 757 (32,62); Chirac, 2 936 (16,66); Barre, 2 259 (12,80); Le Pen, 2 696 (15,27); Lajoie, 681 (3,85); Waechter, 674 (3,81); Laguille, 312 (1,76); Juquin, 266 (1,50); Bousnel, 65 (0,36).

1981 - Giscard d'Estaing, 5 339 (30,27); Mitterrand, 4 385 (24,86); Chirac, 3 385 (19,19); Marchais, 2 089 (11,84); Lalonde, 308; Laguille, 379; Crépeau, 376; Bouchardou, 247; Garand, 244.

CREIL

Ins. 16 777; suffr. expr. 11 791
Mitterrand, 5 065 (42,95); Le Pen, 2 384 (20,21); Chirac, 1 390 (11,78); Barre, 1 196 (10,14); Lajoie, 872 (7,39); Waechter, 333 (2,82); Laguille, 271 (2,29); Juquin, 232 (1,96); Bousnel, 48 (0,40).

1981 - Mitterrand, 3 912 (31,16); Giscard d'Estaing, 2 864 (22,81); Marchais, 2 612 (20,81); Chirac, 1 661 (13,23); Lalonde, 302; Laguille, 307; Crépeau, 246; Debré, 177; Garand, 158; Bouchardou, 105.

MONTAIRE

Ins. 6 774; suffr. expr. 5 404
Mitterrand, 1 736 (32,12); Lajoie, 1 440 (26,64); Le Pen, 985 (18,28); Chirac, 454 (8,40); Barre, 391 (7,23); Juquin, 133 (2,46); Waechter, 132 (2,44); Laguille, 108 (1,99); Bousnel, 22 (0,40).

1981 - Marchais, 2 415 (42,08); Mitterrand, 1 199 (20,89); Giscard d'Estaing, 1 040 (18,12); Chirac, 504 (8,78); Laguille, 167; Lalonde, 158; Crépeau, 89; Debré, 78; Garand, 56; Bouchardou, 32.

NOGENT-SUR-OISE

Ins. 10 196; suffr. expr. 8 241
Mitterrand, 3 113 (37,77); Le Pen, 1 663 (20,17); Chirac, 1 129 (13,69); Barre, 1 089 (13,21); Lajoie, 655 (7,94); Waechter, 251 (3,04); Laguille, 175 (2,12); Juquin, 129 (1,56); Bousnel, 37 (0,44).

1981 - Mitterrand, 2 226 (29,13); Giscard d'Estaing, 2 040 (24,01); Marchais, 1 438 (18,82); Chirac, 1 141 (14,93); Lalonde, 297; Laguille, 208; Crépeau, 198; Debré, 129; Garand, 93; Bouchardou, 68.

NOYON

Ins. 7 604; suffr. expr. 5 886
Mitterrand, 1 944 (33,02); Le Pen, 1 245 (21,15); Barre, 885 (15,03); Chirac, 908 (15,25); Lajoie, 370 (6,28); Waechter, 165 (2,80); Laguille, 141 (2,39); Juquin, 101 (1,71); Bousnel, 31 (0,52).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 690 (27,72); Mitterrand, 1 475 (24,20); Marchais, 1 083 (17,76); Chirac, 712 (11,60); Lalonde, 238; Laguille, 162; Crépeau, 159; Debré, 130; Garand, 92; Bouchardou, 54.

SENLEIS

Ins. 8 865; suffr. expr. 6 885
Mitterrand, 1 968 (28,58); Chirac, 1 753 (25,46); Barre, 1 430 (20,76); Le Pen, 1 039 (15,09); Waechter, 264 (3,83); Lajoie, 228 (3,31); Juquin, 104 (1,51); Laguille, 83 (1,20); Bousnel, 16 (0,23).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 187 (31,80); Chirac, 1 423 (21,34); Mitterrand, 1 415 (21,22); Marchais, 999 (14,60); Lalonde, 238; Laguille, 162; Crépeau, 159; Debré, 130; Garand, 92; Bouchardou, 54.

Dans les villes à direction socialiste ou communiste, le président du Front national réalise de bons scores à Creil, dont M. Jean Anciant, député socialiste. Et maître, comme dans le fief communiste de Montataire, le succès de M. Le Pen se mesure davantage à la densité de la population immigrée qu'aux chiffres politiques. A Nogent-sur-Oise, la troisième cité du bassin creillois, dans le même siège dans la majorité de droite au conseil général, le Front national obtient 20,17 % des suf-

fraps exprimés, alors que dans des villes traditionnellement de droite, comme Senlis ou Compiègne, la progression de M. Le Pen est freinée par la résistance de M. Barre, qui réalise des scores supérieurs à sa moyenne départementale.

ORNE

Ins. 210 117; vot., 175 976
Abst. 34 141 (16,24 %)
Suffr. expr. 172 246

Mitterrand 58 774 (34,12)
Chirac 40 298 (23,39)
Barre 33 282 (19,32)
Le Pen 20 313 (11,79)

Waechter, 6 907 (4,00); Lajoie, 5 136 (2,98); Laguille, 4 029 (2,33); Juquin, 2 862 (1,66); Bousnel, 645 (0,37).

1981 - Ins. 209 525; abst. 20,37 %; suffr. expr. 157 048. Un. opp. 75 752 (48,23); PS-dis, 34 186 (21,76); PS-MRG, 16 613 (10,57); FN, 10 208 (6,49); div. opp. 8 417 (5,35); PC, 5 193 (3,30); Verts, 3 848 (2,45); POE, 1 470 (0,93); MPPT, 857 (0,54); AL, 501 (0,31).

1981 - Ins. 205 689; abst. 16,58 %; suffr. expr. 168 934. Giscard d'Estaing, 31 827 (30,67); Chirac, 42 138 (24,94); Mitterrand, 39 794 (23,53); Marchais, 2 636 (1,56); LOR, 2 267 (1,34); Laguille, 4 221 (2,67); Crépeau, 3 158 (1,86); Debré, 2 710 (1,60); Garand, 2 122 (1,25); Bouchardou, 1 723 (1,01).

ALENÇON

Ins. 18 618; suffr. expr. 14 291
Mitterrand, 5 478 (38,33); Barre, 3 021 (21,13); Chirac, 2 613 (18,28); Le Pen, 1 381 (9,66); Waechter, 568 (3,97); Lajoie, 560 (3,91); Juquin, 336 (2,35); Laguille, 287 (2,00); Bousnel, 47 (0,32).

1981 - Mitterrand, 4 436 (29,80); Giscard d'Estaing, 4 314 (28,88); Chirac, 2 936 (20,30); Marchais, 410 (2,81); Lalonde, 624; Laguille, 388; Crépeau, 384; Bouchardou, 256; Debré, 246; Garand, 187.

L'ANGLE

Ins. 5 713; suffr. expr. 4 551
Mitterrand, 1 732 (38,05); Chirac, 877 (19,27); Barre, 817 (17,95); Le Pen, 650 (14,28); Waechter, 165 (3,62); Lajoie, 145 (3,18); Juquin, 74 (1,62); Laguille, 74 (1,62); Bousnel, 17 (0,37).

1981 - Mitterrand, 1 400 (29,67); Giscard d'Estaing, 1 348 (28,57); Chirac, 953 (20,24); Marchais, 490 (10,38); Bouchardou, 105.

PAS-DE-CALAIS

Ins. 985 891; vot., 841 351
Abst. 144 540 (14,66 %)
Suffr. expr. 818 862

Mitterrand 337 539 (41,22)
Chirac 118 749 (14,50)
Barre 114 248 (13,95)
Lajoie 94 870 (11,58)

Le Pen, 93 344 (11,39); Waechter, 22 551 (2,75); Laguille, 22 459 (2,74); Juquin, 11 765 (1,43); Bousnel, 3 337 (0,40).

1981 - Ins. 977 007; abst. 18,23 %; suffr. expr. 761 921. PS-MRG, 261 836 (34,38); RPR, 127 350 (16,71); PC, 126 179 (16,56); UDF-CDS, 171 (0,99); UDF-dis, 70 589 (9,26); FN, 39 653 (5,22); Verts, 25 458 (3,34); div. opp., 7 396 (0,97); MPPT, 7 289 (0,93).

1981 - Ins. 945 564; abst. 13,61 %; suffr. expr. 800 384. Mitterrand, 221 988 (27,73); Giscard d'Estaing, 209 454 (26,16); Marchais, 185 427 (23,16); Chirac, 110 377 (13,79); Lalonde, 21 127 (2,63); Laguille, 19 881 (2,48); Debré, 11 348 (1,41); Crépeau, 9 491 (1,18); Garand, 6 590 (0,82); Bouchardou, 4 701 (0,58).

ARRAS

Ins. 25 983; suffr. expr. 21 846
Mitterrand, 8 925 (40,85); Barre, 3 744 (17,13); Chirac, 3 438 (15,73); Le Pen, 2 861 (13,09); Lajoie, 1 183 (5,41); Waechter, 769 (3,52); Laguille, 419 (1,91); Juquin, 408 (1,86); Bousnel, 99 (0,45).

1981 - Mitterrand, 7 374 (32,04); Giscard d'Estaing, 6 226 (28,79); Chirac, 3 275 (14,23); Marchais, 3 115 (13,53); Lalonde, 814; Laguille, 594; Crépeau, 429; Debré, 361; Bouchardou, 259; Garand, 251.

AUCHEL

Ins. 8 729; suffr. expr. 7 116
Mitterrand, 2 340 (32,88); Lajoie, 2 094 (29,42); Barre, 908 (12,75); Chirac, 699 (9,82); Le Pen, 609 (8,55); Laguille, 181 (2,54); Waechter, 159 (2,23); Juquin, 99 (1,39); Bousnel, 27 (0,37).

1981 - Marchais, 2 701 (36,48); Giscard d'Estaing, 1 733 (22,40); Mitterrand, 1 694 (22,88); Chirac, 743 (10,03); Laguille, 165; Lalonde, 135; Debré, 89; Crépeau, 61; Garand, 48; Bouchardou, 34.

AVION

Ins. 12 175; suffr. expr. 10 035
Mitterrand, 3 819 (38,05); Lajoie, 3 066 (30,55); Le Pen, 1 097 (10,93); Barre, 874 (8,70); Chirac, 498 (4,96); Waechter, 239 (2,38); Laguille, 231 (2,30); Juquin, 173 (1,72); Bousnel, 38 (0,37).

1981 - Marchais, 5 005 (45,74); Mitterrand, 2 257 (20,62); Giscard d'Estaing, 2 123 (19,40); Chirac, 718 (6,56); Laguille, 285; Lalonde, 223; Debré, 107; Crépeau, 101; Garand, 64; Bouchardou, 58.

BERCK

Ins. 9 928; suffr. expr. 7 764
Mitterrand, 3 061 (39,42); Barre, 1 343 (17,29); Chirac, 1 343 (17,29); Le Pen, 1 111 (14,30); Lajoie, 396 (5,10); Waechter, 212 (2,73); Laguille, 165 (2,12);

ARGENTAN

Ins. 10 819; suffr. expr. 8 682
Mitterrand, 3 564 (41,05); Chirac, 1 426 (16,42); Barre, 1 423 (16,39); Le Pen, 815 (9,38); Lajoie, 590 (6,79); Waechter, 340 (3,91); Juquin, 334 (3,84); Laguille, 172 (1,98); Bousnel, 18 (0,20).

1981 - Mitterrand, 2 601 (28,92); Giscard d'Estaing, 2 234 (24,84); Marchais, 1 660 (18,46); Chirac, 1 470 (16,34); Lalonde, 316; Laguille, 195; Crépeau, 185; Debré, 143; Garand, 104; Bouchardou, 84.

LA FERTE-MACÉ

Ins. 4 461; suffr. expr. 3 598
Mitterrand, 1 322 (36,74); Chirac, 794 (22,06); Barre, 656 (18,23); Le Pen, 388 (10,78); Waechter, 190 (5,28); Laguille, 84 (2,33); Lajoie, 81 (2,23); Juquin, 76 (2,11); Bousnel, 7 (0,19).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 179 (32,45); Mitterrand, 882 (24,27); Chirac, 863 (23,75); Marchais, 246 (6,77); Lalonde, 175; Laguille, 88; Crépeau, 69; Garand, 54; Debré, 39; Bouchardou, 38.

FLEIS

Ins. 10 800; suffr. expr. 8 715
Mitterrand, 3 478 (39,90); Barre, 1 604 (18,40); Chirac, 1 505 (17,26); Le Pen, 1 104 (12,66); Waechter, 346 (3,97); Lajoie, 287 (3,29); Laguille, 232 (2,66); Juquin, 132 (1,51); Bousnel, 27 (0,30).

1981 - Giscard d'Estaing, 2 753 (29,51); Mitterrand, 2 481 (26,98); Chirac, 1 767 (18,88); Marchais, 287 (3,07); Lalonde, 412; Laguille, 283; Crépeau, 226; Debré, 172; Garand, 143; Bouchardou, 108.

Une seule suppléant : le score de M. Le Pen. En 1974, il n'obtint que 0,77 % des voix. Quatorze ans plus tard, il recueille 11,79 % des suffrages dans un département réputé tranquille, et sans problème. M. Mitterrand arrive en tête, suivi de près de 10 points par le score de 1981.

Le premier ministre est à la botte malgré un forcing des ultradroites locaux ennemis par M. d'Andigé, président du conseil général qui avait rallié dans son comité de soutien 31 conseillers généraux sur 60. Certains de ces élus locaux ont été chassés et débauchés, le report des voix pourrait en pas être automatique.

PAS-DE-CALAIS

Ins. 985 891; vot., 841 351
Abst. 144 540 (14,66 %)
Suffr. expr. 818 862

Mitterrand 337 539 (41,22)
Chirac 118 749 (14,50)
Barre 114 248 (13,95)
Lajoie 94 870 (11,58)

Le Pen, 93 344 (11,39); Waechter, 22 551 (2,75); Laguille, 22 459 (2,74); Juquin, 11 765 (1,43); Bousnel, 3 337 (0,40).

1981 - Ins. 977 007; abst. 18,23 %; suffr. expr. 761 921. PS-MRG, 261 836 (34,38); RPR, 127 350 (16,71); PC, 126 179 (16,56); UDF-CDS, 171 (0,99); UDF-dis, 70 589 (9,26); FN, 39 653 (5,22); Verts, 25 458 (3,34); div. opp., 7 396 (0,97); MPPT, 7 289 (0,93).

1981 - Ins. 945 564; abst. 13,61 %; suffr. expr. 800 384. Mitterrand, 221 988 (27,73); Giscard d'Estaing, 209 454 (26,16); Marchais, 185 427 (23,16); Chirac, 110 377 (13,79); Lalonde, 21 127 (2,63); Laguille, 19 881 (2,48); Debré, 11 348 (1,41); Crépeau, 9 491 (1,18); Garand, 6 590 (0,82); Bouchardou, 4 701 (0,58).

BOULOGNE-SUR-MER

Ins. 29 197; suffr. expr. 22 257
Mitterrand, 8 920 (40,07); Barre, 3 434 (15,42); Chirac, 3 351 (15,05); Le Pen, 2 760 (12,40); Lajoie, 2 136 (9,59); Waechter, 615 (2,76); Laguille, 612 (2,74); Juquin, 351 (1,57); Bousnel, 78 (0,35).

1981 - Mitterrand, 7 163 (29,04); Giscard d'Estaing, 6 186 (28,08); Marchais, 5 137 (20,91); Chirac, 3 643 (14,78); Lalonde, 719; Laguille, 574; Debré, 429; Crépeau, 365; Garand, 247; Bouchardou, 175.

BRUAY-EN-ARTOIS

Ins. 19 303; suffr. expr. 15 057
Mitterrand, 4 719 (49,67); Lajoie, 1 671 (11,09); Barre, 1 664 (11,05); Chirac, 1 566 (10,40); Le Pen, 1 474 (9,78); Laguille, 493 (3,27); Waechter, 385 (2,55); Juquin, 254 (1,68); Bousnel, 71 (0,47).

1981 - Mitterrand, 4 130 (31,22); Marchais, 3 620 (27,45); Giscard d'Estaing, 3 296 (25,01); Chirac, 1 090 (8,26); Lalonde, 323; Laguille, 298; Debré, 146; Crépeau, 110; Garand, 107; Bouchardou, 64.

BULLY-LES-MINES

Ins. 8 896; suffr. expr. 7 385
Mitterrand, 3 542 (47,96); Lajoie, 1 104 (14,94); Barre, 871 (11,79); Le Pen, 746 (10,10); Chirac, 586 (7,93); Laguille, 207 (2,80); Waechter, 186 (2,51); Juquin, 110 (1,48); Bousnel, 33 (0,44).

1981 - Marchais, 1 602 (35,81); Giscard d'Estaing, 1 191 (25,21); Mitterrand, 976 (20,66); Chirac, 538 (11,81); Laguille, 118; Lalonde, 101; Debré, 58; Crépeau, 53; Garand, 41; Bouchardou, 26.

CALAIS

Ins. 49 997; suffr. expr. 38 197
Mitterrand, 15 234 (39,88); Barre, 5 423 (14,19); Chirac, 5 300 (13,87); Lajoie, 4 824 (12,62); Le Pen, 4 372 (11,44); Laguille, 1 132 (2,96); Waechter, 1 093 (2,86); Juquin, 635 (1,66); Bousnel, 184 (0,48).

1981 - Marchais, 12 533 (30,29); Giscard d'Estaing, 10 438 (25,29); Mitterrand, 9 419 (24,26); Chirac, 4 871 (11,77); Lalonde, 1 246; Laguille, 991; Debré, 683; Crépeau, 533; Bouchardou, 328; Garand, 326.

CARD D'ESTAING

Ins. 10 643; suffr. expr. 8 634
Mitterrand, 3 137 (36,33); Lajoie, 1 615 (18,70); Le Pen, 1 354 (15,45); Barre, 1 092 (12,64); Chirac, 864 (10,00); Laguille, 231 (2,67); Waechter, 192 (2,22); Juquin, 147 (1,70); Bousnel, 22 (0,25).

1981 - Marchais, 3 277 (37,92); Giscard d'Estaing, 1 996 (23,10); Chirac, 1 823 (21,09); Chirac, 876 (10,13); Lalonde, 192; Laguille, 179; Debré, 118; Juquin, 84; Garand, 63; Bouchardou, 32.

COURRIÈRES

Ins. 8 104; suffr. expr. 6 425
Mitterrand, 2 682 (41,74); Le Pen, 1 118 (17,40); Lajoie, 903 (14,05); Barre, 677 (10,53); Chirac, 589 (9,16); Waechter, 169 (2,63); Laguille, 148 (2,30); Juquin, 105 (1,63); Bousnel, 34 (0,52).

1981 - Mitterrand, 1 927 (29,81); Marchais, 1 823 (28,20); Giscard d'Estaing, 1 412 (21,94); Chirac, 653 (10,13); Lalonde, 212; Laguille, 174; Debré, 97; Crépeau, 84; Garand, 41; Bouchardou, 38.

ÉTAPLES

Ins. 7 529; suffr. expr. 6 208
Mitterrand, 2 538 (40,88); Barre, 1 163 (18,73); Chirac, 942 (15,17); Le Pen, 590 (9,50); Lajoie, 579 (9,32); Laguille, 194 (3,12); Waechter, 109 (1,75); Juquin, 68 (1,09); Bousnel, 25 (0,40).

1981 - Giscard d'Estaing, 1 918 (31,94); Mitterrand, 1 433 (23,08); Marchais, 1 412 (22,94); Chirac, 794 (1

L'élection présidentielle

1981. - Mitterrand, 11 938 (31,59) ; Giscard d'Estaing, 10 644 (28,16) ; Chirac, 7 703 (20,39) ; Marchais, 3 007 (7,97) ; Laloë, 1 642 ; Crépain, 730 ; Laguille, 605 ; Garand, 545 ; Debré, 522 ; Bouchardon, 453.

ANGLAIS

Ins. 22 755 ; suffr. expr., 18 500
Mitterrand, 5 887 (31,82) ; Chirac, 4 273 (23,09) ; Barre, 3 868 (20,90) ; Le Pen, 2 124 (11,49) ; Lajoie, 957 (5,17) ; Waechter, 630 (3,40) ; Juquin, 391 (2,11) ; Laguille, 311 (1,68) ; Bousset, 59 (0,31).

1981. - Giscard d'Estaing, 4 925 (29,79) ; Mitterrand, 4 385 (26,53) ; Chirac, 3 232 (19,85) ; Marchais, 1 857 (11,53) ; Laloë, 731 ; Crépain, 371 ; Laguille, 311 ; Debré, 302 ; Garand, 242 ; Bouchardon, 164.

BAYONNE

Ins. 25 754 ; suffr. expr., 19 755
Mitterrand, 6 783 (34,33) ; Chirac, 4 534 (22,95) ; Barre, 3 632 (18,38) ; Le Pen, 2 270 (11,49) ; Lajoie, 1 041 (5,26) ; Waechter, 571 (2,89) ; Juquin, 504 (2,55) ; Laguille, 350 (1,77) ; Bousset, 70 (0,35).

1981. - Giscard d'Estaing, 6 320 (30,23) ; Mitterrand, 5 584 (26,71) ; Chirac, 3 673 (17,57) ; Marchais, 2 835 (13,56) ; Laloë, 746 ; Crépain, 421 ; Debré, 437 ; Laguille, 418 ; Garand, 231 ; Bouchardon, 225.

BIARRITZ

Ins. 21 006 ; suffr. expr., 16 395
Mitterrand, 4 894 (29,85) ; Chirac, 4 764 (29,05) ; Barre, 3 108 (18,95) ; Le Pen, 2 047 (12,48) ; Lajoie, 570 (3,47) ; Waechter, 457 (2,78) ; Juquin, 262 (1,59) ; Laguille, 244 (1,48) ; Bousset, 49 (0,29).

1981. - Giscard d'Estaing, 5 225 (32,02) ; Mitterrand, 4 016 (24,61) ; Chirac, 3 495 (21,42) ; Marchais, 1 486 (9,10) ; Laloë, 636 ; Crépain, 433 ; Debré, 374 ; Laguille, 276 ; Garand, 247 ; Bouchardon, 125.

BILÈRE

Ins. 8 490 ; suffr. expr., 6 545
Mitterrand, 2 270 (34,68) ; Chirac, 1 500 (22,92) ; Barre, 1 117 (16,91) ; Le Pen, 662 (10,12) ; Lajoie, 310 (4,73) ; Waechter, 262 (4,00) ; Juquin, 203 (3,10) ; Laguille, 100 (1,52) ; Bousset, 18 (0,27).

1981. - Mitterrand, 2 182 (33,38) ; Giscard d'Estaing, 1 676 (25,60) ; Chirac, 1 171 (18,02) ; Marchais, 543 (8,29) ; Laloë, 310 ; Crépain, 140 ; Laguille, 123 ; Garand, 108 ; Bouchardon, 80 ; Debré, 71.

BENDAYE

Ins. 16 920 ; suffr. expr., 13 515
Mitterrand, 4 864 (35,98) ; Chirac, 2 850 (21,08) ; Barre, 2 286 (16,91) ; Le Pen, 1 427 (10,55) ; Lajoie, 606 (4,50) ; Waechter, 527 (3,89) ; Juquin, 379 (2,80) ; Laguille, 317 (2,34) ; Bousset, 59 (0,43).

1981. - Mitterrand, 1 586 (30,48) ; Giscard d'Estaing, 1 299 (25,01) ; Marchais, 629 (16,03) ; Chirac, 743 (14,37) ; Laloë, 218 ; Crépain, 229 ; Laguille, 126 ; Debré, 115 ; Bouchardon, 66 ; Garand, 62.

BOURBONNAIS

Ins. 8 099 ; suffr. expr., 6 371
Mitterrand, 2 329 (36,55) ; Chirac, 1 283 (20,13) ; Barre, 929 (14,58) ; Lajoie, 723 (11,33) ; Le Pen, 490 (8,31) ; Waechter, 217 (3,40) ; Juquin, 214 (3,35) ; Laguille, 121 (1,89) ; Bousset, 26 (0,40).

1981. - Mitterrand, 1 821 (27,49) ; Giscard d'Estaing, 1 579 (23,74) ; Marchais, 1 470 (22,19) ; Chirac, 1 135 (17,13) ; Laloë, 226 ; Laguille, 113 ; Crépain, 81 ; Debré, 88 ; Bouchardon, 57 ; Garand, 54.

ORLÈANS

Ins. 7 928 ; suffr. expr., 6 567
Mitterrand, 2 693 (41) ; Chirac, 1 277 (19,44) ; Barre, 1 270 (19,33) ; Le Pen, 481 (7,32) ; Waechter, 280 (4,26) ; Lajoie, 277 (4,21) ; Juquin, 147 (2,23) ; Laguille, 116 (1,76) ; Bousset, 26 (0,39).

1981. - Mitterrand, 2 222 (33,11) ; Giscard d'Estaing, 1 721 (27,07) ; Chirac, 878 (13,31) ; Marchais, 674 (10,60) ; Laloë, 307 ; Crépain, 147 ; Laguille, 134 ; Debré, 99 ; Garand, 86 ; Bouchardon, 79.

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Ins. 14 826 ; suffr. expr., 12 188
Mitterrand, 3 525 (28,92) ; Chirac, 3 461 (28,39) ; Barre, 2 385 (19,56) ; Le Pen, 1 364 (11,19) ; Lajoie, 471 (3,85) ; Waechter, 445 (3,65) ; Juquin, 258 (2,11) ; Juquin, 239 (1,96) ; Bousset, 40 (0,32).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 374 (32,65) ; Mitterrand, 1 639 (22,54) ; Chirac, 1 325 (20,97) ; Marchais, 753 (10,15) ; Laloë, 292 ; Crépain, 202 ; Debré, 180 ; Laguille, 133 ; Garand, 96 ; Bouchardon, 93.

Rest scores pour MM. Mitterrand et Chirac, qui ont obtenu respectivement leurs résultats du premier tour de 1981. Hausse de 3 points pour M. Le Pen par rapport aux dernières législatives. Tassement de voix de l'UDF, avec un Raymond Barre qui ne retrouve pas les voix qui s'étaient portées en 1981 sur M. Giscard d'Estaing. Recul important du PCF.

A Pen, M. Mitterrand arrive en tête avec plus de 33 %, soit 3 points de plus qu'en 1981.

HAUTES-PYRÉNÉES

Ins. 171 747 ; vot., 138 837
Abst., 32 910 (19,16 %) ; Suffr. expr., 135 854

Mitterrand 51 421 (37,85) ; Chirac 24 917 (18,34) ; Barre 21 219 (15,61) ; Le Pen 13 497 (9,93) ; Lajoie, 13 258 (9,75) ; Waechter, 4 336 (3,19) ; Juquin, 4 232 (3,11) ; Laguille, 2 489 (1,83) ; Bousset, 485 (0,35).

1986. - Ins. 171 143 ; abst., 19,95 % ; suffr. expr., 151 021. Un opp. 48 366 (32,06) ; PS, 39 943 (26,48) ; FC, 17 219 (11,41) ; MRG, 15 218 (10,07) ; FN, 6 715 (4,44) ; UDF-ds, 1 563 (1,03) ; div., 1 008 (0,67) ; MPPT, 789 (0,52).

1981. - Ins. 167 998 ; abst., 20,50 % ; suffr. expr., 131 483. Mitterrand, 40 718 (30,97) ; Giscard d'Estaing, 30 512 (23,20) ; Marchais, 25 000 (19,01) ; Chirac, 20 613 (15,67) ; Laloë, 4 078 (3,10) ; Crépain, 1 779 ; Laguille, 2 816 (2,14) ; Debré, 1 771 (1,34) ; Garand, 1 589 (1,20) ; Bouchardon, 1 195 (0,90).

TARBES
Ins. 32 047 ; suffr. expr., 23 443
Mitterrand, 7 766 (33,12) ; Chirac, 4 179 (17,82) ; Barre, 3 815 (16,27) ; Lajoie, 3 097 (13,21) ; Le Pen, 2 686 (11,45) ; Juquin, 789 (3,36) ; Waechter, 712 (3,03) ; Laguille, 324 (1,38) ; Bousset, 75 (0,31).

1981. - Mitterrand, 6 583 (27,19) ; Marchais, 5 868 (23,49) ; Giscard d'Estaing, 4 812 (20,10) ; Chirac, 3 752 (15,55) ; Laloë, 812 ; Crépain, 475 ; Laguille, 400 ; Debré, 339 ; Garand, 314 ; Bouchardon, 221.

RAGNÈS-DE-IGORRE
Ins. 6 257 ; suffr. expr., 4 901
Mitterrand, 1 700 (34,68) ; Chirac, 985 (20,09) ; Barre, 807 (16,46) ; Lajoie, 516 (10,52) ; Le Pen, 409 (8,34) ; Waechter, 184 (3,75) ; Juquin, 170 (3,46) ; Laguille, 112 (2,28) ; Bousset, 18 (0,36).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 537 (31,42) ; Mitterrand, 1 205 (24,30) ; Marchais, 1 174 (23,48) ; Chirac, 650 (13,00) ; Laloë, 176 ; Crépain, 139 ; Laguille, 120 ; Debré, 72 ; Garand, 66 ; Bouchardon, 61.

LOURDES
Ins. 12 425 ; suffr. expr., 10 266
Mitterrand, 3 422 (33,33) ; Chirac, 2 316 (22,55) ; Barre, 2 257 (21,98) ; Le Pen, 1 325 (12,90) ; Lajoie, 910 (8,84) ; Waechter, 294 (2,76) ; Juquin, 164 (1,59) ; Juquin, 163 (1,58) ; Bousset, 25 (0,24).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

M. Mitterrand, qui avait obtenu au premier tour de 1981, 30,97 % des suffrages exprimés, améliora son score de sept points par rapport à la dernière législative. Il y a sept ans, 9,76 % dimanche. A droite, le RPR devance l'UDF alors que M. Giscard d'Estaing l'avait emporté sur M. Chirac en 1981. A Lourdes, le Front national gagna près de cinq points par rapport aux législatives de 1986 alors que cette ville n'est pas touchée par l'immigration et qu'elle ne connaît pas un fort taux d'immigration. A Bourgnon-de-Bigorre, les communistes subissent un revers. La distorsion de votes est toujours importante : y compris profité à M. Juquin, dans le score n'est que de 3,46 %.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,25) ; Marchais, 893 (8,74) ; Laloë, 323 ; Crépain, 183 ; Laguille, 170 ; Garand, 139 ; Bouchardon, 70.

1981. - Giscard d'Estaing, 992 (25,50) ; Mitterrand, 962 (24,73) ; Marchais, 910 (23,39) ; Chirac, 546 (14,09) ; Laloë, 157 ; Crépain, 87 ; Laguille, 76 ; Debré, 63 ; Garand, 51 ; Bouchardon, 43.

ELNE

Ins. 4 218 ; suffr. expr., 3 339
Mitterrand, 1 085 (32,49) ; Le Pen, 669 (20,03) ; Chirac, 608 (18,20) ; Lajoie, 430 (12,87) ; Barre, 340 (10,18) ; Waechter, 85 (2,54) ; Juquin, 59 (1,76) ; Laguille, 50 (1,49) ; Bousset, 13 (0,38).

1981. - Marchais, 914 (28,64) ; Mitterrand, 743 (23,34) ; Giscard d'Estaing, 659 (20,65) ; Chirac, 491 (15,28) ; Laloë, 102 ; Laguille, 79 ; Crépain, 74 ; Debré, 51 ; Garand, 40 ; Bouchardon, 34.

PRADES

Ins. 4 064 ; suffr. expr., 3 269
Mitterrand, 993 (30,37) ; Chirac, 693 (21,19) ; Barre, 568 (17,37) ; Le Pen, 463 (14,16) ; Lajoie, 313 (9,57) ; Waechter, 111 (3,39) ; Juquin, 79 (2,41) ; Laguille, 45 (1,37) ; Bousset, 4 (0,12).

1981. - Giscard d'Estaing, 896 (27,03) ; Mitterrand, 738 (22,26) ; Marchais, 694 (20,94) ; Chirac, 578 (17,44) ; Laloë, 129 ; Crépain, 84 ; Laguille, 57 ; Debré, 55 ; Garand, 54 ; Bouchardon, 29.

RIVESALTES

Ins. 4 637 ; suffr. expr., 3 796
Mitterrand, 1 209 (31,84) ; Le Pen, 637 (16,78) ; Chirac, 637

1981. - Giscard d'Estaing, 1 622 (42,38) ; Mitterrand, 1 237 (32,40) ; Chirac, 841 (21,95) ; Marchais, 286 (7,53) ; Laloë, 253 ; Crépain, 125 ; Debré, 102 ; Crépain, 100 ; Garand, 62 ; Bouchardon, 55.

1981. - Giscard d'Estaing, 2 713 (36,89) ; Mitterrand, 2 057 (27,97) ; Chirac, 1 133 (15,40) ; Laloë, 426 (5,76) ; Marchais, 238 ; Crépain, 162 ; Garand, 143 ; Debré, 137 ; Laguille, 106 ; Bouchardon, 86.

SAVERNE

Ins. 6 488 ; suffr. expr., 5 307
Barre, 1 441 (27,15) ; Mitterrand, 1 154 (21,74) ; Le Pen, 1 124 (21,17) ; Chirac, 965 (18,18) ; Waechter, 458 (8,63) ; Laguille, 64 (1,20) ; Lajoie, 53 (0,99) ; Juquin, 36 (0,67) ; Bousset, 12 (0,22).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 463 (45,87) ; Mitterrand, 1 000 (18,70) ; Chirac, 744 (14,28) ; Laloë, 348 (6,48) ; Marchais, 207 ; Debré, 120 ; Laguille, 100 ; Garand, 97 ; Crépain, 87 ; Bouchardon, 42.

SCHILTHGHEIM

Ins. 12 537 ; suffr. expr., 9 340
Mitterrand, 28 068 (29,13) ; Le Pen, 19 202 (19,93) ; Chirac, 17 889 (18,85) ; Barre, 17 781 (18,45) ; Waechter, 8 401 (8,72) ; Juquin, 1 673 (1,73) ; Lajoie, 1 611 (1,67) ; Laguille, 1 441 (1,49) ; Bousset, 274 (0,28).

1981. - Giscard d'Estaing, 37 477 (38,43) ; Mitterrand, 25 620 (26,77) ; Chirac, 17 760 (18,34) ; Laloë, 4 884 (5,11) ; Marchais, 4 827 ; Crépain, 2 052 ; Debré, 1 944 ; Garand, 1 756 ; Bouchardon, 1 674 ; Laguille, 1 421.

SELESTAT

Ins. 10 600 ; suffr. expr., 8 261
Mitterrand, 2 754 (33,33) ; Le Pen, 1 584 (19,17) ; Barre, 1 576 (19,07) ; Chirac, 1 381 (16,71) ; Waechter, 629 (7,61) ; Laguille, 137 (1,65) ; Lajoie, 106 (1,28) ; Juquin, 74 (0,89) ; Bousset, 20 (0,24).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 236 (39,16) ; Mitterrand, 2 005 (24,25) ; Chirac, 1 218 (14,74) ; Marchais, 435 (5,27) ; Laloë, 382 ; Debré, 155 ; Laguille, 146 ; Garand, 140 ; Crépain, 125 ; Bouchardon, 92.

Le Bas-Rhin, réputé barrière, n'est pas resté neutre. M. Barre : le député du Rhin, avec 18,6 % des voix, n'a obtenu que de 1 point M. Jacques Chirac. M. Mitterrand, au contraire, a dépassé la total des voix de gauche des législatives de 1986 et arrive en tête dans la plupart des cantons. M. Barre : M. Le Pen qui réussit un score exceptionnel avec près de 22 % des voix, soit 9 points de plus que la liste de son ami Robert Spitzer aux législatives de mars 1986.

M. Mitterrand, traditionnel centre droit aligné - qui, en 1981, avait donné plus de 46 % des voix de la première tour à M. Valéry Giscard d'Estaing - a remporté de justesse le scrutin de M. Barre dans les sondages. Cette chute a provoqué aucun glissement vers M. Chirac. C'est le Front national qui a profité de cette baisse conjuguée des deux composantes de la « majorité absolue », non seulement dans les villes - Strasbourg compris -, mais aussi dans la campagne alsacienne.

M. Waechter, conseiller régional d'Alsace, fait ici, avec 9,37 % des voix, un de ses meilleurs scores. Enfin, le Bas-Rhin voit se poursuivre la lumière du PCF. M. Lajoie recueille deux mille cinq cents voix de moins que M. Laguille.

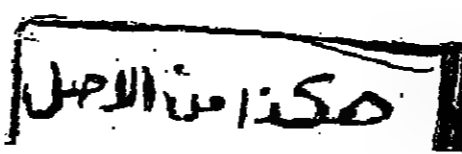
HAGUENAU

Ins. 16 659 ; suffr. expr., 13 747
Mitterrand, 3 678 (26,75) ; Barre, 2 861 (20,81) ; Le Pen, 2 767 (20,12) ; Chirac, 2 718 (19,77) ; Waechter, 1 253 (9,11) ; Laguille, 230 (1,67) ; Lajoie, 138 (1,00) ; Juquin, 69 (0,50) ; Bousset, 33 (0,24).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 947 (14,94) ; Mitterrand, 2 861 (21,36) ; Chirac, 646 (4,77) ; Laloë, 224 (1,66) ; Marchais, 144 ; Garand, 77 ; Laguille, 71 ; Debré, 73 ; Crépain, 49 ; Bouchardon, 24.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Ins. 14 665 ; suffr. expr., 11 442
Mitterrand, 3 367 (29,42) ; Le Pen, 2 353 (2



Le premier tour de

(Suite de la page 31.)

1981. - Mitterrand, 1 073 (29,30); Marchais, 982 (26,82); Giscard d'Estaing, 795 (21,71); Chirac, 389 (10,62); Lalonde, 154; Laguille, 78; Crépeau, 68; Bouchardon, 43; Garand, 42; Debré, 37.

MEYZIEU
Ins., 16 336; suffr. expr., 13 156
Mitterrand, 4 597 (34,94); Le Pen, 3 085 (23,44); Barre, 2 244 (17,05); Chirac, 1 543 (11,72); Lajoie, 771 (5,86); Waechter, 450 (3,42); Juquin, 258 (1,96); Laguille, 168 (1,27); Boussel, 40 (0,30).

1981. - Mitterrand, 3 673 (34,18); Giscard d'Estaing, 2 401 (22,54); Marchais, 1 692 (15,74); Chirac, 1 526 (14,20); Lalonde, 492; Laguille, 248; Crépeau, 247; Bouchardon, 164; Garand, 153; Debré, 147.

OULLINS
Ins., 17 253; suffr. expr., 13 138
Mitterrand, 4 470 (34,02); Barre, 2 487 (18,92); Chirac, 1 976 (15,04); Le Pen, 1 931 (14,69); Lajoie, 1 072 (8,15); Waechter, 500 (3,80); Juquin, 414 (3,15); Laguille, 234 (1,78); Boussel, 54 (0,41).

1981. - Mitterrand, 3 821 (29,23); Giscard d'Estaing, 3 073 (23,52); Marchais, 2 333 (17,85); Chirac, 1 890 (14,46); Lalonde, 631; Crépeau, 360; Bouchardon, 297; Laguille, 289; Debré, 233; Garand, 141.

PIERRE-BÉNITE
Ins., 4 961; suffr. expr., 4 003
Mitterrand, 1 348 (33,67); Lajoie, 707 (17,66); Le Pen, 616 (15,38); Barre, 580 (14,48); Chirac, 422 (10,54); Waechter, 125 (3,12); Juquin, 112 (2,87); Laguille, 68 (1,69); Boussel, 22 (0,54).

1981. - Marchais, 1 333 (30,48); Mitterrand, 1 034 (25,56); Giscard d'Estaing, 772 (19,09); Chirac, 532 (13,15); Lalonde, 142; Laguille, 101; Crépeau, 66; Bouchardon, 59; Garand, 52; Debré, 47.

BILIEUX-LA-PAPE
Ins., 16 743; suffr. expr., 12 460
Mitterrand, 3 892 (31,23); Le Pen, 2 930 (23,51); Barre, 2 488 (19,96); Chirac, 1 898 (15,22); Lajoie, 606 (4,86); Waechter, 440 (3,53); Juquin, 269 (2,15); Laguille, 177 (1,42); Boussel, 60 (0,48).

1981. - Mitterrand, 3 616 (30,40); Giscard d'Estaing, 3 127 (26,29); Chirac, 2 016 (16,95); Marchais, 1 430 (12,02); Lalonde, 545; Crépeau, 337; Bouchardon, 239; Bouchardon, 209; Debré, 189; Garand, 163.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

1 999 (24,69); Mitterrand, 1 925 (23,78); Le Pen, 1 217 (15,03); Waechter, 333 (4,11); Lajoie, 193 (2,38); Juquin, 144 (1,77); Laguille, 102 (1,26); Boussel, 23 (0,28).

1981. - Giscard d'Estaing, 2 464 (32,59); Chirac, 1 763 (23,32); Marchais, 1 061 (14,15); Lalonde, 495 (6,54); Lalonde, 392; Crépeau, 207; Debré, 170; Garand, 154; Bouchardon, 139; Laguille, 121.

VAULX-EN-VELIN
Ins., 18 241; suffr. expr., 12 666
Mitterrand, 4 548 (35,90); Le Pen, 2 865 (22,61); Lajoie, 1 964 (15,50); Barre, 1 405 (11,09); Chirac, 1 003 (7,91); Waechter, 326 (2,57); Juquin, 319 (2,51); Laguille, 192 (1,51); Boussel, 44 (0,34).

1981. - Marchais, 4 139 (30,34); Mitterrand, 4 114 (30,16); Giscard d'Estaing, 2 433 (18,23); Chirac, 1 397 (10,24); Lalonde, 538; Laguille, 313; Crépeau, 249; Bouchardon, 195; Debré, 161; Garand, 101.

VÉNDSIEUX
Ins., 30 931; suffr. expr., 22 469
Mitterrand, 7 858 (34,97); Le Pen, 4 242 (18,87); Lajoie, 3 950 (17,57); Barre, 2 577 (11,46); Chirac, 1 848 (8,22); Waechter, 753 (3,35); Juquin, 732 (3,25); Laguille, 400 (1,78); Boussel, 109 (0,48).

1981. - Marchais, 8 373 (32,29); Mitterrand, 7 423 (28,63); Giscard d'Estaing, 4 993 (17,71); Chirac, 2 564 (9,39); Lalonde, 1 032; Laguille, 604; Crépeau, 467; Bouchardon, 344; Debré, 269; Garand, 233.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Ins., 14 905; suffr. expr., 11 605
Mitterrand, 3 599 (31,01); Le Pen, 2 416 (20,81); Barre, 2 413 (20,79); Chirac, 1 797 (15,48); Lajoie, 575 (4,95); Waechter, 388 (3,34); Juquin, 212 (1,82); Laguille, 161 (1,38); Boussel, 44 (0,37).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 895 (30,64); Mitterrand, 3 412 (26,94); Chirac, 2 045 (16,68); Marchais, 1 681 (12,78); Lalonde, 58; Crépeau, 391; Laguille, 247; Bouchardon, 231; Debré, 228; Garand, 150.

VILLEURBANNE
Ins., 62 793; suffr. expr., 49 982
Mitterrand, 17 479 (34,97); Le Pen, 9 751 (19,50); Barre, 8 906 (17,81); Chirac, 6 444 (12,89); Lajoie, 3 025 (6,05); Waechter, 2 084 (4,16); Juquin, 1 339 (2,67); Laguille, 748 (1,49); Boussel, 206 (0,41).

1981. - Mitterrand, 15 336 (31,56); Giscard d'Estaing, 11 713 (24,10); Marchais, 7 600 (15,64); Chirac, 7 137 (14,73); Lalonde, 3 372; Crépeau, 1 140; Bouchardon, 953; Laguille, 929; Debré, 714; Garand, 669.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 895 (30,64); Mitterrand, 3 412 (26,94); Chirac, 2 045 (16,68); Marchais, 1 681 (12,78); Lalonde, 58; Crépeau, 391; Laguille, 247; Bouchardon, 231; Debré, 228; Garand, 150.

VILLEURBANNE
Ins., 62 793; suffr. expr., 49 982
Mitterrand, 17 479 (34,97); Le Pen, 9 751 (19,50); Barre, 8 906 (17,81); Chirac, 6 444 (12,89); Lajoie, 3 025 (6,05); Waechter, 2 084 (4,16); Juquin, 1 339 (2,67); Laguille, 748 (1,49); Boussel, 206 (0,41).

1981. - Mitterrand, 15 336 (31,56); Giscard d'Estaing, 11 713 (24,10); Marchais, 7 600 (15,64); Chirac, 7 137 (14,73); Lalonde, 3 372; Crépeau, 1 140; Bouchardon, 953; Laguille, 929; Debré, 714; Garand, 669.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 895 (30,64); Mitterrand, 3 412 (26,94); Chirac, 2 045 (16,68); Marchais, 1 681 (12,78); Lalonde, 58; Crépeau, 391; Laguille, 247; Bouchardon, 231; Debré, 228; Garand, 150.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

SAINTE-FOY-LES-LYON
Ins., 11 964; suffr. expr., 11 467
Barre, 3 287 (28,66); Mitterrand, 2 691 (23,46); Chirac, 2 606 (22,72); Le Pen, 1 571 (13,70); Waechter, 528 (4,60); Lajoie, 352 (3,06); Juquin, 252 (2,22); Laguille, 154 (1,34); Boussel, 23 (0,20).

1981. - Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98); Mitterrand, 2 620 (23,92); Chirac, 2 303 (21,02); Marchais, 786 (7,17); Lalonde, 648; Debré, 271.

SAINTE-GENIS-LAVAL
Ins., 10 315; suffr. expr., 8 429
Mitterrand, 2 377 (28,20); Barre, 2 062 (24,46); Chirac, 1 446 (17,15); Le Pen, 1 420 (16,84); Lajoie, 432 (5,12); Waechter, 376 (4,46); Juquin, 184 (2,18); Laguille, 109 (1,29); Boussel, 23 (0,27).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 822 (26,54); Mitterrand, 1 763 (25,97); Chirac, 1 323 (19,49); Marchais, 803 (11,83); Lalonde, 313; Bouchardon, 214; Crépeau, 165; Debré, 151; Laguille, 127; Garand, 105.

candidats de la droite aussi bien à Villeurbanne, que M. Herys, qu'à Meyzieu, que M. Pignat. Au total, le Front national devance largement le RPR et l'UDF dans cinq des quatorze circonscriptions actuelles du Rhône.

M. Mitterrand améliore de 3 points son score de 1981. Ses résultats restent très stables par rapport à ceux qu'il avait obtenus, aux législatives de 1986, la liste conduite par M. Herys.

Le Parti communiste confirme ainsi qu'il demeure la première force politique du département, même s'il y est en retrait par rapport à la moyenne nationale. Avec moins de 5,5 % des suffrages exprimés, le Parti communiste continue, en revanche, de régresser. Distancé dans toutes les grandes villes par le candidat socialiste, il ne parvient à passer la barre des 20 % qu'à Givors.

HAUTE-SAONE
Ins., 165 602; vot., 139 158
Abst., 26 444 (15,98 %)
Suffr. expr., 135 331

Mitterrand 50 651 (37,42)
Chirac 27 232 (20,12)
Barre 20 962 (15,48)
Le Pen 18 746 (13,85)
Lajoie, 6 260 (4,62); Waechter, 5 562 (4,10); Laguille, 3 144 (2,32); Juquin, 2 228 (1,64); Boussel, 546 (0,40).

1986. - Ins., 164 348; abst., 17,27 %; suffr. expr., 128 791; no-opp., 60 807 (47,21); PS-MRG, 47 352 (36,76); FN-départ., 159 (0,12); PC-départ., 8 360 (6,49); MPPF, 113 (0,08).

1981. - Ins., 159 639; abst., 17,89 %; suffr. expr., 128 547; Mitterrand, 37 614 (29,26); Giscard d'Estaing, 36 403 (28,31); Chirac, 23 443 (18,23); Marchais, 14 333 (11,14); Lalonde, 4 194 (3,26); Laguille, 3 625 (2,81); Crépeau, 3 067 (2,38); Debré, 1 936 (1,50); Garand, 1 630 (1,26); Bouchardon, 1 263 (0,98).

VEVOUL
Ins., 9 115; suffr. expr., 7 424
Mitterrand, 2 773 (37,33); Barre, 1 428 (19,23); Chirac, 1 423 (19,16); Le Pen, 928 (12,50); Waechter, 318 (4,28); Lajoie, 277 (3,73); Juquin, 134 (1,80); Laguille, 114 (1,53); Boussel, 30 (0,40).

1981. - Mitterrand, 2 295 (30,65); Giscard d'Estaing, 2 207 (29,48); Chirac, 1 257 (16,79); Marchais, 990 (9,21); Lalonde, 159 (2,13); Crépeau, 177; Debré, 144; Garand, 115; Bouchardon, 107.

GRAY
Ins., 3 672; suffr. expr., 2 980
Mitterrand, 1 097 (36,81); Chirac, 739 (24,79); Le Pen, 446 (14,96); Barre, 402 (13,48); Waechter, 117 (3,92); Lajoie, 85 (2,85); Laguille, 30 (1,07); Juquin, 37 (1,24); Boussel, 7 (0,23).

1981. - Mitterrand, 976 (29,18); Giscard d'Estaing, 923 (27,60); Chirac, 797 (22,63); Marchais, 316 (9,44); Lalonde, 14; Laguille, 53; Debré, 54; Crépeau, 54; Garand, 43; Bouchardon, 26.

Le total des voix obtenues par M.M. Chirac et Barre est de 35,61 % des suffrages, tandis que le président-candidate ne récolte que 37,42 % (soit plus qu'en 1981). M. Chirac, qui passe de 18,23 % à 20,12 % sur l'ensemble du département, atteint 24,79 % dans la ville du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Boutevin (RPR).

Le Front national peut être satisfait de son score (13,85 %), et en particulier de son 18 % dans la sous-préfecture de Lure.

SAONE-ET-LOIRE
Ins., 396 533; vot., 316 867
Abst., 79 666 (20,09 %)
Suffr. expr., 309 299

Mitterrand 116 184 (37,56)
Chirac 63 609 (20,56)
Barre 33 137 (10,71)
Le Pen 34 374 (11,11)
Lajoie, 19 960 (6,

l'élection présidentielle

SEINE-MARITIME

Ins. 807 025; vot. 663 798
Abst. 143 227 (17,74 %)
Suffr. expr. 650 168

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

1986 - Ins. 798 273; abst. 224 498;
suffr. expr. 573 775
Mitterrand, 253 861 (39,04)
Chirac, 108 911 (16,75)
Barre, 104 346 (15,60)
Le Pen, 72 988 (11,22)
Lajoie, 56 306 (8,66); Waechter, 21 795 (3,35); Lajoinie, 15 679 (2,41); Juquin, 13 440 (2,06); Bousset, 2 642 (0,43)

1981 - Mitterrand, 2 203 (28,78);
Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46);
Marchais, 1 436 (19,02); Chirac, 962 (12,57); Lajoie, 297 (3,85); Crépain, 155 (2,03); Garand, 100 (13,12); Bouchard, 58 (0,75)

ONSEL

Ins. 7 275; suffr. expr. 5 730
Mitterrand, 2 049 (35,75);
Lajoie, 1 203 (20,99); Barre, 724 (12,63); Le Pen, 558 (11,48);
Chirac, 612 (10,68); Waechter, 168 (2,93); Lajoinie, 158 (2,75);
Juquin, 127 (2,39); Bousset, 21 (0,36)

1981 - Mitterrand, 2 049 (35,75);
Lajoie, 1 203 (20,99); Barre, 724 (12,63); Le Pen, 558 (11,48);
Chirac, 612 (10,68); Waechter, 168 (2,93); Lajoinie, 158 (2,75);
Juquin, 127 (2,39); Bousset, 21 (0,36)

1986 - Ins. 7 275; suffr. expr. 5 730
Mitterrand, 2 049 (35,75);
Lajoie, 1 203 (20,99); Barre, 724 (12,63); Le Pen, 558 (11,48);
Chirac, 612 (10,68); Waechter, 168 (2,93); Lajoinie, 158 (2,75);
Juquin, 127 (2,39); Bousset, 21 (0,36)

BRASSAIRE

Ins. 12 013; suffr. expr. 10 052
Mitterrand, 3 406 (33,88);
Barre, 2 403 (23,90); Chirac, 2 227 (22,15); Le Pen, 832 (8,27);
Waechter, 529 (5,26); Lajoinie, 256 (2,54); Lajoie, 205 (2,03);
Juquin, 151 (1,50); Bousset, 43 (0,42)

1981 - Mitterrand, 3 406 (33,88);
Barre, 2 403 (23,90); Chirac, 2 227 (22,15); Le Pen, 832 (8,27);
Waechter, 529 (5,26); Lajoinie, 256 (2,54); Lajoie, 205 (2,03);
Juquin, 151 (1,50); Bousset, 43 (0,42)

1986 - Ins. 12 013; suffr. expr. 10 052
Mitterrand, 3 406 (33,88);
Barre, 2 403 (23,90); Chirac, 2 227 (22,15); Le Pen, 832 (8,27);
Waechter, 529 (5,26); Lajoinie, 256 (2,54); Lajoie, 205 (2,03);
Juquin, 151 (1,50); Bousset, 43 (0,42)

LE PETIT-QUEVILLY

Ins. 11 245; suffr. expr. 10 300
Mitterrand, 4 343 (42,16);
Lajoie, 1 796 (17,43); Le Pen, 1 189 (11,54); Barre, 1 133 (11);
Chirac, 954 (9,26); Waechter, 284 (2,75); Lajoinie, 281 (2,72);
Juquin, 259 (2,51); Bousset, 61 (0,59)

1981 - Mitterrand, 4 343 (42,16);
Lajoie, 1 796 (17,43); Le Pen, 1 189 (11,54); Barre, 1 133 (11);
Chirac, 954 (9,26); Waechter, 284 (2,75); Lajoinie, 281 (2,72);
Juquin, 259 (2,51); Bousset, 61 (0,59)

1986 - Ins. 11 245; suffr. expr. 10 300
Mitterrand, 4 343 (42,16);
Lajoie, 1 796 (17,43); Le Pen, 1 189 (11,54); Barre, 1 133 (11);
Chirac, 954 (9,26); Waechter, 284 (2,75); Lajoinie, 281 (2,72);
Juquin, 259 (2,51); Bousset, 61 (0,59)

PARTHENAY

Ins. 7 718; suffr. expr. 6 372
Mitterrand, 2 572 (40,36);
Chirac, 1 315 (20,64); Barre, 1 253 (19,66); Le Pen, 467 (7,32);
Waechter, 260 (4,08); Lajoie, 226 (3,54); Lajoinie, 167 (2,62);
Juquin, 91 (1,42); Bousset, 21 (0,32)

1981 - Mitterrand, 2 572 (40,36);
Chirac, 1 315 (20,64); Barre, 1 253 (19,66); Le Pen, 467 (7,32);
Waechter, 260 (4,08); Lajoie, 226 (3,54); Lajoinie, 167 (2,62);
Juquin, 91 (1,42); Bousset, 21 (0,32)

1986 - Ins. 7 718; suffr. expr. 6 372
Mitterrand, 2 572 (40,36);
Chirac, 1 315 (20,64); Barre, 1 253 (19,66); Le Pen, 467 (7,32);
Waechter, 260 (4,08); Lajoie, 226 (3,54); Lajoinie, 167 (2,62);
Juquin, 91 (1,42); Bousset, 21 (0,32)

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVEAU

Ins. 18 611; suffr. expr. 14 141
Mitterrand, 6 032 (42,65);
Lajoie, 2 531 (17,89); Le Pen, 1 576 (11,14); Barre, 1 408 (9,95); Chirac, 1 265 (8,94);
Waechter, 474 (3,35); Juquin, 447 (3,16); Lajoinie, 349 (2,46);
Bousset, 59 (0,41)

1981 - Mitterrand, 6 032 (42,65);
Lajoie, 2 531 (17,89); Le Pen, 1 576 (11,14); Barre, 1 408 (9,95); Chirac, 1 265 (8,94);
Waechter, 474 (3,35); Juquin, 447 (3,16); Lajoinie, 349 (2,46);
Bousset, 59 (0,41)

TROUJARS

Ins. 7 796; suffr. expr. 6 267
Mitterrand, 2 897 (46,22);
Chirac, 1 043 (16,64); Barre, 1 024 (16,33); Le Pen, 443 (7,06);
Lajoie, 309 (4,93); Waechter, 223 (3,55); Lajoinie, 176 (2,80);
Juquin, 128 (2,04); Bousset, 24 (0,38)

1981 - Mitterrand, 2 897 (46,22);
Chirac, 1 043 (16,64); Barre, 1 024 (16,33); Le Pen, 443 (7,06);
Lajoie, 309 (4,93); Waechter, 223 (3,55); Lajoinie, 176 (2,80);
Juquin, 128 (2,04); Bousset, 24 (0,38)

SOMME

Ins. 381 125; vot. 326 683
Abst. 54 442 (14,28 %)
Suffr. expr. 319 563

1981 - Mitterrand, 117 217 (36,68)
Chirac, 53 977 (16,89)
Barre, 47 458 (14,85)
Le Pen, 49 055 (15,37)
Lajoie, 32 181 (10,07);
Waechter, 9 171 (2,86); Lajoinie, 8 190 (2,53); Juquin, 5 808 (1,81); Bousset, 1 246 (0,38)

ALBI

Ins. 31 767; suffr. expr. 25 311
Mitterrand, 8 952 (35,36);
Chirac, 5 171 (20,42); Barre, 4 291 (16,95); Le Pen, 3 060 (12,08);
Lajoie, 1 583 (6,25); Waechter, 1 010 (3,99); Juquin, 717 (2,83);
Lajoinie, 450 (1,77); Bousset, 77 (0,30)

1981 - Mitterrand, 8 952 (35,36);
Chirac, 5 171 (20,42); Barre, 4 291 (16,95); Le Pen, 3 060 (12,08);
Lajoie, 1 583 (6,25); Waechter, 1 010 (3,99); Juquin, 717 (2,83);
Lajoinie, 450 (1,77); Bousset, 77 (0,30)

1986 - Ins. 31 767; suffr. expr. 25 311
Mitterrand, 8 952 (35,36);
Chirac, 5 171 (20,42); Barre, 4 291 (16,95); Le Pen, 3 060 (12,08);
Lajoie, 1 583 (6,25); Waechter, 1 010 (3,99); Juquin, 717 (2,83);
Lajoinie, 450 (1,77); Bousset, 77 (0,30)

CASTELARRASIN

Ins. 8 172; suffr. expr. 6 562
Mitterrand, 2 416 (36,81); Le Pen, 1 084 (16,51); Chirac, 1 059 (16,13); Barre, 900 (13,71);
Lajoie, 657 (10,01); Waechter, 181 (2,75); Juquin, 123 (1,87);
Lajoinie, 113 (1,72); Bousset, 29 (0,44)

1981 - Mitterrand, 2 416 (36,81);
Le Pen, 1 084 (16,51); Chirac, 1 059 (16,13); Barre, 900 (13,71);
Lajoie, 657 (10,01); Waechter, 181 (2,75); Juquin, 123 (1,87);
Lajoinie, 113 (1,72); Bousset, 29 (0,44)

1986 - Ins. 8 172; suffr. expr. 6 562
Mitterrand, 2 416 (36,81); Le Pen, 1 084 (16,51); Chirac, 1 059 (16,13); Barre, 900 (13,71);
Lajoie, 657 (10,01); Waechter, 181 (2,75); Juquin, 123 (1,87);
Lajoinie, 113 (1,72); Bousset, 29 (0,44)

CAIRMAUX

Ins. 8 903; suffr. expr. 6 941
Mitterrand, 3 193 (46,00);
Chirac, 918 (13,22); Lajoie, 828 (11,92); Barre, 794 (11,43); Le Pen, 551 (7,93); Waechter, 244 (3,51); Juquin, 214 (3,08);
Lajoinie, 167 (2,40); Bousset, 32 (0,46)

1981 - Mitterrand, 3 193 (46,00);
Chirac, 918 (13,22); Lajoie, 828 (11,92); Barre, 794 (11,43); Le Pen, 551 (7,93); Waechter, 244 (3,51); Juquin, 214 (3,08);
Lajoinie, 167 (2,40); Bousset, 32 (0,46)

CASTRES

Ins. 30 441; suffr. expr. 24 775
Mitterrand, 8 153 (32,90); Le Pen, 5 254 (21,20); Chirac, 4 797 (19,36); Barre, 3 464 (13,98);
Lajoie, 1 172 (4,73); Waechter, 880 (3,55); Juquin, 645 (2,19);
Lajoinie, 427 (1,72); Bousset, 83 (0,33)

1981 - Mitterrand, 8 153 (32,90);
Le Pen, 5 254 (21,20); Chirac, 4 797 (19,36); Barre, 3 464 (13,98);
Lajoie, 1 172 (4,73); Waechter, 880 (3,55); Juquin, 645 (2,19);
Lajoinie, 427 (1,72); Bousset, 83 (0,33)

GRAULHET

Ins. 8 839; suffr. expr. 7 430
Mitterrand, 2 755 (37,07); Le Pen, 1 394 (18,76); Chirac, 1 305 (17,56); Barre, 947 (12,74);
Lajoie, 574 (7,72); Waechter, 175 (2,35); Lajoinie, 143 (1,92);
Juquin, 113 (1,52); Bousset, 24 (0,32)

1981 - Mitterrand, 2 755 (37,07);
Le Pen, 1 394 (18,76); Chirac, 1 305 (17,56); Barre, 947 (12,74);
Lajoie, 574 (7,72); Waechter, 175 (2,35); Lajoinie, 143 (1,92);
Juquin, 113 (1,52); Bousset, 24 (0,32)

MAZAMET

Ins. 8 714; suffr. expr. 7 410
Mitterrand, 2 374 (32,03);
Chirac, 1 746 (23,56); Le Pen, 1 159 (15,64); Lajoie, 248 (3,34);
Waechter, 221 (2,98); Lajoinie, 136 (1,83); Juquin, 96 (1,29);
Bousset, 24 (0,32)

1981 - Mitterrand, 2 374 (32,03);
Chirac, 1 746 (23,56); Le Pen, 1 159 (15,64); Lajoie, 248 (3,34);
Waechter, 221 (2,98); Lajoinie, 136 (1,83); Juquin, 96 (1,29);
Bousset, 24 (0,32)

DOULLENS

Ins. 4 765; suffr. expr. 3 830
Mitterrand, 1 404 (36,65);

TARN

Ins. 253 432; vot. 216 102
Abst. 37 330 (14,72 %)
Suffr. expr. 210 535

1981 - Mitterrand, 76 914 (36,53)
Chirac, 40 319 (19,15)
Le Pen, 31 110 (14,77)
Barre, 31 037 (14,74)
Lajoie, 12 998 (6,17); Waechter, 8 157 (3,87); Juquin, 4 862 (2,30); Lajoinie, 4 358 (2,06); Bousset, 780 (0,37)

1986 - Ins. 253 432; vot. 216 102
Abst. 37 330 (14,72 %)
Suffr. expr. 210 535

TARN-ET-GARONNE

Ins. 145 430; vot. 122 066
Abst. 23 364 (16,06 %)
Suffr. expr. 119 324

1981 - Mitterrand, 43 400 (36,37)
Chirac, 24 351 (20,40)
Le Pen, 18 224 (15,28)
Barre, 13 350 (11,17)
Lajoie, 7 090 (5,94); Waechter, 4 692 (3,93); Juquin, 2 522 (2,11); Lajoinie, 2 368 (1,98); Bousset, 428 (0,35)

1986 - Ins. 145 430; vot. 122 066
Abst. 23 364 (16,06 %)
Suffr. expr. 119 324

MONTEAUBAN

Ins. 33 256; suffr. expr. 27 150
Mitterrand, 9 772 (35,99);
Chirac, 5 489 (20,21); Le Pen, 4 206 (15,49); Barre, 4 076 (15,01); Lajoie, 1 301 (4,79);
Waechter, 1 092 (4,02); Juquin, 636 (2,34); Lajoinie, 496 (1,82);
Bousset, 82 (0,30)

1981 - Mitterrand, 9 772 (35,99);
Chirac, 5 489 (20,21); Le Pen, 4 206 (15,49); Barre, 4 076 (15,01); Lajoie, 1 301 (4,79);
Waechter, 1 092 (4,02); Juquin, 636 (2,34); Lajoinie, 496 (1,82);
Bousset, 82 (0,30)

CASTELARRASIN

Ins. 8 172; suffr. expr. 6 562
Mitterrand, 2 416 (36,81); Le Pen, 1 084 (16,51); Chirac, 1 059 (16,13); Barre, 900 (13,71);
Lajoie, 657 (10,01); Waechter, 181 (2,75); Juquin, 123 (1,87);
Lajoinie, 113 (1,72); Bousset, 29 (0,44)

1981 - Mitterrand, 2 416 (36,81);
Le Pen, 1 084 (16,51); Chirac, 1 059 (16,13); Barre, 900 (13,71);
Lajoie, 657 (10,01); Waechter, 181 (2,75); Juquin, 123 (1,87);
Lajoinie, 113 (1,72); Bousset, 29 (0,44)

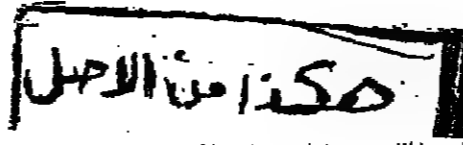
MOISSAC

Ins. 8 684; suffr. expr. 6 833
Mitterrand, 2 315 (33,87); Le Pen, 1 351 (19,77); Chirac, 1 059 (15,35); Barre, 911 (13,33);
Lajoie, 404 (5,91); Waechter, 256 (3,74); Lajoinie, 138 (2,01);
Juquin, 136 (1,99); Bousset, 18 (0,26)

1981 - Mitterrand, 2 315 (33,87);
Le Pen, 1 351 (19,77); Chirac, 1 059 (15,35); Barre, 911 (13,33);
Lajoie, 404 (5,91); Waechter, 256 (3,74); Lajoinie, 138 (2,01);
Juquin, 136 (1,99); Bousset, 18 (0,26)

MOISSAC

Ins. 8 684; suffr. expr. 6 833
Mitterrand, 2 315 (33,87); Le Pen, 1 351 (19,77); Chirac, 1 059 (15,35); Barre, 911 (13,33);
Lajoie, 404 (5,91); Waechter, 256 (3,74); Lajoinie, 138 (2,01);
Juquin, 136 (1,99); Bousset, 18 (0,26)



Le premier tour de

(Suite de la page 33.)

(3,68) ; Crépeau, 6 585 (1,73) ; Laguille, 5 632 (1,50) ; Garand, 5 465 (1,45) ; Debré, 4 876 (1,30) ; Bouchardau, 2 528 (0,67).

TOULON

Ins. 115 143 ; suffr. expr., 88 557
Le Pen, 23 949 (27,04) ; Mitterrand, 22 429 (25,32) ; Chirac, 16 571 (18,71) ; Barre, 15 008 (16,94) ; Lajoie, 5 804 (6,55) ; Waechter, 2 101 (2,37) ; Juquin, 1 487 (1,67) ; Laguille, 1 013 (1,14) ; Bousset, 195 (0,22).

DRAGUIGNAN

Ins., 19 144 ; suffr. expr., 15 394
Mitterrand, 4 710 (30,59) ; Le Pen, 3 482 (22,61) ; Chirac, 2 930 (19,03) ; Barre, 2 457 (15,96) ; Lajoie, 707 (4,59) ; Waechter, 528 (3,42) ; Juquin, 296 (1,92) ; Laguille, 235 (1,52) ; Bousset, 49 (0,31).

FRÉJUS

Ins. 23 572 ; suffr. expr., 18 018
Le Pen, 5 066 (28,11) ; Mitterrand, 4 291 (23,81) ; Chirac, 3 850 (21,36) ; Barre, 3 331 (18,48) ; Lajoie, 585 (3,24) ; Waechter, 465 (2,58) ; Laguille, 212 (1,17) ; Juquin, 185 (1,02) ; Bousset, 33 (0,18).

LA GARDE

Ins. 14 252 ; suffr. expr., 11 393
Le Pen, 2 956 (25,94) ; Mitterrand, 2 836 (24,89) ; Barre, 1 831 (16,07) ; Chirac, 1 815 (15,93) ; Lajoie, 1 133 (9,94) ; Juquin, 375 (3,29) ; Waechter, 285 (2,50) ; Laguille, 134 (1,17) ; Bousset, 28 (0,24).

HYÈRES

Ins. 30 757 ; suffr. expr., 24 870
Le Pen, 6 266 (25,19) ; Mitterrand, 6 053 (24,33) ; Chirac, 5 895 (23,70) ; Barre, 4 039 (16,24) ; Lajoie, 1 141 (4,58) ; Waechter, 765 (3,07) ; Juquin, 389 (1,56) ; Laguille, 260 (1,04) ; Bousset, 62 (0,24).

SAINT-RAPHAËL

Ins. 20 017 ; suffr. expr., 16 119
Chirac, 4 521 (28,04) ; Le Pen, 4 217 (26,16) ; Mitterrand, 3 515 (21,80) ; Barre, 2 633 (16,33) ; Lajoie, 516 (3,20) ; Waechter, 390 (2,41) ; Juquin, 173 (1,07) ; Laguille, 132 (0,81) ; Bousset, 22 (0,13).

LA SEYNE-SUR-MER

Ins. 39 321 ; suffr. expr., 31 216
Le Pen, 7 955 (25,48) ; Mitterrand, 7 307 (23,40) ; Lajoie, 5 044 (16,15) ; Barre, 4 468 (14,31) ; Chirac, 4 109 (13,45) ; Juquin, 889 (2,84) ; Waechter, 837 (2,68) ; Laguille, 422 (1,35) ; Bousset, 95 (0,30).

SIX-FOURS-LES-PLACES

Ins. 20 689 ; suffr. expr., 16 049
Le Pen, 4 772 (29,73) ; Mitterrand, 3 767 (23,47) ; Chirac, 3 105 (19,34) ; Barre, 2 671 (16,64) ; Lajoie, 805 (5,01) ; Waechter, 396 (2,46) ; Juquin, 288 (1,79) ; Laguille, 193 (1,20) ; Bousset, 52 (0,32).

LA VALETTE-DU-VAR

Ins. 13 081 ; suffr. expr., 10 249
Le Pen, 2 863 (27,93) ; Mitterrand, 2 628 (25,64) ; Chirac, 1 828 (17,83) ; Barre, 1 706 (16,64) ; Lajoie, 598 (5,83) ; Waechter, 239 (2,33) ; Juquin, 232 (2,26) ; Laguille, 117 (1,14) ; Bousset, 38 (0,37).

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Ins. 9 645 ; suffr. expr., 7 615
Mitterrand, 2 293 (30,11) ; Le

17,12 % aux législatives de 1986 et une crise de 1985 aux européennes de 1984. M. Le Pen arrive en tête dans 49 des 154 communes avec des pourcentages atteignant jusqu'à 44,44 % dans un village de 50 électeurs comme Riboux, mais également 29,37 % des voix à Six-Fours, où l'on compte 20 689 inscrits.

Contre toute attente, M. Le Pen arrive en tête à Toulon avec 27,04 % des voix, devançant M. Mitterrand de 1,72 point et M. Chirac et Barre, respectivement de 8,33 et 10,10 points. Il s'oppose également à Hyères, Six-Fours, La Valette et même dans le fief de M. François Léonard, à Fréjus. Dans cette ville, il a distancé avec 28,11 % M. Barre (18,48 %) et M. Chirac (21,36 %).

Le président du Front national est également en tête à La Garde, municipalité communiste et à La Seyne, ancien bastion communiste.

On note une stabilité des voix de gauche qui représentent globalement 18,8 % des voix. M. Mitterrand marque un léger mieux par rapport à ses résultats du premier tour de 1981 (25,46 % contre 22,90 %), mais le PC poursuit son déclin.

La droite classique marque un recul avec 36,08 % des voix, contre 45,48 % aux législatives de 1986 ou 46,82 % de suffrages lors du premier tour de 1981. Le maire de Toulon, le sénateur (RF) François Trucy, chef de file varois des bourgeois, est confronté à un débile sérieux.

Le Pen, 2 863 (27,93) ; Mitterrand, 2 628 (25,64) ; Chirac, 1 828 (17,83) ; Barre, 1 706 (16,64) ; Lajoie, 598 (5,83) ; Waechter, 239 (2,33) ; Juquin, 232 (2,26) ; Laguille, 117 (1,14) ; Bousset, 38 (0,37).

1981. - Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 354 (10,22) ; Lalonde, 486 ; Crépeau, 296 ; Laguille, 232 ; Garand, 208 ; Debré, 180 ; Bouchardau, 134.

1981. - Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 354 (10,22) ; Lalonde, 486 ; Crépeau, 296 ; Laguille, 232 ; Garand, 208 ; Debré, 180 ; Bouchardau, 134.

1981. - Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 354 (10,22) ; Lalonde, 486 ; Crépeau, 296 ; Laguille, 232 ; Garand, 208 ; Debré, 180 ; Bouchardau, 134.

1981. - Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 354 (10,22) ; Lalonde, 486 ; Crépeau, 296 ; Laguille, 232 ; Garand, 208 ; Debré, 180 ; Bouchardau, 134.

1981. - Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 354 (10,22) ; Lalonde, 486 ; Crépeau, 296 ; Laguille, 232 ; Garand, 208 ; Debré, 180 ; Bouchardau, 134.

Pen, 1 891 (24,83) ; Chirac, 1 213 (15,92) ; Barre, 1 035 (13,59) ; Lajoie, 571 (7,49) ; Waechter, 276 (3,62) ; Juquin, 151 (1,98) ; Laguille, 136 (1,78) ; Bousset, 49 (0,64).

ORANGE

Ins. 16 424 ; suffr. expr., 13 581
Le Pen, 3 674 (27,05) ; Mitterrand, 3 435 (25,29) ; Chirac, 2 583 (19,01) ; Barre, 2 341 (17,23) ; Lajoie, 697 (5,13) ; Waechter, 417 (3,07) ; Laguille, 203 (1,49) ; Juquin, 184 (1,35) ; Bousset, 47 (0,34).

PERTUIS

Ins., 9 362 ; suffr. expr., 7 819
Mitterrand, 2 335 (29,86) ; Le Pen, 1 882 (24,06) ; Barre, 1 223 (15,64) ; Chirac, 1 113 (14,23) ; Lajoie, 630 (8,05) ; Waechter, 299 (3,82) ; Juquin, 182 (2,32) ; Laguille, 134 (1,71) ; Bousset, 21 (0,26).

LE PONTET

Ins. 9 301 ; suffr. expr., 7 803
Mitterrand, 2 464 (31,57) ; Le Pen, 2 114 (27,09) ; Barre, 1 126 (14,43) ; Chirac, 1 098 (14,07) ; Lajoie, 472 (6,04) ; Waechter, 224 (2,87) ; Juquin, 139 (1,78) ; Laguille, 131 (1,67) ; Bousset, 31 (0,39).

SORGUES

Ins. 10 123 ; suffr. expr., 8 141
Le Pen, 2 529 (31,06) ; Mitterrand, 2 024 (24,86) ; Lajoie, 1 224 (15,03) ; Chirac, 1 011 (12,41) ; Barre, 859 (10,55) ; Waechter, 212 (2,60) ; Juquin, 130 (1,59) ; Laguille, 114 (1,40) ; Bousset, 38 (0,46).

AVIGNON

Ins. 53 937 ; suffr. expr., 44 030
Mitterrand, 13 691 (31,09) ; Le Pen, 10 353 (23,51) ; Chirac, 7 350 (16,69) ; Barre, 6 384 (14,49) ; Lajoie, 2 940 (6,67) ; Waechter, 1 619 (3,67) ; Juquin, 933 (2,11) ; Laguille, 581 (1,31) ; Bousset, 179 (0,40).

APT

Ins. 7 831 ; suffr. expr., 6 014
Mitterrand, 1 650 (27,43) ; Le Pen, 1 534 (25,30) ; Barre, 983 (16,34) ; Lajoie, 305 (5,07) ; Waechter, 200 (3,32) ; Juquin, 124 (2,06) ; Laguille, 119 (1,97) ; Bousset, 24 (0,39).

BOLENE

Ins. 8 896 ; suffr. expr., 6 974
Mitterrand, 2 020 (28,96) ; Le Pen, 1 711 (24,53) ; Lajoie, 1 006 (14,42) ; Chirac, 878 (12,58) ; Barre, 806 (11,55) ; Waechter, 219 (3,14) ; Juquin, 172 (2,46) ; Laguille, 133 (1,90) ; Bousset, 29 (0,41).

CARPENTRAS

Ins. 16 579 ; suffr. expr., 12 704
Mitterrand, 3 391 (26,69) ; Le Pen, 3 061 (23,93) ; Barre, 1 569 (12,34) ; Chirac, 1 191 (9,38) ; Lajoie, 666 (5,24) ; Waechter, 443 (3,48) ; Juquin, 183 (1,44) ; Laguille, 178 (1,40) ; Bousset, 42 (0,33).

CHALLANS

Ins. 10 125 ; suffr. expr., 8 214
Mitterrand, 2 771 (33,73) ; Chirac, 2 010 (24,47) ; Barre, 1 780 (21,67) ; Le Pen, 703 (8,55) ; Waechter, 385 (4,68) ; Laguille, 224 (2,72) ; Lajoie, 188 (2,28) ; Juquin, 104 (1,26) ; Bousset, 49 (0,59).

LA ROCHE-SUR-YON

Ins. 30 215 ; suffr. expr., 24 730
Mitterrand, 10 030 (40,55) ; Barre, 5 440 (21,99) ; Chirac, 4 165 (16,84) ; Le Pen, 1 647 (6,65) ; Waechter, 1 220 (4,93) ; Lajoie, 842 (3,40) ; Juquin, 696 (2,81) ; Laguille, 575 (2,32) ; Bousset, 115 (0,46).

CHALLANS

Ins. 10 125 ; suffr. expr., 8 214
Mitterrand, 2 771 (33,73) ; Chirac, 2 010 (24,47) ; Barre, 1 780 (21,67) ; Le Pen, 703 (8,55) ; Waechter, 385 (4,68) ; Laguille, 224 (2,72) ; Lajoie, 188 (2,28) ; Juquin, 104 (1,26) ; Bousset, 49 (0,59).

CHALLANS

Ins. 10 125 ; suffr. expr., 8 214
Mitterrand, 2 771 (33,73) ; Chirac, 2 010 (24,47) ; Barre, 1 780 (21,67) ; Le Pen, 703 (8,55) ; Waechter, 385 (4,68) ; Laguille, 224 (2,72) ; Lajoie, 188 (2,28) ; Juquin, 104 (1,26) ; Bousset, 49 (0,59).

(27,91) ; Mitterrand, 1 833 (25,54) ; Chirac, 1 826 (25,44) ; Marchais, 495 (6,89) ; Lalonde, 312 ; Crépeau, 261 ; Laguille, 180 ; Debré, 121 ; Garand, 117 ; Bouchardau, 65.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 648 (25,40) ; Mitterrand, 1 518 (23,99) ; Marchais, 1 307 (20,14) ; Chirac, 1 272 (19,60) ; Lalonde, 284 ; Laguille, 115 ; Garand, 108 ; Crépeau, 100 ; Debré, 74 ; Bouchardau, 62.

1981. - Giscard d'Estaing, 2 453 (32,21) ; Mitterrand, 2 063 (27,09) ; Chirac, 1 257 (16,50) ; Marchais, 639 (8,33) ; Crépeau, 467 ; Lalonde, 223 ; Debré, 164 ; Laguille, 133 ; Garand, 95 ; Bouchardau, 73.

1981. - Giscard d'Estaing, 2 910 (44,63) ; Chirac, 1 442 (22,11) ; Mitterrand, 940 (14,41) ; Lalonde, 293 (4,49) ; Marchais, 213 ; Crépeau, 212 ; Debré, 186 ; Laguille, 129 ; Bouchardau, 101 ; Garand, 94.

1981. - Giscard d'Estaing, 3 202 (31,54) ; Mitterrand, 2 228 (21,93) ; Chirac, 1 826 (17,93) ; Marchais, 1 018 (10,18) ; Crépeau, 553 ; Lalonde, 362 ; Laguille, 201 ; Garand, 150 ; Debré, 145 ; Bouchardau, 64.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 290 (26,31) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 163 (14,60) ; Crépeau, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguille, 103 ; Garand, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardau, 41.

Mitterrand, 1 444 (38,03) ; Chirac, 915 (24,09) ; Barre, 633 (16,67) ; Le Pen, 293 (7,71) ; Lajoie, 222 (5,84) ; Waechter, 138 (3,63) ; Laguille, 73 (1,92) ; Juquin, 53 (1,39) ; Bousset, 28 (0,68).

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

1981. - Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguille, 78 ; Garand, 57 ; Debré, 34 ; Bouchardau, 38.

Ins. 275 172 ; vot., 227 660
Abst., 47 512 (17,26 %)
Suffr. expr., 220 586

Mitterrand, 78 034 (35,37) ; Chirac, 42 328 (19,18) ; Barre, 38 298 (17,36) ; Le Pen, 32 837 (14,88) ; Waechter, 10 612 (4,81) ; Lajoie, 8 666 (3,92) ; Laguille, 5 612 (2,54) ; Juquin, 3 190 (1,44) ; Bousset, 1 009 (0,45).

1981. - Giscard d'Estaing, 42 328 (19,18) ; Mitterrand, 39 298 (17,36) ; Chirac, 32 837 (14,88) ; Le Pen, 10 612 (4,81) ; Waechter, 8 666 (3,92) ; Lajoie, 5 612 (2,54) ; Juquin, 3 190 (1,44) ; Bousset, 1 009 (0,45).

1981. - Giscard d'Estaing, 42 328 (19,18) ; Mitterrand, 39 298 (17,36) ; Chirac, 32 837 (14,88) ; Le Pen, 10 612 (4,81) ; Waechter, 8 666 (3,92) ; Lajoie, 5 612 (2,54) ; Juquin, 3 190 (1,44) ; Bousset, 1 009 (0,45).

1981. - Giscard d'Estaing, 42 328 (19,18) ; Mitterrand, 39 298 (17,36) ; Chirac, 32 837 (14,88) ; Le Pen, 10 612 (4,81) ; Waechter, 8 666 (3,92) ; Lajoie, 5 612 (2,54) ; Juquin, 3 190 (1,44) ; Bousset, 1 009 (0,45).

1981. - Giscard d'Estaing, 42 328 (19,18) ; Mitterrand, 39 298 (17,36) ; Chirac, 32 837 (14,88) ; Le Pen, 10 612 (4,81) ; Waechter, 8 666 (3,92) ; Lajoie, 5 612 (2,54) ; Juquin, 3 190 (1,44) ; Bousset, 1 009 (0,45).

L'élection présidentielle

M. Mitterrand souverain dans les DOM

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

AUXERRE
Ins. 22 004; suff. expr. 17 135
Mitterrand, 6 006 (35,05); Barre, 3 890 (22,70); Chirac, 2 891 (16,87); Le Pen, 2 216 (12,93); Lajoie, 721 (4,20); Waechter, 672 (3,92); Jaquin, 351 (2,04); Laguille, 270 (1,57); Bousnel, 118 (0,68).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

AVALLON
Ins. 4 715; suff. expr. 3 806
Mitterrand, 1 467 (38,54); Chirac, 813 (21,36); Barre, 580 (15,23); Le Pen, 506 (13,29); Lajoie, 154 (4,04); Waechter, 133 (3,49); Laguille, 85 (2,23); Jaquin, 54 (1,41); Bousnel, 14 (0,36).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

BOURG
Ins. 6 144; suff. expr. 4 683
Mitterrand, 1 366 (29,16); Chirac, 1 142 (24,38); Barre, 841 (17,95); Le Pen, 839 (17,91); Lajoie, 184 (3,92); Waechter, 150 (3,20); Laguille, 74 (1,58); Jaquin, 67 (1,43); Bousnel, 20 (0,42).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

BOURBONNAIS
Ins. 4 933; suff. expr. 3 827
Mitterrand, 1 347 (35,19); Lajoie, 630 (16,46); Le Pen, 578 (15,10); Chirac, 349 (9,14); Barre, 438 (11,44); Waechter, 113 (2,95); Jaquin, 95 (2,48); Laguille, 37 (0,95); Bousnel, 20 (0,52).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

CHARENTAIS
Ins. 15 250; suff. expr. 11 954
Mitterrand, 3 705 (30,99); Chirac, 2 433 (20,35); Le Pen, 2 259 (18,89); Barre, 1 983 (16,58); Lajoie, 776 (6,47); Waechter, 397 (3,32); Jaquin, 179 (1,49); Laguille, 177 (1,48); Bousnel, 47 (0,39).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

CHARENTAIS
Ins. 15 250; suff. expr. 11 954
Mitterrand, 3 705 (30,99); Chirac, 2 433 (20,35); Le Pen, 2 259 (18,89); Barre, 1 983 (16,58); Lajoie, 776 (6,47); Waechter, 397 (3,32); Jaquin, 179 (1,49); Laguille, 177 (1,48); Bousnel, 47 (0,39).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

CHARENTAIS
Ins. 15 250; suff. expr. 11 954
Mitterrand, 3 705 (30,99); Chirac, 2 433 (20,35); Le Pen, 2 259 (18,89); Barre, 1 983 (16,58); Lajoie, 776 (6,47); Waechter, 397 (3,32); Jaquin, 179 (1,49); Laguille, 177 (1,48); Bousnel, 47 (0,39).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

CHARENTAIS
Ins. 15 250; suff. expr. 11 954
Mitterrand, 3 705 (30,99); Chirac, 2 433 (20,35); Le Pen, 2 259 (18,89); Barre, 1 983 (16,58); Lajoie, 776 (6,47); Waechter, 397 (3,32); Jaquin, 179 (1,49); Laguille, 177 (1,48); Bousnel, 47 (0,39).

1981. - Ins. 216 357; abst. 18,27 %; suff. expr. 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Laloche, 6 702 (3,86); Laguille, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garand, 2 580 (1,48); Bouchardon, 1 729 (0,99).

CHARENTAIS
Ins. 15 250; suff. expr. 11 954
Mitterrand, 3 705 (30,99); Chirac, 2 433 (20,35); Le Pen, 2 259 (18,89); Barre, 1 983 (16,58); Lajoie, 776 (6,47); Waechter, 397 (3,32); Jaquin, 179 (1,49); Laguille, 177 (1,48); Bousnel, 47 (0,39).

TERRITOIRE-DE-BELFORT

Ins. 84 925; vot. 69 549
Abst. 15 376 (18,10 %)
Suff. expr. 67 920
Mitterrand 24 983 (36,78)
Chirac 11 749 (17,25)
Le Pen 11 390 (16,76)
Barre 9 437 (13,89)
Waechter, 3 589 (5,28); Lajoie, 3 046 (4,48); Laguille, 1 966 (2,89); Jaquin, 1 410 (2,07); Bousnel, 350 (0,51).

1986. - Ins. 84 925; abst. 19,38 %; suff. expr. 69 549. Giscard d'Estaing, 23 078 (33,33); RPR, 23 078 (33,33); PC, 3 404 (5,20); AD, 1 720 (2,62); LO, 738 (1,14); MPPF, 318 (0,49); PS, 197 (0,30).

1981. - Ins. 84 925; abst. 18,53 %; suff. expr. 69 549. Giscard d'Estaing, 21 721 (33,42); Chirac, 10 616 (16,33); Marchais, 7 718 (11,37); Laloche, 2 623 (4,03); Laguille, 2 035 (3,13); Crépeau, 1 304 (2,00); Debré, 1 088 (1,67); Bousnel, 894 (1,37); Garand, 860 (1,32).

BELFORT
Ins. 28 887; suff. expr. 22 220
Mitterrand, 7 779 (35,00); Le Pen, 3 944 (17,74); Chirac, 3 619 (16,28); Barre, 3 201 (14,40); Lajoie, 1 184 (5,32); Waechter, 1 179 (5,30); Laguille, 607 (2,73); Jaquin, 593 (2,66); Bousnel, 114 (0,51).

1981. - Ins. 28 887; abst. 32,36 %; suff. expr. 22 220. Giscard d'Estaing, 9 719 (43,73); Chirac, 3 338 (15,20); Marchais, 2 939 (13,23); Laloche, 527 (2,37); Laguille, 634 (2,85); Debré, 421 (1,90); Bouchardon, 378 (1,70); Garand, 307.

BEAUCOURT
Ins. 3 149; suff. expr. 2 460
Mitterrand, 970 (39,43); Chirac, 444 (18,04); Le Pen, 381 (15,48); Barre, 276 (11,21); Lajoie, 149 (6,05); Waechter, 113 (4,59); Laguille, 82 (3,33); Jaquin, 39 (1,58); Bousnel, 6 (0,24).

1981. - Ins. 3 149; abst. 33,66 %; suff. expr. 2 460. Giscard d'Estaing, 511 (20,35); Chirac, 3 338 (15,20); Marchais, 2 939 (13,23); Laloche, 527 (2,37); Laguille, 634 (2,85); Debré, 421 (1,90); Bouchardon, 378 (1,70); Garand, 307.

DEJÈLE
Ins. 4 094; suff. expr. 3 053
Mitterrand, 1 249 (40,91); Le Pen, 540 (17,68); Chirac, 493 (16,14); Barre, 399 (13,06); Lajoie, 128 (4,19); Waechter, 111 (3,63); Laguille, 77 (2,52); Jaquin, 42 (1,37); Bousnel, 14 (0,45).

1981. - Ins. 4 094; abst. 33,54 %; suff. expr. 3 053. Giscard d'Estaing, 977 (32,00); Chirac, 591 (19,36); Marchais, 428 (13,99); Laloche, 145 (4,74); Laguille, 121 (3,96); Debré, 99 (3,24); Bouchardon, 37 (1,16); Garand, 36.

Avec 16,76 % des voix, le Front national a supplanté le RPR, vainqueur par rapport à 1986, triomphant M. Chirac et distançant largement M. Barre. M. Le Pen devance même les deux candidats de droite à Belfort, dont M. Jean-Pierre Chevènement (PS) est maire, et dans un tiers des cantons et communes du département. Il est particulièrement fort dans les secteurs à forte densité d'immigrés.

Par rapport à 1981, M. Mitterrand gagne près de 3,5 points. Les deux partis de la droite traditionnelle perdent en revanche près de 10 %. Le PCF continue sa dérive à gauche. On le retrouve à 4,48 % avec presque un point de moins que le candidat des Verts !

GUADELOUPE

Ins. 197 755; vot. 82 351
Abst. 115 404 (58,35 %)
Suff. expr. 77 179
Mitterrand 42 539 (55,11)
Chirac 19 493 (25,25)
Barre 8 135 (10,54)
Lajoie 4 198 (5,43)
Le Pen, 1 297 (1,68); Laguille, 607 (0,78); Waechter, 454 (0,58); Jaquin, 317 (0,41); Bousnel, 139 (0,18).

1986. - Ins. 197 755; abst. 52,52 %; suff. expr. 90 221. RPR, 28 449 (31,64); PS, 22 344 (27,85); APP, PC, 18 870 (23,52); UDF, 8 776 (10,39); DIV, G., 682 (1,24); FN, 533 (0,68); B.O.C., 233 (0,29).

1981. - Ins. 177 461; abst. 60,32 %; suff. expr. 66 265. Giscard d'Estaing, 48 856 (73,73); Chirac, 6 834 (10,30); Marchais, 6 671 (10,07); Laloche, 4 384 (6,57); Laguille, 472 (0,71); Crépeau, 376 (0,55); Lajoie, 333 (0,48); Debré, 229 (0,33); Crépeau, 212 (0,31); Bouchardon, 174 (0,27).

M. Mitterrand fut un tabac que personne n'avait prévu: avec 51,94 % des suffrages exprimés le président sortant amène de 30,75 points son score du premier tour de 1981, alors que M. Chirac (30,55 %) ne progressa, en sept ans, que de 2,64 points.

Le vote mitterrandien est particulièrement fort à Cayenne (61,31 %) - où M. Chirac n'obtient que 25,04 % - mais aussi dans beaucoup d'autres communes. Au total, le président-candidat devance le premier ministre-candidat dans dix communes sur vingt. Et le vote nouveau révéla justement dans le vote protestataire des bénéficiaires de la parti de communistes de la forêt amazonienne, M. Maripasoula, où le chef d'Etat a reçu le soutien des « Bonts », les descendants des anciens esclaves « marrons », qui ont converti en Amérindiens du Sud les traditions africaines de leurs ancêtres.

M. Chirac en revanche, l'emporte à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

WALLIS-ET-FUTUNA
Ins. 8 316; vot. 6 020
Abst. 2 296 (27,60 %)
Suff. expr. 6 013
Chirac 3 143 (52,27)
Barre 2 364 (39,31)
Mitterrand 434 (7,21)
Le Pen 37 (0,61)
Waechter, 12 (0,19); Laguille, 10 (0,16); Bousnel, 7 (0,11); Jaquin, 4 (0,06); Lajoie, 2 (0,03).

1986. - Ins. 8 316; abst. 19,46 %; suff. expr. 6 013. RPR, 2 370 (40,71); DIV, G., 1 942 (32,30); DIV, D., 1 689 (28,44); DIV, G., 231 (3,85).

1981. - Ins. 6 006; abst. 26,65 %; suff. expr. 4 834. Giscard d'Estaing, 2 911 (60,21); Chirac, 1 868 (38,64); Mitterrand, 26 (0,53); Debré, 8 (0,16); Marchais, 1 647 (3,42); Laloche, 869 (1,80); Laguille, 728 (1,51); Garand, 637 (1,32); Crépeau, 483 (1,00); Debré, 403 (0,84); Bouchardon, 139 (0,29).

Les électeurs du royaume français de Wallis-et-Futuna se sont donnés M. Chirac (52,27 %) pour souverain. Leur vote s'inscrit dans la continuité légitimiste de ce territoire du Pacifique sud qui avait précédé M. Giscard d'Estaing au premier tour de 1981, sans crainte de se retrouver ensuite à consacrer par rapport à la métropole.

Il n'en demeure pas moins que, dans le contexte local, le résultat obtenu par

(Publicité)
Quand ça va mal, tout s'emmêle, mais personne ne s'en mêle...
R.O.S. Amitié, c'est un numéro de téléphone. L'Amitié, c'est être au bout du fil, prêt à écouter, comprendre, dire le bon mot au bon moment. Si vous êtes là, ça va mieux.

Dans la région parisienne, 250 bénévoles sont déjà à l'écoute. Nous devons en trouver au moins 80 de plus chaque année.

En renforçant cette équipe, vous permettez le dévouement de centaines d'histoires qui, sans vous, auraient pu mal finir.

Pour offrir votre candidature à l'écoute, écrivez-nous!
S.O.S. AMITIÉ
S.O.S. Amitié Ile-de-France - B.P. 100
92105 Boulogne-Billancourt Cedex

GUYANE

Ins. 30 176; vot. 16 922
Abst. 13 254 (43,92 %)
Suff. expr. 16 833
Mitterrand 8 495 (51,04)
Chirac 4 996 (30,55)
Barre 1 498 (9,16)
Le Pen 771 (4,71)
Waechter, 191 (1,16); Laguille, 148 (0,90); Lajoie, 112 (0,68); Jaquin, 115 (0,64); Bousnel, 37 (0,22).

1986. - Ins. 29 984; abst. 38,50 %; suff. expr. 15 596. Div. g. 7 541 (48,35); RPR, 5 332 (34,18); UDF, 2 723 (17,45); 1981. - Ins. 23 000; abst. 56,00 %; suff. expr. 9 831. Giscard d'Estaing, 4 211 (42,87); Chirac, 2 744 (27,91); Mitterrand, 2 084 (21,19); Laloche, 183 (1,86); Marchais, 145 (1,47); Laguille, 115 (1,16); Garand, 107 (1,08); Crépeau, 103 (1,04); Debré, 75 (0,76); Bouchardon, 60 (0,61).

M. Mitterrand fut un tabac que personne n'avait prévu: avec 51,94 % des suffrages exprimés le président sortant amène de 30,75 points son score du premier tour de 1981, alors que M. Chirac (30,55 %) ne progressa, en sept ans, que de 2,64 points.

Le vote mitterrandien est particulièrement fort à Cayenne (61,31 %) - où M. Chirac n'obtient que 25,04 % - mais aussi dans beaucoup d'autres communes. Au total, le président-candidat devance le premier ministre-candidat dans dix communes sur vingt. Et le vote nouveau révéla justement dans le vote protestataire des bénéficiaires de la parti de communistes de la forêt amazonienne, M. Maripasoula, où le chef d'Etat a reçu le soutien des « Bonts », les descendants des anciens esclaves « marrons », qui ont converti en Amérindiens du Sud les traditions africaines de leurs ancêtres.

M. Chirac en revanche, l'emporte à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

MARTINIQUE
Ins. 216 412; vot. 124 910
Abst. 91 502 (42,28 %)
Suff. expr. 116 940
Mitterrand 68 847 (58,87)
Chirac 23 227 (19,86)
Barre 19 129 (16,35)
Lajoie 2 319 (1,98)
Le Pen, 1 265 (1,16); Laguille, 826 (0,70); Waechter, 548 (0,58); Jaquin, 548 (0,58); Bousnel, 193 (0,16).

1986. - Ins. 204 823; abst. 41,35 %; suff. expr. 109 500. Un g. 56 044 (51,18); Un opp. 46 474 (42,44); Ext. g. 3 286 (3,01); Div. opp. 2 212 (2,02); FN, 1 472 (1,34).

1981. - Ins. 187 657; abst. 51,71 %; suff. expr. 86 560. Giscard d'Estaing, 62 422 (72,11); Mitterrand, 10 330 (12,16); Chirac, 8 783 (10,11); Marchais, 2 131 (2,46); Laguille, 801 (0,92); Laloche, 546 (0,63); Garand, 413 (0,47); Debré, 386 (0,44); Crépeau, 367 (0,42); Bouchardon, 211 (0,24).

Une fois de plus la Martinique a voté, probablement sous l'effet de son vieux réflexe légitimiste, pour le président sortant. Alors qu'au premier tour de 1981 M. Valéry Giscard d'Estaing récoltait 72,11 % des suffrages exprimés, le 24 avril les deux grands de la droite se trouvaient ensemble que l'ancien arrive en première position, souvent avec plus de 50 % des voix. Il n'est devancé que dans la commune barbazanne de France (Chirac : 19,86 %; Barre : 16,36 %). M. Mitterrand, lui, recueille 58,87 % des voix en dépit d'une campagne peu dynamique.

Les supporters de M. Chirac et Barre proclamèrent qu'en cas de scrutin serré l'outre-mer ferait la différence. Pour ce qui concerne la Martinique, la prévision s'est révélée exacte, mais en sens inverse.

Les « petits » candidats ont encore plus patit qu'en métropole, ne réussissant à eux six que 4,92 % des voix. M. Jean-Marie Le Pen doit être compté, au niveau local, parmi ces « petits » avec 1,17 % contre 1,60 % en mars 1986. Le président du Front national espérait pourtant tripler son score.

LA RÉUNION
Ins. 292 627; vot. 215 557
Abst. 77 070 (26,33 %)
Suff. expr. 211 293
Mitterrand 108 077 (51,15)
Barre 51 763 (24,49)
Chirac 36 897 (17,46)
Lajoie 5 360 (2,53)
Le Pen, 3 740 (1,77); Laguille, 1 832 (0,86); Waechter, 1 652 (0,78); Jaquin, 1 299 (0,61); Bousnel, 673 (0,31).

1986. - Ins. 292 627; abst. 26,33 %; suff. expr. 211 293. Mitterrand, 108 077 (51,15); Barre, 51 763 (24,49); Chirac, 36 897 (17,46); Lajoie, 5 360 (2,53); Le Pen, 3 740 (1,77); Laguille, 1 832 (0,86); Waechter, 1 652 (0,78); Jaquin, 1 299 (0,61); Bousnel, 673 (0,31).

1981. - Ins. 292 627; abst. 26,33 %; suff. expr. 211 293. Giscard d'Estaing, 108 077 (51,15); Chirac, 51 763 (24,49); Barre, 36 897 (17,46); Lajoie, 5 360 (2,53); Le Pen, 3 740 (1,77); Laguille, 1 832 (0,86); Waechter, 1 652 (0,78); Jaquin, 1 299 (0,61); Bousnel, 673 (0,31).

Le contentieux franco-candidat sur la zone de pêche dans l'estuaire du Saint-Laurent, qui crée de grosses difficultés aux pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon, n'a pas vraiment porté préjudice à M. Chirac, qui gagne 27,2 points par rapport à 1981 et arrive en tête du scrutin devant M. Mitterrand. Le président sortant fait lui

(Publicité)
« SOURDS ET MALENTENDANTS »
Les lundi 25 et mardi 26 avril 1988
notre centre optique-acoustique organise deux journées réservées aux sourds et malentendants.
Vous pourrez gratuitement faire réviser vos appareils auditifs.
Prenez rendez-vous sans tarder en téléphonant au 42-33-21-89, poste 175.

M. Mitterrand souverain dans les DOM

attentions et sur les largesses au cours de la campagne électorale. A croire que les électeurs ont été indispesés par l'ampleur même de sa campagne...

Cet échec est partagé par le ministre des DOM-TOM, M. Pons, dont la politique n'a guère convaincu depuis deux ans.

La popularité de M. Mitterrand, qui doit justement visiter, lundi 25 et mardi 26 avril, les deux départements antillais, apparaît singulièrement paradoxale, par son haut niveau. Surtout si l'on considère que le président-candidat n'avait pas mené campagne outre-mer, sauf à La Réunion. Les polémiques suscitées par le traitement de l'information sur Radio-France outre-mer n'ont sans doute pas non plus été étrangères à cette surprise.

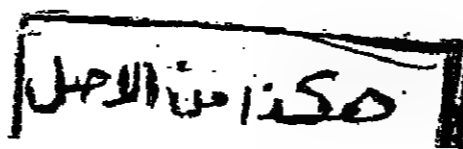
Les DOM se distinguent aussi par leur rejet du Front national: M. Le Pen ne recueille, au total, que 1,70 % des suffrages.

1986. - Ins. 278 418; abst. 25,41 %; suff. expr. 200 248. U.N. OPP., 73 847 (36,87); APP, PC, 58 517 (29,27); DIV, OPP., 34 191 (17,07); PS, 27 437 (13,70); DIV, G., 2 142 (1,06); FN, 2 116 (1,05); DIV, OPP., 1 704 (0,85).

1981. - Ins. 237 153; abst. 35,17 %; suff. expr. 198 956. Giscard d'Estaing, 70 086 (35,12); Marchais, 33 371 (16,60); Chirac, 16 137 (8,11); Mitterrand, 15 017 (7,56); Debré, 10 655 (5,36); Laguille, 3 083 (1,55); Laloche, 1 450 (0,73); Garand, 1 288 (0,64); Crépeau, 831 (0,41); Bouchardon, 638 (0,32).

De jamais vu. Pour la première fois à la Réunion, un candidat à l'élection présidentielle franchit la barre des 50 % dès le premier tour. Avec plus de 51 % des voix réunissant les rassemblés sur ses noms, M. Mitterrand a visiblement placé ce département sous son charme. Quel chemin parcouru depuis les 9 % qu'il avait réalisés au premier tour de 1981 !

Certes, on s'attendait à un bon score du président-candidat, après la décision du Parti communiste réunionnais de lui apporter son soutien (30 % des voix exprimés) le 24 avril. Mais les espoirs de la Fédération socialiste locale, le président sortant était crédité de 45 % des voix. Le chef de l'Etat a visiblement séduit de nombreux centristes. Ainsi, même dans des communes où la majorité était largement dominée, M. Mitterrand arrive en première position, souvent avec plus de 50 % des voix. Il n'est devancé que dans la commune barbazanne de France (Chirac : 19,86 %; Barre : 16,36 %). M. Mitterrand, lui, recueille 58,87 % des voix en dépit d'une campagne peu dynamique.



Politique

Encore un mort et huit blessés en Nouvelle-Calédonie

Les résultats des élections régionales sont hypothéqués par la multiplication des violences et le taux d'abstention

Le double scrutin régional et présidentiel a été très perturbé, en Nouvelle-Calédonie, où 38 des 139 bureaux de vote n'ont pas pu ouvrir leurs portes. C'est à Canala, sur la côte est du territoire, que les incidents les plus violents ont eu lieu. Samedi soir, dans cette localité, l'un des principaux responsables du service d'ordre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Henri Morini, avait été blessé, ainsi que deux autres militants « loyalistes », par des tirs de chevrotines.

Dimanche matin, toujours à Canala, peu après l'ouverture de l'un des bureaux de vote, un gendarme qui surveillait la mairie a été lui aussi blessé par balle. Puis, un peu plus tard, dans la journée, six autres gendarmes sont tombés dans une embuscade au cours de laquelle certains des militants du FLNKS ont utilisé des armes automatiques. Deux des gendarmes blessés l'ont été grièvement. Au même moment, on apprenait la

mort, à Sydney, du gendarme blessé par balles lors des affrontements d'Ouvéa.

Les gendarmes ont été la cible de tirs en d'autres points du territoire : à Pouébo (côte ouest), l'un d'eux a été atteint. A Koué et Païta (côte ouest), il n'y a pas eu, en revanche, de victime. A Saint-Louis, près de Nouméa, une fusillade a opposé Mélanésiens et forces de l'ordre. Au Mont-Dore, la mairie a été momentanément encerclée par des indépendantistes.

Dans les trois îles Loyauté, des barrages ont empêché certains électeurs de se rendre aux urnes.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, arrivé lundi matin à Nouméa, a donné pour instruction aux forces de sécurité de « répondre aux armes par les armes ».

A 13 h 30 locales, encore à Canala (4 h 30 en métropole), lundi, une Mélanésienne de dix-huit

ans a été tuée par balle au cours d'une nouvelle fusillade entre les gendarmes assiégés et les militants du FLNKS.

Sur l'île d'Ouvéa, toujours fermée à la presse, une vaste opération menée conjointement par la gendarmerie et par l'armée se poursuivait, lundi matin, pour essayer de libérer les seize gendarmes toujours détenus en otages par les militants du FLNKS. Onze gendarmes ont été libérés dans la nuit de dimanche à lundi (à l'aube à Ouvéa), à la suite, semble-t-il, d'une intervention des chefs combattants auprès des ravisseurs.

« Il n'y aura jamais de futur institutionnel dans ce pays sans notre accord », a déclaré le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou. M. Pons va constater jusqu'au bout le prix de son mépris pour le FLNKS.

Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, s'est déclaré convaincu, pour sa

part, de la « démobilisation » du FLNKS. « Peut-être à petit, le FLNKS se désintègre, s'est-il estimé. Il mène des actions isolées sur un terrain mouvant ».

Cette situation — la plus violente que la Nouvelle-Calédonie ait connue depuis la fin de 1984 — hypothèque lourdement l'entrée en vigueur du nouveau statut du territoire. Si les résultats des élections régionales dans les deux régions sud (Nouméa) et ouest (trinités) sont assez bien la réalité politique du territoire, la forte abstention des électeurs dans les deux autres régions (est et îles Loyauté) a prédominance causée, en effet, toute valeur au bilan du scrutin boycotté par les indépendantistes.

Ce bilan se traduit, en l'état actuel des choses, par un net succès du RPCR (64,46 % des suffrages exprimés, trente-cinq élus), mais aussi par une forte poussée du Front national (22,49 %, huit élus), surtout chez les broussards de la côte ouest.

Tortures ?

Dans un communiqué diffusé dimanche soir, le FLNKS a porté de graves accusations contre les forces de l'ordre présentes sur l'île d'Ouvéa dans le cadre de l'opération déclenchée pour libérer les gendarmes détenus en otages.

Selon l'état-major indépendantiste : « A Gossanah, l'armée a séparé les hommes des femmes et des enfants. Les hommes sont torturés pour qu'ils révèlent l'endroit où sont détenus les gendarmes prisonniers. Le pasteur Vito Djouéni a été attaché dimanche matin à un cocotier devant la gendarmerie de Fayoua, alors qu'il était alié depuis deux semaines. A Mouli, l'armée a saqué les maisons, détruit le mobilier et la vaisselle des familles. A l'aéroport de Houloup, les gendarmes ont arrêté dimanche matin Hosoda Ouwane, maire d'Ouvéa, qui avait quitté Paris le 20 avril et n'avait donc rien à voir avec l'opération de commando, et qui a été emmené menottes aux poignets au campement de l'armée. »

Le FLNKS ajoutait : « Tournant le dos à la négociation dans une affaire aussi grave, le gouvernement français portera seul la responsabilité du bain de sang qui résultera de son coup de force à Gossanah. »

NOUMÉA de notre correspondant

Accroché sur le capot de son pick-up, l'homme met en jeu toutes les voitures qui descendent de Canala. Autour de lui, ils sont une demi-douzaine, postés à l'embranchement de La Foa-Canala, à guetter le col d'Amieu, la frontière d'où pourrait jaillir le danger. Trois de combat, patagues, casquettes à la Bigeard, fusil à la ceinture à la main, le broussard ne cache pas son attirail car il faut que tout le monde sache qu'on se battra pour La Foa.

« On attend les Canaques au cas où ils viendraient attaquer le village. »

— Qu'est-ce que vous ferez ?

— On ne prendra pas le thé avec eux.

— Il n'y a pas de gendarmes pour maintenir l'ordre ?

— Ils sont débordés, regardez, à Ouvéa... Et tous ceux qui se baignent dans la baie des Citrons... »

Quelques kilomètres plus loin, à l'entrée de La Foa, des gendarmes prennent l'ombre devant le portail de la brigade. Ils disent ignorer que des milices d'auto-défense règlent quasiment la circulation. « C'est

peut-être pour chasser le corf », plaisante l'un d'eux.

De l'autre côté de la chaîne montagneuse, à Canala, les rumeurs ne sont pas moins alarmistes. « Les Jachos » doivent débarquer régulièrement toutes les heures. C'est l'armée soudaise, samedi matin, d'une milice anti-indépendantiste de Nouméa, mélangé Européens et Wallisiens, qui a déclenché le braquage. La riposte n'a d'ailleurs pas tardé : le véhicule intrus a essuyé des coups de feu de plusieurs tireurs embusqués. M. Henri Morini, un des chefs du service de sécurité du RPCR, a été sérieusement touché à la tête. Aussitôt évacué par hélicoptère sur Nouméa, il a dû subir une intervention chirurgicale.

En cette matinée électorale, le secteur de Canala s'est reconvoqué sur lui-même. Des troncs d'arbre sont couchés sur la route, tous les 50 mètres. Un officier d'une section du régiment d'infanterie de marine (RIMA), qui a cantonné à Negropo au nord de la commune, a entendu toute la nuit le grondement d'une tronçonneuse. Canala est, maintenant, inaccessible, coupé du reste de l'archipel. Pour gagner le cœur du village, il faut marcher une bonne heure sur un sentier brûlant et maculé de slogans à la gloire de la « Kanaky libre ».

Le siège de Canala

Derrière un lacis surgissent un, deux, puis trois barils tenus par des militants du FLNKS, fusil à l'épaule, et le visage dissimulé par des cagoules.

Ici, les anciens compagnons d'Éloi Machoro sont maltrés chez eux. A l'heure de l'ouverture du scrutin, un convoi de gendarmes mobiles a bien tenté de rétablir toutes les apparences de la légalité républicaine en dégageant la voie, mais que faire ? Démantelés, les obstacles sont aussitôt reconstruits. « Ils vont se faire tout seuls », ironise un responsable local de l'Union calédonienne (UC), le composante du FLNKS qui contrôle la région.

Écroué de chaise, le centre du bourg est vidé, mince. A la sortie sud, deux nouveaux barrages. Cette fois, les militants n'exhibent pas de fusil, mais des haches et des sabres d'abatis. Un bus incendié a été placé au travers de la chaussée. Des hommes se bécotaient de se consumer, dégageant d'épaisses volutes de fumée noire.

Le village a toutes les apparences d'un camp retranché. Les gendarmes se sont claquemurés dans la brigade, une bâtisse blanche et grise que trois cents à quatre cents indépendantistes armés viennent d'administrer la preuve qu'ils sont prêts à

tirer. En début de matinée, un gendarme a été grièvement blessé par une balle devant la mairie. En fin d'après-midi, le climat s'est considérablement assourdi : un peloton de gendarmes mobiles qui levait des barrages à l'entrée nord du village, à la hauteur de la tribu de Nambout, a essuyé des tirs à l'arme automatique, selon la gendarmerie. Une balle a percé une grenade, provoquant une explosion. Six gendarmes ont été blessés, dont un sérieusement. Puis, au cours de la soirée, la brigade a été harcelée à plusieurs reprises.

Après Ouvéa, le point chaud de l'archipel est donc devenu Canala. Et les militants canaques se préparent à une épreuve de force de longue durée. « On s'est organisé pour tenir un siège de deux à trois mois, explique un militant, confiant. On ne veut pas de ce statut Pons, et on est prêt à tout. » A ses côtés, un homme souligne le caractère d'une marionnette de la coupe du soir. « Ah ! ces pauvres gendarmes qui débarquent de métropole et qui n'y sont pour rien », murmure-t-elle. Puis, elle laisse tomber, comme résignée : « Mais tant pis, chaque son bouillie. »

FREDERIC BORIN

Disqualification

QUE dire après un tel gâchis ? Le gouvernement avait, ce 24 avril, en Nouvelle-Calédonie, trois ambitions.

Il présentait, un week-end, la mise en place du nouveau statut du territoire, et favorisait — avait dit le ministre des DOM-TOM — le retour à une coexistence harmonieuse entre les Canaques et les autres communautés.

Il espérait, par ailleurs, avoir obtenu la participation au scrutin de quelques indépendantistes modérés, la répression de l'audace du FLNKS.

« Il a fait tout, de toute façon, de faire régner l'ordre autour des bureaux de vote. »

Son échec est total. « Des élections régionales sur quatre — sur les îles Est et sur les Loyauté, — ces élections se sont déroulées dans une atmosphère de guerre. Jamais autant de bouge de feu n'a existé dans un territoire français », a déclaré le ministre des DOM-TOM.

Dans toutes les communes peuplées de plus de cent habitants, le taux d'abstention a été tel que les résultats du scrutin n'ont aucune valeur. La loi d'ordre de boycottage a été plus aisée à appliquer qu'on ne le croyait. Quelle représentativité pourraient avoir les conseils régionaux élus par moins du quart des électeurs ?

Malgré l'ampleur de leur dispositif de surveillance, les autorités locales ont eu du mal à empêcher un surcroît de violence. Des militants ont même tenté de brûler les bureaux de vote.

Le gouvernement de M. Chirac se retrouve dans la même impasse que celui de M. Fabius en novembre 1984, quand la situation insurrectionnelle déclenchée par le boycottage du FLNKS avait réduit à néant les votes émis dans le calme à Nouméa et dans les autres localités « blanches ».

Les résultats de premier tour de l'élection présidentielle illustrent jusqu'à la caricature — avec un François Mitterrand à 4,98 % et un Raymond Barre à 6,12 % pour un Jacques Chirac à 74,67 % — à quel point la Nouvelle-Calédonie est devenue à tous points de vue une terre hors norme.

La logique aberrante dans laquelle s'est enfermée le gouvernement espagnol même des officiers parvenus qui de retour contre lui et ont tenté d'aggraver la situation. Non seulement la rupture entre les Canaques, qui demeurent indépendantistes à 80 %, et l'autre « camp » semble avoir dépassé le point de non-retour, mais le centre de gravité du courant conservateur territorial se déplace vers l'extrême droite sous l'influence du Front national, en progrès spectaculaire. Avec tous les risques de radicalisation accrue qui en résultent.

Ce bilan apparaît d'autant plus accablant pour M. Chirac que le premier ministre candidat, ainsi disqualifié pour avoir évalué en Nouvelle-Calédonie les paris insensés de son ministère des DOM-TOM, sort porteur d'un bilan de premier tour de l'élection présidentielle. Son score ne fera sans doute, malheureusement, qu'encourager le FLNKS à maintenir en prison dans l'attente d'un hypothétique changement de pouvoir en métropole.

Sur ce terrain, la cohabitation entre M. Chirac et M. Mitterrand s'est poursuivie, normalement, l'on avait tenté d'espérer une délicate. Ce n'est, malheureusement pas le cas. Bien au contraire, l'Élysée ne cache plus ses irritations devant l'entêtement de l'Hôtel Matignon et du ministère des DOM-TOM.

Paradoxalement, seul M. Mitterrand possède aujourd'hui, grâce à son propre score national, assez de crédit pour exercer, en attendant le 5 mai, cet engrenage infernal.

FRANÇOIS HOLLAT

	RÉGION EST			RÉGION OUEST			RÉGION SUD			RÉGION DES ÎLES LOYAUTÉ			TOTAL	TOTAL 1985 (4)	
	Votes	%	Élus	Votes	%	Élus	Votes	%	Élus	Votes	%	Élus	Votes	%	Élus
Inscrits	13 002			22 234			41 877			11 816			88 329		89 808
Votants	3 139			11 938			32 942			2 119			50 138		72 483
Abstentions	75,86 %			46,31 %			21,34 %			82,07 %			43,82 %		19,37 %
Exprimés	3 072			11 454			31 821			2 102			48 448		71 447
RPCR	2 215	72,10	7	7 289	63,84	8	19 852	61,75	13	2 079	98,91	7	31 235	64,46	35
FN	272	8,85	—	3 275	28,59	3	7 328	23,03	5	23	1,09	—	10 899	22,49	8
UPC (1)	585	19,04	2	890	7,77	—	—	—	—	—	—	—	1 475	3,04	2
FC (2)	—	—	—	—	—	—	2 918	9,16	2	—	—	—	2 918	6,01	2
Ent. (3)	—	—	—	—	—	—	1 824	5,84	1	—	—	—	1 824	3,87	1


(1) La liste de l'Union pour construire, présente dans les régions Est et Ouest a été constituée par des dissidents du mouvement LKS (Libération kanake socialiste, indépendantistes modérés), dont le chef de file, M. Francis Poudouy, maire de Poindimié, a été exclu de son parti, partisan, comme le FLNKS, du boycottage du scrutin.

(2) Front calédonien (extrême droite).

(3) Liste d'« Ententes » (divers droite).

(4) En 1985, le découpage régional du territoire était différent sur la Grande-Terre et il y avait eu au total sept listes en présence. Le RPCR, le FLNKS et le LKS étaient alors représentés dans chacune des quatre régions. Le FLNKS, qui avait recueilli, sur l'ensemble du territoire, 20 545 voix, soit 28,75 % des suffrages exprimés, avait eu 16 élus. Le LKS avait obtenu

4 594 voix et avait eu 1 élu. Une liste modérée favorable à des compromis avec les indépendantistes, la liste de l'OPAC, présente dans trois des quatre régions, avait recueilli 2 317 voix (3,24 %). Une liste apparentée RPCR, présente dans la région du Nord, avait obtenu 1 058 voix (1,88 %) et 1 élu. Une liste centriste (Calédonie nouvelle), présente dans la région du Sud, avait été créditée de 516 voix (0,72 %).



EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA Master of Business Administration
Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3^e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...

Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2^e CYCLE Intensif : Cours spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America
17-25, rue de Chailot (Métro Van Ness), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71
Communiqué par European University of America • San Francisco • Calédonie

L'analyse du scrutin

- Confirmation de la bipolarisation
- Vote protestataire des broussards

Les résultats du scrutin régional mettent à nouveau en évidence la bipolarisation politique de la Nouvelle-Calédonie. Comme lors du référendum d'autodétermination du 13 septembre, les communes dans lesquelles la participation a été supérieure à 50 % sont celles où prédomine la population d'origine européenne. Partout ailleurs, dans dix-neuf communes représentant les trois quarts du territoire, là où la population mélanésienne est majoritaire, le taux d'abstention a été très élevé parce que le mot d'ordre de boycottage lancé par les indépendantistes a été très suivi. L'abstention a atteint 100 % aux îles Belep : 99,44 % à Pouébo ; 95,38 % à Maré ; 88,62 % à Canala ; 88,54 % à Hienghène, la commune dont M. Tjibaou est le maire ; 85,02 % à Yaté ; 79,60 % à Ouegoua ; 76,41 % à Poui ; 75,55 % à Koné ; 73,12 % à Pomerihouen ; 72,81 % à Houailou ; 71,76 % à Lifou ; 70,45 % à Sarraméa ; 70,22 % à Ouvéa ; 69,05 % à Thio ; 65,08 % à Touho ; 59,94 % à Voh ; 51,91 % à Poindimié.

Dans 22 communes au total, le taux d'abstention a été supérieur à ce qu'il avait été le 13 septembre.

Le nombre des abstentionnistes a donné lieu à des bilans caricaturaux. A Pouébo, par exemple, la liste du RPCR a obtenu 57,14 % des suffrages exprimés en recueillant... 4 voix. De même, à Canala, où la participation n'a pas dépassé 11,18 % à cause des incidents, la liste du RPCR a été créditée de 80,15 % avec 218 voix pour 2 523 électeurs inscrits.

Les trente-huit bureaux de vote qui ont dû rester fermés sont situés dans treize communes (1 sur 1 aux Belep ; 1 sur 3 à Bourail ; 3 sur 5 à Canala ; 3 sur 4 à Hienghène ; 1 sur 2 à Kala-Gomen ; 8 sur 12 à Lifou ; 7 sur 9 à Maré ; 1 sur 2 à Ouegoua ; 1 sur 3 à Ouvéa ; 1 sur 5 à Pouébo ; 2 sur 2 à Pouébo ; 1 sur 4 à Pomerihouen ; 1 sur 2 à Thio).

La véritable nouveauté du scrutin réside dans les scores réalisés par le Front national dans la région ouest. C'est à Bourail, centre agricole du territoire, que la liste conduite par M. Justin Guillemard, principal porte-parole des broussards calédoniens, a obtenu son résultat le plus spectaculaire : 41,76 % des suffrages. Mais, dans la plupart des

localités de la côte ouest, la liste qui se réclame de M. Le Pen remporte des succès supérieurs à la moyenne du Front national (22,49%) sur l'ensemble du territoire : 37,56 % à Farino ; 34,85 % à Poui ; 30,28 % à Dumbéa ; 30,11 % à Ouegoua ; 29,66 % à Boulouparis ; 26,30 % à La Foa ; 24,18 % à Sarraméa ; 25,60 % à Kala-Gomen ; 25,30 % à Koumac ; 23,84 % à Païta ; 23,72 % à Moundou ; 22,59 % à Pouébo ; 21,36 % à Koné ; 20,16 % à Voh.

Cette progression du Front national (+ 15,13 points par rapport à 1985) exprime essentiellement, de la part des broussards de Nouvelle-Calédonie, une attitude protestataire de plus en plus ouverte contre l'hégémonie du parti de M. Laheur et contre le poids trop écrasant de Nouméa. Les 1 118 bulletins blancs enregistrés dans la région sud (2,69 %) peuvent être interprétés de la même façon.

La portion congrue qui caractérise les résultats globalement obtenus par les trois autres petites listes confirme le peu d'intérêt accordé par les électeurs anti-indépendantistes aux partisans de quelque « troisième force » que ce soit.

AFGHANISTAN : la mise en œuvre de l'accord de Genève

Les chefs de la résistance envisagent plusieurs scénarios pour le retrait des troupes soviétiques

Le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, a reconnu, le dimanche 24 avril, que la résistance avait occupé Barrikot, dans la province de Kunar (est). Peu auparavant, des sources de la résistance, au Pakistan, avaient indiqué que 200 hélicoptères avaient évacué 800 soldats soviétiques stationnés à Barrikot.

Certaines de soldats de l'Armée rouge ont quitté samedi le district d'Atghar (province de Zabul, dans le sud-est du pays). Après l'évacuation, l'aviation a bombardé le district. Vendredi, toujours selon la résistance, quelque cent cinquante hélicoptères ont évacué les troupes soviétiques du district de Marroof (province de Kandahar, dans le sud). A Kaboul, selon des diplomates occidentaux, les Soviétiques accor-

deraient la priorité à la sécurité des bases en position qu'ils comptent évacuer en dernier, s'attendant à des attaques redoublées de la résistance. Enfin, le président Najibullah a proposé, dimanche, un arrêté symétrique de l'aide militaire soviétique à son armée et de l'aide militaire américaine au Pakistan et à la résistance. — (AFP, AP.)

PESHAWAR de notre envoyé spécial

Quels itinéraires vont-ils choisir ? La route du nord, probablement, celle qui traverse les provinces du Parwan et du Baghlan, mais qui oblige à emprunter le tunnel de Salang, une région que contrôle le commandant Massoud. Celle du sud, via Kandahar et Herat, est plus longue et plus incertaine. Que vont-ils laisser derrière eux ? Une succession d'édifices, d'ouvrages d'art et des villages truffés de mines ? Depuis la signature des accords de Genève, les stratégies de la résistance afghane pèsent le pour et le contre de chaque scénario : du 15 mai 1988 au 15 février 1989, cent quinze mille soldats soviétiques (dont la moitié avant le 15 août) vont quitter l'Afghanistan, ce qui signifie que les ponts aériens n'y suffiront pas et qu'une grande partie des troupes et des matériels (ceux qui ne pourront pas être laissés au régime de Kaboul) devront être évacués par la route.

Au début de la semaine dernière, Abdul Haq, l'un des principaux commandants de la résistance, a réuni une quarantaine de chefs militaires, le plupart membres de son parti, le Hezb-I-Islami, dirigé par Yousouf Khatib. Le but de cette rencontre ? Échanger des informations. « Il faut attendre de savoir quelle attitude les Soviétiques vont adopter. Sans cela, nous ne pouvons envisager aucune offensive. De toute façon, je ne suis pas encore totalement convaincu qu'ils vont partir », nous indique Abdul Haq, spécialiste des opérations de sabotage.

La simple logique et aussi la prudence voudraient que les Soviétiques remontent du sud vers le nord, abandonnant une à une à l'armée du président Najibullah les garnisons les plus éloignées de la capitale, en commençant par Kandahar. Le risque est qu'ils puissent, pendant une période indéterminée, les régions situées au nord de la capitale (mais les moudjahidines y ont de solides bases), ce qui amorcerait une partition de fait du pays. La certitude, enfin, est que le couloir qui s'ouvre à l'est vers la Chine, le « doigt du Pamir », et le Wakhan, des territoires quasiment vidés de leur population et où l'Union soviétique a implanté d'importantes bases, ne seront jamais rendus au futur gouvernement afghan.

Des « bavures »

Abdul Haq, rentré récemment des États-Unis où il a subi une intervention chirurgicale (son pied droit avait été arraché par une mine), ne pense pas, comme d'ailleurs la majorité des chefs des partis politiques de Peshawar et des commandants sur le terrain, que la résistance ait un quelconque devoir de faciliter un retrait « dans l'honneur » des Soviétiques. « Après tout, rappelle-t-il, s'ils veulent partir dans de bonnes conditions, ils s'en font le moyen, nous en parlons. Nous continuons nos offensives contre d'habitude », Gulbuddin Hekmatyar, président de l'Alliance des sept partis de la résistance et chef du Hezb-I-Islami, est d'un avis semblable : si les Soviétiques acceptent de conclure un accord avec la résistance, « les moudjahidines les laisseront passer ».

Ahmed Zia, frère du commandant Massoud et son porte-parole à Peshawar, s'interroge pour sa part à l'égard des Soviétiques : « Nous sommes en train d'organiser les forces du Conseil du Nord (neuf provinces unifiées militairement par Massoud) autour de Kaboul. Actuellement nous ne sommes pas en état de prendre la capitale. L'important, c'est le départ des Soviétiques. Pendant le retrait, certains commandants vont essayer de s'emparer de Kaboul. Au Jamiat, nous pensons que c'est une erreur, qu'il vaut mieux attendre leur départ pour lancer, tous ensemble, une offensive. Les Soviétiques partis, le résultat, selon lui, ne fait aucun doute. « Le régime de Najib (le président Najibullah) va tomber. C'est pour cette raison qu'il faut déjà créer les conditions de la paix. » S'agissant de la prise de Kaboul, Abdul Haq confirme : « Oui, ce ne sera pas très long. » Seghatallah Moudjaddedi, le chef du Istehla, l'un des partis « traditionnels », explique que les trois formations royalistes avaient décidé depuis long-

temps de ne pas attaquer les convois de l'armée rouge lors des opérations de retrait, mais qu'un tel engagement « ne venait évidemment pas pour les bases soviétiques ». Moudjaddedi est partisan de ne pas attendre pour lancer des attaques contre la capitale, bien que, comme tout le monde, il ignore pas que des « bavures » sont possibles. « J'espère qu'il n'y aura pas beaucoup de combats entre nous. »

Sur un mur de la maison qu'occupe Abdul Haq, un plan extrêmement détaillé avec de nombreuses inscriptions en russe a été affiché : avec fierté, il montre comment fonctionne la principale centrale électrique qui alimente la capitale et précise qu'il peut couper l'électricité de tel ou tel quartier en fonction des besoins de la résistance. Nous sommes dans une salle de projection où les moudjahidines suivent en quelque sorte des « cours du soir » : les films et les diapositives sur les combats sont systématiquement analysés et commentés. Les combattants afghans disposent de photos des types d'avions et d'hélicoptères utilisés par les Soviétiques et apprennent à les reconnaître. Au mur, des planches à dessin montrent les soldats et les officiers de l'armée rouge dans toute la variété de leurs uniformes et de leurs grades. Enfin, dans un bac à sable, des chars miniatures s'avantent en ordre de bataille.

Abdul Haq ne laisse rien au hasard. Cette préparation minutieuse lui a permis de monter quelques-unes des opérations les plus audacieuses à l'intérieur de la ville où il disposerait, dans chaque ministère, d'un large réseau d'informateurs. Ceux-ci, pour la plupart, sont des khalqis, du nom de l'une des deux tendances du Parti communiste afghan (le PDPA), le Khalq. Les membres les plus importants de la seconde faction, le Parcham, repartiront avec les Soviétiques, estime Abdul Haq. Les « ralliés » lui seront d'un appui précieux lors de l'offensive contre la capitale, c'est sur eux qu'il compte pour prendre en main les ministères et éviter les destructions et les pillages. « Je ne veux pas que l'offensive s'effondre en ordre dispersé, indique-t-il. Nous ferons de nous mieux pour coordonner les actions. »

Le professeur Azimullah Lodin, conseiller politique de Nabil Mohammadi, chef du Harakat-I-Engelab-I-Islami (l'un des trois partis royalistes), se déclare pour sa part persuadé que le départ des Soviétiques va entraîner quasi immédiatement un mouvement de manifestations et de sabotages contre le gouvernement Najibullah, ainsi qu'une recrudescence des défections au sein des forces de sécurité, facilitant ainsi la tâche de

La commémoration du génocide arménien de 1915

Manifestations à Moscou, Erevan et au Nagorny-Karabakh

Moscou (AFP). — Des centaines de milliers d'Arméniens ont commémoré, le dimanche 24 avril, sans incidents, à la fois le génocide de 1915 et le récent massacre de Soumgait, en défilant dans les villes d'Arménie, à Moscou ainsi que dans la région azerbaïdjanaise du Nagorny-Karabakh, selon des sources arméniennes.

jan, faisant officiellement trente-deux morts, à la suite de heurts interethniques au Nagorny-Karabakh et de manifestations de masse à Erevan en faveur du rattachement de cette région à l'Arménie.

Les Arméniens du Nagorny-Karabakh, majoritaires dans cette région dépendant administrativement de l'Azerbaïdjan, ont été autorisés pour la première fois cette année à commémorer le génocide de 1915, à l'instar qu'à l'AFP M. Igor Mouradian, un des dirigeants du « Comité Karabakh », discours en mars dernier par les autorités. Des commémorations du génocide et des hommages aux victimes de Soumgait se sont aussi déroulées dans d'autres villes d'Arménie, selon des Arméniens joints à Erevan.

Manifestations en Grèce. — Quelque trois mille membres de la communauté arménienne de Grèce, forte de dix mille personnes, ont célébré le 24 avril, à Athènes et au Pirée, le soixante-troisième anniversaire du génocide du peuple arménien par les troupes turques le 24 avril 1915. Au cours d'un rassemblement organisé dans un théâtre athénien, en présence des dirigeants religieux arméniens et de représentants des partis politiques grecs, un dirigeant du comité national arménien, M. Takvor Ovakimian, a souligné l'importance de la motion votée en 1987 par le Parlement européen, qui a reconnu le génocide arménien, et souhaité que le Parlement grec fasse de même. — (AFP.)

LAURENT ZECCHINI

Le sort d'Alain Guillo. — Le journaliste français emprisonné à Kaboul depuis septembre 1987 pourrait bénéficier prochainement d'une mesure de clémence. A-t-on appris, dimanche 24 avril, de sources diplomatiques dans le capitale afghane. Les gouvernements français et soviétique sont en contact permanent pour résoudre cette question, et il y a de fortes possibilités pour qu'Alain Guillo, arrêté dans la province afghane de Faryab et condamné en janvier dernier à dix ans de prison pour « espionnage », soit libéré prochainement. A-t-on précisé de mêmes sources, Alain Guillo est en bonne santé, et son moral est très bon, a-t-on indiqué. Il ne fait plus l'objet de mesures d'isolement et est autorisé à recevoir des lettres, des livres et des journaux. — (AFP.)

Selon une étude américaine

Le consommateur soviétique a été le « vrai perdant » du programme de réformes économiques de M. Gorbatchev en 1987

Washington (AFP). — Le programme de réformes économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev a dû faire face à de sérieux problèmes en 1987, et il est peu vraisemblable que la situation s'améliore à court terme, estime un rapport des services américains de renseignement publié le 24 avril à Washington.

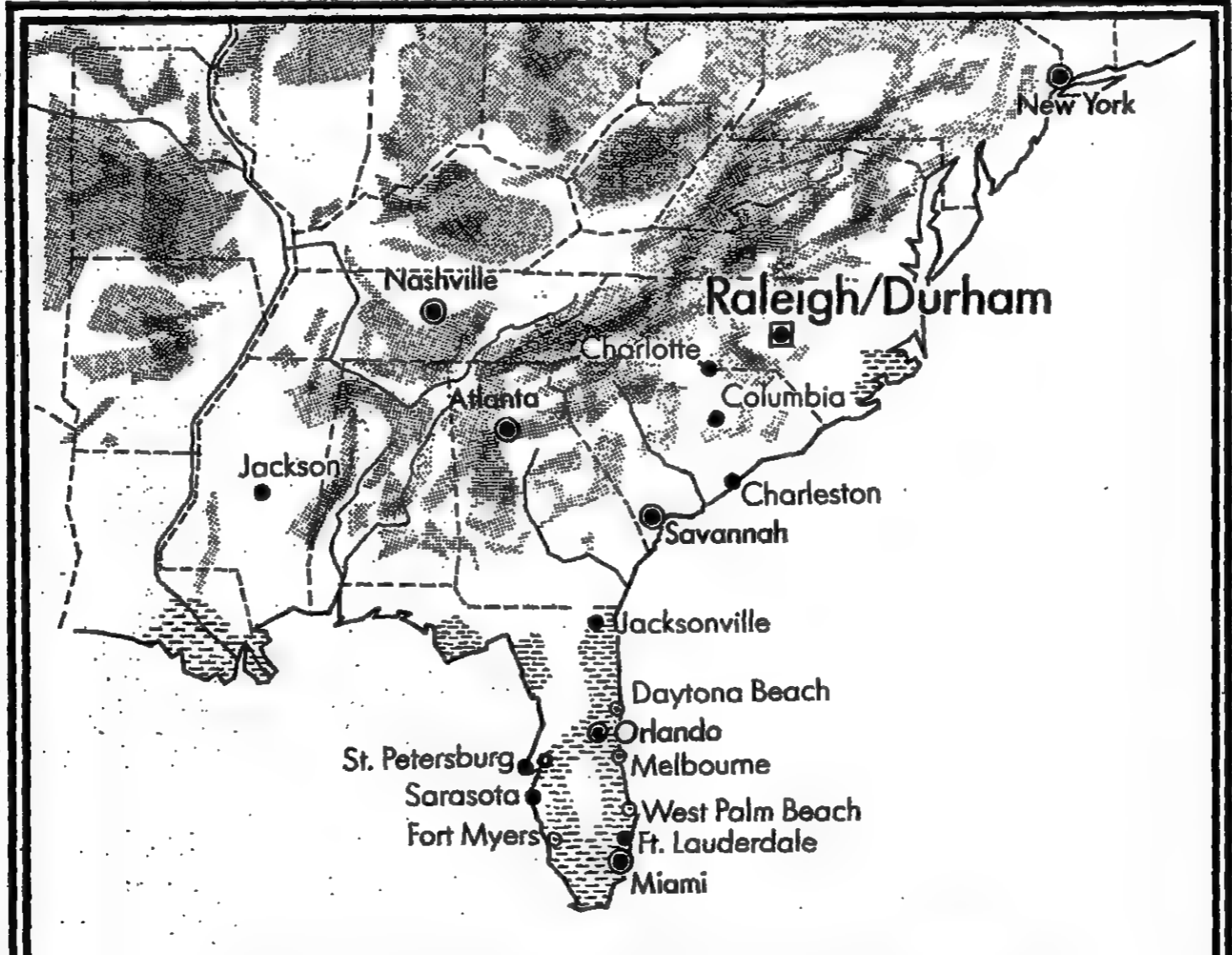
Si M. Gorbatchev ne parvient pas à changer la situation économique, sa « solide position politique intérieure pourrait être remise en question », affirme cette étude, réalisée conjointement par la CIA et les services secrets du Pentagone (DIA, Defense Intelligence Agency).

« Les tensions dans la société et dans la hiérarchie (du pouvoir) vont s'accroître », précise le rapport. Les bureaucrates vont devenir de plus en plus frustrés par la perte de privilèges [...] et par les demandes d'une plus grande initiative de leur part. Les chefs militaires vont être de plus en plus mal à l'aise si la modernisation économique n'apporte pas de bénéfices. »

Si le régime attend obtenir les gains de productivité nécessaires et éviter un mécontentement généralisé, il faut que les citoyens soviétiques s'aperçoivent d'une amélioration de leurs conditions de vie », ajoute l'étude.

Le programme économique de M. Gorbatchev a dû, après quelques succès, affronter non seulement « les problèmes familiaux du mauvais temps et du goulet d'étranglement des transports », mais aussi ceux « suscités par la mise en œuvre des réformes », principalement les contrôles de qualité dans l'industrie. Selon le rapport, le « vrai perdant » en 1987 a été le consommateur soviétique, « dont le niveau de vie ne s'est pratiquement pas amélioré ».

L'étude souligne que le produit national brut soviétique ne s'est accru que de 0,5% en 1987, contre 3,9% en 1986, première année complète de pouvoir de M. Gorbatchev, et 0,6% en 1985. La production industrielle n'a augmenté que de 1,5%, alors que celle des machines-outils civiles a stagné.



LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA, ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des États-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du « Disneyworld ».

A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des États-Unis, passez par Raleigh/Durham.

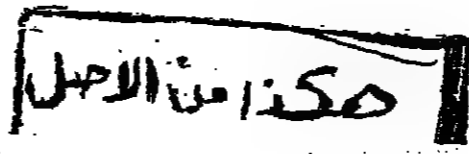
Réervations et informations : contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



American Airlines

COURS DE LANGUES PORTUGAIS - BRÉSILIEN ESPAGNOL QUECHUA ANGLAIS TEL. 45 41 39 60 21 bis, rue des Plantes 75014 Paris

سكزانا الاجل



Proche-Orient

SYRIE : cinq ans après en avoir été expulsé

M. Arafat est de retour à Damas

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Cinq ans après son expulsion de la capitale syrienne, et alors que l'on ne l'attendait plus, quatre jours après les funérailles de son plus proche compagnon d'armes, Abou Jihad, assassiné par un commando israélien près de Tunis le 16 avril, M. Yasser Arafat est arrivé dimanche 24 avril en fin d'après-midi, à Damas. Un retour hautement politique, mais que le chef de l'OLP a d'abord voulu affectif puisque, dès son arrivée, il s'est rendu au cimetière des Martyrs du camp palestinien de Yarmouk où repose la dépouille d'Abou Jihad. Inopinée, son arrivée au camp a cependant déclenché des manifestations de joie immense, et la voiture du leader palestinien a, selon les témoins, été quasiment portée par la foule.

Accompagné d'Abou Iyad, chef des services de renseignements du Fath, et du colonel Moustapha Kharrouti, membre du conseil de commandement de la révolution libyenne, M. Arafat avait été

accueilli à l'aéroport de Damas par M. Saïd Jammal, membre du commandement régional du Bass (au pouvoir en Syrie), et M. Mohamad Harba, ministre syrien de l'intérieur.

Après sa visite à Yarmouk, M. Arafat s'est rendu au palais Ar-Rawda, au centre de Damas, résidence des hauts officiels de la Syrie, où il s'est félicité de son retour vers « ses frères, ses amis et les combattants de la même tranchée, ce qui n'est pas une mince chose », a-t-il précisé.

« Nous marcherons ensemble Inchehallah [si Dieu le veut] jusqu'à ce que flotte le drapeau de notre nation arabe au-dessus des minarets de Jérusalem, de ses murs et de ses églises », a-t-il encore affirmé. A la question de savoir s'il rencontrerait au cours de son séjour, dont la durée n'a pas été précisée, le président syrien, M. Hafez El Assad, M. Arafat a répondu : « Je le souhaite ».

Sur quelle base politique a pu se faire ce retour, c'est toute la question. Les discussions qu'on eues, au lendemain des funérailles d'Abou

Jihad, M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie palestinienne, et des membres du conseil central du Fath, avec, d'une part, le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, et, d'autre part, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, ont certes permis de débloquer le terrain, mais pour l'instant rien n'a filtré sur les détails de ces rencontres.

La présence aux côtés de M. Arafat d'un membre de la direction libyenne, et la visite samedi à Alger du chef de l'OLP prouvent en tout cas que les médiations de Tripoli et d'Alger ont sans doute pesé lourd dans la balance, tout autant que le désir des Soviétiques, que M. Arafat a rencontré il y a peu.

Le soulèvement dans les territoires occupés et l'attitude à adopter face au plan Shultz, sur lequel Syrie et OLP partagent le même point de vue, a sans aucun doute permis cette détente, l'entente de M. Georges Habbache - de ressouder leurs rangs avec ceux du Fath. Cette réunification devait beaucoup à la guerre des camps du Liban, qui a opposé durant trois ans les combattants palestiniens à la milice chiite Amal, principal allié de la Syrie. Dimanche soir, les Palestiniens des camps du Liban ont en tout cas bruyamment exprimé leur joie devant ces retrouvailles en tirant en l'air et en descendant dans la rue, des coups de vent.

Damas n'abandonnera certes pas complètement ses protégés palestiniens du FSNP, reçus deux fois en quarante-huit heures par le vice-président syrien. Mais leur présence sur le terrain est trop grande pour qu'ils puissent jouer un rôle et il s'agit plus, sans doute, de la circonstance de leur sauver la face.

La visite de M. Arafat à Damas ne va de toute façon pas balayer un trait de plume le lourd contentieux syro-palestinien, mais elle pourrait signifier l'échec définitif du plan Shultz et permettre, face au conflit israélo-arabe, de ressouder quelque peu les rangs arabes.

Interrogé il y a quelques jours à Damas, le Kaddoumi avait évoqué la possibilité d'une coopération stratégique syro-palestinienne. Comment se concrétisera-t-elle ? Jusqu'où pourra-t-elle aller ? Il est trop tôt pour le dire. Mais la Syrie et l'OLP vont sans doute mettre entre parenthèses leurs divergences pour faire triompher leurs intérêts respectifs qui commandent aujourd'hui un certain rapprochement.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, M. Patrick H.C. Evers, a, en outre, été convoqué vendredi après-midi au ministère des affaires étrangères algérien.

On indique, de source officielle algérienne, que cette convocation a fait suite à « certaines réactions et commentaires britanniques au sujet de l'issue pacifique du détournement de l'avion koweïtien ». — (AFP).

avec « les forces démocratiques israéliennes ».

Un échec syrien

Quoi qu'il en soit, le retour de M. Arafat à Damas constitue d'une certaine façon un aveu d'échec pour la Syrie qui, en dépit de toutes ses tentatives - la création d'une dissidence au sein du Fath, qui avait abouti, après des sanglants combats, à l'expulsion de M. Arafat de Tripoli (Liban), la mise sur pied du Front de salut national palestinien (FSNP) pour faire pièce à M. Arafat en 1985, - n'a pu affaiblir durablement le chef de l'OLP.

Le conseil national palestinien, d'avril 1987 avait permis à la plupart des organisations - dont les deux principales : le Front démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatme, et le Front populaire de M. Georges Habbache - de ressouder leurs rangs avec ceux du Fath. Cette réunification devait beaucoup à la guerre des camps du Liban, qui a opposé durant trois ans les combattants palestiniens à la milice chiite Amal, principal allié de la Syrie. Dimanche soir, les Palestiniens des camps du Liban ont en tout cas bruyamment exprimé leur joie devant ces retrouvailles en tirant en l'air et en descendant dans la rue, des coups de vent.

Damas n'abandonnera certes pas complètement ses protégés palestiniens du FSNP, reçus deux fois en quarante-huit heures par le vice-président syrien. Mais leur présence sur le terrain est trop grande pour qu'ils puissent jouer un rôle et il s'agit plus, sans doute, de la circonstance de leur sauver la face.

La visite de M. Arafat à Damas ne va de toute façon pas balayer un trait de plume le lourd contentieux syro-palestinien, mais elle pourrait signifier l'échec définitif du plan Shultz et permettre, face au conflit israélo-arabe, de ressouder quelque peu les rangs arabes.

Interrogé il y a quelques jours à Damas, le Kaddoumi avait évoqué la possibilité d'une coopération stratégique syro-palestinienne. Comment se concrétisera-t-elle ? Jusqu'où pourra-t-elle aller ? Il est trop tôt pour le dire. Mais la Syrie et l'OLP vont sans doute mettre entre parenthèses leurs divergences pour faire triompher leurs intérêts respectifs qui commandent aujourd'hui un certain rapprochement.

FRANÇOISE CHIPPAUX.

LIBAN

L'attentat de Tripoli a fait soixante-neuf morts

Soixante-neuf personnes ont été tuées et cent onze blessées le samedi 23 avril, par l'explosion d'une voiture piégée à Tripoli, principale ville du Nord du Liban sous contrôle syrien, selon un nouveau bilan. (Le Monde des 24 et 25 avril) Trente-six corps, carbonisés, n'avaient pas pu être identifiés dimanche, a constaté le correspondant de l'AFP. Des sources médicales, on indique que onze blessés, atteints de brûlures, se trouvent dans un état très grave. En outre, seuls onze des cent onze blessés avaient pu rentrer chez eux dimanche.

Le Liban du Nord devait observer une grève générale, lundi, en signe de deuil et de protestation, à l'appel du « Comité de coordination de Tripoli », qui regroupe les principales

personnalités sunnites pro-syriennes de la région. Le président libanais, M. Amine Gemayel, ainsi que les responsables politiques et religieux, chrétiens et musulmans, ont condamné cet attentat, le plus meurtrier depuis trois ans au Liban.

L'attentat a été également condamné par la milice des Forces libanaises (FL), prépondérante dans le sud du pays chrétien, accusée samedi par le Comité de coordination de Tripoli, d'« avoir commis ce crime et d'être à la solde d'Israël ». Dans un communiqué, les FL invitent les parties libanaises à « ne pas reprendre le cycle de la violence qui a prouvé, au cours de treize ans de guerre, son incapacité à résoudre les problèmes » du pays. — (AFP, AP).

Nouvelles menaces contre des otages américains

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a menacé dimanche 24 avril, à Beyrouth, d'« échanger » des otages américains en cas de nouvelle agression américaine dans le Golfe. Dans un communiqué (authentifié) manuscrit en arabe, remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'OJR annonce que « toute nouvelle agression, quelle qu'en soient les prétextes et les justifications, conduira à l'assassinat de l'espion Edward Tracy et à celle de (Joseph) Cloppio ».

M. Tracy, cinquante-huit ans, avait été enlevé le 21 octobre 1986 à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), et M. Cloppio, cinquante-neuf ans, employé à l'université américaine de Beyrouth (AUB), y avait été enlevé le 12 septembre de la même année.

Le communiqué, accompagné d'une photographie d'une partie d'une pièce d'identité d'Edward Tracy, menace en outre de « porter le combat en Amérique même pour riposter à l'invasion de la région (Moyen-Orient), à l'agression et à l'arrogance (des Etats-Unis) ». L'OJR s'est manifestée pour la dernière fois mercredi pour mettre en garde l'Algérie, contre « toute tentative » dans l'affaire des Boeing Kowait Airways détourné pendant seize jours par un commando qui réclamait la libération de dix-sept otages détenus au Koweït.

A Washington, la Maison Blanche a déclaré que la politique américaine se serait en rien modifiée par les menaces de mort pesant contre les deux otages américains. — (AFP, Reuters).

ISRAEL

Lévy des mesures d'isolement imposées aux territoires occupés

L'armée israélienne a levé dimanche 24 avril, les mesures d'isolement imposées pendant cinq jours, à la Cisjordanie et à la bande de Gaza occupées, a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes. La majorité des cent mille Palestiniens qui se rendent chaque jour en Israël ont en outre pu se rendre sur leur lieu de travail.

La Cisjordanie et la bande de Gaza, avaient été totalement bou-

clées depuis mardi pour des raisons de sécurité à l'occasion de la célébration des fêtes de l'indépendance israélienne, pour éviter des désordres vendredi à la sortie des mosquées, et des manifestations samedi, une semaine après l'assassinat à Tunis du dirigeant palestinien Abou Jihad. La levée, dimanche, des mesures d'isolement a été décidée au raison de l'accalmie relative qui a régné ces derniers jours en Cisjordanie et à Gaza. Quelques affrontements entre manifestants et soldats israéliens ont éclaté dans la région de Hébron (Cisjordanie occupée), a-t-on toutefois affirmé de source palestinienne.

Samedi, un Palestinien avait été tué par des tir de soldats israéliens dans le village de Beit-Rush, à l'ouest d'Hébron, a-t-on ajouté de même source.

Le couvre-feu a été levé sur quatorze camps de réfugiés de Cisjordanie ainsi que sur Naplouse, la plus grande ville de cette région. Cette mesure reste en revanche en vigueur sur Anbata et sur le camp de Nur-Shams, près de Tulkaré. — (AFP).

M. Craxi suggère un « mandat administratif » européen. M. Bettino Craxi, le chef du parti socialiste italien, a invité le gouvernement italien, à agir au sein de la CEE « pour inciter l'Europe à prendre de plus grandes responsabilités » en matière de négociations dans le Golfe et de « résoudre une solution pacifique au conflit ». Interrogé par le chaîne CBS, le chef d'état-major italien, l'amiral William Crowe, a déclaré qu'« il ne souscrivait pas » à l'argument selon lequel Washington peinait, désormais sur Bagdad.

M. Carlucci a néanmoins confirmé que les Etats-Unis envisagent d'envoyer des navires de garde-côtes dans le Golfe, comme l'avait rapporté dimanche le New York Times. Il a toutefois souligné que cette possibilité était toujours à l'étude et qu'« aucune décision » n'avait encore été prise. — (AFP).

La guerre du Golfe

Washington dément avoir pris parti pour l'Irak

Quelques heures après la menace du président Ronald Reagan de faire payer « très cher » à l'Irak des nouvelles attaques « militaires et terroristes » contre des pays neutres, une vedette rapide iranienne a attaqué, dimanche 24 avril, à la roquette, un pétrolier immatriculé au Libéria. Un second bâtiment de même origine a été attaqué, lundi matin, et dans les mêmes conditions selon les Lloyds de Londres.

Au cours de son allocution hebdomadaire à la radio, le président Reagan avait affirmé que les Etats-Unis étaient « neutres » dans le conflit du Golfe et « ne cherchaient pas à affronter l'Irak ». Répondant à la mise en garde de Washington, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a affirmé dimanche, avant son départ de Damas pour Téhéran, que son pays « répoussera énergiquement à toute attaque américaine ».

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a pour sa part démenti que les Etats-Unis aient pris parti pour l'Irak dans la guerre du Golfe par leurs récentes attaques et menaces contre l'Irak. « Notre politique », a-t-il dit, « a pour but d'être équilibrée... Nous ne sommes pas en guerre contre l'Irak. Notre politique vise à assurer la liberté de navigation dans le Golfe et de résoudre une solution pacifique au conflit ». Interrogé par le chaîne CBS, le chef d'état-major interarmes, l'amiral William Crowe, a déclaré qu'« il ne souscrivait pas » à l'argument selon lequel Washington peinait, désormais sur Bagdad.

M. Carlucci a néanmoins confirmé que les Etats-Unis envisagent d'envoyer des navires de garde-côtes dans le Golfe, comme l'avait rapporté dimanche le New York Times. Il a toutefois souligné que cette possibilité était toujours à l'étude et qu'« aucune décision » n'avait encore été prise. — (AFP).

Les retombées de l'affaire du Boeing koweïtien

L'Algérie proteste contre les commentaires visant à « discréditer » sa médiation

Le porte-parole du ministère algérien des affaires étrangères a dénoncé, dimanche 24 avril, les tentatives visant à « discréditer » la médiation algérienne qui a abouti à un détournement pacifique de l'avion du détournement du Boeing-747 koweïtien. Dans une déclaration publiée par l'agence officielle APS, le porte-parole souligne que « l'Algérie ne saurait admettre [que quiconque] tente de discréditer une action qui a eu pour résultat de soustraire de précieuses vies humaines à l'engrenage meurtrier de la violence ». « Elle ne saurait non plus demeurer passive face à de telles entreprises inamicales que ce soit », ajoute-t-il, en réaction aux commentaires anglo-américains et britanniques relatifs à l'affaire de l'avion détourné.

Londres et Washington avaient fait pression sur le Koweït pour qu'il

ne fasse pas de concessions aux pirates, selon des sources sûres, avant de reprocher aux autorités algériennes d'avoir laissé en liberté les auteurs du détournement. Cette « attitude singulière » de Londres et de Washington « surprend et cause la plus sérieuse des interrogations sur ses motivations réelles », a déclaré le porte-parole.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, M. Patrick H.C. Evers, a, en outre, été convoqué vendredi après-midi au ministère des affaires étrangères algérien.

On indique, de source officielle algérienne, que cette convocation a fait suite à « certaines réactions et commentaires britanniques au sujet de l'issue pacifique du détournement de l'avion koweïtien ». — (AFP).

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Le programme de « guerre des étoiles » voué à l'échec, selon un rapport du Congrès

Washington. — Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a défendu dimanche 24 avril le programme d'initiative de défense stratégique (IDS), dit « guerre des étoiles », après la publication des conclusions d'un rapport extrêmement critique du Congrès. Le système de défense antimissile serait « un échec catastrophique » lors de sa première « utilisation », avait affirmé un peu plus tôt le Washington Post, citant un rapport non publié du Congrès.

Les données informatiques nécessaires pour détruire des milliers

d'ogives lancées contre les Etats-Unis « ne peuvent pas être produites dans un avenir proche », écrivait le journal citant les conclusions du Bureau des évaluations technologiques (OTA) du Congrès, qui a effectué des recherches sur l'IDS pendant deux ans.

Le rapport souligne que le calendrier de déploiement de l'IDS, vers le milieu de la prochaine décennie selon les estimations officielles, est « un vœu pieux » puisque qu'aucune preuve scientifique n'appuie l'hypothèse de l'efficacité du système de défense contre une attaque aérienne d'« envergure ».

La conclusion générale du rapport, écrit le Post, est que « un grand nombre de questions restent sans réponse quant à la possibilité d'atteindre les objectifs de l'IDS » malgré cinq ans d'études et 12 milliards de dollars dépensés en recherches scientifiques.

M. Carlucci, interrogé par la chaîne de télévision ABC, a indiqué qu'une commission de scientifiques

n'appartenant pas au Pentagone lui avait affirmé qu'il était possible de développer un programme IDS « solide et militairement efficace ». Soulignant que ce programme n'en était qu'à sa première phase, il a estimé que le condamner aujourd'hui, c'était comme avoir condamné les hélicoptères dix ans avant leur apparition. — (AFP).

Panama

« Le général Noriega pourrait partir... »

Dans une interview au journal progressif Estrella de Panama, paru samedi 23 avril, le général Manuel Antonio Noriega se dit prêt à se retirer à tout moment, mais pas forcément à court terme. « Le général Noriega pourrait partir aujourd'hui, demain, le 12 août, le 3 novembre, le 15 décembre ou le 3 janvier 1988. Le calendrier est ouvert », a-t-il dit en parlant de lui à la troisième personne. L'homme fort de Panama avait

confirmé, juste avant, à l'agence de presse France Presse qu'il avait rencontré un envoyé du gouvernement américain, en affirmant une fois de plus que les sanctions économiques prises par les Etats-Unis contre Panama et les tentatives visant à le destituer s'inscrivent dans le cadre d'un programme « néo-colonialiste » en Amérique latine.

L'ancien président panaméen déchu, M. Eric Arturo Delvalle, a pour sa part affirmé que le général Noriega n'est pas un « criminel » et qu'il ne sait pas ce qu'il veut. L'ancien chef d'Etat, toujours considéré comme président par les Etats-Unis, a indiqué qu'il resterait dans son pays et a expliqué à une chaîne de télévision américaine qu'il avait déjà changé six fois de domicile. Les partis et mouvements d'opposition, regroupés au sein de la Croisade civique, ont réitéré pour leur part leur refus catégorique de négocier avec le général Noriega et ont appelé à une manifestation jeudi prochain. — (AFP, Reuters).

du Parti communiste soudanais Al Meidan. Selon des informations recueillies par le ministère de la santé, on dénombreait, par ailleurs, quinze mille sept cent soixante-deux cas de paludisme. Le nombre de cas signalés chaque semaine s'est accru dans les régions du Nord et du Haut-Nil. En revanche, à Khartoum, dans les régions de l'Est, de Kordofan et de Darfour, le nombre des malades a légèrement baissé. — (Reuters).

● INDE : « Alerte rouge » au Pendjab. — Treize personnes ont été tuées, dimanche 24 avril, au Pendjab, en dépit de l'« alerte rouge » décrétée la veille au soir, à la suite d'incidents qui avaient fait vingt et un morts en l'espace de vingt-quatre heures. Les forces indiennes sur la frontière pakistanaise ont été renforcées, et M. Rajiv Gandhi a accusé, samedi, Islamabad d'aider, « de façon flagrante », les séparatistes sikhs, une accusation que les autorités pakistanaises ont toujours rejetée par le passé. — (AFP, Reuters).

● CAMEROUN : élections dans l'ordre. — Quatre millions d'électeurs camerounais se sont rendus en masse aux urnes, le dimanche 24 avril, dans le calme et la discipline pour les élections présidentielle et législatives. La président sortant et unique candidat, M. Paul Biya, est assuré d'être réélu, le parti unique ayant fait campagne pour qu'il soit plébiscité à 100 %. Quant aux législatives, les Camerounais pouvaient choisir, pour la première fois depuis l'indépendance, entre deux listes de candidats investis par le parti au pouvoir. Les résultats définitifs sont attendus la week-end prochain au plus tôt. — (Reuters).

● SOUDAN : épidémie de méningite ; plus de mille morts. — Une épidémie de méningite a fait plus de mille morts au Soudan depuis qu'elle a éclaté le mois dernier, a rapporté, le dimanche 24 avril, le journal

EN BREF

● CANADA : retour de l'ambassadeur de France à Ottawa. — L'ambassadeur de France au Canada, M. Philippe Husson, qui avait été rappelé en consultation à Paris le 17 avril, au plus fort de la « guerre de la morue » entre les deux pays, est rentré, dimanche 24 avril, dans la capitale canadienne. L'entente (recours à un médiateur) à laquelle sont parvenus, le 21 avril, les négociateurs français et canadiens pour tenter de régler le problème des quotas de pêche française au large de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon a été considérée par le gouvernement « comme un élément favorable à mon retour », a déclaré M. Husson. Ce dernier avait été rapatrié à Paris alors que vingt et un Saint-Pierrais, dont quatre personnalités politiques locales, étaient détenus en prison à Saint-Jean-de-Terre-Neuve depuis le 15 avril, à la suite de l'arraisonnement de leur chalutier, le Croix-de-Lorraine, venu pêcher illégalement dans les eaux canadiennes. — (AFP).

● ETATS-UNIS : l'ancien gouverneur ségrégationniste de l'Arkansas soutient Jesse Jackson. — Orval Faubus, qui connut une « gloire » aussi mondiale qu'éphémère en s'opposant, en 1957, en pleine bataille pour les droits civiques, à l'entrée de collégiens noirs à la Central High School (collège) de Little-Rock, dans l'Arkansas, dont il était le gouverneur, soutient à présent le pasteur noir Jesse Jackson dans la course à la Maison Blanche.

M. Faubus, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans, trouve que Jesse Jackson « sait parler de problèmes qui affectent des millions d'Américains » et qu'il est « beaucoup plus articulé et vivant que les autres candidats démocrates ». Ce n'est pas la première conversion à la cause noire opérée dans le Sud profond. Ainsi en 1982, George Wallace, auteur du fameux cri « ségrégation hier, ségrégation aujourd'hui, ségrégation toujours », avait été réélu gouverneur de l'Alabama grâce

aux votes noirs, après une confession publique sur ses « erreurs passées ».

● CAMEROUN : élections dans l'ordre. — Quatre millions d'électeurs camerounais se sont rendus en masse aux urnes, le dimanche 24 avril, dans le calme et la discipline pour les élections présidentielle et législatives. La président sortant et unique candidat, M. Paul Biya, est assuré d'être réélu, le parti unique ayant fait campagne pour qu'il soit plébiscité à 100 %. Quant aux législatives, les Camerounais pouvaient choisir, pour la première fois depuis l'indépendance, entre deux listes de candidats investis par le parti au pouvoir. Les résultats définitifs sont attendus la week-end prochain au plus tôt. — (Reuters).

● SOUDAN : épidémie de méningite ; plus de mille morts. — Une épidémie de méningite a fait plus de mille morts au Soudan depuis qu'elle a éclaté le mois dernier, a rapporté, le dimanche 24 avril, le journal

Société

Les livraisons illégales de machines-outils à l'URSS

« Ce n'est pas du tout l'affaire Toshiba », estime le PDG de Forest-Liné

« Vraisemblablement, certains règlements de l'exportation n'ont pas été respectés. Mais le métier de chef d'entreprise est un métier dangereux », a estimé l'actuel PDG de Forest-Liné, après l'arrestation et l'inculpation de son prédécesseur, la retraite, pour exportation illégale de matériel sensible vers l'URSS. « Il faut bien que certains prennent des risques pour que les employés gardent leur travail », a ajouté M. Alain Mahurier, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse, samedi 22 avril, au siège de la société, à Capdenac (Aveyron).

Evocant la question du respect des règles du COCOM, M. Mahurier a insisté : « Il y a quinze jours, il y a eu une demande des Américains

sur la nature de nos exportations. Le ministère de l'Industrie nous a alors demandé de vérifier si notre production actuelle en général, et pas seulement nos fraiseuses perforeuses, était conforme au COCOM. J'ai donc entamé une enquête dans mon établissement et, avant d'en avoir les conclusions, j'ai préféré arrêter toute exportation vers l'URSS. »

« Ce n'est pas du tout l'affaire Toshiba qui remonte à la surface, ce sont deux affaires bien différentes », a ajouté le PDG de Forest-Liné, estimant à propos des faits reprochés aux inculpés : « C'est peut-être grave pour nos relations avec les Américains dans le cadre du COCOM, mais pour moi, ce n'est pas de l'espionnage. »

Durcissement du terrorisme en Corse

L'ex-FLNC revendique l'attentat à la voiture piégée contre des gendarmes

BASTIA de notre correspondant

L'ex-FLNC a revendiqué samedi 23 avril en fin d'après-midi l'attentat à la voiture piégée, la veille, à Calvi, contre un fourgon de la gendarmerie au cours duquel cinq gendarmes ont été blessés (le Monde daté 24-25 avril). L'enquête a permis d'établir que le véhicule piégé — un fourgon Citroën volé le 1^{er} février dans le village voisin de Calanone — contenait deux charges explosives de forte puissance reliées à deux bouteilles de gaz. La mise à feu des charges a été télécommandée par un système radioélectrique au moment où le fourgon arrivait à la hauteur du véhicule piégé. Quelques heures plus tard, l'ex-FLNC revendiquait cet attentat. « Tous que le pouvoir persistera dans sa position politique actuelle, nous frapperons les institutions de sa répression en choisissant le moment et la puissance de notre intervention », déclare son communiqué, qui poursuit : « En Corse comme en Kanakie, le recours aux forces répressives mène à une impasse. »

Les termes utilisés et publiés avec une rapidité peu habituelle, de manière à être connus quelques heures seulement avant la clôture du premier tour de scrutin de l'élection présidentielle ainsi que la méthode, nouvelle en Corse, d'attentats à la voiture piégée peuvent être interprétés comme un avertissement lancé aux deux candidats en lice pour le second tour du scrutin, pour que la revendication politique de l'ex-FLNC soit envisagée « autrement que sous l'angle du rendement répressif ». Il convient de rappeler que, par cette action, l'ex-FLNC illustre, au 1988, une position

inverse de celle de 1981. Cette année-là, l'organisation clandestine avait observé une trêve préélectorale. L'attentat de vendredi soir à Calvi révèle aussi que l'ex-FLNC dispose maintenant d'un matériel explosif sophistiqué, comparable à celui utilisé par d'autres organisations clandestines internationales. Le député RPR de la Haute-Corse Pierre Pasquini l'a remarqué : « Il s'agit d'un procédé nouveau dans l'escalade de la violence et qui promet une fois de plus de dire que le résultat de l'élection présidentielle déterminera son sort. » De son côté, M. Jack Lang, ancien ministre de la culture (PS), a déclaré : « En Corse, comme en Calédonie, la politique de M. Chirac favorise les violences et met en danger les forces de l'ordre et la population. Seul François Mitterrand pourrait apporter aux Français à la fois la sécurité et l'équité. »

Dans le même communiqué, l'ex-FLNC revendique quatre attentats et une tentative commis la semaine dernière contre les domiciles de fonctionnaires de police de Bastia. Il s'agit de l'explosion qui a ravagé la villa d'un fonctionnaire de police à Ficalbrun, près de Bastia, dans la soirée de samedi, suivie de destructions importantes causées par le même moyen à deux maisons inoccupées à Ommetto, à une quarantaine de kilomètres d'Ajaccio, et à un restaurant situé aux « Maritimes » de Pietracorbara, dans le cap Corse.

On signale, en outre, des attentats commis au premier heures de la journée de dimanche contre trois pavillons, inoccupés à cette époque, mais appartenant à des continents.

MICHEL CODACCIONI.

EN BREF

● Un mineur de dix-sept ans avoue un double meurtre. — Un collégien de dix-sept ans a avoué dimanche le meurtre d'un couple de retraités dont les corps avaient été découverts, trappés de coups de couteau, vendredi 22 avril, à leur domicile de Martainville-Epreville, près de Rouen (Seine-Maritime). Le jeune homme s'était présenté chez ses victimes deux ans, et son épouse, quarante-deux ans, et son épouse, quarante-deux ans, pour leur acheter des outils. En réalité, il profita d'une absence des époux pour fouiller un sac, fut surpris et tue successivement les deux vieillards avec un couteau.

● Expulsion d'un Algérien. — Un jeune Algérien de vingt-trois ans, Khader Oushab, condamné pour vol et qui venait de bénéficier d'une remise de peine de deux mois, le rendant libérable, s'est vu notifier par le ministère de l'Intérieur un arrêté d'expulsion qui a été mis à exécution le 23 avril. Son défenseur avait saisi le tribunal administratif de Nantes pour tenter d'obtenir un sursis à exécution.

● Neuf morts dans l'accident d'un avion de tourisme. — Huit personnes, passagers d'un avion de tourisme, ont été tuées dans le chute de l'appareil qui s'est écrasé quelques instants après son décollage, dimanche 24 avril, de l'aérodrome de Lers-Bénéfontaine (Pas-de-Calais). Les victimes étaient des parachutistes qui partaient effectuer un saut. Une neuvième personne est morte de ses blessures, lundi matin, à l'hôpital de Lers. L'accident aurait été provoqué par une panne de moteur après le décollage.

● Deux membres présumés de l'ETA expulsés vers l'Espagne. — Deux membres présumés de l'ETA, José Antonio Guruleaga, trente-deux ans, et José Martínez Mugica, vingt-sept ans, ont été expulsés vers l'Espagne vendredi 22 avril. Ils avaient été arrêtés à Bayonne, où ils étaient détenus en dépit d'une lettre des services du ministère de

l'Intérieur, reçus le 31 août 1987 et leur enjoignant alors de quitter le territoire français dans un délai d'un mois.

● Réclusion perpétuelle pour le viol et le meurtre d'une fillette. — La cour d'assises de la Sarthe a condamné, samedi 23 avril, à la réclusion criminelle à perpétuité Patrick Godard, déclaré coupable du meurtre d'une fillette de cinq ans, Virginie Couturier, crime présumé de violences sexuelles commis le 25 juin 1986, à La Saze-sur-Sarthe, lieu du domicile de ses parents.

● Un sous-marin américain coulé au large de la Floride. — Une explosion survenue le 24 avril à bord du sous-marin américain USS Bonefish a contraint l'équipage à abandonner le navire. Onze marins sont portés disparus. Dix-huit autres ont été blessés. Le sous-marin, qui appartient à la flotte américaine de l'Atlantique, se trouvait alors à 180 milles nautiques à l'est de la Floride. C'est l'un des derniers sous-marins américains à propulsion classique (diesel-électrique), qui date de trente ans. (Reuters.)

● Perpétuité pour le massacre de pandas géants. — Arrêtés grâce à l'aide de la population locale et accusés d'avoir massacré plusieurs pandas géants — race d'ours en voie de disparition — des braconniers chinois viennent d'être condamnés à des peines de prison, allant pour certains d'entre eux jusqu'à la perpétuité, par un tribunal de la province du Sichuan, au centre du pays. Le panda est un symbole national en Chine.

Demain notre supplément
Le Monde
SCIENCES
ET MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Interdiction de fumer sur les vols intérieurs

Depuis samedi 23 avril, il est interdit de fumer dans les avions qui effectuent aux Etats-Unis des vols de moins de deux heures, ainsi que sur tous les vols intérieurs de la compagnie Northwest Airlines, et cela en conformité avec la loi votée l'an dernier par le Congrès.

Une violation de cette règle entraîne une amende de 1 000 dollars (2 000 dollars pour ceux qui fument dans les toilettes).

En France, un sondage IPSOS, publié par le Journal du Dimanche du 24 avril, indique que 83 % des Français sont très favorables ou plutôt favorables à une interdiction de fumer dans les lieux publics, notamment les cafés et les restaurants.

Enfin, un juge fédéral américain a déclaré recevable la plainte d'un veuf du New-Jersey qui tenait pour responsables de la mort de son épouse trois fabricants de cigarettes : Philip Morris, Lorillard et Liggett Group. Après avoir fumé pendant quarante ans, le défunt avait présenté un cancer incurable du poumon. La puissance industrielle du tabac prépare sa contre-offensive. Le jugement du New-Jersey la place pour la première fois très directement en position d'accusée, et même lui reproche d'avoir minimisé les risques du tabac pour le santé en répandant dans la population de fausses informations.

DÉFENSE

Commandées à l'arsenal de Lorient

Les frégates légères sont évaluées à 900 millions de francs l'exemplaire

L'hebdomadaire *Cols bleus* de la marine nationale donne, dans son dernier numéro, des précisions inédites sur les caractéristiques et les performances des frégates dont la construction vient d'être engagée sur décision du ministre de la défense (le Monde du 14 avril). Ces frégates sont destinées à prendre la relève des avisos-escorteurs et des unités de présence que la marine nationale retirera progressivement du service durant la prochaine décennie.

Deux types de bâtiments, en réalité, devraient être conçus, même si les uns comme les autres font référence à des navires déplaçant environ 3 000 tonnes et capables d'embarquer un hélicoptère moyen sur la plage arrière.

Baptisée « frégate légère », la première catégorie de bâtiments devrait être en mesure de participer au règlement de crises hors d'Europe (comme c'est le cas des navires français actuellement en océan Indien), de protéger les déplacements d'un groupe aéronaval ou d'assurer la sécurité du trafic maritime civil. Trois unités de cette classe ont été commandées à l'arsenal de Lorient, pour une mise en service à partir de 1994. La mise au chantier de trois autres exemplaires sera ultérieurement décidée.

Ces frégates légères devraient être armées, dans un premier temps, de moyens antisériens (une tourelle d'artillerie de 100 millimètres et des

missiles sol-air Crotale) et de moyens anti-surface (des rampes de missiles surface-surface Exocet). Des espaces et des volumes ont été préservés pour accueillir, plus tard, des systèmes d'armes antimissiles (comme le système Aster de l'Aéronautique) et un système de lutte antitorpilles. Ces frégates légères recevront en outre des moyens de guerre électronique, le système SENIT pour l'information tactique du commandement, le système de navigation par satellite NAVSTAR, et elles seront reliées au système de transmissions spatiales SYRACUSE mis en place dans les armées françaises.

Grâce à des moteurs qui développent une puissance de 20 000 chevaux, la frégate légère sera capable d'une vitesse de pointe supérieure à 25 nœuds.

Des unités plus modestes

La deuxième catégorie de frégates, baptisée « frégate de surveillance », vise à disposer d'unités plus modestes et inspirées de la construction civile, pour des missions de renseignement, de contrôle des zones économiques exclusives autour des départements et territoires d'outre-mer, de police de la navigation et de surveillance des pêches. A la différence des frégates légères, qui sont de vraies unités de combat, les fré-

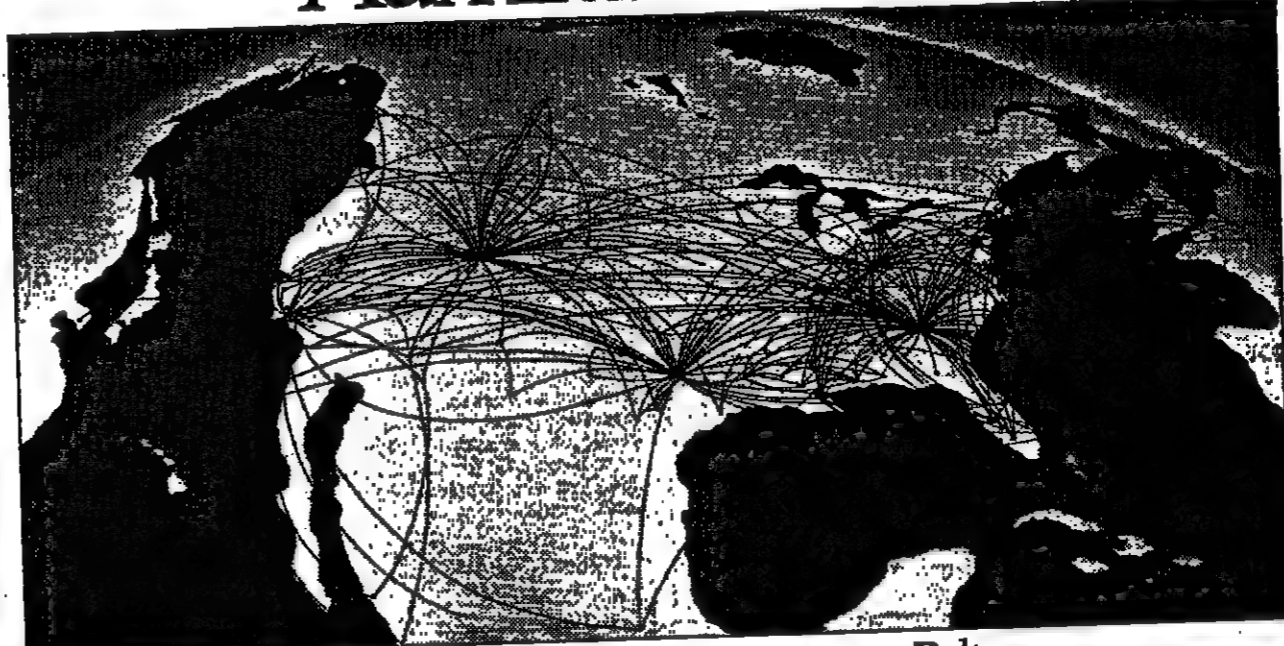
gates de surveillance se rapprochent davantage, selon *Cols bleus*, des plates-formes en usage dans la marine marchande pour la classe des navires de passagers. Six frégates de surveillance devraient être assemblées, à Saint-Nazaire, par les Chantiers de l'Atlantique, au terme d'une discussion en cours qui prévoit la mise en service du premier bateau après 1991.

Moins rapides (20 nœuds au maximum) et conçues pour patrouiller à faible vitesse pendant de longues périodes de temps et partout les climats, les frégates de surveillance disposeront de logements pour embarquer, en plus de leur équipage, un commando de vingt-quatre hommes.

Assuré par l'arsenal de Toulon, l'armement de ces unités sera plus rustique que celui des frégates légères : une tourelle d'artillerie de 100 millimètres, deux canons de petit calibre et deux rampes de missiles surface-surface Exocet, en l'absence de systèmes SENIT et SYRACUSE, dans l'immédiat, ou de moyens de guerre électronique qui pourront être ajoutés ultérieurement selon les crédits disponibles.

Cols bleus ne précise pas le coût de ces nouvelles unités. Selon des évaluations de bonne source, le prix d'une frégate légère, avec son armement, est de 900 millions de francs, moitié moins pour la frégate de surveillance.

Qui Vous Offre 3900 Relations d'Affaires Aux Etats-Unis?



Delta Bien Sûr. Avec Une Fréquence De Vols Inégalee.

Quand il s'agit d'aller aux Etats-Unis, les bonnes affaires commencent avec Delta. 240 destinations, plus de 3900 vols quotidiens : Delta et le réseau Delta Connection® vous offrent une fréquence de



vols inégalee. Vous bénéficiez ainsi de correspondances plus rapides et pouvez mieux organiser votre emploi du temps.

Delta relie sans escale Paris à Atlanta. Notre personnel vous attend à votre descente d'avion, prêt à vous aider et à s'occuper de vos bagages. Quant à notre terminal d'Atlanta, ultra-moderne, il permet d'accélérer les formalités de douane et d'immigration. Si vous voyagez en classe affaires sur le parcours transatlantique, Delta vous surclassera sans supplément sur votre vol en correspondance directe. Et Delta vous propose aussi des tarifs avantageux pour vos voyages d'affaires.

Delta:

Une Qualité De Service Inégalee.

Dès votre premier vol avec nous, vous comprendrez pourquoi Delta est la compagnie aérienne préférée des Américains. La compétence et le professionnalisme de nos 50000 employés nous ont valu, année après année, des indices de satisfaction passagers inégalés par aucune autre grande compagnie aérienne.



Laissez-Nous

Faire Votre Conquête.

En affaires le succès dépend de la qualité de vos relations. Assurez-les avec Delta. Pour votre prochain voyage aux Etats-Unis, choisissez les meilleurs horaires et le meilleur service : choisissez Delta. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage. Ou appelez Delta Air Lines (1) 43 35 40 80. Bureau de vente : Delta Air Lines, 24, boulevard des Capucines, 75009 Paris.



Numéros de vol du réseau Delta Connection® de 2000 à 5900

صحة من الاجل

Culture

MUSIQUES

« King Priam » à Nancy

Le pardon et la pitié

Quand se décidera-t-on en France à donner la place qu'il mérite à Sir Michael Tippett ? A quatre-vingt-trois ans, ce grand compositeur reste quasi inconnu.

Saluons Antoine Boursellier qui, poursuivant à Nancy une intelligente politique de création, vient de monter superbement *King Priam*. Créé pour la réurrection de la cathédrale de Coventry, rasée en 1940 par les bombardiers de Goering, cet opéra de Tippett, ainsi que le *War Requiem* de Britten, répondait au programme de cette célébration : « La guerre et la pitié qui engendrent la guerre » (le Monde des 1^{er}, 3 et 7 juin 1962).

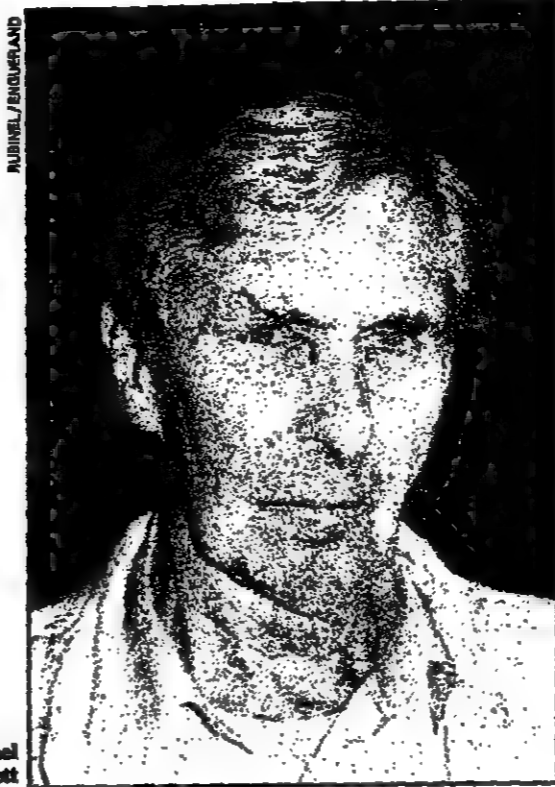
Dépassant les sujets contemporains (il avait écrit en 1941 *A child of our time* sur les persécutions des juifs par les nazis), Tippett approfondit, élargit sa réflexion en recourant au grand mythe occidental de la guerre de Troie. Il a élaboré lui-même le livret de cette œuvre. Un devin prédit que Paris sera cause de la mort de son père. Priam ; celui-ci, au nom de la raison d'Etat, ordonne qu'on fasse périr l'enfant, mais son cœur est plein de trouble et de compassion ; lorsqu'il découvre, douze ans plus tard, que son fils a été sauvé

par un serviteur, il décide, malgré l'oracle, de lui laisser la vie.

Les conséquences de ce choix sont terribles : Paris, poussé par une passion fatale (« Pourquoi nous avons donné des corps si brûlants d'amour, si l'amour est un crime ? »), enlève Hélène, choisit Aphrodite contre Héra et Athéna, biforcute ainsi les valeurs domestiques, ce qui déclenche la guerre de Troie et son hécatombe inéluctable, en quelque sorte « programmée », malgré le choix « libre » à chaque fois des héros : Patrocle, Hector, Achille, Priam, périssent tour à tour dans une suite de vendettas en quelque sorte rituelles.

Le dernier mot est donné dans une scène sublime entre Priam et Achille : la pitié humiliée vient embrasser les genoux de son ennemi pour obtenir de lui les restes mutilés de son fils, et les deux hommes, promis eux-mêmes au massacre, découvrent que la pitié et le pardon, s'ils n'abolissent pas la marche du destin, peuvent du moins l'adoucir, le transcender.

La condensation si forte de l'action et de la réflexion se retrouve dans le style musical de Tippett. L'écriture tonale garde une grande saveur harmonique ; les airs et ensembles tendus, haletants, semblent arracher les voix des entrailles, avec parfois de merveilleuses efflorescences lyriques, comme les stances amoureuses



Michael Tippett

d'Achille près de Patrocle (accompagnés par la seule guitare) ; le commentaire orchestral très dense consiste le plus souvent en des dessins obstinés, étroitement liés aux personnages par la couleur instrumentale qui les caractérise (tels les violons frénétiques qui accompagnent Hécube, les violoncelles d'Andromaque, le hautbois sensuel de Paris), avec aussi, dans les intermèdes, mais alléges extraordinaires de percussions, trompettes, harpe, piano, qui sans cesse taraudent l'auditeur et frisent parfois le délire obsessionnel.

Un jeune chef anglais, Paul Daniel, a magistralement préparé l'orchestre de Nancy, et toute une troupe de chanteurs anglais a trouvé, sous l'impulsion d'Antoine Boursellier, le ton exact de cette tragédie. Sans cesse l'émotion déborde la sobriété néoclassique des gestes, avec quelque excès dans la terrible scène où les princes troyens se barbouillent le visage avec le sang de Patrocle.

Norman Bailey qui chantait déjà Priam dans la magnifique enregistra-

tion de cette œuvre (1), James Anderson, Achille très élégant, le brillant Hector de David Pittman-Jennings, le Patrocle lumineux de Cheyne Davidson, un beau trio de reines troyennes (Marion Sylvestre, Jane Marlowe-Mengodot et Ann Holroyd), sont les principaux interprètes de cette représentation, dans des décors aux lignes et aux formes géométriques rigoureuses de Michel Millecamp et des costumes de Rosalie Varda, d'une certaine somptuosité barbare.

C'est le dies Heremus qui donne le dernier mot de cette « catharsis » que Tippett appelle pour nous dans cet opéra : « O musique divine, ô fleur de son où flottent les états de l'âme, tandis que de la rive, assis, nous regardons se réfléchir le monde intérieur. Jouis notre cœur, renouvelle notre amour ».

JACQUES LONCHAMPT.

* Prochaine représentation le 26 avril.

(1) Grand Prix mondial du disque 1982 ; trois disques Decca, D246D3, avec livret en français.

DISQUES

Bill Evans avec Stan Getz...

L'entrée de Stan Getz, « The Sound », sur les premières mesures de *Night and Day* lancées par Elvin Jones, alors au sommet du quartet de Coltrane (nous sommes en 1964), cette imagination hallucinatoire de tendresse et d'extase dans la danse des peaux et des bois de baryton, coupent le souffle. Le disque annonce la rencontre de Bill Evans et de Stan Getz, et c'est justice (voir cette ballade qui laisse défiler, *Both Beautiful*). Mais le jeu en sous-main du tandem Getz-Elvin Jones est une bombe qui n'est pas moins forte.

* 1 CD Polygram 833.802.2 ; Stan Getz Plays (1952-1954).
* 1 CD 833.335.2.

... et en solo

Bill Evans en solo augmenté d'insolites dont un pot-pourri de facture saïgonnaise intitulé *All the Things You Are* ; le disque *Bill Evans Alone 68* est disponible en compact avec une qualité de présence toute particulière. SV « jointe l'intermodulation » de 1966, un sommet de l'art de la conversation entre le pianiste le plus subtil de son temps et un guitariste décalé, comme inventé pour lui donner la réplique, Jim Hall.

* CD 833.801.2 et 833.771.2.

« Woyzeck », de Buchner, à Créteil

Un conte noir

En 1975, Daniel Benoin présentait *Woyzeck* de Buchner, au Théâtre des Carmes d'Avignon, entre clocher et pierres grises, sur un parterre de sable que le « héros » ne recevait que des bruits lointains. Des gens, il ne voyait que des apparitions irréelles. L'histoire du soldat-ecclésiastique, manipulé par l'armée et la science, poussé à bout, jusqu'à la mort de sa femme et au suicide, passait par les fêlures de sa tête malade.

Il en va de même dans la nouvelle mise en scène de Daniel Benoin, d'abord à Berlin au Schiller Theatre, et allemand, puis en français, à Bruxelles (coproduction Théâtre de la Monnaie), à Saint-Etienne (où il dirige le Centre dramatique) et à Créteil à la Maison des arts (également coproduit).

Si la conception reste la même, la forme a évolué. Daniel Benoin dispose de moyens importants, qu'il utilise fort bien. Le décor est superbe — hautes maisons canalisées d'arbres parmi lesquelles sont installés les manèges possédés d'une forêt, paysage de ghetto en ruine, pays de conte noir. C'est le monde mental de Woyzeck.

Mêlé à des fous, dans le vestibule d'un asile épouvantable, il se raconte son histoire, sans chronologie, sans logique d'aucune sorte. La ver-

rière glauque dégoûtante de pluie s'écarte brièvement sur des flânes de souvenirs, puis s'ouvre comme un gouffre, et Woyzeck plonge tout entier dans ses vertiges.

Comme il y a treize ans, Daniel Benoin — également adaptateur — fragmente le texte déjà sacré, change l'ordre admis des scènes. La pièce, il est vrai — la dernière de Buchner, — est inachevée, comporte de multiples versions. Elle est si énigmatique, si dense, que chacun peut en tirer l'impuissable argument de ses propres fantasmes.

Une seule chose est commune à tous, la fascination pour ce personnage insaisissable, inaccessible et donc insupportable à la société. Il se tient juste à la frontière de la réalité sociale, du réel. C'est d'ailleurs ce qui manque au spectacle de Daniel Benoin : l'autre côté, le monde extérieur. Son Woyzeck a déjà franchi la frontière. Mais la force de frappe des images est certaine, la plupart des comédiens excellents, en particulier Jean-Paul Comart (Woyzeck), formidablement opaque, centré sur lui-même, égaré et indéchiffrable, et Myriam Boyer (Marie), charnelle, pétillante.

COLETTE GODARD.

* Créteil, Maison des arts, 20 à 30, jusqu'au 7 mai.

ROCK

Hubert-Félix Thiéfaine à l'Élysée-Montmartre

Poésie, énergie

Longtemps marginalisé dans les circuits associatifs, Thiéfaine, le poète du rock, reprend la route. Première étape : Paris.

Sur fond de rock bien trémpé, la phrase en forme de pochette : surprise, Hubert-Félix Thiéfaine propose avec les concerts de ce prochain été, chaque soir à l'Élysée-Montmartre, une salle qui lui rappelle un peu l'ambiance des clubs londoniens des années 70. Hubert-Félix Thiéfaine se retrouve doucement dans le climat de cette époque, puisque pour la première fois depuis ses débuts il présente dix-sept chansons nouvelles.

Thiéfaine chante devant des salles comblées à l'écoute des chroniques qui restituent le vécu avec une sensibilité aiguë, intense, qui oscillent entre l'amour et la souffrance, les incertitudes et les fantasmes, la décision et le besoin de « recueillir du soleil » (des ailes) d'ailleurs. La force singulière de ce jurassien, retour d'une retraite de deux années

dans ses forêts, est d'être en prise directe avec la vie telle qu'elle est perçue par un jeune public et d'évoquer naturellement ainsi avec des doutes et des écarts, des délices et des histoires surréalistes, un plaisir des images lancées par rafales et une manière de débiter du feu avec la folie de vivre.

L'aventure solitaire d'Hubert-Félix Thiéfaine se conjugue avec l'entraide chaque soir à l'Élysée-Montmartre, une salle qui lui rappelle un peu l'ambiance des clubs londoniens des années 70. Hubert-Félix Thiéfaine se retrouve doucement dans le climat de cette époque, puisque pour la première fois depuis ses débuts il présente dix-sept chansons nouvelles.

Romantisme, humour et dérision se retrouvent dans de nouvelles titres imaginés pour la musique avec Claude Mairat, toujours à la direction du groupe. Les chansons sont autobiographiques (*Was it's a rock and roll*), inspirées par des voyages et des lectures (*Paris, Mécanique à régime*, *Des brèves*) ou des anecdotes par le jeu des mots (*Le sixième parterre*).

CLAUDE FLÉOUTER.

* Élysée-Montmartre, 20 à 30.

LIVRE

Une réédition

« Le Jazz », d'André Schaeffner

En 1926, André Schaeffner publie le *Jazz*, un des premiers livres sur « la musique afro-américaine » — l'expression est de lui — et sur ses racines africaines. Coteaux et Arsenmet (en 1919), Darius Milhaud, Esther Singleton l'ont, dans des articles, précédés. A ce moment-là, dit le préface de Marcel Meusa, Schaeffner reste un précurseur isolé, un fondateur ; par l'ampleur de l'érudition comme par la force des intuitions qui le portent, son livre est écrit dans une langue superbe.

A part de larges extraits publiés dans les Cahiers du jazz en 1965, le texte avait disparu des bibliothèques. Lucien Mazon, dans une affectueuse postface, rappelle les regrets qu'il éprouvait à son auteur. Regret dû à certaines lacunes, à l'absence de grands créateurs pourtant déjà signalés dans ces années 20. Et regret d'avoir été escorté au pas de l'oise, dans sa première édition, par l'encore-brillante présence d'André Comaroy (réducteur des trois derniers chapitres). Laquelle devait s'illustrer en 1942 par un autre ouvrage du même titre, *Le Jazz*, qui est à la musique noire ce que *Mein Kampf* est à la juva.

Revenons à Schaeffner, enfin lisible. Sa démarche est remar-

quable. Attentif à la passion contagieuse du rythme obscur qu'il appelle « le cœur de percussion », attentif au timbre, à la voix, à l'archéologie des instruments, à l'histoire du jazz comme d'un paysage, Schaeffner trace un tableau surprenant dans une époque particulièrement sourde à la « barbarie laite des nègres ».

Tableau précis, vivant en anticipateur, le *Jazz* a été réédité par un homme qui se fonde uniquement sur les exemples rares et contestables, ceux qu'il avait à sa disposition le très célèbre Whiteman, le bien nommé Paul. C'est un modèle rare de dévouement à l'observation. Les anthropologues de l'époque, Michel Laitis ou Georges-Henri Rivière, en ont donné d'autres. Celui de Schaeffner est irremplaçable maintenant. Il maintient le jazz « sur le fil » d'une exacte coïncidence entre une certaine sorte de sabbat nègre et les procédés de chorégraphie d'« instrumentation issues d'Europe ».

FRANCIS MARMANDE.
* *Le Jazz*, d'André Schaeffner, préface de Franck Tenot, postface de Lucien Mazon et Jacques B. Hess. Éditions Jean-Michel Place.

CALENDRIER

Peter Schreier à Fathéris. — Le ténor allemand des passions de Bach, le concertiste à la voix autrefois un peu serrée et froide, se révèle l'âge venu un formidable réaliste, dramatique et intense. Ici, pour toute la soirée, dans des *Lieder* de Beethoven, avec Norman Shetler au piano.
* Lundi 25 avril, 20 à 30. Tél. : 42-42-67-27.

La Staatskapelle au Châtelet. — De Dresde, ville dont Schreier est précisément originaire, nous arrive après une tournée européenne la prestigieuse Staatskapelle, dirigée par son chef titulaire, le Néerlandais Hans Vonk. Celui-ci n'a pas que des bons jours, mais il s'est composé un beau programme : *Mot et transfiguration* de Strauss ; *Quatrième symphonie* de Bruckner.
* Lundi 25, 20 à 30. Tél. : 42-33-00-00.

Daniel Humair au Musée d'Art Moderne. — Une semaine avant le Festival du Mans (du 26 avril au 1^{er} mai), Daniel Humair, peintre et percussionniste d'exception, présente son groupe de luxe : Bob Berg (le ténor de Miles Davis), David Friedman, vibraphoniste, et bien entendu à la basse Jean-François Jenny Clark.
* Lundi 25. Tél. : 47-23-61-27.

Rido Beyonce au Méridien. — Bassiste, quarante ans, Rido

Bayonne a commencé comme on commence à Pointe-Noire (Congo) en scandant, en espagnol, en dansant. Dans l'orchestre national des Bantous, il devient le batteur le plus populaire du Congo ; il a treize ans. A Paris, il délaisse la face de droit pour faire le « méfier » (Poincaré, Claude François). Aujourd'hui, cavalier seul avec big band, charrier, il mène le funk africain, revisité par Paris, à tombeau ouvert.
* A partir du 25. Tél. : 47-23-63-36.

« Le Roi David » d'Honegger en tournée. — En version oratorio (le 21 à Saint-Germain-en-Laye ; le 29 à Mantes-la-Jolie) ou en version scénique (le 26 à Versailles, Théâtre Montanier ; le 30 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse), une cantate biblique qui fut, après la guerre, les beaux jours de l'Opéra de Paris. Par le Chœur-Atelier des Yvelines, subventionné par l'ADIAM 78. Une véritable redécouverte.
* Du 26 au 30. Tél. : 32-42-78-78, poste 31-83.

Kagel et sa « Trahison » au Forum des Halles. — C'est le concert de musique contemporaine de l'année : Michel Portal dans le *Dialogue de l'ombre double*, de Boulez, créé en octobre 1986 ; Maurizio Kagel, bandonioniste, dans son *Tango Aleman* ; et la reprise, cinq ans après sa création au Festival d'automne, de la *Trahisson orale*,

épique musicale sur les *Évangiles du diable*, par le trio Le Cercle et l'ensemble Musique vivante, direction Renaud François. De 17 heures à 19 heures : débat avec Kagel à la FNAC Forum.

* Mercredi 27, 20 à 30. Tél. : 48-36-52-39.

Jeannie Brackman au New Morning. — A part quelques années employées à élever les quatre enfants qu'elle a eus du saxophoniste Charles Brackman, Jeannie Brackman fait une forte et boicive carrière : Dexter Gordon, Charles Lloyd, Joe Henderson, ou les Jazz Messengers, dont elle a été en trente ans la seule femme notable. En quintette, elle se présente avec le rythmique d'un de ses anciens partenaires, Stan Getz — pas moins — accompagnée de deux solistes de haut vol : Gary Bariz et Wallace Roney.
* Mercredi 27. Tél. : 42-43-56-39.

Ughi et Comas aux Champs-Élysées. — Un violoniste italien, fréquenté par Sibelius, joue le concert de Sibelius. Un chef d'orchestre américain, très aimé au Pays-Bas où il est en poste, dirige l'Orchestre national également dans la *Passacaille* opus 1 de Webern et les *Dances symphoniques* opus 45 de Rachmaninov.
* Jeudi 28, 20 à 30. Tél. 42-30-36-37.

Communication

Le premier numéro de « Kiosque international »
Sous le regard de la presse étrangère

« Les sionistes proclament l'État d'Israël », titre sur huit colonnes *The Times*. « L'Etat d'Israël est né », confirme la « *use* » du *Palestine Post* à côté d'une publicité pour « *Earl Marx*, luminaire, chauffage, cuisine ; 3, avenue de La Princesse-Mary, Jérusalem ». Au *Caire*, le *« Nefes »* répond : « Les forces égyptiennes occupent Gaza et continuent d'avancer ». *The Manchester Guardian* s'interroge sur « l'hypocrisie de la perte d'Alban ». *l'Asahi Shimbun* sur l'avenir de l'ONU. Pour son

premier numéro, le mensuel *Kiosque international* (20 F), évoque le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël en reproduisant sur papier journal et grand format, les articles et éditoriaux de l'époque en provenance d'une vingtaine de pays.

Kiosque international ne sacrifie à la commémoration que pour mieux définir ses objectifs : sortir des petites évidences hexagonales pour traiter chaque mois l'actualité à travers la presse étrangère. Au sommaire de chaque numéro : l'événement du mois, la revue de presse complète d'un pays, un grand dossier international, les faits divers et la France vue de l'étranger. « *L'heure du village planétaire*, de la mondialisation de tous les secteurs, nous ne pouvons en rester à un protectionnisme de l'information », écrit M. Yves Duhaie, rédacteur en chef de *Kiosque international*. Il avait précédé la même « *causé* » les mêmes recettes dans son livre *Les Français et la presse*, publié il y a quelques mois aux éditions La Découverte.

Un arrêté du ministre de l'Industrie, M. Alain Madelin, vient de supprimer les restrictions existant depuis 1974 sur la publicité des produits pétroliers. Cette mesure est saluée avec beaucoup de satisfaction par les compagnies pétrolières, qui l'attendaient avec impatience.

Elle devrait notamment leur permettre de promouvoir l'utilisation de l'électricité et le gaz qui restent, eux, soumis à des restrictions même si elles sont assorties de dérogations. La plupart des compagnies pétrolières ne savent pas encore quelle incidence cette nouvelle liberté aura sur les actions publicitaires. Les campagnes en cours étant poursuivies, il est probable que les premières applications de cet arrêté se verront le jour qu'à l'automne, à l'approche de la saison d'hiver.

« Les sionistes proclament l'Etat d'Israël », titre sur huit colonnes *The Times*. « L'Etat d'Israël est né », confirme la « *use* » du *Palestine Post* à côté d'une publicité pour « *Earl Marx*, luminaire, chauffage, cuisine ; 3, avenue de La Princesse-Mary, Jérusalem ». Au *Caire*, le *« Nefes »* répond : « Les forces égyptiennes occupent Gaza et continuent d'avancer ». *The Manchester Guardian* s'interroge sur « l'hypocrisie de la perte d'Alban ». *l'Asahi Shimbun* sur l'avenir de l'ONU. Pour son

premier numéro, le mensuel *Kiosque international* (20 F), évoque le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël en reproduisant sur papier journal et grand format, les articles et éditoriaux de l'époque en provenance d'une vingtaine de pays.

Kiosque international ne sacrifie à la commémoration que pour mieux définir ses objectifs : sortir des petites évidences hexagonales pour traiter chaque mois l'actualité à travers la presse étrangère. Au sommaire de chaque numéro : l'événement du mois, la revue de presse complète d'un pays, un grand dossier international, les faits divers et la France vue de l'étranger. « *L'heure du village planétaire*, de la mondialisation de tous les secteurs, nous ne pouvons en rester à un protectionnisme de l'information », écrit M. Yves Duhaie, rédacteur en chef de *Kiosque international*. Il avait précédé la même « *causé* » les mêmes recettes dans son livre *Les Français et la presse*, publié il y a quelques mois aux éditions La Découverte.

Un arrêté du ministre de l'Industrie, M. Alain Madelin, vient de supprimer les restrictions existant depuis 1974 sur la publicité des produits pétroliers. Cette mesure est saluée avec beaucoup de satisfaction par les compagnies pétrolières, qui l'attendaient avec impatience.

Elle devrait notamment leur permettre de promouvoir l'utilisation de l'électricité et le gaz qui restent, eux, soumis à des restrictions même si elles sont assorties de dérogations. La plupart des compagnies pétrolières ne savent pas encore quelle incidence cette nouvelle liberté aura sur les actions publicitaires. Les campagnes en cours étant poursuivies, il est probable que les premières applications de cet arrêté se verront le jour qu'à l'automne, à l'approche de la saison d'hiver.

La bataille de la télévision haute définition
Vers la coexistence de deux normes ?

La quarantième réunion de la commission technique de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) — un organisme regroupant trente-huit diffuseurs de trente-deux pays et soixante et un membres associés — vient de se clore à Toulouse et marquée une nouvelle étape dans la bataille des normes de télévision haute définition qui oppose le Japon et les Européens.

Sans renoncer formellement à l'idée d'une norme unique de production d'images haute définition, l'UER envisage maintenant nettement l'approbation de deux normes distinctes, quitte à rechercher le maximum de convergences entre les deux systèmes. Les Européens proposent ainsi leur volonté d'aller jusqu'au bout avec leurs conceptions d'évolution progressive du parc de téléviseurs, alors que la solution japonaise impose un changement radical des matériels existants.

Sans être décisive, la nouvelle orientation de l'UER devrait peser lourd au printemps 1989, lors de la réunion du Comité consultatif international de radiocommunication qui doit discuter cette délicate question des normes. Antérieurement, les industriels européens comptent faire à Brighton, en septembre, la démonstration des premiers prototypes de leurs matériels haute définition.

La réunion de Toulouse a aussi mis en évidence un système Euro-Asie de programmes radio-électrique, appelé « *Evolution* ». Et elle a décidé une augmentation de capacité des échanges par satellite de programmes de télévision.

M. C. L.

Spectacles

Lundi 25 avril

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

L'INCROYABLE, Th. nat. de la Colline (43-46-43-00), 20 h 30.
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.
LE LEGS, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

BOERS PARIS
GRENOBLE - Sit vraie, de Michel Deutsch et Philippe Lacombe, mise en scène de Michel Deutsch, par le CNDA (76-25-54-14) au Cargo/Maison de la culture de Grenoble.
LILLE - On se battra pas avec l'ennemi, mise en scène de Dominique Sarrailh à la Halle au Sacre, rue de l'Entrepot, Théâtre de la Chaudière (20-30-99-36).
STRASBOURG - Rencontres, mise en scène d'Alain Knapp, au Théâtre national de Strasbourg (88-35-63-60).

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89), O. Salomé, 20 h 30.
THÉÂTRE DES CHAMPS ÉLYSÉES (47-20-36-37), L'Amant de Nilougar, 18 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-46-43-00), Grande salle, O. L'Innocent, 20 h 30. Petite salle, O. Les Chaises, 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82), Il était temps que j'arrive, 20 h 15. Soirée, 21 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-23-08-40), El Secundo (Bill Baxter), 20 h 30.
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ)
ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-38), Zingaro, 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BOC FIN (42-96-29-25), Devos existe, 22 h 15 et 23 h 30. Hâte au ciel !, 22 h 15 et 23 h 30.
AU ROYER DES ARTISTES (47-00-29-90), Prati Boom Flue, 20 h 45. Les

NOUVEAUX BOURGEOIS II, 21 h 45. Les Fibres Harpocet, 22 h 45.
AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86), Moi, 19 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), Salle L. Aron = MC 2, 20 h 15. Quincy, 20 h 30. Salle II. Les Sacrés Moustus, 20 h 15. Bernadette calicot, 21 h 30. Un ouvrage de dames, 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), Tient vaillants deux boudins, 20 h 15. Mangesons d'hommes, 21 h 30. C'est plus show à deux, 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11), Le Cabaret des chasseurs en exil, 20 h 15. Le Chronométrage clandestin, 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-05), Les oies sont venues, 21 h. Non, on sème, 22 h 30.

REKITS AU CLOître (43-25-19-92), Les Epis noirs, 20 h 30. O Allons bon, via autre chose, 21 h 30. O Les Nouveaux Bourgeois, 22 h 30.

260 CHRONO (*) (A. v.o.) : UGC Normandie, 4 (45-65-16-16). v.f. : Rex, 2 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9 (43-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15 (43-79-33-00) ; Images, 18 (43-22-47-84).

ECLAIR DE LUNE (A. v.o.) : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Gaumont Paribas, 14 (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A. v.o.) : UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40).

EYRIEUX SUBVILLANCE (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6 (43-25-10-30) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; v.f. : Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (43-74-95-40) ; Pathe Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; Rex, 2 (42-36-83-93).

LE FESTIN DE BARETTE (Dan. v.o.) : Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Ciné Palacé, 9 (43-54-07-76) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; v.f. : Le Maillo, 17 (47-48-06-06).

FRANCIS (A. v.o.) : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Kinoparadis, 15 (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

FREQUENTATION MEURTRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5 (46-33-63-20) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Le Galaxie, 13 (45-62-41-46) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

GANDY HAR (Fr.) : Les Trois Bâtards, 9 (45-61-10-60) ; Sept Parassians, 14 (43-20-12-06).

LES GENS DU DOUBAIN (A. v.o.) : UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Elysees Lincoln, 6 (43-59-04-67) ; Trois Bâtards, 9 (45-61-10-60) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

LE GRAND CHERNOM (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

EDDIE (A. v.o.) : Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; v.f. : Maxville, 14 (40-26-12-12) ; M Juliette

Odéon, 6 (43-25-10-30) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; M Juliette Bastille, 11 (43-57-90-81).

SEPTEMBER
 Halles, 1 (40-26-12-12) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

TRAQUÉE (A. v.o.) : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can. v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 16 (43-20-89-25).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18).

LA VENÉTIE (*) (It. v.f.) : Maxville, 14 (40-26-12-12) ; M Juliette Bastille, 11 (43-57-90-81).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

WALL STREET (A. v.o.) : Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Sept Parassians, 14 (43-20-12-06) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

WHISKEY PARISIEN (Brit. v.o.) : Reflex Logos II, 5 (43-54-07-76) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Kinoparadis, 15 (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-06-24-54)
 Relais : Centre Georges-Pompidou (42-78-35-57)
 Le Rideau rouge (1952), d'André Breton, Son Dernier Exploit (1920), de Lambert Hillyer, 15 h ; La Ombre rouge (1987), de Roman Chvalbik, 19 h.
SALLE GARANCE
 Centre Georges-Pompidou (42-78-35-57)
 Trois ans de cinéma expérimental 1958-1968 : La Petite Vierge (1960, v.o.), de Marcel Ophüls, 16 h 30 ; Océans, portrait par intermittence (1978, v.o.), de Ventura Foss, 17 h 30 ; Tristan, (1970), de Luis Buñuel, 20 h 30.
VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (48-25-34-30)
 Relais :

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chit. v.o.) : Utopia Champlain, 9 (43-26-84-62).
LES ALLES DU DÉSIR (Fr.-All. v.o.) : Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18).
LES ANNEES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; UGC Convention, 15 (43-74-95-40) ; UGC Opéra, 9 (43-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Images, 18 (43-22-47-84) ; Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).
AL REVOYE LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Les Trois Luxembourgs, 9 (46-30-35) ; Les Trois Luxembourgs, 9 (46-30-35).

33-97-77) ; Le Triomphe, 9 (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13 (45-62-41-46) ; Les Montparnasse, 14 (43-20-12-06).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champlain, 9 (43-26-84-62).
LES AVENTURES DE CHATRAIN (Fr. v.o.) : Les Montparnasse, 14 (43-20-12-06).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 9 (45-62-41-46).
BEYROUTE, THE LAST HOME MOVIE (A. v.o.) : Epée de Bois, 5 (43-37-57-47).
LA BOHEME (Fr. v.o.) : Vendôme Opéra, 1 (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40).
BREVES RENCONTRES (Sov. v.o.) : Reflex Logos II, 5 (43-54-07-76).
BROADCAST NEWS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5 (46-33-63-20) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Sept Parassians, 14 (43-20-12-06).
CHOUAN (Fr.) : Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6 (43-25-10-30) ; UGC Normandie, 4 (45-65-16-16) ; UGC Opéra, 9 (43-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (43-74-95-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).
CRY FREEDOM (Brit. v.o.) : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 6 (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Élysées, 8 (47-20-76-23) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit. v.o.) : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Kinoparadis, 15 (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

260 CHRONO (*) (A. v.o.) : UGC Normandie, 4 (45-65-16-16). v.f. : Rex, 2 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9 (43-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15 (43-79-33-00) ; Images, 18 (43-22-47-84).

ECLAIR DE LUNE (A. v.o.) : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Gaumont Paribas, 14 (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A. v.o.) : UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40).

EYRIEUX SUBVILLANCE (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6 (43-25-10-30) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; v.f. : Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (43-74-95-40) ; Pathe Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; Rex, 2 (42-36-83-93).

LE FESTIN DE BARETTE (Dan. v.o.) : Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Ciné Palacé, 9 (43-54-07-76) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; v.f. : Le Maillo, 17 (47-48-06-06).

FRANCIS (A. v.o.) : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Kinoparadis, 15 (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

FREQUENTATION MEURTRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5 (46-33-63-20) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Le Galaxie, 13 (45-62-41-46) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

GANDY HAR (Fr.) : Les Trois Bâtards, 9 (45-61-10-60) ; Sept Parassians, 14 (43-20-12-06).

LES GENS DU DOUBAIN (A. v.o.) : UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Elysees Lincoln, 6 (43-59-04-67) ; Trois Bâtards, 9 (45-61-10-60) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

LE GRAND CHERNOM (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

EDDIE (A. v.o.) : Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; v.f. : Maxville, 14 (40-26-12-12) ; M Juliette

Odéon, 6 (43-25-10-30) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; M Juliette Bastille, 11 (43-57-90-81).

SEPTEMBER
 Halles, 1 (40-26-12-12) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

TRAQUÉE (A. v.o.) : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can. v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 16 (43-20-89-25).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18).

LA VENÉTIE (*) (It. v.f.) : Maxville, 14 (40-26-12-12) ; M Juliette Bastille, 11 (43-57-90-81).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

WALL STREET (A. v.o.) : Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Sept Parassians, 14 (43-20-12-06) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

WHISKEY PARISIEN (Brit. v.o.) : Reflex Logos II, 5 (43-54-07-76) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; 14 Juillet Paribas, 14 (43-20-12-06) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Kinoparadis, 15 (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

BAGDAD CAFÉ, Film américain de Pathe, v.o. : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LA DERNIERE IMPÉRATRICE, Film chinois de Chen Kaige, v.o. : Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

FATAL BEAUTY, Film américain de Tom Holland, v.o. : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

BLANC DE CHINE, Film français de Denys Granjeon, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1 (43-57-74) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

CORENTIN, Film français de Jean Marbœuf, v.o. : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 9 (43-74-95-40) ; Georges V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-28-42-27) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40) ; Pathe Montparnasse, 16 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (43-28-42-27) ; Le Maillo, 17 (47-48-06-06) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

DANCERS, Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Forum Horizon, 10 (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6 (43-25-10

سكز من الاصل

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

61 rue Froidevaux 75014 Paris



Bibliothèque "Ligne Standard" Acajou - Près de 200 modèles - 12 hauteurs - 4 largeurs - 4 profondeurs - 12 autres versions de teintes et placages d'essences véritables

Du meuble traditionnel... au meuble contemporain.

500 modèles
14 lignes et styles
53 coloris, teintes ou essences de bois



CATALOGUE GRATUIT dans nos magasins
A PARIS : 61, rue Froidevaux 75014

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et le mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
RER : Denfert Rochereau - Métro : Denfert Rochereau - Gare - Edgard Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 69 - SNCF : Gare Montparnasse.

Nouveau en région parisienne : Arpajon (200 m avant le stade Arpajon Centre) - 13, route nationale 20 - Tél. : 64 90 05 47.

- OU DANS NOS MAGASINS REGIONAUX**
- BORDEAUX 10, rue Bouffard, tél. 56 44 39 42
 - BRIVE (Point Expo) 30, rue Louis-Latrade, tél. 55 74 07 32
 - CLERMONT-FERRAND 22, rue G. Clémenceau, tél. 73 93 97 06
 - DIJON 100, rue Monge, tél. 80 45 02 45
 - DRAGUIGNAN (Point Expo), ZAC de St-Hermès, tél. 94 67 33 19
 - GRENOBLE 59, rue St-Laurent, tél. 76 42 55 75
 - LILLE 88, rue Esquer-moise, tél. 20 55 88 39
 - LIMOGES 57, rue Jules-Norac, tél. 55 79 19 42
 - LYON 8, rue de la République, (métro Hôtel-de-Ville-Louis Pradel), tél. 78 28 38 51
 - MARSEILLE 108, rue Paradis, (métro Estrangin), tél. 91 37 60 54
 - MONTPELLIER 8, rue Sérane, (près Gare), tél. 67 58 19 32
 - NANCY 8, rue Piétonne St-Michel, (face Saint-Epvre), tél. 83 32 84 84
 - NANTES 16, rue Gambetta, (près rue Coulmiers), tél. 40 74 59 35
 - NICE 2, rue Offenbach, tél. 93 88 84 55
 - POTIERS 42, rue du Moulin-à-Vent, tél. 49 41 88 46
 - RENNES 18, quai E.-Zola, (près du Musée), tél. 96 79 56 33
 - ROUEN 43, rue des Charrettes, tél. 35 71 96 22
 - ST-ETIENNE 40, rue de la Montat, tél. 77 25 91 46
 - STRASBOURG 11, rue des Bouchers, tél. 88 36 73 79
 - TOULOUSE 1, rue des Trois-Fenêtres, (près place St-Sernin), tél. 61 22 32 40
 - TOURS 5, rue H.-Barbusse, (près des Halles), tél. 47 38 63 66

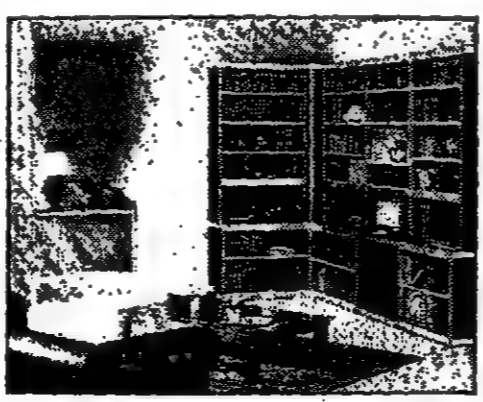
Catalogue par téléphone 24 h/24 (Répondeur automatique)
(1) 43 20 73 33 ou avec ce bon
FOIRE DE PARIS (Salon des Ensembliers)
DU 30 AVRIL AU 12 MAI 1988 - PORTE DE VERSAILLES
BÂT. 2 - ALLÉE F - STAND 2 F 5



Bibliothèque "Ligne Standard" (version Frêne Naturel)



Bibliothèque "Louis XIII" - 28 modèles - 2 hauteurs - 4 largeurs - 5 profondeurs - 4 versions



Bibliothèque "Alu 50" - 30 modèles - 4 hauteurs - 2 largeurs - 3 profondeurs - 4 coloris

BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT

A renvoyer à :
La Maison des Bibliothèques 75014 Paris Cedex 14
J'aimerais recevoir rapidement et gratuitement votre dernier catalogue complet sur tous vos modèles de bibliothèques, avec tarif et liste des magasins, ceci sans aucun engagement de ma part.

Mr, Mme, Mlle
Prénoms _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Tél. (facultatif) _____
Profession _____

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans votre supplément du samedi sauf dimanche-lundi. Signification des symboles : * Signalé dans « Le Monde radio-télévision » - TF Film à 50 cent ou voir sur M 6 Ne pas manquer si un Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 25 avril

TF 1

20.40 **Château** : *Alto et junior*. □ Film français de Patrick Schulmann (1984). Avec Aldo Masciaroni, André Ferréol, Luis Rego. 22.20 **Magazine** : Méditations. De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perle. Le SIDA, la nouvelle menace. 23.30 **Journal**. 23.45 **La Bourne**. 23.58 **Livres en tête**. 0.00 **Magazine** : *Misfit sport*. 1.00 **Documentaire** : *Baron Tassieff raconte sa terre*. 1. La terre, son vif.

A 2

20.35 **Château** : *Le roi de splendeur*. □ Film français de Laurent Fauriol (1984). Avec Mico-Mico, Alain Souchon, Jean Benguigui, François Perrot, Robin Remick. 22.25 **Magazine** : *Amusement dit*. De Guillaume de Saintpère et Claude Gallet. *Tidane* : Mère, Mère à quarante ans : *L'été indien* : On n'a plus le temps d'être un bébé ; *Mère et star* ; *Maman est en prison* ; 8 + 7 ; *Mère indigne* ; *Mère d'enfants hospitalisés* ; *Kiméra*. 23.28 **Magazine** : *Strophes*. De Bernard Pivot. 23.35 **Informations** : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 **Téléfilm** : *La peinture et le soir*. De Jerry London. Gregory Peck, Christopher Plummer, John Gielgud, Raf Vallone. 22.55 **Journal**. 23.15 **Magazine** : *Océaniques*. Simone Weil, philosophe sainte (1909-1943). *Portrait d'un philosophe et écrivain français qui s'engagea politiquement dans la Résistance, dans la défense de la condition ouvrière*. 0.10 **Magazine**, musique. *Le clavier bien tempéré*, de Bach, par Pascal Rogé, piano. (Prélude et fugues en la bémol majeur.)

CANAL PLUS

20.30 **Château** : *Tendre combat*. □ Film américain de Howard Ziefel (1979). Avec Barbara Streisand, Ryan O'Neal, Paul Sand. 22.50 **Flash** d'informations. 22.50 **Magazine** : *Les drames de Canal +*. 23.50 **Best-seller** professionnel américain. 1.20 **Château** : *La fille*. □ Film italien d'Alberto Lattuada (1978). Avec Marcello Mastroianni, Nastassja Kinski, Francisco Rabal (v.o.).

LA 5

20.35 **Les accords du diable** : *La Sème*. □ Film américain de Paul Schrader (1982). Avec Nastassja Kinski, Malcolm MacDowell, John Heard. 22.35 **Les accords du diable** (suite). 23.05 **Série** : *Archie*. 0.00 **Journal de minuit**. 0.05 **Musique** : *Impassible* (rediff.). 0.55 **Série** : *Kojak* (rediff.). 2.00 **La grande valise** (rediff.). 3.10 **Le journal de la nuit**. 3.15 **Arts de scène**. 3.35 **Série** : *Les glorieux*. 4.05 **Série** : *Les douziers de Fagnou G.*

LA 6

20.50 **Château** : *La fille de Trieste*. □ Film italien de Pasquale Festa Campanile (1962). Avec Ornella Muti, Ben Gazzara, Jean-Claude Brialy, Andréa Ferréol, Mimmo Faraoni. 22.40 **Série** : *Enquêteur*. 23.40 **Magazine** : *Club*. 4. De Pierre Bouleiller. 0.25 **Magazine** : *Châteaux* (rediff.). 0.55 **Musique** : *Beethoven des clips*.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le grand effrit**. L'œuvre de Félicien en France. 21.30 **Dramatique** : *Les ponts*, de Tadjie Vessiz. 22.40 **La nuit sur un plateau**. La communication surréaliste n'est-elle pas sociétée ? 0.05 **De jour au lendemain**. 0.50 **Musique** : *Code*. Cordes à six.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Ensemble** : *Les Apollons*. Concert (en direct de Bruxelles) : *Phages*, de Garant ; *Le regardeur infini*, six scènes pour ensemble vocal sur un texte de Victor Hugo, de Gaudibert ; *Onze ans d'opéra pour piano*, petit orchestre à vent, xylophone, glockenspiel et percussions de Mousillon ; *Nocturnes pour orchestre* de Debussy, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la RTBF, dir. Georges-Elie Octors ; sol. : Jean-Claude André, piano, Daniel Delmotte, percussion ; à 22.30, *Jeux de la Forêt*, 1 à l'opus 145 ; à 23.07, *Les grands*, récitals, opéras : *Edoardo del Puero* (Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur op. 37 de Beethoven) ; à 23.45 *Le grand pianiste inconnu* : Simon Barere (Rémémorance sur Dos Giovanni de Liszt). 0.00 **Musique de chambre**.

Mardi 26 avril

TF 1

20.00 **Château** : *Le pont de la rivière Kwai*. □ Film anglais de David Lean (1957). Avec Alec Guinness, William Holden, Geoffrey Horn. En 1943, dans un camp de prisonniers aux confins de la Birmanie, un extravagant colonel anglais s'oppose à son général, cruel officier japonais, à propos de la construction d'un pont. *Ce film d'aventure (tiré d'un roman de Pierre Boulle), marque le départ de la guerre et provoque un succès foudroyant. Il est devenu une série de classiques de la superproduction, spectaculaire, grâce à l'habileté du metteur en scène et au personnage d'Alec Guinness*. 23.15 **Magazine** : *Vidéo*. *Jeunes*. De Jacques Vigoroux et Anne Honoré. La quarante-cinquième heure : *L'affaire Yves Position*. 0.15 **Journal** et la Bourne. 0.30 **Magazine** : *Misfit sport*. 1.30 **Documentaire** : *Baron Tassieff raconte sa terre*. 2. La scénariste de la terre.

A 2

20.00 **Journal** et météo. 20.35 **Les douziers de Fagnou** : Les enfants de douziers. *Téléfilm* de Joseph Sargant, avec Stéphanie Zambalot, William Atherton, Arthur Hill. 22.10 **Débat** : *Faire des enfants sans faire l'amour*. Avec Sacha Guitry (psychologue, fondateur de Alma Mater), Jacques Testart (biologiste, chercheur à l'INSERM), Claude Hurost (directeur du CECOS, chef du service de fécondation in vitro au CHU de Montpellier), Anne-Marie Derlaton (auteur de *La mère intérieure*), Bernard Fonty (psychologue), Monette Vacquin (psychanalyste), M. et Mme Masotto, Pat Anthony (grand-mère porteur d'Alzheimer du Sud), M. et Mme Alcino Ferreira Jorge, Laurence Oulani, Michelle Gobert (professeur de droit). 23.30 **Informations** : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 **Château** : *Les cow-boys*. □ Film américain de Mark Rydell (1971). Avec John Wayne, Roscoe Lee Browne, Bruce Dern, Colleen Dewhurst. *Un éleveur que ses hommes ont abandonné pour participer à la race vers l'or accepte l'aide d'un groupe d'adolescents pour conquérir son bétail. A travers le western, c'est une parabole de l'Amérique moderne dans laquelle John Wayne symbolise la loi et l'ordre, face à des jeunes gens à la dure pour affronter une bande d'aventuriers chevelus. Curieuse contribution idéologique à un cinéma « néo-western »*. 22.45 **Journal**. 23.05 **Magazine** : *Décès*. Présenté par Jean-Luc Jassat. Avec James Brown, Aretha Franklin, Joe Cocker, Robert Palmer, Wilson Pickett, Billy Vera, Bobby Womack, Rufus Thomas, Eddie Floyd, Barbra Streisand.

CANAL PLUS

20.30 **Château** : *Rayway train*. □ Film américain d'André Kopylovsky (1985). Avec Jean-Pierre L  aud, Eric Roberts, Rebecca De Mornay. 22.15 **Flash** d'informations. 22.20 **Château** : *Magnus*. □ Film français de Claude Charbon (1987). Avec Philippe Noiret, Robin Renucci, Monique

Chauvette, Bernadette Lafont. 23.55 **Château** : *Le retour des maris vivants*. □ Film américain de Dan O'Bannon (1985). Avec Chn Gulager, James Earle Ray, Don Calla, Thom Mathews. 1.25 **Téléfilm** : *Verdict*. De Tony Richardson, avec Peter Strauss, Joanne Allen, Karen Austin.

LA 5

20.30 **Château** : *Monsieur Saint-Yves*. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1976). Avec Charles Bronson, Jacqueline Bisset, Jess Hahnemann, Maximilian Schell. *Un ancien journaliste dans la dérive accepte une mission de détective privé. Attention ! Il y a des cadavres, dont un dans une machine à laver ! Charles Bronson promise au monstre en milieu d'un thriller américain*. 22.10 **Série** : *Spenser*. La disparition. 23.05 **Musique** : *Impassible* (rediff.). 0.00 **Journal de la nuit**. 0.10 **Série** : *Les glorieux*. 0.20 **Série** : *La grande valise* (rediff.). 2.30 **Le journal de la nuit**. 2.35 **Arts de scène**. Soirée pour violon et piano (n° 2), d'Haydn, par R. Oleg et A. Dumay. 2.55 **Série** : *Les glorieux*. 3.20 **Série** : *Beethoven*. 4.00 **Série** : *Les glorieux*. 4.30 **Série** : *Les glorieux*.

M 6

20.50 **Château** : *Schizofr  nie*. □ Film américain de Bernard Kowalick (1970). Avec Alex Cord, Britt Ekland, Joseph Wiseman. *Un roman qui se fait passer pour un importateur de voitures étrangères est écarté par un inspecteur de détective privé. Attention ! Il y a des cadavres, dont un dans une machine à laver ! Charles Bronson promise au monstre en milieu d'un thriller américain*. 22.10 **Série** : *Spenser*. La disparition. 23.05 **Musique** : *Impassible* (rediff.). 0.00 **Journal de la nuit**. 0.10 **Série** : *Les glorieux*. 0.20 **Série** : *La grande valise* (rediff.). 2.30 **Le journal de la nuit**. 2.35 **Arts de scène**. Soirée pour violon et piano (n° 2), d'Haydn, par R. Oleg et A. Dumay. 2.55 **Série** : *Les glorieux*. 3.20 **Série** : *Beethoven*. 4.00 **Série** : *Les glorieux*. 4.30 **Série** : *Les glorieux*.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archives** : *Science et médecine*. Les livres que nous avons écrits. 21.30 **Spectacle** : *Le jury des experts*. 22.40 **Vidéo** : *Verdict*. De Tony Richardson, avec Peter Strauss, Joanne Allen, Karen Austin.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Musique** : *Chants*. Chants populaires hongrois et Mikrososmos pour piano (6 livres), de Bartok ; Trois mariages de Mikrososmos ; Un mariage de Donato ; Un mariage de Gastoldi ; *Châli* à corner pour piano, de Debussy ; *Le golden vault* op. 78, de Britten, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Michel Lasserre de Romi ; sol. : Jean-François Zygel, piano. 22.30 **Musique** : *Les glorieux*, violon, Eddie Fischer, piano ; *Grand duo pour violon et piano* en la majeur op. 162, D. 574, de Schubert ; *Soirée pour violon et piano n° 2* en ré mineur op. 121 de Schumann ; *Un poco triste* pour violon, piano, Baroque ; *Baroque pour violon et piano*, de Suk ; *Châli* d'Archibald ; *Châli* de disque à 5 et à 6 disques ans ; Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur op. 56, de Beethoven.

Audience TV du 24 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience hebdomadaire, région parisienne 1 point = 22.000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
18 h 22	44,7	Amour de chien 6,0	Journal 17,0	Mé. semaine 6,9	Tout 2,7	Défilé 6,4	St. technique 5,2
19 h 45	58,9	Vieilles vult 12,8	Debut 20,7	Mé. semaine 11,7	Debut 4,3	Debut 6,4	St. technique 1,8
20 h 18	67,0	Debut 21,8	Debut 20,3	Debut 7,1	Debut 4,8	Debut 6,4	Debut 3,2
20 h 55	73,4	Debut 18,8	Debut 23,8	Debut 7,1	Debut 4,3	Debut 16,6	Debut 6,0
22 h 08	64,9	Debut 11,7	Debut 25,6	Téléfilm à charge 2,1	Musique 2,2	Debut 16,6	Debut de Mirozov 7,4
22 h 44	52,7	Debut 8,6	Debut 24,6	Téléfilm à charge 3,2	Le film 2,2	Debut 14,9	Debut de classe 1,6

Échelle : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 respectant la S et 147 respectant M 6 dans de bonnes conditions.

SPECIAL SICOB
LE NUMÉRO INFORMATIQUE
Plan et liste des exposants
150 JOBS au Top Niveau
UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL
SICOB
25 F. chez votre marchand de journaux!

Sports

FOOTBALL : Coupe de France

Lens dans les griffes de Sochaux

Quatre clubs de première division et quatre équipes de deuxième division restent en lice pour disputer, les 10 et 18 mai, les quarts de finale de la Coupe de France. Le tirage au sort a mis en présence Nice (D1) et Lille (D1), Quimper (D2) et Metz (D1), Châtelleraut (D2) et Reims (D2) : enfin Sochaux, leader du groupe A de deuxième division, affrontera Lens (D1).

SOCHAUX
de notre envoyé spécial

Une fois n'est pas coutume, le stade Bonal était presque plein, samedi soir 24 avril. Les joueurs sochaliens, escortés par une meute jaune et bleu de jeunes supporters, en ont profité pour s'offrir un tour d'honneur. S'amusant de sa propre audace, le public scandait joyeusement : « A Paris ! Le pays de Montbéliard s'est, en effet, mis à croire la rumeur, qui, ici et là, fait du FC Sochaux l'un des favoris de la Coupe de France.

C'est un rôle flatteur pour une équipe de deuxième division. Possédant dix-sept points d'avance sur leurs seconds en championnat, les Sochaliens sont déjà à des années-lumière de ce purgatoire où ils ont atterri par accident l'an dernier. En peu de mois, l'erreur a été réparée, grâce à l'apport de trois Yougoslaves : l'entraîneur Sylvester Takac, de retour à Sochaux après un séjour de deux ans au Mura-Racing ; le libero Farouk Hadzibegic, venu du Betis Séville ; et le stratège de l'équipe de Yougoslavie, Mehmed Badarevic.

Ces pièces rapportées ont été de leur expérience la charpente encore bien tendre de l'équipe. Sous leur protection, les jeunes apprentis du club se sont mis à usiner leur football avec une précision d'orfèvre. Dans le petit stade adossé au mur verdâtre des établissements Peugeot, on s'est lancé avec ardeur dans la production à grande échelle de buts et de victoires. Moins brillante qu'on l'espérait mais indiscutable néanmoins, la qualification aux dépens de Montpellier raffermit Silvio Croci, le secrétaire général du club, dans sa conviction : « Avec un pareil effectif, notre place n'était pas en deuxième division ».

L'effectif sochalien, précisément, fait baver d'envie les plus grands clubs français : Franck Silvestre, vingt et un ans ; Stéphane Paille et

Franck Sauzée, vingt-trois ans, constituent l'épine dorsale de l'équipe de France espoirs. C'est vraisemblablement pour voir l'un de ces trois que Bernard Tapie et Gérard Banide ont fait une apparition surprise dans la tribune de Sochaux. « Economiquement, nous n'avons pas besoin, cette année, de vendre nos joueurs. Nous ne sommes pas un club liquidateur, qui forme des jeunes pour faire de l'argent », explique Silvio Croci. « Sans doute vraisemblance, nous aborderons la première division avec le même effectif. Il n'y a que cinq chances sur cent pour que Sauzée s'en aille. »

Une usine à champions

A Sochaux, on vit les émotions de la renommée comme les affres de la descente : sans crainte. « Malgré notre échec sportif l'an dernier, la Société des automobiles Peugeot n'a jamais remis en question les structures et les hommes du club. Nous travaillons dans la plus grande sérénité », apprécie Silvio Croci. Cet ancien footballeur formé au FC Sochaux, aujourd'hui « cadre misé par Peugeot avec garantie de retour », gère le club au mieux des intérêts de la maison. « Nous rendons des comptes tous les mois, comme chaque atelier du centre de production », dit-il, en écartant sur son bureau ceux du mois de mars, « qui affichent un solde positif de 31 000 francs ».

Indépendant juridiquement, le club franco-comtois est, dans les faits, une émanation de la firme automobile, qui apporte l'essentiel des 25 millions de francs nécessaires au budget annuel. Le chiffre exact reste secret. C'est la tradition. De même, le FC Sochaux n'a jamais trahi les idées de Jean-Pierre Peugeot, qui avait créé ce club professionnel il y a soixante ans, dans le souci de distraire ses ouvriers le dimanche après-midi.

« Un club créé à des fins sociales ne pouvait décerner pas mener une politique de victoriat, explique Silvio Croci. C'est pourquoi, dès l'après-guerre, il y a eu ici une vraie école de football, baptisée Les Lionceaux, où l'on formait à la fois le footballeur et l'homme. » A la création, en 1974, des centres de formation, celui de Sochaux fut le premier à être agréé. Stopyra, Anziani, Genghini, Zimako sont sortis de cette usine à champions. La production n'est pas près de cesser. « Nous avons une réelle volonté politique

de formation, précise Silvio Croci. Non seulement nous formons, mais surtout, nous faisons jouer les jeunes en les intégrant à l'équipe professionnelle. »

Contre Montpellier, sur les treize joueurs officiels du match, neuf étaient de purs produits locaux. A vingt ans, Fabrice Henry, par exemple, évolue depuis déjà plusieurs saisons avec l'équipe professionnelle. Revenu parmi l'élite, le club sochalien continuera à s'appuyer sur ces jeunes, d'autant plus que pendant les cinq années d'un premier contrat professionnel, les salaires versés sont modestes. Responsable de toutes les activités sportives de la firme depuis le 1^{er} décembre, Jean Todt a été clair : Peugeot n'imitera pas Maitre. Son engagement dans le football restera inaltéré. Silvio Croci est d'accord : « Pour devenir un grand club, il faut de gros moyens, une grande équipe et un grand public, explique-t-il. Or, ici, il n'y aura jamais assez de public. »

Avec seize mille spectateurs contre Montpellier, le stade Bonal a approché ses affluences records, mais en fin de saison, la moyenne attendue tout juste cinq mille spectateurs par match. Dans les meilleures années, lorsque le club était européen et lutait pour le titre, la fréquentation du stade n'a jamais dépassé huit mille spectateurs. Et, depuis, la démographie du pays de Montbéliard a souffert des dégraisages dans la construction automobile.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS : tournoi de Monte-Carlo

Lendl, encore et toujours

Après sept semaines d'absence due à une fracture de fatigue, Ivan Lendl, qui est sur le point d'obtenir la nationalité américaine, a marqué son retour à la compétition en gagnant l'Open de Monte-Carlo, doté de 500 000 dollars. Une victoire arrachée à l'Argentin Jaime (5-7, 6-4, 7-6, 6-3), après une demi-finale difficile contre Yannick Noah (4-6, 7-6, 6-3). C'est le sixième et onzième succès de Lendl au mondial en Grand Prix.

MONACO
correspondance

Prenez un homme absent depuis bientôt deux mois de la compétition, un champion qui a essuyé des échecs importants lors des deux seuls tournois disputés au début de l'année, jusqu'au redoublement à néant ses espoirs de grand chelem. Ajoutez un bon zeste d'imbroglio juridique-financier qui fait peser sur cet homme la menace de 12,5 millions de dollars en dommages-intérêts (1), très précisément le montant de ses gains sur tous les courts depuis dix ans. Et jetez-le sur la surface intraitable qu'est la terre battue, comme on jette un chat à l'eau.

Voilà dans quelles dispositions était Ivan Lendl, tout numéro mondial qu'il soit, en abordant le tournoi de Monte-Carlo. « Ce fut affreux de le voir jouer », nous dit son amie Samantha Fraenkel, après

le premier tour laborieux de Lendl contre le Suédois Bergstrom. « Il était très nerveux, même s'il ne l'avait jamais deviné les journalistes. »

Nerveux, peut-être. Loin de sa forme conquérante d'habitude, mais encore et toujours vainqueur. Pour le sixième et onzième fois sur le circuit du Grand Prix, titre qui le hisse à la deuxième place derrière Jimmy Connors (cinq victoires), à égalité avec John McEnroe, revenant bien plus précieusement.

La chance l'a aidé, il est vrai. Sa confrontation tant attendue avec le Suédois Wilander, enfin prêt, semble-t-il, à assumer les tout premiers rôles, n'a pas eu lieu. Un virus, tout autant que l'Italien Pistolesi, achève Wilander en huitième de finale. Après une forte fièvre pendant quatre jours, sa balle est bourrée de médicaments que sa balle est bourrée de « lit », n'était pas en état de jouer. Il est parti se soigner dans le Connecticut.

Son entraîneur, Jan Anders Sogren, ne cachait pas une certaine inquiétude devant le bouleversement de leur programme. Les dispositions de Wilander, son appétit nouveau, sa forme resplendissante à Melbourne et à Key-Biscayne, avaient fait de lui le challenger naturel de Lendl pour la suprématie mondiale. Le rendez-vous de la porte d'Auteuil était tout désigné pour une étonnante passation de pouvoir.

Les choses n'en ont pas pris le chemin à Monte-Carlo. Si Wilander a découvert les bienfaits d'une préparation physique rigoureuse sous la

houlette de son ami Matt Doyle, en revanche, Lendl a fait une découverte capitale : il en faisait trop. « Je détestais le menton mais sûrement mes fibres musculaires », nous a-t-il dit. « Maintenant, je suis un nouveau programme allégé. Je me sens plus fort encore. » En tout cas, alors qu'il semblait accablé face à Noah puis à Jaime, par deux fois il a trouvé les ressources nécessaires pour renverser la situation. Preuve qu'il ne lâchera pas facilement sa première place.

MARC BALLADE.

(1) Réclamé par son agent Pro-Serv, dont il s'est séparé.

Dédale 88

Le champion cycliste grec, Kostas Kasselopoulos a été, le 23 avril, un nouveau record de vitesse dans un appareil à propulsion humaine : en pédalant, il a fait franchir à son appareil les 119 kilomètres séparant la Crète de l'île de Santorin. Il lui a fallu pour peine moins de deux heures pour pousser les 32 kilogrammes de son « Dédale 88 » d'un rivage à l'autre.

Kasselopoulos a expliqué qu'il voulait ainsi rendre hommage au voyage de Dédale, qui, selon la légende, avait fui la Crète, il y a trois mille cinq cents ans, grâce à des ailes de cire et de plumes en compagnie de son fils Icare, tombé en mer.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Play-off, demi-finale aller

*CSP Limoges b. EB Orthez ... 101-82
Nantes b. Châlons ... 78-75
(Retour le 27 avril, belle éliminatoire le 30 avril.)

Barrages aller pour la Coupe Kerac
Villeneuve b. Monaco ... 95-93
*RCF Paris b. Mulhouse ... 110-94
(Retour le 27 avril, belle éliminatoire le 30 avril.)

Barrages d'accession aller
*Avignon b. Le Mans ... 92-81
Grenoble b. *Nancy ... 103-101 (sp. p.)
(Retour les 29 et 30 avril, belle éliminatoire le 3 mai.)

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE (IBF)

des mi-moyens à Barcelone

Le Jamaïcain Simon Brown âgé de vingt-quatre ans a remporté le titre IBF des mi-moyens, qui était vacant, en battant le 23 avril l'Américain Tyrone Trice par arrêt de l'arbitre à la quarante-septième reprise d'un combat prévu en quinze rounds, l'affrontement ayant été d'une rare intensité.

Cyclisme

Annuel Gold Race

Le Néerlandais Jelle Nijdam, âgé de vingt-quatre ans, qui était, depuis son passage chez les professionnels en 1984, spécialisé dans les victoires de profane, a remporté l'Annuel Gold Race,

unique classique disputé aux Pays-Bas devant le Néerlandais Steven Rooz, le Belge Claude Criquielton et le Français Eric Bryer, quatrième.

Football

COUPE DE FRANCE

Huitième de finale retour

Metz (D1) b. Mulhouse (D2) ... 3-0
*Nice (D1) et Toulouse (D1) ... 1-1
sp. pr. et 4 tirs au but à 1.

*Auxerre (D1) b. Lille (D1) ... 2-1
*Sochaux (D2) b. Montpellier (D1) ... 1-0
*Le Havre (D1) b. Reims (D2) ... 1-0
*Lens (D1) b. St-Etienne (D2) ... 1-0 sp. pr.

*Châteauroux (D2) b. Valenciennes (D2) ... 2-0 sp. pr. et 5 tirs au but à 4.
(Quarts de finale les 10 et 18 mai entre les clubs qualifiés en gras.)

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Huitième de finale aller

Toulon b. *Troyes ... 13-9
Toulouse b. *Grasse ... 13-9
*Toulon b. *Toulon ... 13-9
*Bordeaux b. *Montpellier ... 15-12
*Bayonne b. RCF ... 15-9
*Grenoble b. Agen ... 6-3
*Mont-de-Marsan b. Bègles ... 13-7
*Perpignan et Narbonne ... 12-12
(Retour le 17 avril.)

Tennis

TOURNOI FEMININ DE HOUSTON (TEXAS)

L'Américaine Chris Evert a remporté sa deuxième victoire de la saison en gagnant le tournoi de Houston doté de 250 000 dollars aux dépens de sa compatriote Martina Navratilova (6-0, 6-4).

Voici la signature d'un promoteur immobilier très connu à Barcelone.



Antonio Gaudí, Architecte (Barcelone).

L'Espagne n'est pas un lieu commun.

Et on ne peut pas visiter Barcelone sans tomber sur les réalisations qui portent cette signature. La Sagrada Família, des immeubles aux formes surréalistes, le Parc Güell, autant d'œuvres marquées par cet esprit imprévisible.

Et tout comme Gaudí, Barcelone cultive l'impertinence et le cosmopolitisme. Sur les Ramblas, aux terrasses des cafés, dans les bars, vous sentirez partout la puissance d'une ville qui a su concilier la nonchalance latine et la passion de la modernité. Et ce n'est pas

vraiment un hasard si elle a été choisie comme ville olympique pour 1992. Sans doute grâce à ce monsieur Gaudí qui lui a laissé en héritage son esprit insolite et frondeur.

Pour tous renseignements, contactez l'Office National Espagnol du Tourisme : 43 ter, avenue Pierre-I^{er} de Serbie - 75381 Paris Cedex 08. L'Espagne. Tout sous le soleil.



